

*Il a été tiré de cet ouvrage
6 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 1 à 6.*

LA POLITIQUE
DE L'ÉQUILIBRE

1907-1911

Inv. A. 9789

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

15348441

LA POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE

1907-1911

PAR

GABRIEL HANOTAUX

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Entente cordiale et l' " encerclement ". — La Crise orientale : Jeune-Turquie ; Bosnie et Herzégovine. — L'Affaire marocaine.

Deuxième édition

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6^e

1912

Tous droits réservés



CONTROL 1953

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI

34 420

B.C.U. Bucuresti



C37448

RCH7/07

AVERTISSEMENT

Le présent volume est le recueil des Études diplomatiques que j'ai publiées dans la Revue hebdomadaire, de 1907 à 1912. Écrites au fur et à mesure que se déroulaient les événements, elles s'inspiraient d'une pensée unique, ramener la France à sa politique traditionnelle, la politique de l'équilibre entre les différentes puissances. C'est cette pensée dominante qui est exprimée par le titre de l'ouvrage.

La logique des faits, qui se sont déroulés conformément aux prévisions qui y sont exposées, me permet de réimprimer ces études sans y changer une ligne.

Ayant essayé de caractériser, dès le début, la portée réelle et les limites de l'« Entente cordiale », n'ayant d'autre dessein que de mettre l'opinion française en garde contre le dange-

reux illusionnisme qui prétendait attribuer à l'« Entente » la valeur d'une « alliance », j'ai vu les preuves de l'exactitude de ce point de vue s'accumuler si catégoriquement, dans ces derniers temps, que je n'ai qu'à le constater ici.

La politique de l'« encerclement », — tant vantée au début, — a paru, à l'user, ce qu'elle était : une chimère.

L'affaire marocaine occupait exclusivement nos forces et notre attention, dans cette période si délicate et parfois si douloureuse de notre histoire : en subordonnant ainsi notre action à une seule et unique ambition, notoirement déclarée, nous perdions la liberté de mouvements nécessaire pour manœuvrer : nous prétions le flanc à nos adversaires et à nos amis. Ils se sont trouvés d'accord, au fond, pour nous ligoter dans les traités de 1904 et de 1911 et pour tenir notre politique marocaine en suspens avec cette complication espagnole qui n'est pas encore réglée à l'heure où j'écris.

Quand la crise turque s'est produite, on put croire qu'elle s'accomplissait au profit de la poli-

tique libérale et des puissances occidentales. En réalité, elle était « nationaliste » et « ottomane ». Après l'affaire de Bosnie et Herzégovine, le cabinet de Londres, surpris, crut pouvoir contre-balancer l'accroissement de l'influence germanique. On proposa la réunion d'une conférence où devaient se régler les « compensations ». C'eût été un Congrès de Berlin retourné. Mais l'énergie manquait à ces velléités purement protocolaires. L'accord ne put se faire entre l'Angleterre et la Russie sur la « question des Détroits ». La politique occidentale, la politique de la Triple Entente échoua dans les Balkans, en Crète, à Constantinople, en Asie, en Perse. L'Italie, qu'on croyait séduite, rentra dans la Triple Alliance non sans obtenir, par son habile sagesse, que l'Europe fermât les yeux sur l'occupation de la Tripolitaine.

Au cours de cette période agitée, la France, assistant impuissante aux déconvenues de sa diplomatie et à la faillite des traités secrets, n'a eu qu'un recours : elle-même. Après s'être rendue, une première fois, à une injonction qui l'attei-

gnait dans son indépendance gouvernementale, elle a dû, pour écarter de nouvelles humiliations, s'arracher, un instant, à ses travaux pacifiques et se dresser debout sur sa frontière.

Dans ces deux circonstances, la masse vit plus clair que ses chefs et l'opinion fut mieux conduite que le gouvernement. Elle opéra avec une sûreté, une finesse et un sang-froid parfaits, déchira les cartes déjà crayonnées, et les clauses déjà formulées. Elle rétablit, autant que possible, au-dessus de la tête des négociateurs, les affaires compromises.

Rien ne fut plus admirable que ce mouvement. Il prouve que les peuples ont tort de s'en remettre aveuglément de leurs intérêts et de leur honneur aux experts patentés : pour avoir le sentiment national, il n'est encore que la nation.

Finalement, dans ces circonstances émouvantes, le risque fut disproportionné aux résultats : les clauses du traité franco-allemand sur le Maroc et l'abandon du Congo forment une cruelle rançon du protectorat marocain et de la paix.

Toute l'erreur vient de la subordination de notre diplomatie, pendant dix ans, à des influences et à des directions étrangères. La France, trop longtemps égarée, n'a qu'à reprendre sa pleine indépendance pour exercer parmi les puissances, sans hâte imprudente et sans fausse vanité, l'autorité qui lui appartient.

Son rôle est tout tracé : elle est un agent d'équilibre. Appuyée sur l'alliance russe, elle n'a qu'à laisser les événements se dérouler pour que son heure sonne.

Le retour à une politique libérée et véritablement nationale, telle doit être la leçon des événements qui se sont déroulés au cours des cinq dernières années et dont on trouvera, dans le présent volume, l'histoire diplomatique. Les faits sont plus éloquents que les paroles : ce sont eux qui ont rendu le verdict et qui forment la véritable conclusion du livre.

G. H.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

CHAPITRE PREMIER

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE (I) L'ORGANISATION DE LA PAIX

I

Crispi a raconté qu'au mois d'août 1877 il fut chargé par Gambetta d'entretenir Bismarck, près duquel il se rendait à Gastein, d'un projet de désarmement universel. Bismarck aurait répondu à Crispi : « Le désarmement? C'est irréalisable. Il n'y a pas de définition, dans les dictionnaires, marquant la limite de l'armement et du désarmement. Les institutions militaires des États sont différentes, et quand vous auriez réduit toutes les armées sur un pied équivalent vous n'auriez pas encore mis les nations adhérant au principe du désarmement dans les conditions d'égalité pour la défensive et pour l'offensive. Laissons cela à la Société des Amis de la Paix. »

Je ne sais, en vérité, si Gambetta lui-même était

(1) La deuxième Conférence de La Haye a ouvert ses séances le 15 juin au *Binnenhof*, sous la présidence de M. de Nélidoff, premier délégué de la Russie.

partisan du système autant que le récit de Crispi tendrait à le faire croire. Gambetta s'occupa activement de la reconstitution de l'armée française après la guerre. En attendant un accord problématique, il voulait que l'on tînt la poudre sèche. Au moment où Crispi le vit à Paris, l'idée d'un rapprochement avec l'Allemagne était dans l'air (1) : peut-être Gambetta n'eut-il d'autre dessein que d'offrir à Bismarck, par l'intermédiaire de l'homme d'État italien, un premier thème de conversation.

Quoi qu'il en soit, ces entretiens n'eurent pas de suite. Trente ans écoulés, les choses en sont au même point. La Société des Amis de la Paix continue à soutenir avec ardeur des idées que les diplomates ont, jusqu'ici, écartées avec obstination. Cependant, cette fois, la proposition a pris corps. Elle doit être soumise, par le gouvernement britannique, à la nouvelle Conférence de la Paix. Le premier ministre anglais en prend hautement la défense. Les propos dédaigneux du prince de Bismarck ne suffiraient plus pour l'écarter. Les gouvernements et les peuples sont appelés à se prononcer. L'opinion publique est saisie. Les uns et les autres ont à se rendre compte de leurs sentiments et doivent s'expliquer avec franchise, clarté et loyauté.

Que la paix soit désirable, que la paix soit préférable, que tout ce qui se fait dans le sens de la paix soit un progrès, là-dessus, tout le monde est d'accord. Entre les particuliers, la paix a pu être obtenue — tant bien que mal — par des réglemations civiles

(1) V. *Histoire de la France contemporaine*, t. IV, p. 163.

auxquelles les hommes ont attribué le beau nom de Droit. Si on ne tient compte ni des crimes, ni des délits, ni des guerres civiles, ni des rébellions, ni des abus de pouvoir, ni des coups de majorité, on peut accorder que — codes et gendarmes aidant — les conflits entre citoyens tendent à diminuer chez les peuples civilisés.

Est-il possible de décréter également la paix entre les nations? Peut-on constituer une législation et une autorité internationales appliquant aux conflits entre les peuples des remèdes analogues à ceux qui atténuent les querelles privées? Voilà le point précis du débat. Ce que demandent les écoles pacifistes, ce n'est pas seulement la paix, — encore une fois, tout le monde est d'accord; c'est la paix organisée, sanctionnée... je dirais bien *imposée*; mais il ne faut rien exagérer.

L'œuvre propre des pacifistes modernes, c'est d'avoir conçu et propagé certains systèmes juridiques, emportant réglementation internationale de la paix. Auparavant, on s'en tenait aux vœux platoniques; la paix perpétuelle relevait de la foi religieuse, de l'utopie politique, de l'inspiration poétique : *bella matribus detestata*. Mais notre temps — ce siècle de lumière, de justice et de tolérance, — croit, plus qu'aucun autre, à l'efficacité des prescriptions écrites; réclame un décret, une nouvelle Loi des Douze Tables applicable entre les peuples et qui serait le principe du futur Droit humain, comme l'antique Loi des Douze Tables a été le germe du Droit romain.

Les délégués des gouvernements réunis en des

assises solennelles, à La Haye, n'auraient qu'à le vouloir, pour devenir des Numa Pompilius dictant la loi de contrainte amiable, élevant un nouveau temple de Janus fermé pour une éternelle Paix.

Différents systèmes sont préconisés. Voilà dix ans, l'*arbitrage international* était à la mode : c'était une panacée. La plupart des puissances ont signé, entre elles, des traités d'arbitrage permanent. Par la première conférence de La Haye, une Cour arbitrale universelle a été constituée. On ne peut dire que ce nouvel organisme ait été tout à fait inutile ; mais on ne peut prétendre qu'il ait rempli entièrement les espérances de ses fondateurs.

La grosse difficulté de la procédure de l'arbitrage, c'est toujours la sanction : sanction avant, sanction après. Qui imposera des arbitres aux conflits, comment les arbitres imposeront-ils leurs décisions ? Les délibérants de La Haye, en 1899, avaient cru trouver une solution. Elle est formulée dans l'article 27 du titre IV : « Les puissances signataires considèrent comme un devoir, dans le cas où un conflit aigu menacerait d'éclater entre deux ou plusieurs d'entre elles, de rappeler à celles-ci que la Cour permanente leur est ouverte. En conséquence, elles déclarent que le fait de rappeler aux parties en conflit les dispositions de la présente convention, et le conseil donné, dans l'intérêt supérieur de la paix, de s'adresser à la Cour permanente, ne peuvent être considérés que comme acte de Bons Offices. »

Pouvait-on une rédaction plus anodine, plus atténuée, une « contrainte » plus timide et plus embar-

rassée? Pourtant, l'insertion du mot *devoir* dans l'article 27 (les puissances signataires considèrent *comme un devoir...*) parut un succès inespéré. L'heure où cette rédaction fut adoptée a été célébrée comme le début d'un millénaire ; et cela, en pleine Conférence, sur le mode lyrique : « En préparant cette formule, dit M. Odier, délégué suisse, nous avons cherché à ouvrir une ère nouvelle dans les rapports internationaux : à cette ère nouvelle doivent correspondre des devoirs nouveaux, particulièrement pour les neutres, *lesquels, jusqu'ici, ne pouvaient empêcher la guerre.* Dorénavant, ils ne pourront plus se borner à garder un silence plus ou moins désapprobateur ; ils seront, suivant une expression heureuse, des *pacigérants!* »

Et M. Léon Bourgeois, délégué de la France : « Messieurs, certains, ignorant la puissance de l'idée, voudraient prétendre que ce que nous avons fait ici est peu de chose. Je suis, au contraire, convaincu que, lorsque nous serons sortis de cette Conférence, lorsque nous n'aurons plus le souci légitime de la défense des intérêts spéciaux à chaque nation, nous-mêmes nous jugerons mieux l'importance de notre œuvre et, plus l'on avancera sur la route du temps, plus clairement apparaîtra cette importance... Croyez-vous que ce soit peu de chose que, dans cette Conférence, c'est-à-dire non pas dans une réunion de théoriciens et de philosophes, discutant librement et sous leur responsabilité personnelle, mais dans une assemblée où sont officiellement représentés les gouvernements de presque toutes les nations civilisées, *l'existence de ce devoir international ait été proclamée et que la notion de ce*

devoir, désormais introduite pour toujours dans la conscience des peuples, s'impose, à l'avenir, aux actes des gouvernements et des Nations? »

Le projet fut donc adopté. Certaines puissances signèrent, d'autres non. Le protocole, comme on dit, reste ouvert...

Cependant, la guerre du Transvaal s'est produite, la guerre russo-japonaise a éclaté, et aucune des puissances neutres n'est intervenue. *Le devoir moral*, inscrit, pour toujours, dans la conscience des peuples, a été négligé; une des puissances engagées dans le conflit, quoiqu'elle fût signataire de l'acte, a fait savoir qu'elle n'accepterait nulle intervention médiatrice; les autres n'ont même pas eu à exprimer leurs intentions. On les connaissait d'avance.

Quant à la cour d'arbitrage, elle est devenue, en fait, un organisme permanent, apte à régler, selon une procédure antérieurement connue et appliquée, certaines difficultés juridiques, à débrouiller certaines obscurités sujettes à des interprétations diverses ou motivant de longues et minutieuses recherches. Ainsi réduit, son rôle est loin d'être négligeable. Mais, les grands espoirs se sont envolés.

Aujourd'hui, on parle beaucoup moins de l'arbitrage international. Cependant, les cœurs généreux qui combattent le bon combat de la paix n'ont pas renoncé. Ils se sont retournés vers une autre formule qui, pas plus que la précédente, d'ailleurs, n'a le mérite de la nouveauté : *la limitation des armements*.

Sans remonter ni à Crispi, ni à Gambetta, ni à

Gladstone, ni à l'abbé de Saint-Pierre, ni à Sully, ni à d'autres un peu oubliés, il suffit de rappeler que le programme de la première Conférence de la Paix n'avait pas négligé cette conception. La Conférence même en avait délibéré ; mais elle a relégué son opinion au modeste protocole des *Vœux*. A l'unanimité, la « Conférence estime que la limitation des charges militaires qui pèsent sur le monde est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être moral et matériel de l'humanité ». — Évidemment ! — « La Conférence émet le vœu que les gouvernements, tenant compte des propositions faites dans la Conférence, mettent à l'étude la possibilité d'une entente concernant la liquidation des fortes armées de terre et de mer et des budgets de la guerre. » — C'est un vœu : le *quatrième vœu*.

M. Stead, qui invoque ces paroles, ajoute mélancoliquement : « Dans les sept années écoulées depuis la Conférence réunie à La Haye pour discuter la proposition de « suspension » émanée du tsar, le budget naval et militaire s'est partout accru plus rapidement qu'en aucune période analogue de l'histoire du monde... » Et le pacifiste par excellence intitule le morceau où il enregistre une si amère déception : la Guerre en hausse.

N'est-il pas permis de conclure, — d'après ce rapide exposé, — qu'il y a contradiction évidente entre les paroles et les actes, entre les déclarations et les réalisations. Arbitrage ou limitation, c'est tout un : mots magnifiques, résultats illusoire. Si l'on ne fait pas profession d'aveuglement ou métier de faux-semblant,

on doit reconnaître qu'il y a eu, jusqu'ici, discordance absolue entre ce qui se dit et ce qui se tait, entre ce que l'on promet et ce que l'on exécute.

La propagande pacifiste, si elle n'obtient pas, à bref délai, des résultats plus effectifs, tombera en dérision. Qu'elle piétine plus longtemps dans les impasses où elle s'est engagée, et elle risque de compromettre une noble cause, d'étouffer la plus respectable des aspirations sous le verbiage d'une logomachie hypocrite.

Il est donc urgent pour les diplomaties, pour les gouvernements, pour le pacifisme lui-même, en un mot, pour le bon sens public, de réfléchir sérieusement sur ce que l'on va faire et d'adapter exactement les mesures et les déclarations nouvelles à ce que l'on veut, à ce que l'on peut, à ce que l'on doit. S'engager pour se dégager, signer pour ne pas tenir, faire, de la restriction mentale, le procédé de ces solennels palabres, c'est une manière de plaisanterie grave qui ne peut indéfiniment se prolonger.

Qui donc a intérêt à ce que les traités soient considérés comme des formalités vaines, des écritures quelconques, des feuilles que le vent emporte, *ludibria venti*? La conscience des puissances, et celle des signataires eux-mêmes, est en cause. Trêve à ce jeu impie ! Et, puisque les délégués des puissances se réunissent à nouveau, il importe qu'ils ne délibèrent qu'après avoir approfondi, ne se prononcent que sur des données et des conclusions précises, et n'adhèrent qu'à des engagements réalisables.

Si la question de la limitation des armements doit

être maintenue au programme, qu'on en précise le sens et la portée, qu'on en suppute les conséquences, pour l'édification définitive du public civilisé qui assiste respectueusement au conseil amphictyonique des peuples de l'univers et qui ne demande qu'à être éclairé sur la proposition, ses difficultés et ses possibilités.

Si la question est écartée avant tout débat, par des considérations dont les gouvernements sont juges, ou bien si la Conférence trouve le système non applicable, qu'on s'explique, ici encore, et qu'on le déclare tout haut et de bonne foi : alors on cherchera autre chose. Mais qu'on en finisse, n'est-ce pas, avec les déclarations trompeuses, les illusions entretenues et acceptées, les tirades apocalyptiques et les appels à l'avenir.

L'avenir verra ce qu'il aura à faire. Nous vivons dans le présent, et c'est dans le présent le plus immédiat, dans l'actualité urgente des budgets nationaux qu'il faudra inscrire les décisions de la Conférence de La Haye édictant la limitation, si elles peuvent se dégager et réunir l'assentiment effectif des puissances.

Examinons donc ce problème de la limitation des armements, tel qu'il a été soulevé par les récentes propositions tant débattues entre les gouvernements et par la presse.

Les avantages sont trop faciles à rappeler : diminution des charges publiques et des charges personnelles, abolition du système ruineux et illogique de la paix armée... ; pas n'est besoin d'insister. C'est la facilité même du concept qui fait le succès de la

thèse. Un enfant serait, là-dessus, de l'avis de M. Stead et dirait avec lui : Ce qui est coûteux et difficile, c'est la guerre ; ce qui est facile et bon marché, c'est la paix.

Les objections, moins apparentes d'abord, sont, cependant, très fortes : les unes sont essentielles et permanentes, les autres actuelles et circonstanciées.

Parmi les objections essentielles, il en est une qui se subordonne toutes les autres, c'est l'existence même des nations : on verrait, possible, disparaître les conflits belliqueux s'il n'existait qu'une seule et solitaire Humanité.

L'avenir connaîtra-t-il cette énorme et unique centralisation? Est-elle compatible avec la variété des races, des mœurs, des traditions, des climats?...

En tout cas, nous n'en sommes pas là. Les nations existent et le principe des nationalités est peut-être encore, à l'heure présente, le facteur le plus puissant et le plus actif de la politique internationale. Les peuples, loin de se grouper et de se fondre, se séparent et se désagrègent plutôt.

Partout on voit des provinces se hausser au rang de patries, des races particulières revendiquer leur autonomie, les unes remuant dans leurs tombeaux, les autres s'agitant dans leurs langes ; les patois, les jargons se perpétuent et se refusent à l'absorption ambitieuse des langues dominantes : norvégien contre suédois, flamand contre wallon, polonais contre allemand, hongrois contre tchèque, bulgare contre grec, l'Europe se divise et se subdivise encore.

En vérité, il y avait plus de cosmopolitisme au temps du prince Eugène et du maréchal de Saxe, de

Voltaire et de Rivarol. Dans le monde entier, des dénivellations intellectuelles, morales, sociales, économiques sont des causes permanentes de « friction » et de conflit. On dirait que la civilisation elle-même ne peut avancer sans écraser quelqu'un ; mais ce quelqu'un, avant de mourir tout à fait, résiste. On ne tue pas facilement les peuples et leurs soubresauts constants sont des causes de conflit durables.

Il est bien difficile de démêler, dans le creuset de l'avenir, les indices de l'élaboration unitaire prédite par les socialistes et les pacifistes réunis.

Donc, les patries subsistent ; si la guerre est absurde, elle est toujours possible. Pour éviter d'injustes spoliations, pour résister aux ambitions qui agitent les princes ou les peuples, les pirates ou les rebelles, la préparation des forces nationales est, aux pays libres, la garantie la plus efficace de la sécurité et de l'indépendance. Le désarmement complet vis-à-vis de l'intérieur, le désarmement complet vis-à-vis de l'extérieur, serait, pour un peuple, une forme de renoncement et de suicide.

D'ailleurs, pourquoi insister ? C'est enfoncer une porte ouverte. Les plus ardents parmi les promoteurs des systèmes pacifistes se défendent contre ces thèses absolues. M. d'Estournelles écrit : « Je ne parle pas, bien entendu, des exagérations et *des sottises que l'on nous prête* ; nous ne répondons pas plus à ceux qui confondent nos efforts en vue d'une généralisation de l'arbitrage et d'une limitation simultanée des armements avec *je ne sais quel rêve de désarmement et de paix universelle...* »

Il s'agit donc seulement de la limitation des armements par voie d'engagements internationaux. A cette proposition, je rencontre deux objections radicales : d'abord, celle qu'indiquait Bismarck dans sa réponse à Crispi : l'impossibilité d'établir une égalité, une équivalence, ou une proportion équitable entre les diverses nations pour la défensive et pour l'offensive.

Les régiments et les cuirassés ne sont pas les seuls instruments de guerre. Les hommes, l'argent, l'industrie, les moyens de transport sont, à la fois, des outils et des armes. On tue avec la faux et avec la bêche, avec le poing et avec les ongles. Où s'arrêtera le désarmement ?

Un atelier est une compagnie, un bateau de commerce est un corsaire. Sur un coup de télégraphe, tout se transforme : une côte, un fleuve, un col de montagnes, une forêt se hérissent de combattants ; les murs d'une ferme, crénelés, font une forteresse ; le plus paisible des villages est sacré position stratégique. Minerve met son casque. Archimède invente ses miroirs. Berthelot découvre de nouveaux explosifs. Qui connaîtra, mesurera, compensera ces impondérables ?

Toute prescription en cette matière est, en fin de compte, verbale, oratoire, ostentatoire. Au fond, les choses resteront en l'état : les grandes puissances, grandes, et les petites, petites. Aujourd'hui ou demain, texte ou non, si les premières n'abusent pas de leur force, c'est par un sentiment du devoir qui est dans l'âme et non dans le gantelet de fer.

Précisément, en ce point, surgit une seconde objec-

tion qui devait laisser Bismarck assez indifférent, mais qui intéresse, au plus haut degré, l'avenir des peuples libres : la limitation des armements, par voie d'engagements internationaux, créée, au profit des forts et au détriment des faibles, un droit d'*ingérence*.

La coutume privée dit : « Charbonnier est maître chez lui ; » le nouveau droit public dirait tout le contraire. En vertu du protocole dûment signé et ratifié (et que certaines puissances ne seront même pas libres de ne pas signer), tout peuple aura l'œil dans les affaires de son voisin ; et, en plus, toutes les puissances deviennent, les unes aux autres, suspectes. Un contrôle réciproque, une inquisition permanente est, pour les gouvernements, un devoir de salut. Qui donc vérifiera les livres de caisse (autrement dit les budgets)? Qui donc inspectera les magasins de poudre (je veux dire tous les magasins)? Qui donc surveillera les greniers à blé et les greniers à fourrage (c'est-à-dire tous les greniers)? Tout approvisionnement devient menace. Une méfiance constante troublera, pour toujours, les rapports entre les peuples. Aigreurs, reproches, dénonciations, discussions. Établir la limitation internationale, c'est superposer aux difficultés ordinaires, une cause de conflit permanent, entretenir le feu sur un baril de poudre.

Seules, les grandes puissances se réjouiront ; car elles auront enfin un moyen légal de s'introduire dans les affaires des petites. Le protocole à la main, les légistes des nations puissantes procéderont à une ventilation et à une expropriation universelles, comme les légistes des rois ont ventilé et exproprié les biens

particuliers. En limitant la force, on aura limité le droit. Et qui entendra la voix des envahis, des surveillés, des dépouillés? Quel tribunal jugera les juges, gardera les gardiens, contrôlera les contrôleurs?

La thèse prétend parler au nom de la paix, de la justice, au nom de l'avenir. L'antithèse aussi ; et, en plus, celle-ci, au nom de la liberté, de l'équité, du bon sens, de la prudence.

Faut-il insister, maintenant, sur les objections circonstanciées et actuelles? Il semble bien qu'elles aient été assez fortes, pour enlever d'ores et déjà toute chance de succès à la proposition de limitation. Il paraît probable que l'on s'en tiendra à un débat platonique, à des échanges de vues et de paroles. On a suivi, depuis plus d'une année, les lentes délibérations des gouvernements ; le voyage de M. de Martens a occupé l'opinion sans l'éclairer. On sent bien qu'une sourde lutte d'influence s'est poursuivie autour de cette question obscure et captieuse et qu'elle a des dessous politiques immédiats, et que la proposition britannique a mis certains cabinets en méfiance.

Certaines puissances, la France et la Russie, se sont tues, et ce silence est éloquent. D'autre part, M. Tittoni a prononcé, le 15 mai, ces paroles décisives : « Aujourd'hui, a dit le ministre italien, je maintiens mon adhésion aux intentions si nobles qui ont inspiré la généreuse initiative anglaise, mais je maintiens aussi *mes réserves quant à la possibilité de la traduire immédiatement en action*. Sur ce point, je souscris pleinement aux réserves faites par l'Allemagne et l'Autriche-Hon-

grie. Entre le point de vue commun au prince de Bülow et au baron d'Ærenthal et le mien, *il n'y a pas de différence essentielle*. Une seule différence existe au sujet de la procédure à suivre... Doit-on déduire, de cette légère différence de méthode, que l'union est moins solide et l'accord moins parfait entre les États et la Triple Alliance? Pas le moins du monde. Le prince de Bülow et le baron d'Ærenthal, *après avoir constaté l'identité essentielle de notre façon de voir*, ont reconnu que l'Italie pouvait parfaitement suivre, à l'égard de la discussion, la méthode qui lui conviendrait le mieux. »

En un mot, c'est l'autorisation d'un « tour de valse », ici encore, demandée et accordée : mais qui cela trompe-t-il? Sur le fond des choses, l'Angleterre est abandonnée. L'Italie, placée à l'aiguille de la balance entre les deux combinaisons qui partagent l'Europe, fait pencher le plateau du côté de ses plus étroites attaches. Son esprit réaliste, l'infériorité relative de ses ressources, ses vues lointaines, sa fine clairvoyance et sa sensibilité politique lui ont donné ce rôle éminent.

Elle qualifie « l'initiative anglaise » de « généreuse », mais refuse de reconnaître « la possibilité de la traduire immédiatement en action ». Leçon de sens pratique donnée par les élèves aux maîtres : ce n'est pas le côté le moins plaisant de ce curieux épisode.

Il est probable que la déclaration de M. Tittoni a décidé du sort de la proposition. Les retards apportés à la réunion de la Conférence laissent à la diplomatie le temps de trouver une porte de sortie convenable.

Mais, en raison de ces hésitations mêmes et de ces retards, le problème a mûri ; l'heure approche où, de toute façon, il faudra parler net. Renoncer sans dire mot serait, maintenant, pour les partisans du système, une défaite pire qu'un échec public et débattu.

L'inquiétude qui s'était répandue sur la portée réelle de la proposition anglaise, a prouvé qu'on ne jouait pas impunément avec ces matières inflammables. On a pu se demander si certaines utopies n'abritaient pas de dangereuses visées, si la proposition lénitive ne cachait pas un ultimatum et si la recherche agressive de la paix ne nous mènerait pas à la guerre. Le nuage est dissipé : il ne faut pas l'épaissir de nouveau. Se jeter dans un péril immédiat pour échapper à un péril éventuel, serait un risque aussi ridicule que dangereux. Il faut choisir entre Machiavel et Gribouille.

Donc, raisons essentielles, raisons circonstanciées, insuffisance du remède, crainte d'un plus grand mal, tout tend à réduire, devant les peuples, l'importance de cette proposition qui, un moment, les a séduits non moins que l'arbitrage international, — la limitation contractuelle des armements.

Encore une fois, si le système est réalisable, qu'on le développe dans tous ses détails et qu'on le fasse accepter (et appliquer) par tous. Si c'est une chimère, mieux vaut le déclarer, et que l'on sache à quoi s'en tenir. Les promesses illusoires répandues dans le public entretiennent une fausse sécurité. On a vu des gouvernements procéder à des renvois anticipés de la classe, sous prétexte que les idées pacifistes sont à l'ordre du jour. Le désarmement, de ce côté-ci du

moins, est commencé. Il y a, dans ces mesures hâtives, quelque chose qui fait trembler.

Faut-il conclure, d'ailleurs, des observations qui précèdent, que l'organisation de la paix doit être reléguée dans le domaine des chimères? Non. La cause n'est pas perdue, selon moi, parce qu'elle aura été liée, pendant quelque temps, à des systèmes insuffisamment étudiés, ou parce qu'elle se sera embarrassée dans des procédures inapplicables.

La deuxième Conférence de La Haye pourra, en s'engageant dans une voie différente, donner aux espérances des peuples et à la confiance de l'univers de plus réelles satisfactions. Son programme, débarrassé de ces décevantes propositions, se développera, naturellement et par la force des choses, vers certaines précautions internationales. Il y a, fort heureusement, d'autres procédés pour tempérer la guerre et pour fortifier la paix que l'arbitrage et le désarmement.

II



La proposition de limitation des armements par voie d'engagement international, proposition qui avait fait tant de bruit avant la réunion de la Conférence de La Haye, s'est évanouie au seuil de la réunion. M. de Nélidoff, dont la longue carrière a connu toutes les vicissitudes des enthousiasmes et des expériences diplomatiques, a dit, pour elle, sous le vestibule, les dernières prières et l'a ensevelie sous les fleurs. On

fait, paraît-il, un effort pour la ressusciter : mais je crois qu'elle est scellée, pour longtemps, dans l'osuaire des conceptions mort-nées.

Peut-être eût-il mieux valu que la discussion s'engageât. On eût examiné les possibilités, débattu au grand jour les avantages et les inconvénients : on se fût expliqué clairement : et je ne doute pas qu'en fin de compte, on se fût aperçu que l'on faisait fausse route : on eût écarté, pour n'y plus revenir, un système qui ne peut qu'entretenir des illusions dangereuses ou produire des complications redoutables.

Les petits États eussent, les premiers, refusé l'abri offert à leur faiblesse, et les États ambitieux eussent été embarrassés pour cacher leurs calculs sous une hypocrite adhésion.

L'existence internationale deviendrait odieuse si elle n'était plus, sous peine de duperie, qu'une inquisition hargneuse, un contrôle continu de déclarations et de statistiques, — quelque chose comme la procédure de l'impôt sur le revenu appliquée au maintien de la paix.

La nouvelle Conférence de La Haye, ayant écarté ce problème, s'est mise au travail, s'est glissée sans bruit dans le programme, d'ailleurs suffisamment étoffé, que les cabinets lui ont taillé sur les anciens patrons.

Elle s'est divisée immédiatement en trois commissions. Si ces commissions apportent, en séance plénière, des conclusions mûrement élaborées, sages et pratiques, elles auront bien mérité de l'humanité.

Les principales questions abordées, cette fois, visent certaines procédures nouvelles relatives à l'arbitrage

international, la définition plus exacte du rôle des neutres, les mesures concernant le jugement des prises maritimes, les garanties apportées à la propriété privée en temps de guerre, et enfin les conditions publiques et notoires de la déclaration de guerre.

Cette dernière question, c'est-à-dire les conditions de publicité et de solennité auxquelles serait soumise dans l'avenir la déclaration de guerre, fait l'objet d'une proposition française. On dirait qu'une telle proposition vise, en particulier, la surprise de Port-Arthur : mais, que ne vise-t-elle pas ? Je crains bien qu'elle ne partage le sort du projet de limitation des armements. Elle n'est ni claire ni franche.

Quand, à la veille d'un conflit, les choses en sont arrivées à un tel point que la rupture est inévitable et la déclaration de guerre imminente, les avantages d'une mobilisation longuement préparée et d'une prompt entrée en campagne sont tels, les différences inhérentes, soit à la nature des choses, soit à la vigilance et à l'aptitude de chaque peuple, sont si considérables, qu'une puissance forte consentira bien difficilement à s'imposer un délai, c'est-à-dire à se désarmer d'avance pour les beaux yeux des pacifistes et au grand profit des puissances tardives ou négligentes.

Si l'on veut un exemple topique, il suffit de rappeler le préjudice porté à la Russie, en 1877, d'après les propres aveux de l'état-major, par le retard apporté à l'ouverture des hostilités, de l'automne 1876 au printemps de l'année suivante. On laissa à la Turquie le temps de remuer les masses lointaines de ses armées asiatiques, de les amener sur le terrain ; et une cam-

pagne qui paraissait, au début, n'être qu'un raid de cavalerie sur Constantinople, faillit échouer à Plevna.

Ces exemples sont connus de tous ; il en est de plus récents. Pense-t-on qu'on les effacera du souvenir et que de telles leçons sont négligeables aux yeux de certaines puissances dont l'assentiment est nécessaire ? Or, si les puissances fortes ne s'engagent pas ou ne s'engagent qu'avec l'intention secrète de ne pas tenir leurs engagements, qu'importe l'adhésion des autres, fussent-elles mille ? Délibérez tant que vous voudrez, vous ne parviendrez à vous entendre qu'en tenant compte des avis qui pèsent : *non numeranda sed ponderanda*.

Parmi les puissances « qui pèsent » actuellement, il est facile d'apprécier les intérêts en présence. La « double alliance » a un intérêt évident à prolonger, le plus longtemps possible, la période des préparations. Dans la « Triple Alliance », peut-être en va-t-il pareillement de l'Italie et de l'Autriche ; et encore, s'il s'agit d'une guerre contre la Russie ou la Turquie, l'Autriche recherchera le bénéfice d'une action relativement brusque et rapide. L'Allemagne est prête, du moins elle l'affirme ; elle ne se lasse pas de le répéter et de le faire croire. Sa force vient, en partie, de son prestige ; elle ne le laissera sûrement pas compromettre par une concession qui lui enlèverait, sans coup férir, le plus précieux des résultats obtenus par cinquante années de sacrifices et d'efforts.

Et ce raisonnement est singulièrement plus pressant si on envisage la partie que, selon quelques-uns, jouent toutes ces diplomaties mobilisées, c'est-à-dire l'éven-

tualité d'une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre. Pour moi, je l'ai dit souvent et je le répète aux premières pages de ces *Etudes diplomatiques*, je considère cette guerre comme absurde et impossible ; mais, enfin, puisqu'elle figure, dit-on, parmi les préoccupations actuelles de certains hommes d'État, il n'y a aucun inconvénient à l'envisager à titre d'hypothèse.

Eh bien ! en cas de conflit imminent entre l'Allemagne et l'Angleterre, qui ne voit que l'attaque brusque du début — quelque chose comme le coup de Port-Arthur — est tout à l'avantage de l'Allemagne. La maîtrise de la mer, ne fût-ce que pendant quarante-huit heures, c'est, depuis qu'il y a une Angleterre et qu'elle s'abrite derrière « la ceinture d'argent », l'objectif capital de ses ennemis. Napoléon, à Boulogne, jouait sa fortune sur une saute de vent.

Or, avec la puissance navale formidable de l'Angleterre, un tel avantage ne peut être obtenu que par une surprise de torpilleurs et de sous-marins assaillant l'escadre anglaise de la mer du Nord. Si cette attaque réussit et si elle est soutenue immédiatement par l'entrée en ligne d'une flotte allemande achevant la victoire, le passage peut être libre aux transports et le sort de la guerre peut être décidé du premier coup. Quand deux cent mille hommes auront traversé le détroit, les vaisseaux anglais, dispersés sur les océans, auront beau venir à la rescousse, les escadres auront beau se concentrer, des flottes nouvelles auront beau se reconstituer : la Grande-Bretagne étant livrée à l'invasion, ses ressources immenses se retournent contre elle.

Cette chance est certainement des plus aléatoires ; mais elle est *unique* et je ne crois pas qu'il soit facile d'arracher à une puissance supérieurement munie, très forte chez elle et qui sait ce qu'elle veut, une signature qui lui enlèverait, sans coup férir, son seul moyen d'action, de pression, disons, si vous voulez, d'intimidation (1).

Je sais qu'à La Haye tout se passe en douceur ; je sais qu'une tiédeur émolliente alanguit tout, humecte tout ; l'atmosphère est lénifiante ; les mots tombent comme une pluie fine et voilent les contours lointains des choses : on est si bien, autour du tapis vert, dans l'auréole de la notoriété ; on se laisse faire, et les convictions comme les signatures s'abandonnent à la molle invite des caresses verbales et des serrements de main.

Mais, à peine rentrés chez eux, les diplomates-orateurs laissent la place aux diplomates d'action, et ceux-ci ont affaire aux réalités. Une fois déjà, on y a été pris. Si on retombe dans la même faute, on déconsidérera pour toujours des ententes si laborieusement obtenues et on faussera, avant qu'il ait servi, un organisme dont je suis le premier, on le verra bien tout à l'heure, à reconnaître les inappréciables mérites.

(1) Le baron de Marshall vient, paraît-il, de donner son adhésion à la proposition française, c'est-à-dire à la notification solennelle de déclaration de guerre. *La question de délai a été réservée.* Le vote lui-même a été ajourné par suite des réserves formulées sur le principe par l'Angleterre, les États-Unis et le Japon. La situation n'en est pas plus claire : ou il s'agit d'un vote sans portée, ou il faudra s'expliquer.

L'une des commissions de la Conférence s'est consacrée spécialement à l'étude de certains règlements relatifs à la compétence de la Cour d'arbitrage. Il n'y a que profit à examiner ces questions et à les serrer de près. L'arbitrage international, appliqué à des objets précis et nettement définis, présente de réels avantages ; si le tribunal est permanent, si les causes litigieuses sont énumérées, si la procédure est réglée d'avance autant que possible, les choses n'en iront que mieux. La Conférence compte nombre de jurisconsultes autorisés qui ont consacré à ces sujets leurs veilles, et dont les délibérations ne peuvent donner que de bons résultats.

Le recours à l'arbitre fournit souvent, aux gouvernements sages, un moyen décent de s'arracher à d'inextricables difficultés et de terminer, l'honneur sauf, des différends plus ou moins heureusement engagés : c'est bien quelque chose.

L'arbitrage international librement consenti n'est pas inventé d'hier : mille fois on y a recouru ; parfois on en a abusé. D'habiles calculs, spéculant sur un soigneux travail de l'opinion, lui ont soumis, non sans bénéfiques, des causes bien douteuses. Les jugements d'arbitre que j'ai été à même d'étudier n'ont pas tous été équitables, je le dis en conscience.

Mais, enfin, c'est une ressource et, si les juges sont bien choisis, bien installés, bien assis, s'ils ont plus d'expérience et plus d'indépendance, ils n'en seront que plus autorisés, et, par conséquent, plus respectables. On ne peut les entourer de trop de garanties pour les prémunir contre la fragilité des opinions

humaines. L'organisation solide d'une cour d'arbitrage a déjà rendu de grands services et en rendra de plus grands encore, si l'on ne prétend pas en faire une machine obligatoire à paix perpétuelle.

J'y vois un avantage plus précieux encore, du point de vue où je veux me placer, maintenant, pour rechercher les procédés les plus sages tendant à améliorer la thérapeutique des conflits et à perfectionner l'art de la paix.

III

Le cardinal Fleury disait à l'abbé de Saint-Pierre : « Avant de faire discuter vos cinq articles, avez-vous préparé les cœurs et les esprits des gouvernements et des peuples? » Voilà la vraie question.

L'origine des guerres est dans les passions humaines. Or, comment amortirez-vous l'effet de ces passions, si ce n'est par une éducation longuement préparée et soutenue de l'opinion? Ce qu'il faut, avant tout, développer, chez les peuples comme chez les individus, c'est le *réflexe de la conciliation*. Il faudrait que le ressort qui, en cas de gêne ou de souffrance, fait tendre le poing, l'ouvrît et fît tendre la main. Et cette éducation ne peut s'obtenir, comme toutes les éducations du monde, que par l'accoutumance.

Elle a manqué jusqu'ici ; la nature humaine est rebelle ; la mode et le goût n'y étaient pas ; enfin, les instruments manquaient. Et voilà, précisément, l'objet et le mérite de ces grandes et solennelles réunions dans

leurs efforts si lents et parfois si vains : elles accoutument les masses et les chefs à « y penser » ; elles amènent les plus récalcitrants à s'expliquer. Par là, un premier progrès est accompli.

Dès le dix-septième siècle, Leibniz recherchait l'organisation pacifique du monde ; il avait entrevu l'institution des « États-Unis d'Europe ». Mais il perdit son temps et sa peine dans une infinité de combinaisons diverses qu'il soumettait à Louis XIV, à Bossuet, aux jésuites, à Pierre le Grand. Il travaillait à l'Unité morale, telle qu'on la concevait de son temps, c'est-à-dire à l'Unité religieuse, cherchant à aplanir les différends entre les Églises romaine, protestante, orthodoxe. Il prêchait la trêve des théologies !... Sa haute pensée s'enlisa, comme celle des pacifistes d'aujourd'hui, dans des procédures d'application insuffisantes ou irréalisables. Il avait mis le but si haut qu'il le manqua.

De même, nous cherchons très loin ce que nous avons peut-être sous la main : qu'on y réfléchisse, il n'y a qu'une sauvegarde à la paix publique, et c'est le débat public. Sans tant compliquer, ce qui suffit c'est de s'expliquer. Pourquoi ces sanctions et ces procédures ? Créons une opinion ; en un mot, appliquons aux temps actuels, avec les puissants moyens dont nous disposons, la réflexion du cardinal Fleury.

Si les peuples, dans leur gouvernement et pour la balance des intérêts et des partis, se sont portés de plus en plus à adopter des institutions représentatives chargées d'exposer et d'orienter le mouvement de l'opinion, pourquoi ces organismes, éprouvés dans la

politique intérieure, ne s'appliqueraient-ils pas à la politique extérieure?

C'est la foi dans le débat public qui me paraît être la raison profonde de l'empressement avec lequel l'instinct populaire accueille la réunion périodique des conférences internationales de la paix. Il y voit le germe des futurs États-Unis du monde ; il espère que, peu à peu, la coutume s'établira d'envoyer à ces assises, de plus en plus régulières, des missions solennelles et représentatives qui, de leur côté, s'habitueront à se voir, à se connaître, à s'estimer, à exposer leurs doléances, à faire comprendre ou à laisser deviner les désirs légitimes, les justes revendications, les besoins intimes, matériels et moraux, des nations dont ils ont reçu mandat.

Ainsi, entre ces étrangers qui s'ignorent et que l'antiquité nommait d'un seul mot *ennemis* (hostes), des sympathies naîtront. L'homme sera de moins en moins un loup pour l'homme, s'il s'habitue à ces rapprochements fraternels, à ces débats mesurés, oserai-je dire à cette table commune que M. Carnegie veut couvrir d'un palais.

Le temps est propice pour se livrer à une expérience nouvelle. Après le prodigieux effort que l'Europe a fait, depuis vingt-cinq ans, pour achever la conquête du monde, en présence des résistances qu'elle a rencontrées en Chine, au Japon, au Transvaal, elle s'arrête... Tout est en suspens.

Les limites prescrites par la nature, le respect des lois de l'équilibre, une sorte de satiété universelle font cette sagesse soudaine. En un mot, ce que nous

constatons aujourd'hui, c'est un *stop* général dans la politique mondiale. La politique européenne, par une conséquence logique, se guérit de l'état de trépidation et d'essoufflement où l'avait mise « la course au clocher » engagée naguère entre tous les peuples pour l'expansion lointaine et la concurrence coloniale. L'Europe est rentrée chez elle ; elle se rassoit ; elle réfléchit : « on cause ».

Voyez la France et l'Angleterre. Après une période de tension, qui était non dans la volonté des hommes, mais dans la nécessité des faits, l'entente s'est réalisée, pour ainsi dire, toute seule. Sur tous les points du globe, entre les deux puissances, les rivalités étaient instantes, les luttes ouvertes ; partout à la fois, de l'irritation naissait le conflit.

Quand, peu à peu, les affaires se furent arrangées ; quand de bons traités, dus à la sagesse mutuelle des deux pays, eurent mis fin aux difficultés éparses sur la planète ; quand, par un travail assidu, les signatures et les sceaux se furent appliqués sur les vingt conventions élaborées en dix ans et qui délimitaient partout les frontières, les sphères d'action et les influences, le calme se fit comme par enchantement. Et cet accord, par son exemple et son autorité, gagne et s'étend de proche en proche.

Ainsi, nous voyons la politique mondiale, si mobile et tourmentée récemment encore, essayer de se fixer et de se consolider en une série d'accords qui se résument tous en une formule des plus simples : maintien du *statu quo*. La plupart des traités conclus, notamment par la France, depuis quelques mois, s'en

tiennent là. *Statu quo* en Asie, *statu quo* en Afrique, *statu quo* sur les océans, *statu quo* dans la Méditerranée. Chacune des puissances contractantes se mire, avec une satisfaction sincère, dans son propre *statu quo*; elle en fait aux autres la confiance. Cela suffit. Ce simple mot, prononcé, met les cœurs en joie. Nous sommes à une époque où celui qui possède est heureux et ne le cache pas : *beati possidentes!*

La formule sera-t-elle, en tout et partout, efficace et suffisante? Il y a toujours des dissidents, des gens qui se plaignent, des gens qui souffrent. Le *statu quo* a, comme toute chose, ses joies et ses douleurs, ses avantages et ses inconvénients. La vie n'est pas faite uniquement pour le repos. Quoi qu'il en soit, l'heure est propice aux ententes, aux détentes, aux entretiens confiants et conciliants. Après l'orage, l'atmosphère purifiée détend les nerfs et ouvre les cœurs.

Et c'est cette confiance universelle qui facilite la tâche de la deuxième Conférence de La Haye. On compte beaucoup sur elle. Voyez plutôt l'empressement avec lequel les plus résistants jadis viennent à sa barre. Personne, cette fois, ne fait défaut; la présence et l'assistance sont effectives. L'ambassadeur d'Allemagne se lève; il apporte et défend, devant l'opinion universelle, une thèse mûrement élaborée. Les propositions qui ont pu paraître dangereuses se sont à peine produites qu'elles se trouvent émoussées et sans pointes. Toutes les missions font assaut de bonne volonté et de bienveillance. Il y a, dans ce concert idyllique, une foi sincère, un gage appréciable, une noble espérance.

Ainsi, le véritable objet de ces grandes assises se dégage de la pratique et des faits. On cherche les meilleures solutions pour la limitation des conflits : elles sont là. Non dans des traités mort-nés ou dans des engagements intenable, non dans des programmes bâclés ou des protocoles froids, mais dans ces réunions vivantes. La loi nouvelle naîtra du cours des choses ; elle ne sera pas pétrifiée et dure comme la loi des Douze Tables, mais animée et souple comme « l'édit du préteur ». Ne cherchez pas ces textes toujours insuffisants, souvent menteurs, qui n'engagent que les lèvres ; provoquez ces contacts chaleureux où s'essaie l'union des âmes.

En un mot, ce que la confiance universelle entrevoit, dans la deuxième Conférence de la Haye, c'est l'intervention affirmée, et peut-être définitive, d'une institution magistrale — celle qui fut prévue par Leibniz — et qui seule peut influencer réellement sur les destinées du monde : l'institution du premier *parlement universel* délibérant devant l'opinion, la convocation solennelle et réitérée des *Etats généraux du monde*.

Si le vingtième siècle, à peine né, développe le germe (combien fragile encore !) qui lui fut confié ; si la coutume des délibérations internationales publiques s'introduit dans les relations entre les peuples, que ne doit-on pas espérer de l'avenir ? L'opinion est reine et maîtresse du monde. Qu'on se fie en elle. Partout où elle est admise, elle apporte la clarté et la franchise. Le plus puissant agent de la paix, c'est la lumière.

CHAPITRE II

L'AFFAIRE DU MAROC

Au lendemain des événements de Casablanca (1) l'affaire du Maroc, un moment assoupie, reprend toute son acuité. Il n'y a plus, au Maroc, ni autorité légitime, ni sécurité pour les étrangers. Le maghzen et ses représentants se déclarent impuissants. Les événements nous mettent en présence soit d'une action immédiate, soit d'une reculade. L'heure est venue de procéder à un examen sommaire de ce que la France peut et veut au Maroc.

I

La conception traditionnelle de l'intervention française au Maroc était résolument pacifique. Cent fois, à la suite de difficultés inhérentes aux contacts de la frontière, le programme d'une pression militaire soit

(1) Le 24 juillet 1907, les ouvriers du port avaient été attaqués à Casablanca. Plusieurs Européens, dont quatre Français, trois Italiens et trois Espagnols, avaient été tués. Les compagnies de débarquement du *Galilée* et du *Du Chayla* avaient mis pied à terre, soutenues par un bombardement.

vers le sud, soit vers le nord, avait été exposé au gouvernement métropolitain par l'impatience algérienne ; cent fois le gouvernement, après mûre délibération, avait mis le holà ! On ne voulait pas se laisser entraîner par la hâte des agents qui aimeraient à voir, dans leur court passage, les taupinières devenir montagnes, les buissons devenir forêts et les galons se muer en épinards. De parti pris, on freinait et on refrénait. Par une appréciation calculée des mœurs et des procédés de l'Islam, « on laissait du temps au temps ».

Ce n'était pas inertie : l'affaire était sur le palier. Mais elle avançait avec un ronron tranquille et doux, sans accroc possible, si on ne pressait pas l'allure.

A cette méthode, un seul inconvénient, — plus réel qu'apparent, — la crainte des interventions étrangères. L'influence de certaines puissances pouvait se transformer, tout à coup, en autorité plus effective, en intervention plus efficace, se substituant brusquement ou lentement à notre légitime prépondérance.

Le commerce créait notamment, dans les ports de la côte, certaines habitudes, certains liens entre les indigènes et les puissances européennes ; nombre d'israélites de Mazagan, de Casablanca et d'ailleurs se réclamaient de la protection britannique ; l'homme d'affaires allemand prenait pied dans quelques places de commerce ; au nord, l'Espagne surveillait avec soin ses présides et les territoires circonvoisins. Compétitions en quelque sorte normales que l'inquiétude des ardents et les rivalités de boutiques exagèrent à plaisir, mais que la sagesse des gouvernements sait

prendre en patience et même en considération.

Nous ne sommes pas seuls au monde ; et, personne n'ayant la volonté ni le moyen de mettre ce dernier refuge de l'Islam occidental en chartre privée, notre situation était trop forte pour ne pas nous porter à une large tolérance.

Cette même situation nous permettait d'opposer un formel *veto* à toute concurrence qui, par une exagération dangereuse, eût menacé l'indépendance politique, économique ou territoriale du pays. Nous n'avions ni à nous presser ni à nous engager : mais, nous devons faire savoir et faire reconnaître, par l'autorité du fait et par l'allure d'une politique soutenue, que, si nous n'avions pas le dessein d'entrer, par contre, sans nous ou contre nous, personne n'entrerait. En 1894, à la mort du sultan, l'envoi soudain de deux cuirassés français à Tanger avait fait connaître nos intentions et les directions générales de notre politique : Chasse gardée !

Pourtant, les choses ne pouvaient rester ainsi jusqu'à la consommation des siècles. La politique négative — même justifiée par la prudence — n'est pas une politique. Quelle issue ?

Il n'y a aucun inconvénient à indiquer les pensées auxquelles on s'était arrêté. Une fois nos précautions prises à l'égard du dehors, par un *noli me tangere* catégorique et allant, le cas échéant, jusqu'aux résolutions extrêmes, nous prétendions obtenir, sur la terre limitrophe de nos possessions africaines, la part légitime d'influence que doivent nous assurer le contact, l'activité économique, l'action civilisatrice. Nous

avons un droit sinon d'intervention et de préemption, du moins un privilège de collaboration, par la similitude des intérêts et par la solidarité de la paix publique entre les deux pays. Nous pouvions demander un peu, puisque nous apportions beaucoup.

Voici ce que nous apportions : la tranquillité sur la frontière continentale, une garantie absolue contre tout danger extérieur, des conseils et des exemples pour le progrès et l'amélioration de la vie publique et particulière. Nos moyens d'action immédiats étaient : l'autorité naturelle d'une grande puissance, la connaissance et le respect des coutumes islamiques, les réalisations obtenues en Algérie et en Tunisie, et enfin l'argent. Nous étions des amis, des bailleurs de fonds et, un peu, des patrons.

Il faut avoir constaté en Oranie, vers 1900, les premiers résultats obtenus ainsi par endosmose ; il faut avoir vu les travailleurs marocains débarquer par centaines pour aller s'embaucher sur les chantiers de la province ; il faut avoir assisté aux entreprises du commerce et, notamment, du commerce des bestiaux par la frontière ; il faut s'être rendu compte de l'action croissante de nos protégés algériens et des ouvriers ou même des tirailleurs indigènes rapatriés au Maroc ; il faut avoir bien compris que l'argent qui sonnait au Maroc rendait un son presque exclusivement français pour apprécier ce que l'on avait fait et ce que l'on pouvait faire par ces procédés simples, amiables et pratiques. L'idée d'une conquête écartée, il n'y avait pas de méthode plus sage, plus honorable et plus sûre.

Je n'aurais pas tout dit si je ne rappelais que ce système, conseillé dès l'origine par des hommes de haute autorité intellectuelle et morale, les Bugeaud et les Lamoricière, perpétué dans les traditions gouvernementales et diplomatiques, tenait à la connaissance réelle et sans parti pris de la terre occidentale, le Maghreb. On ne prenait pas alors le Maroc, comme on l'a fait depuis, pour un *empire* constitué, avec un pouvoir central respecté, des provinces soumises, une unité établie et reconnue.

Non ; si peu qu'on fût instruit de ce qui se passait là-bas, on n'ignorait pas que ce vaste domaine, formidable éboulis de terrains dégringolant des sommets à la mer présente une composition ethnique et politique aussi disparate que sa constitution géographique. On savait que, dans sa division magistrale en montagnes et plaines, dans l'enchevêtrement de ses gradins et de ses couloirs, dans le cache-cache compliqué de ses rochers, de ses déserts, de ses jardins et de ses oasis, il abrite la vie la plus dispersée, la plus disjointe, la plus indépendante qui soit au monde. On savait que l'oligarchie du maghzen maintient un pouvoir souvent illusoire par une perpétuelle conquête et que le système gouvernemental du Maroc — non prévu par Montesquieu — est l'indiscipline des tribus tempérée par l'exigence des razzias. Nous savions, enfin, que, s'il y a, dans ce pêle-mêle, une autorité capable de concurrencer l'autorité du sabre, c'est l'influence religieuse, celle du marabout et des zaouïas rayonnant par les quêtes et les pèlerinages, et nous avons ménagé avec le

plus grand soin l'instrument de cette influence par les relations cordiales entretenues avec les confréries musulmanes, avec les chérifs, et notamment avec notre principal protégé, le chérif d'Ouezzan.

En un mot et pour tout résumer, la politique de la France au Maroc se gardait de mettre une figure conventionnelle à la place de linéaments à peine indiqués ; elle se gardait de créer un état d'hostilité entre nos possessions algériennes et les populations voisines ; elle se gardait surtout de donner prise à l'ingérence étrangère ; elle cherchait seulement à s'implanter solidement par les bonnes relations de voisinage et par la prééminence des exemples donnés et des services rendus.

Aujourd'hui, on a fait, du Maroc, un bloc gouvernemental, en attribuant au sultan une autorité intérieure et extérieure qui lui manque en réalité. On a fait, du Maroc, un bloc diplomatique en allant au-devant de l'intervention européenne, en la sollicitant, en la payant, — et très cher, — pour obtenir d'elle sans cesse des autorisations qui sont à redemander toujours. Enfin, on est en train de faire, du Maroc, un bloc national en groupant, par une action militaire insuffisante, mais continuellement menaçante, des forces dispersées et souvent ennemies, jusqu'à l'heure peut-être prochaine où les influences religieuses elles-mêmes s'en mêleront et prêcheront « la guerre sainte » contre l'ami de la veille devenu, en quelques années, le conquérant et l'agresseur.

Encore une fois, si c'est vers la politique de conquête que l'on tend, fort bien ; mais, s'il s'agit d'une

opération en douceur telle qu'on l'avait annoncée, avouons qu'elle est mal amorcée. Aucun résident français nulle part et la lutte partout, — comme « pénétration pacifique », c'est faible !

II

Ce tableau, si chargé qu'il paraisse, n'est pas encore complet. Nous n'avons pas dit toutes les conséquences de l'ingérence européenne : perdues et enfouies dans le fatras des traités qui forment déjà toute une littérature, elles apparaissent déjà et apparaîtront, l'une après l'autre, aux heures difficiles.

La principale influence concurrente que nous rencontrons au Maroc, c'était celle de l'Angleterre. Cette puissance ne pouvait se désintéresser d'une contrée qui domine le détroit de Gibraltar et qui, par ses longs rivages atlantiques, commande l'ancien chemin des mers vers le canal de Bonne-Espérance. Nous avons obtenu le désintéressement de l'Angleterre — et il faut ajouter son loyal concours — au prix de sacrifices consentis en Égypte et à Terre-Neuve ; mais elle a gardé, très habilement, une sorte de contrôle sur les affaires générales marocaines ; elle s'est assurée la neutralisation de Tanger et des régions qui dominent le détroit et elle a réservé à son commerce des avantages appréciables. Si justifiées que soient ces concessions, elles n'en ont pas moins créé, à la charge de la future politique marocaine, une première servitude, et cette servitude a été l'origine et le modèle

de toutes celles qui ont été réclamées aussitôt.

L'Espagne avait, au Maroc, une situation si forte, en raison de ses établissements côtiers et de son passé, qu'il était impossible de ne pas compter avec elle. Le vieux Maroc délabré et besogneux ne lui offrait que des besognes ingrates ; mais un beau Maroc retapé et tout flambant neuf, un « empire », ce n'est pas chose méprisable. Après de longues négociations dont le public n'a connu que de vagues échos, l'Espagne a pris, sur l'avenir du Maroc, une hypothèque diplomatique dont la formule est restée jusqu'ici mystérieuse, et il est permis d'ajouter, dès maintenant, que l'attitude de l'Espagne n'est pas faite pour éclaircir ce mystère.

Les autres puissances, mises en goût, ont pris part à la curée. L'Europe et l'Amérique elle-même ont envoyé leurs délégués à Algésiras pour nous aider à débrouiller nos intérêts en face des revendications allemandes. Les choses se sont arrangées à la fin par une cote mal taillée et la conférence a constitué, en définitive, sur le Maroc, une servitude générale au profit des puissances, qui authentique simultanément toutes les réserves formulées et qui autorise nos concurrents à surveiller nos relations avec notre voisin. C'est ce qu'il eût fallu éviter à tout prix.

Ayant obtenu, il est vrai, — en commun avec l'Espagne, — quelques privilèges pour l'organisation de la police dans les ports, ayant obtenu des avantages particuliers pour la police de la frontière algérienne, nous nous sommes, partout ailleurs, lié les mains, et, sans qu'on puisse déterminer bien nettement les

limites de ce qui est accordé et refusé, nous nous trouvons en présence d'un Maroc quasi internationalisé où nous ne pouvons lever un doigt sans avoir l'air de réclamer une concession.

Survienne un événement comme l'assassinat du docteur Mauchamps ou comme les faits autrement graves de Casablanca, et toute la difficulté de notre situation ambiguë apparaît : nous avons la responsabilité sans l'autorité ; chargés de la police et ne pouvant l'organiser, prétendant civiliser le Maroc et ne pouvant y pénétrer, garants de son intégrité et forcés, pour défendre nos nationaux, nos intérêts, nos droits, de recourir à la force et de menacer simultanément toutes ses frontières. Nous voulions être le protecteur, nous sommes en train de devenir l'ennemi, et ce sont les autres qui protègent. Deuxième embarras et double difficulté.

III

Que faire et comment sortir de l'impasse ?

Je vois, à la situation actuelle, deux issues possibles, l'une qui se rapprocherait plus de l'ancienne méthode et l'autre qui nous engagerait davantage.

Il ne me semble pas que les choses en soient arrivées à un tel point au Maroc que nous ayons à faire notre deuil de toute entente avec le maghzen et avec le sultan Abd-el-Aziz. L'autorité de ces pouvoirs, quelle qu'elle soit maintenant, n'a pas à se glorifier,

plus que notre propre prestige, de ce qui s'est passé à Casablanca. Autant qu'on peut juger de loin, nous avons affaire surtout à ces tribus des Châouïa qui ne sont pas, tant s'en faut, des instruments dociles dans la main du maître. La révolte du prétendant, les pirateries d'Eraisouli, les violences des Châouïa, ce sont des manifestations non douteuses de l'esprit général d'insubordination qui est endémique au Maroc, mais qui est, en ce moment, particulièrement surexcité.

Les fonctionnaires marocains, en tant qu'ils représentent l'autorité du sultan, doivent être inquiets, tout comme les étrangers, en présence du mouvement xénophobe qui les menace eux-mêmes dans leurs connivences déjà anciennes et notoires avec la « réforme ». Le sultan aurait fait exprimer à notre chargé d'affaires ses regrets de ce qui se passe : regrets peut-être sincères. En tout cas, il y a là, malgré tout, une force qui ne serait pas à négliger si, poussée par son propre intérêt, elle entraît franchement dans les voies de l'entente et de l'action commune. Elle n'a de chance sérieuse de subsister que par nous.

Suite naturelle de la politique traditionnelle, une négociation bien menée pourrait se donner pour but de rétablir un certain ordre et d'ouvrir des perspectives meilleures, dans un esprit de pacification et de conciliation. Qui sait? la leçon a peut-être été comprise même à Fez et à Marakech, les yeux sont peut-être dessillés. La démarche fameuse de M. Saint-René Taillandier serait renouvelée, alors, dans des conditions autrement efficaces, si elle s'accompagnait

de l'appareil de la puissance et non plus des faibles armes de la *persuasion*. C'est une chance à courir : elle est bien vague ; mais la tentative peut ne pas être sans résultats et je ne la crois pas au-dessus de l'expérience et du savoir-faire de nos agents.

Indiquons maintenant l'autre route : plus dangereuse, elle sera peut-être, à bref délai, la seule ouverte devant nous.

Il est permis d'admettre, d'ores et déjà, qu'aux yeux de l'Europe elle-même, la convention d'Algésiras apparaît comme insuffisante et inapplicable. Les écrits des diplomates ne sont pas nécessairement paroles d'Évangile ; les faits sont plus forts que les parchemins ; à l'impossible nul n'est tenu : voilà des axiomes que leur banalité n'exclut pas nécessairement du droit international. Or, il est évident, dès aujourd'hui, qu'à moins de vouloir le désordre pour le désordre et la ruine pour la ruine, à moins de solidariser leur action avec les agissements des pires bandits, toutes les puissances — toutes et chacune — ont un semblable intérêt à ce que les choses prennent une autre tournure au Maroc.

S'il en est ainsi et si cette conviction est faite dans les esprits, il faut le proclamer tout haut, franchement, loyalement, sans fausse honte et sans réticence. Puisqu'on a tant fait d'introduire l'Europe dans l'affaire, qu'on n'hésite pas à lui signaler, à elle-même, sa part de responsabilités. Nous lui avons donné des preuves assez évidentes de notre patience et de notre longanimité : il y a un point que

la résignation la plus loyale ne peut dépasser.

Si les puissances reconnaissent en nous, dans notre gouvernement, dans les Chambres, dans l'opinion, un parti pris viril (et peut-être nécessaire en face de nos sujets musulmans) de ne pas nous laisser narquer impunément par quelques tribus insoumises ; si nous sommes résolus à agir et de telle façon que personne ne se trompe sur nos intentions ; si, ayant tout subi, nous faisons savoir que c'est fini, et si nous procédons de sang-froid aux mesures nécessaires, en ne cachant rien mais en ne prenant conseil que de nous-mêmes et en nous traçant à nous-mêmes la ligne de nos *droits* et de nos *devoirs*, il est probable qu'aucune opposition sérieuse ne se lèvera pour nous arrêter et qu'il y aura, dans le monde, à nous voir sortir de nos hésitations, un universel mouvement d'estime et de confiance... Et puis, on causera.

Dans les grandes affaires, ce qu'il faut craindre surtout, c'est le malentendu et l'équivoque.

Évidemment, à choisir cette orientation, il y a quelque risque, des chances à courir, des complications possibles. Mais l'œuvre de la diplomatie serait trop facile, si elle n'avait qu'à rouler sur une route sans obstacle... Et puis, nous y sommes ou, si vous voulez, nous y serons peut-être contraints.

Une autorité compromise n'en est que plus difficile à ressaisir : si l'on tarde, cette issue elle-même se fermera et nous nous trouverons dans le pétrin le plus complet sans autre avenir qu'un inexprimable gâchis. En somme, le péril menace surtout ceux qui le craignent. La tâche est difficile, mais elle est faite

pour tenter un gouvernement digne de ce nom. Avec une majorité sûre et une opinion confiante, on peut rapidement et sagement la mener à bonne fin. Les esprits sont partout portés vers la paix. Qui donc oserait se mettre en travers du mouvement universel pour protéger un désordre insoutenable et laisser croupir, sur un point si important du monde, une sentine où couvent, à la fois, les misères et les dangers?

Août 1907.

CHAPITRE III

LE MAROC ET LES PUISSANCES

I

Les affaires du Maroc évoluent dans le sens qu'il était facile de prévoir. Le gouvernement français, lié par les engagements antérieurs et retenu par une sage appréciation des périls auxquels il s'expose, s'est décidé à ne pas laisser les troupes s'éloigner de la côte ; mais il a su envoyer à l'amiral Philibert et au général Drude les forces nécessaires pour assurer l'ordre à Casablanca et dans la région limitrophe. Les tribus voisines, après avoir perdu leurs illusions sur la prétendue impuissance des Français, sont venues demander l'aman. Le marché s'est rouvert dans la ville, où les choses reprennent peu à peu leur aspect normal. Les mauvais temps qui vont arriver bientôt et qui rendront plus difficiles, soit l'hivernage des bateaux sur la côte, soit les sorties efficaces sur le continent, trouveront nos troupes solidement établies, suffisamment abritées et en état de faire face à toute éventualité. Casablanca devient une espèce de Chantaboum, faisant pendant à Oudjda, affirmant le droit de police

franco-espagnole et nous servant, au besoin, de gage.

Fort heureusement, les complications qui menaçaient sur certains autres points, à Mazagan, à Mogador et même à Tanger, ne se sont pas produites ; ce résultat est dû certainement aux mesures énergiques prises à Casablanca. L'écho des salves de la *Gloire* a retenti sur toute la côte, et, s'il a eu pour effet de réprimer les velléités d'agitation qui s'étaient manifestées il y a quelques semaines, la dépense de poudre n'a pas été inutile : c'est, comme on dit, de l'argent bien placé.

La tâche a été rendue plus facile aussi par les divisions qui se sont produites dans la population indigène. Au premier contact avec les réalités, « le bloc » marocain s'est brisé de lui-même et le pays est apparu tel qu'il est, c'est-à-dire un lieu d'indivision, de désordre et d'anarchie. Trois prétendants, sans parler d'Eraisouli, de Bou-Amama et des grands caïds, se disputent l'autorité. La rébellion de Moulay-Hafid est arrivée juste à point pour faire sentir au sultan Abd-el-Aziz le prix de la collaboration cordiale qu'on lui offrait, en vain, depuis si longtemps. Il s'est rapproché de la côte et a convié M. Regnault à le rejoindre dans Rabat ; il envoie, dit-on, des émissaires chercher de l'argent en France. On peut donc reprendre avec lui les propos interrompus. La leçon a été assez sévère, peut-être, pour le ramener à des sentiments meilleurs et définitifs.

Ainsi se trouve engagée, par un heureux concours de circonstances, l'une des procédures que nous avons conseillées au début des événements actuels : « Il ne semble pas que les choses en soient arrivées à tel point,

au Maroc, que nous ayons à faire notre deuil de toute entente avec le maghzen et avec le sultan... Suite naturelle de notre politique traditionnelle, une négociation bien menée pourrait se donner pour but de rétablir un certain ordre et d'ouvrir des perspectives meilleures dans un esprit de pacification et de réconciliation. La tentative peut ne pas être sans résultat et je ne la crois pas au-dessus de l'expérience et du savoir-faire de nos agents. » A cette négociation, la porte s'est ouverte d'elle-même, selon la parole de M. Regnault : « Tout est possible au Maroc. » Bonne chance donc à M. Regnault !

Mais, à supposer que ces augures favorables se réalisent, et en admettant même que les rapports de la France avec le sultan prennent une tournure plus satisfaisante, on ne peut, avec tout l'optimisme du monde, croire que cette amélioration est décisive et que l'affaire touche à sa fin. En fait, la formule d'entente est des plus difficiles à dégager. La conception d'un « protectorat », qui naît naturellement dans l'esprit, est devenue — à la façon dont les choses se présentent actuellement — à peu près irréalisable. Le correspondant du *Lokal-Anzeiger* dont on publiait récemment une lettre intéressante, le fait observer : « Un protectorat ne sera pas facile à exercer ; il coûtera beaucoup de temps et d'argent. Ce sont là des difficultés qui n'échappent pas aux Français et ils ne savent pas comment se tirer d'affaire. Reculer est impossible ; avancer équivaut à se lancer dans l'inconnu. » Et tel est, en effet, le dilemme.

Une entente directe avec le sultan Abd-el-Aziz

(dont l'autorité est incontestablement affaiblie) peut parfaitement soulever contre lui la révolte armée des Vieux-Marocains, avec l'explosion d'intrigues intérieures et extérieures que cela suppose ; l'envoi de forces dans les principales villes où réside l'autorité qui aura traité avec nous deviendrait bientôt nécessaire.

Dans des cas analogues, les Anglais l'ont fait en Birmanie, nous l'avons fait au Tonkin et à Madagascar... mais avec les conséquences. Une expédition atténuée, c'est encore une expédition. Moins les troupes envoyées seront nombreuses et moins elles seront concentrées, plus elles seront exposées. Dès que nous lâchons la côte, le pays nous absorbe, nous avale, si j'ose dire ; tout y passe.

Encore, à Madagascar, au Tonkin, un coup frappé soit à Tananarive, soit sur la frontière chinoise, tranchait la question. Mais, ici, avec trois capitales, trois prétendants, la montagne, le désert, les oasis, c'est une occupation complète qu'il faudrait. Le protectorat n'est qu'un mot s'il n'y a pas prééminence effective. Qu'on me permette de répéter les paroles adressées à la Chambre de 1894, quand il s'est agi de « réaliser » les traités qui attribuaient à la France le protectorat sur l'île de Madagascar : « Disons franchement les choses : il n'y a véritablement protectorat que quand le protecteur est en mesure de faire valoir par la force son autorité. »

Aussi, nous nous tenons avec raison à la côte ; nous nous y accrochons ; nous y revenons sans cesse. Nous « lancer dans l'inconnu », sans sécurité ni en avant ni



Ouvrages

de

M. Henry BORDEAUX



Romans et nouvelles

LA NEIGE SUR LES PAS. . . 3 fr. 50

Dans sa dédicace à M. Paul Bourget, M. Henry Bordeaux indique lui-même l'esprit de son nouveau roman : « Le vieux thème des tragédies domestiques, écrit-il, a mes préférences. » *La Neige sur les pas*, c'est la tragédie du pardon. Mais pour que le pardon efface le passé comme la neige les empreintes des pas, il faut qu'il soit d'origine divine. L'auteur s'élève au suprême pathétique dans l'analyse des amours tourmentées de Marc et Thérèse Romenay qui, après s'être cruellement déchirés, se soumettront à la vie, « à la vie plus forte que l'amour qu'elle contient ».

LA ROBE DE LAINE. 3 fr. 50

C'est l'histoire d'une petite fille toute simple que broie la cruelle vie moderne. Œuvre pathétique, toute d'intimité et de charme, qui nous fait assister à la douloureuse aventure de Raymonde Cernay, trop droite et trop naturelle pour devenir une femme à la mode, selon le désir de son mari gâté par la fortune et les succès du monde. L'héroïne de *la Robe de laine* est la plus lumineuse et la plus touchante des créations féminines de M. Henry Bordeaux.

LA CROISÉE DES CHEMINS. 3 fr. 50

Reprenant la thèse traditionaliste pré-entée avec tant de vigueur dans les *Roquevillard*, M. Henry Bordeaux démontre, dans *la Croisée des chemins*, la nécessité d'obéir, dans les circonstances décisives de l'existence, « à ces voix du passé qui prennent malgré nous-mêmes la parole lorsque nos intérêts les plus sacrés sont en jeu ». Tenté d'édifier son bonheur particulier sur les ruines de la tradition, son héros, un médecin des temps nouveaux, finit par tourner le dos à Paris, à ses amours et à ses ambitions, pour accepter des devoirs obscurs, sans récompense visible. Drame de conscience qui atteint les limites du pathétique. Mais au bout de la « vieille route montante, marquée de traces de pas », que Pascal Rouvray a choisie, averti par le mystérieux instinct de sa race, se trouve l'apaisement suprême, cette certitude sublime qui naît toujours du sacrifice hautement accepté.

LES YEUX QUI S'OUVRENT. 3 fr. 50

Ce nouveau roman se rattache, par son goût de la vie et l'importance attribuée à la famille, aux œuvres antérieures de M. Henry Bordeaux; mais il les dépasse, semble-t-il, par une analyse plus délicate et plus profonde de tous les troubles de la chair et de l'esprit qui s'opposent à notre paix et à notre bonheur. Notre bonheur dépend de nous bien plus dans les petites choses que dans les grandes où les circonstances ont plus de part : c'est à vous à le préparer, à veiller sur lui avec clairvoyance. Livre d'une ardente émotion, traduit dans un style sobre et pur, et dont les deux héroïnes, Elisabeth Derize et Anne de Sézery, ont rencontré, chacune, leurs partisans.

LES ROQUEVILLARD 3 fr. 50

C'est l'histoire d'une famille, menacée de la décadence par le seul fait du dernier descendant qui se soustrait à la tradition pour chercher son bonheur individuel, et sauvée par son chef qui sacrifie la terre à l'honneur et couvre le coupable de la protection des morts. Cette œuvre, toute frémissante de vie, est, bien plutôt qu'un roman à thèse, une sorte de large fresque où l'on voit lutter, souffrir et triompher la famille dans une crise pathétique étudiée avec un art serré, sobre et puissant.

LE CARNET D'UN STAGIAIRE.

Scènes de la Vie judiciaire. 3 fr. 50

« Au Palais de Justice se livrent les batailles quotidiennes des sociétés civilisées. » C'est là que M. Henry Bordeaux rencontra d'excellentes occasions d'observer de près les travers de l'humanité, la lutte féodale des intérêts, le déchaînement des appétits et des convoitises. Récits savoureux, tableaux pittoresques ou poignants, scènes familiales où l'émotion voisine avec le burlesque le plus déconcertant, où l'idylle côtoie la tragédie, composent ce recueil qui mérite, par sa fantaisie et son réalisme mêlés, de prendre rang dans la série des grands conteurs français.

L'ÉCRAN BRISÉ. — *La Maison maudite.* — *La Jeune fille aux oiseaux.* — *La Visionnaire.* 3 fr. 50

Ce sont quatre petits romans d'un subtil et passionnant intérêt dans leur raccourci voulu. *L'Écran brisé*, c'est, au fond, la contre-partie féminine du *Chandelier* de Musset. *La Maison maudite* évoque, dans le cadre magique de la nature alpestre, le souvenir d'un tragique drame intime. *La Jeune fille aux oiseaux* est un type exquis de jeune fille moderne, à la fois libre et loyale. Quant à *la Visionnaire*, c'est l'histoire d'une pauvre femme de bûcheron, qui assiste, hallucinée, au meurtre, en pleine forêt, de son adorateur imprudent par son mari, et rien ne saurait rendre l'impression terrible de l'obsession réelle qui la poursuit et qu'elle finit par crier en face de la justice.



**Essais de critique
et Voyages**

PAYSAGES ROMANESQUES. . 3 fr. 50

Pèlerinages aux bords émouvants du Rhin, visites aux lieux d'origine d'un Henri Heine, d'un Beethoven, d'un Pasteur, ou illustrés par quelque circonstance sentimentale ou héroïque, sont pour l'auteur des motifs de surprendre sur le visage de la nature les traces de la vie humaine et de recréer des biographies dans leur atmosphère. Restituer au pays que l'on parcourt ses grands hommes en action, c'est le voir dans son plein éclat, c'est lui donner son maximum d'intérêt. Ainsi les paysages, en se chargeant d'expliquer et de répandre des passions humaines, prennent un caractère romanesque et fournissent à M. Henry Bordeaux l'occasion de montrer sa force d'analyse et sa profonde sensibilité.

PORTRAITS DE FEMMES ET D'ENFANTS. — *Mme de Charmoisy.* — *La Comtesse de Boigne.* — *Mme de Charrière.* — *Mlle de Lespinasse.* — *Trois Comédiennes.* — *Une Inconnue de Sainte-Beuve.* — *L'Enfance de Bayart.* — *L'Enfance de Mistral.* 3 fr. 50

Ce groupe d'études, d'un tour si personnel, relèvent de la méthode de biographie intime dont Sainte-Beuve nous a laissés de parfaits modèles. M. Henry Bordeaux a tracé là, de main de maître, à l'occasion d'actualités pathétiques ou pittoresques, telles que la publication de Mémoires ou de Correspondances des héroïnes d'autrefois ou des héros de toujours, des portraits achevés qui sont de véritables évocations. Ainsi qu'il l'avoue dans son avant-propos, il s'est mis, pour

accomplir sa tâche d'artiste ému autant que scrupuleux, à l'école des bons érudits; il a complété, quand il l'a pu, les documents écrits par les témoignages oraux et il a visité les lieux dont l'atmosphère persistante est si précieuse pour expliquer le passé.

LA VIE AU THÉÂTRE (1907-1909). 3 fr. 50

LA VIE AU THÉÂTRE. Deuxième série (1909-1911). 3 fr. 50

M. Henry Bordeaux ne s'est pas borné, dans ces recueils d'impressions sur les premières parisiennes, à résumer les œuvres; il en a défini la portée morale et intellectuelle et les nuances sentimentales en étudiant de près les principaux incidents de notre évolution théâtrale. Ce livre est un fragment important de l'histoire de la pensée et de la sensibilité au début du vingtième siècle. Il restera comme un document à consulter par tous ceux qui auront à se rendre compte des diverses périodes de la scène française et des talents qui s'y affirmèrent, comme aussi par tous ceux qui s'intéressent aux modes nouvelles de sentir, de comprendre la vie, d'aimer.



Théâtre

L'ÉCRAN BRISÉ. 1 fr.

Cette pièce, tirée de la nouvelle, a été représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 22 juin 1908.

UN MÉDECIN DE CAMPAGNE. — Drame en deux actes représenté pour la première fois au Théâtre de l'Œuvre le 6 mai 1911. — Préface de M. Henry Bordeaux. 1 fr. 50

(En collaboration avec M. E. Denarié.)

Ce drame, qui a eu au Théâtre de l'Œuvre un succès d'émotion si considérable, situe au premier plan de l'action un type de médecin, proche parent, sans doute, du docteur Bénassis de Balzac. Ce héros du devoir professionnel hésite un instant entre un enfant atteint du croup, que son intervention peut encore sauver, et son propre enfant mourant, dont il voudrait consoler l'agonie. Il part dans la nuit, malgré les supplications tragiques de la mère, et ne retrouve qu'un cadavre au retour. Tel est, en deux mots, ce drame de conscience, œuvre forte et passionnante.

Ces ouvrages sont en vente dans toutes les librairies.

en arrière, cela, nous ne le ferons pas. Et quand le général Drude aurait tout balayé devant lui, quand les tribus lui livreraient passage, il aurait, comme la nature, « horreur du vide », et il ne s'éloignerait pas de cette terrasse étroite, de ce balcon maritime que protègent les obus de la côte et d'où il échappe au vertige de la conquête.

Par cette attitude prudente, rien n'est compromis ; mais il faut bien aussi reconnaître qu'une négation n'est pas une solution : tout provisoire tend vers une fin. La nécessité d'entretenir des forces considérables, la difficulté du séjour, les dépenses énormes et sans contre-partie, l'impossibilité d'interrompre le trafic avec l'intérieur sous peine de ruiner la côte elle-même ou, du moins, la partie occupée, mille autres causes poseront, de jour en jour, de nouveaux et difficiles problèmes. Échoués sur la côte, campés si vous voulez, nous y restons exposés aux coups de vent du large et à la surprise des événements.

II

C'est l'Europe qui nous attache au rivage marocain. L'Acte d'Algésiras est la corde qu'on nous a mise au pied ; nous pouvons aller jusqu'aux limites de la zone de police, pas au delà ; et encore, faut-il faire le chemin à deux et nous mettre au pas de nos bons amis, les Espagnols. C'est donc de l'Europe qu'un jour ou l'autre, sous une forme ou sous une autre, viendra la solution.

A ce point de vue, les semaines écoulées depuis l'oc-

cupation de Casablanca n'ont pas été, non plus, du temps perdu. Il y a, dans l'attitude des puissances, une appréciable évolution. La situation générale est de plus en plus favorable, et, en somme, l'équité et le bon sens reprennent, peu à peu, leurs droits : la raison finit toujours par avoir raison.

Un mot, d'abord, sur la situation générale. Le mouvement des esprits est incontestablement à la détente et à l'apaisement. Les visites que se sont faites les souverains et les ministres, cet été, ont mis fin, une fois pour toutes, à une des plus téméraires conceptions de la diplomatie moderne, la soi-disant politique d'isolement à l'égard de l'Allemagne. Comme si on isolait, avec du papier et de la cire à cacheter, une puissance qui dispose d'une armée formidable, de l'alliance de deux grands peuples et de l'amitié efficace de quelques autres ! Un blocus continental contre une grande puissance continentale est encore plus absurde, s'il est possible, qu'un blocus continental contre une grande puissance maritime.

Donc, de ce côté, les réalités se sont retrouvées ce qu'elles sont ; les illusions, volontaires ou non, se sont évanouies. D'autre part, l'arrangement anglo-russe vient de boucler, pour le moment du moins, la querelle de la baleine et de l'éléphant. L'heure des grandes entreprises d'expansion extra-européenne est close et, du même coup, les conflits qui en étaient la conséquence. L'échec formidable qu'a subi la puissance russe a modifié toutes les données du problème international : ce n'est pas la Russie seulement, c'est l'Europe et le monde qui se « recueillent ».

S'il existe une hégémonie mondiale, en ce moment, c'est celle de l'Angleterre. Mais, aux mains du roi Édouard, c'est-à-dire sous une direction réservée, prudente, expérimentée, elle est nécessairement pacifique. Donc, les humeurs noires, les susceptibilités ombrageuses, les imprudences vantardes qui pouvaient tout compromettre, il y a quelque temps, ont disparu ou se sont atténuées. L'équilibre s'est rétabli dans les esprits, sinon dans les forces ; on peut causer.

L'Acte d'Algésiras a été bâclé, il y a deux ans, sous l'influence des dispositions fâcheuses qui viennent d'être rappelées : rien d'étonnant qu'il ait perdu de son autorité en même temps qu'elles perdaient de leur force. Respecté en apparence, il est déjà à moitié détruit, — lardé de coups de canif qui ont fait une dentelle de sa fragile pelure. Où en sommes-nous de cette fameuse police marocaine ? Où en sommes-nous de la savante distribution des ports entre les deux puissances ? Et le colonel suisse ? Où en est l'intégrité du territoire ? Et l'autorité du sultan ? Et le sultan lui-même ? Sur le papier solennel, il ne reste plus guère que les signatures. Les signatures elles-mêmes, pour combien de temps engagent-elles ceux qui les ont données ? Pour trois ans à peine !...

En vérité, ce serait une gageure de prétendre retenir sur cette planche pourrie les destinées du Maroc, si misérable soit-il, et le sort de la paix universelle.

Il faut donc trouver autre chose. Mais que sera cette « autre chose » ? Bien difficile de le préjuger dès maintenant.

Je comprends parfaitement les difficultés d'amour-

propre, de sentiments, d'intérêts, d'équilibre qui s'opposent à la parturition trop prompte d'un état de droit nouveau. Les diplomates européens n'ont évidemment aucune envie de se retrouver de sitôt à Algésiras. Et puis les faits marchent, et, pour ce que valent les paroles, autant laisser la place aux faits...

Quant à nous, Français, rien ne nous presse. Dans l'attente, nous sommes *beati possidentes*. Mais, nous ne redoutons pas, non plus, les explications franches. Notre position est nette. Notre politique a horreur des malentendus et des manœuvres ambitieuses : nous l'avons assez prouvé ! Par contre, nous ne laisserons périmer ni nos intérêts, ni nos droits : la preuve est faite également. De cela, le monde entier est convaincu, j'ajoute, qu'à cela, le monde entier est consentant.

Les événements récents ont démontré autre chose encore. Ils ont prouvé que l'état actuel ne peut durer au Maroc ; ils ont prouvé que, si nous avons agi, c'est non dans un esprit de conquête et de précipitation, mais sous la pression des nécessités les plus urgentes ; ils ont prouvé, enfin, que, pour exécuter nos engagements, nous resterons, s'il le faut, l'arme au pied, exposés à des injures misérables, assistant de sang-froid à un désordre inexprimable ; avec le sentiment, d'ailleurs, que si ce désordre ne nous satisfait pas, en plus, il ne profite à personne. S'il est au monde des gens qui croient devoir prolonger ce désordre et soutenir, à la face du monde, cette politique de ruine et d'anarchie, plaise à eux ! Nous attendrons.

Mais l'hypothèse est vaine : car, de telles gens, il n'en existe pas. La plupart des puissances ont reconnu

qu'il était de l'intérêt général de voir une organisation supportable s'établir, le plus tôt possible, au Maroc. La tâche est assez difficile en elle-même pour qu'on n'embarrasse pas, dans un filet de prescriptions trop complexes, la bonne volonté de ceux qui s'y emploieront.

Parmi les puissances, quelques-unes, pourtant, ont pris leurs précautions et leurs sûretés. C'est l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne. L'Angleterre, dans un contrat qui n'est pas en cause pour le moment ; l'Espagne, dans une convention que nul ne connaît ; et l'Allemagne, dans l'Acte d'Algésiras.

L'attitude de l'Espagne a été un peu obscure dans la phase critique qui vient de se produire. Ses hésitations s'expliquent naturellement. La perspective de sacrifices considérables a pu retenir les conseillers du roi Alphonse ; une tendance très visible de l'opinion publique à tirer un parti quelconque des événements s'est produite d'abord, et paraît se dissiper à la clarté des faits. On n'obtient que quand on agit. Un excès de précaution a aussi ses inconvénients. On lâche parfois la proie pour l'ombre. D'ailleurs, ces nuages, s'ils ont existé, sont sans importance. Ils sont emportés par la bonne harmonie foncière régnant entre les deux pays. Ils ont probablement pour cause l'état d'ignorance où l'opinion a été tenue, de part et d'autre, sur les clauses réelles de l'arrangement franco-espagnol. L'heure est passée des « secrets du roi ». Quand on travaille avec le public, il faut lui dire tout. De nos jours, ce qui se cache est sans force ; l'autorité, comme la vérité, est dans la lumière.

Quant à l'Allemagne, elle reste plus particulièrement attachée à l'Acte d'Algésiras. C'est bien son droit. Qu'elle garde même un certain sentiment de méfiance ; que l'attitude de certains de ses agents ressemble à une vigilance un peu rogue, outre que ces façons pointilleuses sont dans le caractère germanique, on peut admettre qu'une diplomatie digne de ce nom a le droit de sauvegarder ce qui peut lui servir dans la partie universelle qui est toujours engagée.

Encore faut-il, cependant, que le jeu soit jouable et les chances de gain suffisantes. Tout l'art consiste à savoir quand on doit « y aller ». C'est l'exception quand on risque le « sans atout » ; car, si on perd, on perd trop... Sans pousser plus loin une comparaison irrespectueuse, disons que l'affaire marocaine a évolué de telle sorte que désormais le jeu de chacun est sur la table.

Eh bien ! on voit, maintenant, ce qu'il vaut, cet Acte d'Algésiras. A demi détruit, il sera périmé avant trois ans. Est-ce une force ? Et ne serait-il pas plus sage de se préparer, dès maintenant, à le remplacer — sans rancune et sans nervosité — par un arrangement durable, pratique, donnant satisfaction au bon sens et aux intérêts de tous ?

C'est trop tôt, dites-vous ? Patience ; on y viendra. L'Acte d'Algésiras, c'est la *Peau de chagrin* ; la fatalité le rogne de jour en jour ; on n'aura pas eu le temps de connaître toute la vanité de ses clauses qu'il aura disparu.

CHAPITRE IV

L'EUROPE QUI NAÎT

I

Parmi nos contemporains, ceux qui ont passé la cinquantaine ont vu se succéder, déjà, plusieurs politiques en Europe. Il y a des modes intellectuelles et sociales. On se fatigue à penser trop longtemps de la même façon et à répéter trop souvent le même geste. Quand un enfant naît ou qu'une année meurt, une idée entre, une idée sort.

Dix années — de 1870 à 1880 — furent une période de liquidation et de tassement. L'Allemagne avait grandi subitement et démesurément ; elle joua des coudes. On la respectait ; on la craignait plus encore : elle put en prendre à son aise. Bismarck arrangea les choses à sa façon en ce congrès de Berlin dont il fut, à la fois, le Metternich et le Talleyrand.

Quand ce « gros garçon » se fut fait sa place, on se trouva bien à l'étroit dans la vieille Europe. Nombre de petites principautés et de petites nationalités avaient été avalées par l'ogre ; celles qui restaient se

serraient les unes contre les autres : on eût entendu une mouche voler. Et c'était la paix parce que c'était la peur.

Cependant, comme les nouvelles générations grandissaient et qu'il faut remuer, quand on est jeune, on s'avisa, puisque l'on était tellement à l'étroit en Europe, de prendre de l'air et d'aller voir ce qui se passait au dehors.

A la conférence de Berlin, en 1884, l'ogre lui-même avait ouvert la cage, et ce fut une envolée. L'ère de la politique coloniale succéda à la période de tassement européen.

Comme c'était la France qui se sentait le plus à la gêne après l'amputation de l'Alsace-Lorraine, elle partit la première et, selon son caractère prompt, vif et entreprenant, elle était déjà en Tunisie, au Tonkin, au Congo, à Madagascar, que les autres battaient encore de l'aile sur le bord du nid. L'Allemagne elle-même se décida et partit comme les autres.

De sorte que dans les pays lointains et parmi les déserts tranquilles, on vit s'abattre la nuée des explorations, des missions scientifiques et des expéditions militaires. Cette fureur géographique se justifia, tant bien que mal, en une littérature abondante, par les nécessités économiques : on tua des nègres peu vêtus pour leur apprendre à vivre et à se couvrir de cotonnades. On raille, aujourd'hui, ces entreprises où il y eut pourtant des rencontres admirables d'énergie et d'héroïsme. C'était le courant : il emportait tout.

Un peuple que sa grandeur ou son honneur eussent retenu au rivage y eût perdu son renom et sa part

de butin. Puisqu'il était écrit que le monde devait être partagé dans un laps de temps très court, il fallait bien se presser. On fit, un peu pêle-mêle, les uns et les autres, provision de territoires, comme les milliardaires américains achètent par ballots les chasses et les statues du treizième siècle pour les laisser, dit-on, dans des caisses. L'avenir se débrouillera.

Un des avantages de cette politique, c'est qu'elle desserra les peuples de l'Europe un peu trop pressés les uns contre les autres, qu'elle les arracha à de dangereux tête-à-tête et qu'elle permit, par un détour, les premières conversations. Il y eut désormais plus de jeu dans les relations de puissance à puissance. On vit les difficultés sous un autre angle et en relation avec des problèmes nouveaux. Et puis, un événement considérable se produisit : l'Angleterre rentra sur la scène.

Elle était absente depuis trop longtemps et se confinait dans son « splendide isolement ». Son activité, sinon son poids, manquait à l'Europe. Elle était toujours là, mais surveillante, non participante. Elle faisait sa pelote et s'enrichissait tandis que les autres se ruinaient en armements.

Le déséquilibre de l'Europe s'exagérait par le parti arrêté, chez la plus grande et la plus active des puissances, de ne rien entendre et de ne rien savoir. Pourtant, quand elle vit, sur les mers, des puissances nouvelles s'élancer et grandir, quand sa vieille camarade de concurrence coloniale, la France, fut suivie par de nouveaux *conquistadores*, quand des commerces jeunes et entreprenants firent, sous ses yeux, raffle des affaires et des bénéfiques dont elle avait eu, jusque-

là, le quasi-monopole, elle comprit qu'il fallait s'arracher à sa réserve et mettre au jeu à son tour.

Elle reprit, d'abord, les voies de sa politique traditionnelle et fit grise mine à la France. Elle crut que le péril était là. Sur tous les points du globe, un antagonisme un peu factice s'exaspéra entre les agents rivaux de la politique d'expansion. En Asie, en Afrique, en Océanie, on se trouvait face à face. Ce fut la période « des coups d'épingle », — qu'on a baptisée ainsi sans trop se demander si les coups venaient d'un seul côté ni qui était le plus énergique au sport des piquûres. Situation difficile et délicate, mais qui se débrouilla pourtant, grâce à la patience et à la loyauté des gouvernements.

La diplomatie se donna quelque mal pour réparer bien des gaffes héroïques. Jamais on ne négocia davantage et sur des minuties plus irritantes. Sans un incident exagéré de part et d'autre, — l'affaire de Fachoda — la campagne d'accord dans le désaccord, et de confiance fondamentale sous l'irritation superficielle, se fût achevée à la satisfaction commune. Les deux pays avaient repris langue et, ces querelles secondaires une fois réglées, se retrouvaient, ce qu'ils n'avaient pas cessé d'être, bons amis comme devant.

La période antérieure, la période de tassement avait laissé une suite dans la politique européenne : c'était l'alliance franco-russe.

Bismarck, au Congrès de Berlin, avait dû se prononcer. Pour ne pas perdre l'Autriche, il avait arrêté les armées du tsar aux portes de Constantinople ; de

ce jour-là, il avait signé l'acte de décès de « l'alliance des Trois Empereurs ».

La Russie se rapprocha de la puissance vaincue en 1870. La « double alliance » était toute défensive et tout européenne. Le péril eût été grand si elle eût cédé à la tentation de s'exporter, si j'ose dire, et de s'ingérer dans cette politique lointaine qui était alors l'amusement et un peu l'embourbement de l'Europe.

A cette tentation, la France ne succomba pas. Elle fit ses affaires coloniales elle-même, et, partie la première, elle se retira la première, l'esprit libre et les mains nettes, tandis que les autres étaient en train de se disputer un gâteau autrement énorme et indigeste, la Chine.

Ce fut un véritable accès de la folie des grandeurs. Des trois puissances volontairement engagées, aucune n'y échappa. En 1895, à Simonosaki, on avait fait tout le possible pour épargner à l'Asie et au monde même cette catastrophe effroyable qu'eût été l'éventrement, la mort et la putréfaction de la Chine. Quatre cents millions d'êtres humains précipités dans l'anarchie et le désespoir, c'était une si affreuse perspective que, malgré les dangers de l'intervention, on s'était entendu pour arrêter le Japon aux approches du guêpier... Et voilà que les autres nations s'y jetaient d'elles-mêmes !

Quand on vit l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie s'établir en tête-à-tête à Kiao-Tchéou, à Wei-hai-wei et à Port-Arthur, bloquant Pékin et s'entre-bloquant, il fut facile de prévoir ce qui arriverait. La diplomatie française jugea l'abstention plus sage.

L'histoire aura à expliquer, un jour, la série des

étonnants traités par lesquels des diplomaties plus hardies se partagèrent, sur le papier, des territoires immenses, infiniment peuplés et surpeuplés, où rien n'était préparé pour une pénétration du dehors et que personne ne connaissait réellement. La témérité expansionniste prétendait n'en faire qu'une bouchée !

La Chine, si endormie qu'elle fût, résista d'abord. Puis, le Japon se jeta à la traverse ; et l'on fut tout surpris de voir que le monde jaune avait becs et ongles pour se défendre. Il y eut, alors, un prodigieux hourvari d'ambitions exaspérées, de convoitises déçues et d'impuissances stupéfaites ; un imbroglio où l'Angleterre, selon sa manière positive et avertie, reprit, la première, possession d'elle-même. Tandis que d'autres en appelaient à la force, poussaient le rail jusqu'en Mandchourie, ou bien tentaient les grandes circumnavigations en s'armant du « gantelet de fer », elle tablait sur la fortune mieux connue de l'empire du Japon.

Finalement, la lame de l'expansion fut arrêtée à Moukden ; et l'Europe, après avoir conçu le dessein le plus vaste et le plus téméraire qui eût été imaginé depuis Napoléon, l'Europe dut reculer et s'arrêter.

En d'autres lieux, la résistance indigène avait montré ce qu'elle pouvait faire, aidée par la distance : la campagne du Transvaal avait mis à l'épreuve l'énergie britannique, avait embarrassé les plus belles finances du monde, avait fait apparaître, une fois pour toutes, la disproportion de la dépense au résultat.

Donc, l'Europe, lassée ou refoulée, rentra chez elle. Ce fut la fin de la politique coloniale et d'un beau rêve.

II

De cette énorme et tumultueuse agitation, il est resté quelque chose. Il est resté, d'abord, l'habitude de voir les faits internationaux sous un angle nouveau ; les hommes d'État se plièrent à l'étude et au calcul des répercussions mondiales. J'ai connu un temps où la géographie des diplomates se bornait aux vingt pieds carrés de leur cabinet. Tel ministre fameux ne savait pas exactement où étaient les lieux importants d'une frontière dont il décidait ; quand nous ouvrîmes les premières cartes de l'Afrique, nos maîtres en cheveux blancs — gens très ferrés sur l'histoire de la Confédération germanique — nous trouvaient insuffisamment débarbouillés de Jules Verne. Aujourd'hui, la politique internationale se fait, le Kiepert au poing.

La géographie conduit l'économie politique par la main. On a donc étudié, en long et en large, la question des débouchés. On est revenu de bien des préjugés, de bien des affirmations gratuites, de bien des doctrines données pour scientifiques et qui n'étaient que tranchantes.

Le commerce — principal mobile de la politique moderne — suit des voies plus variées et plus obscures qu'on ne le croyait jadis. Tout ne figure pas dans les statistiques : il existe bien des fuites par où les réservoirs de fortune se vident et bien des sources inconnues par lesquelles ils s'emplissent. En un mot,

là où s'excitaient trop facilement les rivalités et les concurrences brutales, — avec menaces et coups de poing à l'appui, — on sent qu'il est plus sage de s'entendre et, parfois même, de filer doux. On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre, ni des amis par de mauvais procédés. Un bon train-train journalier vaut mieux que des aventures vastes et coûteuses. Il y a tout profit à traiter le client en douceur.

Ces aphorismes un peu terre à terre se substituent aux manifestations-programmes qui sentaient le prospectus financier et la commission banquière. En restant chez soi, l'Europe a repris quelque chose de ses vieilles habitudes prudentes et méticuleuses.

Et puis, elle paraît avoir compris, ou, du moins, elle est en train de comprendre que le péril lointain éveillé par elle se dresse contre elle, et qu'à force de coloniser et d'instruire les pays nouveaux, elle en a fait des métropoles. Elle s'était divisée et éparpillée : elle sent le besoin de s'unir et de se reconcentrer. Pour « tenir le coup » contre les concurrences qui la menacent, elle n'aura pas trop de toute sa solidarité.

Cela, c'est la grosse affaire ; et, si cette conviction entre réellement dans les esprits, c'est la sagesse qui l'emporte : nous aurons attaché un codicille réaliste mais solide aux excellentes dispositions des protocoles de La Haye.

Puisque le monde ne fait plus qu'un tout, les affaires du monde intéressent tout le monde ; or, il y a, pour un avenir tout prochain, une perspective qui, même si elle ne conduit pas à des conflits graves, va troubler l'équilibre de la planète, c'est l'entrée en

ligne de l'Asie par la victoire du Japon et par le percement de l'isthme de Panama. Simultanément, l'histoire et la science ont créé la fonction et l'organe.

Déjà, le canal de Suez avait rapproché l'Europe de l'Asie de six semaines ; le canal de Panama va les rapprocher de trois semaines encore. Alors l'Europe sera bien petite à côté de sa très grosse voisine. Elle aura du fil à retordre si elle veut lutter contre la concurrence pacifique ou armée de ces tourbes immenses, contre les invasions de travailleurs jaunes dont les faces énigmatiques ne racontent sûrement pas toutes les pensées.

Il est vrai que, par cette voie nouvelle, entre l'Asie et l'Europe, on rencontre l'Amérique. Elle barre la route, et si elle ouvre la porte étroite entre-bâillée par M. de Lesseps, elle entend bien en garder les clefs.

De ce côté, quelque chose d'énorme et de nouveau se prépare.

III

Ne compliquons pas. Cet exposé trop rapide suffit pour marquer, d'ores et déjà, les grandes lignes du « devoir européen ». Il consiste, incontestablement, à chercher, non les sujets qui séparent, mais ceux qui rapprochent, non à persévérer dans la politique de dilatation et de « frictions », mais à entrer franchement dans la politique de resserrement et d'union. Pour les événements qui sont en perspective, il convient que le « concert européen » ne soit pas un vain mot.

Le bon sens et la sagesse ne nous y pousseraient pas que la marche fatale des choses s'y porterait d'elle-même. Les raisons de faire apparaissent souvent quand le fait s'accomplit. On agit d'abord, on se prétexte après.

Voyons ce qui se passe en ce moment. N'assistons-nous pas à deux événements que bien peu de personnes eussent prévus il y a deux ans : d'une part un solide rapprochement anglo-russe, mettant un terme à cette querelle de la Perse qui divisa si longtemps les deux puissances ; d'autre part, le voyage à Londres de l'empereur Guillaume.

Qui ne tablait, il y a quelques mois encore, sur un long dissentiment entre ces trois puissances, les plus considérables et les plus ambitieuses de l'Europe ? Or, sans que tous les sujets de dispute se soient aplanis, une force latente les pousse l'une vers l'autre. Cette force anime la plume qui signe, tend la main qui serre la main.

Et remarquez l'ingéniosité et la souplesse de la concorde cherchant sa voie, tandis qu'en d'autres temps tout est venin à la discorde aigrissant ses rancœurs : c'est au moment où une crise de pénurie et de souffrances menace le monde, à l'heure où la plupart des peuples sont au-dessous de leurs affaires et crient à la famine budgétaire ; c'est au moment où l'Amérique elle-même, prévoyant, peut-être, des lendemains obscurs, ramasse l'or universel ; avec la coïncidence d'un emprunt russe et d'un déficit allemand, c'est à cette heure que ces rapprochements imprévus s'accomplissent.

Toutes les nations sentent donc qu'elles ont besoin l'une de l'autre ; elles oublient les querelles secondes ; elles cherchent les bases solides de l'accord et de la stabilité indispensables. On a risqué, on a dépensé, on a gaspillé. Maintenant, il faut être sage et la première sagesse consiste à s'entr'aider. La maison sera close et gardée, les crevasses bouchées et la toiture en état quand le vent soufflera et que les tempêtes s'élèveront.

Il n'est pas un esprit prudent et informé qui ne contemple avec faveur ces mouvements intimes et instinctifs des nations.

Nous assistons à la fin d'une politique : la politique de la dispersion, des dissensions pointilleuses et des « isolements » volontaires ou arbitraires. Si le vœu général de l'opinion est obéi, si le sens des nécessités immédiates et prochaines est bien compris, si la loi des ententes nécessaires est bien dégagée, — et tout fait penser qu'elle a été recherchée dans la rencontre solennelle des trois monarques à Londres, — si, en un mot, les hommes savent se mettre franchement dans la logique de l'histoire, l'Europe sera prête pour les tâches nouvelles qui vont lui incomber. Elle attendra, avec tranquillité, la réponse que la Destinée prépare à la question du poète : « De quoi demain sera-t-il fait ? »

Novembre 1907.

CHAPITRE V

L'AFFAIRE DU MAROC ET L'OPINION

I

Avec cette affaire du Maroc, nous marchons — et nous marcherons longtemps encore — de surprises en surprises. C'est que nous ne menons pas les événements ; ils nous mènent. J'ai cité, dès le début, le mot d'un de nos diplomates les plus avisés : « En cette aventure, nous n'agissons pas, nous sommes agis. » L'impulsion n'est pas nôtre : elle est venue du dehors ; elle vient du hasard ; elle vient de la Fatalité.

Rien de plus étonnant et de plus violemment contrasté que ce qui s'est passé dans les dernières semaines : on annonçait le retour du général Drude pour cause de maladie. Or, avant de partir, le même général Drude, parfaitement valide, s'empare de la casbah de Mediounah. On le blâme et on le félicite. *Exit.*

Voici, maintenant, que M. Regnault arrive de Rabat, ayant, dans sa poche, un excellent traité avec Abdel-Aziz. Joie. La presse abonde en renseignements sur la situation désespérée de Moulay-Hafid. Soudain,

le même Moulay-Hafid est proclamé sultan. Ald-el-Aziz s'évanouit. Du jour au lendemain, sans l'ombre de résistance, il tombe. Il n'est plus qu'une épave, un pauvre inconscient, abandonné de tous et dont la majesté falote encombrera bientôt les fourgons de notre corps expéditionnaire.

Cependant, nos armes triomphent. Lyautey occupe sans coup férir les Bèni-Snassen, qui paraissent inexpugnables. D'Amade, après Drude, poursuit sa randonnée à soixante kilomètres de Casablanca. Nous entrons dans le Maroc « comme dans du beurre ». Nul obstacle... Mais voilà qu'on trouve une résistance au défilé de Settat. Moulay-Hafid se met en mouvement. Les ulémas prêchent « la guerre sainte ». Le général d'Amade rentre dans son camp.

L'opposition attaque le gouvernement. Le gouvernement retarde la discussion. L'opinion hésite. Elle ne demande qu'à reprendre son flegme, prête à s'en rapporter à ses médecins ordinaires, docteurs *tant pis* ou docteurs *tant mieux*. Elle applaudit à l'héroïsme des soldats, sourit aux déconvenues des diplomates. Puis, chacun retourne à ses affaires et à ses plaisirs ; les théâtres sont bondés ; la circulation est impossible sur les boulevards ; la Bourse monte.

Il faudra se décider pourtant : car, à force de répéter que rien ne presse, les événements se précipitent, et le moindre incident peut nous prendre au dépourvu. Ce n'est pas une chose tout à fait négligeable que la substitution de Moulay-Hafid à Abd-el-Aziz. Si cela s'est fait sans nous et même contre nous, si le Maroc intérieur devient de plus en plus xénophobe, si la

« pénétration pacifique » a provoqué l'occlusion armée, il faut le savoir et il faut s'en préoccuper.

Je reconnais très volontiers que le gouvernement est le meilleur juge : avant tout, il faut s'en rapporter à lui. Qui songerait à faire fi de décisions mûrement réfléchies et délibérées, diplomates et ambassadeurs consultés, avec des « tuyaux » sur l'état de l'Europe, sur la situation réelle au Maroc, sur les ressources militaires, maritimes et autres, — « tuyaux » indispensables pour apprécier sainement les raisons d'agir ou de s'abstenir? Le gouvernement seul a qualité pour proposer et conduire : il agit dans la plénitude de ses droits et de ses responsabilités. Ce n'est pas au moment où il est dans l'embarras qu'il y a lieu de l'abandonner.

Ceci dit et proclamé, il n'en reste pas moins que l'on ne peut pas se passer du concours de l'opinion. Sous tous les gouvernements et sous tous les régimes, l'opinion a le dernier mot ; elle est la « reine du monde ».

Or, je le disais tout à l'heure, l'opinion hésite : elle est ébranlée aujourd'hui ; peut-être se précipitera-t-elle demain. Pour qu'elle ne s'égare pas, il faut la diriger... C'est à cela que servent les interpellations et les discussions parlementaires : créer une communion d'idées permanente entre le public et ses chefs naturels. Le silence est d'or, c'est entendu ; mais la parole est d'argent ; et cela même a son prix. Dire ce que l'on peut dire, laisser entendre ce que l'on ne peut trop préciser ; en un mot, guider, orienter, c'est encore de l'action. Le débat public a, du moins, l'avantage d'apporter la lumière.

La lumière, c'est ce qui a toujours fait défaut dans cette affaire. Les origines sont obscures ; les suites s'embrouillent de plus en plus.

Comme nos bateaux de l'Atlantique, nous sommes dans la brume ; les esprits ne distinguent plus ni la route, ni le port. Or, rien n'est plus insupportable au caractère français ; il est hardi, courageux et même tenace quand il sait et comprend. Si les idées se troublent, le courage fléchit et il est capable de tous les abandons.

II

En l'absence d'autres directions, une action très vive s'est exercée sur le public français pour lui démontrer les périls et les dangers de l'entreprise. Un article de M. Paul Leroy-Beaulieu, paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} janvier, a été lu et il a porté. Pour moi, j'avouerai très sincèrement qu'il m'a ému. M. Paul Leroy-Beaulieu est un vétéran des questions coloniales. Personne ne contestera sa haute compétence et sa parfaite bonne foi. S'il est un peu « Saharien », en tout cas, on ne peut lui refuser la qualité « d'Africain ». Il se mettait à la besogne alors que les ouvriers de la première heure étaient à peine levés.

Or, M. Paul Leroy-Beaulieu est nettement hostile à toute idée d'établissement et de pénétration généralisée au Maroc : « Une telle conquête, dit-il, est

une opération d'un autre âge et d'un autre régime... L'Algérie a coûté plus de quatre milliards à la France ; le prix de revient du Maroc serait encore plus élevé... » — « Nous ne sommes aucunement chargés, comme on le répète souvent à tort, de pacifier le Maroc, ni même d'y sauvegarder la sécurité des personnes et des biens des Européens ; ce serait une mission trop large, à vrai dire inextricable et que, si on nous l'offrait, nous devrions repousser... » — « Nous ne tenons pas le Maroc, c'est le Maroc qui nous tient. Tous nos efforts doivent tendre à nous en dégager. L'application des clauses de la conférence d'Algésiras nous suffit... »

Voilà, en trois phrases, l'essence de cette thèse qui, encore une fois, a porté. La polémique d'un certain nombre de journaux (et non des moindres) s'en est trouvée modifiée. Et, encore, M. Paul Leroy-Beaulieu n'a pas cru devoir insister, dans son article, sur la difficulté « européenne » ; et il n'a pas tenu compte des chances de Moulay-Hafid si singulièrement accrues depuis que l'article a été publié.

« S'en tenir à l'Acte d'Algésiras », — sur ce point, tout le monde est d'accord. D'ailleurs, la signature de la France est engagée. On le voudrait que, pendant trois ans encore, on ne pourrait pas faire autre chose... Seulement, il y a la manière. Tout texte suppose et supporte une interprétation : l'interprétation de M. Paul Leroy-Beaulieu est restrictive, celle du gouvernement paraît plutôt extensive ; du moins, si on s'en rapporte aux faits patents comme l'envoi du général d'Amade, la marche au delà de

Mediounah, l'attitude prise d'abord à l'égard de Moulay-Hafid, et même les déclarations portées à la tribune. De même, la protection accordée, hier encore, à Abd-el-Aziz, l'occupation annoncée des ports atlantiques, l'installation chez les Beni-Snassen, tous ces faits se corroborant l'un l'autre, paraissent bien se rattacher à un système qui créerait une sorte de rayonnement français sur le Maroc en interprétation du droit de police, *lato sensu*.

C'est ici que M. Paul Leroy-Beaulieu lève le bâton blanc et crie : « Halte là ! Nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires intérieures du Maroc. Tous nos efforts doivent tendre à nous dégager... »

L'heure est donc venue de donner le coup de bride qui décidera de l'avenir.

Inutile de croire que l'on se dérobera et que les responsabilités seront diminuées parce qu'elles seront tues. La politique de l'autruche n'est pas la bonne, même en Afrique. Jusqu'ici, plus on a retardé les décisions, plus les complications se sont produites. Telle abstention heureuse ou telle mesure énergique, qui eût tout sauvé peut-être il y a des mois, nous échappe désormais et ne retrouvera plus son heure... Au fur et à mesure que le temps marche, le cercle se rétrécit. Ni le gouvernement, ni le parlement, ni le pays ne peuvent s'enfoncer indéfiniment dans le *nitchevo*. L'illogisme et le hasard n'ont jamais rien arrangé.

Laisser à Moulay-Hafid l'honneur et l'avantage des initiatives, c'est tout de même un peu fort ; si, derrière les événements apparents, il y a d'autres

intérêts, d'autres calculs, d'autres vigilances, ce n'est pas l'inaction et le sommeil qui doivent y parer. Il faut savoir ce que l'on veut et le dire tout haut. La franchise et la netteté sont les plus sûrs garants du succès.

Donc, il y a, en face l'une de l'autre, d'abord, deux thèses extrêmes avec leurs conséquences inévitables ou leurs aboutissements logiques.

Il y a la thèse de M. Leroy-Beaulieu, ralliant les partisans d'une politique plus radicale, ceux qui sont, au fond, pour l'abstention pure et simple, sans écarter même l'idée de l'évacuation ; et aussi ceux qui, ayant M. Jaurès pour chef, s'attachent à l'idée de l'internationalisme.

L'abstention vigilante était, au Maroc, la politique éprouvée et traditionnelle. On y a renoncé du jour où on a signé avec l'Angleterre, l'Espagne et les autres puissances des traités qui ont dévoilé, chez leurs signataires français, à la fois des ambitions trop proches et des projets trop lointains. Peut-on, maintenant, revenir en arrière ? Ayant tant accordé, tant sacrifié, tant compromis, la France peut-elle, tout à coup, se désintéresser, se détourner et laisser les eaux reprendre leur cours, après l'avoir troublé ? Quel cri de la conscience publique ! Quelle mortification après d'autres que nous a déjà values cette affaire ! Et qui donc prendrait, devant le pays et devant l'Europe, l'initiative d'une telle désertion ?

Ce n'est pas tout. Voyons les conséquences. Au point où en sont les choses, l'affaire du Maroc, laissée à elle-même, tournerait, presque immédiatement, à

des complications plus graves que celles qui sont à prévoir dans le cours actuel. Il n'y a pas que la France intéressée au sort des rivages atlantiques. Telle quelle, notre occupation est une sécurité, un gage d'ordre et de paix pour les autres autant que pour nous-mêmes. L'abandon est gros d'un cataclysme et peut-être d'un conflit.

Il en serait de même de l'*internationalisme*. Aucune puissance neutre n'est assez forte pour accepter la responsabilité de la pacification marocaine. Quant à l'occupation en commun, ce serait le gâchis. Je ne vois pas les puissances européennes s'enfermant, de gaieté de cœur, dans le guêpier, où nous resterions, d'ailleurs, enfermés avec elles.

Voyons, maintenant, la thèse contraire : c'est celle de l'occupation provisoire et localisée, au début, avec extension plus ou moins rapide vers l'intérieur ; la responsabilité des affaires marocaines assumée, même revendiquée par la France et par l'Espagne. Il y a, entre les deux puissances, un traité secret dont on ne parle pas beaucoup, mais qui subsiste. Est-ce là le cadre où il s'agit d'introduire le dessin ?

En tout cas, c'est contre cette politique que protestent M. Paul Leroy-Beaulieu et ses partisans. C'est bien là ce qu'ils appellent « la folie marocaine ».

Ce système a un but, plus ou moins avoué, la conquête. Il se résigne, d'avance, aux longs efforts, aux dépenses en hommes, en argent, en influence ; il attache, sans hésiter, la politique de la France, pendant de longues années encore, à cette côte rebelle ;

il consent à des sacrifices d'autant plus pénibles et d'autant moins rémunérés que cette conduite est obligée de cacher, à elle-même et aux autres, son véritable objectif. Elle ose et n'ose pas, avance en reculant, se replie sur le camp après chaque sortie ; elle reste aux écoutes du moindre incident et du moindre avertissement. Elle tremble pour régner. *Omnia humiliter pro dominatione*. Peut-être sait-elle où elle va, mais elle n'oserait l'avouer. Quel supplice !

Le tableau est-il poussé au noir ? Il serait facile de supposer des éventualités plus graves encore. Est-on assuré du bon vouloir persistant de ceux qui nous prêtent, à l'heure présente, si libéralement la main ? Des complications générales ne se produiront-elles pas qui, tout à coup, feraient passer au second plan ces combinaisons de réalisation si lente ? Si je ne vois pas l'homme qui ordonnera l'évacuation, je vois encore moins celui qui entraînera le pays et le maintiendra dans cette entreprise de longue haleine — jusqu'au bout.

Restent les solutions intermédiaires. Temporiser ; laisser le Maroc récalcitrant « cuire dans son jus » ; attendre qu'il vienne, de lui-même, nous trouver à la côte. Il paraît que cette tendance serait celle qui prévaudrait dans les couloirs de la Chambre. On l'a baptisée, d'un mot un peu dur : « l'ataraxie politique », et ses partisans ont été renvoyés, sans plus de façon, à l'âne de Balaam. Ce système contient, pourtant, quelque « grain de sagesse », comme disait

Bismarck. Les Marocains se lasseront probablement, un jour ou l'autre, de leurs divisions et de leur impuissance. Ils ont interdit le commerce avec la côte. Combien de temps cela durera-t-il? Abd-el-Aziz est déjà venu vers nous : d'autres y viendront. Je n'ai pas une foi absolue en la carrière de Moulay-Hafid. Peut-être éprouvera-t-il le besoin, à bref délai, de rejoindre son frère.

Donc, l'attente peut avoir du bon. Mais, où cela nous mène-t-il? Reporter le problème, ce n'est pas le résoudre. A bref délai, il sera posé devant nous, plus irritant et plus difficile. Cependant, l'argent se dépense, les bâtiments s'usent, les hommes s'épuisent.

Monter la garde devant le désert, besogne peu récréative. Au delà du défilé de Settah, des bandes se forment. Notre inaction les encourage. Tous nos adversaires exultent et tirent parti de nos tergiversations. Jusqu'ici, les délais ne nous ont pas profité. Nous dépensons plus et nous sommes beaucoup plus embarrassés qu'au premier jour. L'immobilité momentanée nous a forcés à étendre notre champ d'action. Il a fallu sortir de Casablanca, aller jusqu'à Mediounah, à Settah, et ce n'est pas fini. L'âne de Buridan meurt de faim et de soif entre le seau et le picotin.

III

Mais alors, que faut-il faire? — D'abord, je le répète, entendre et, autant que possible, suivre le gouverne-

ment. Entre les différentes solutions exposées ci-dessus, toutes plus ou moins difficiles et périlleuses, le gouvernement a, d'abord, qualité pour se prononcer. Quand M. Pichon aura exposé ses raisons devant les Chambres, si les Chambres se sentent convaincues, elles le déclareront nettement, sans ambages, et l'opinion se sentira guidée. La discipline nationale est une force qui, à elle seule, peut, par la continuité des vues, déterminer le succès.

Mais, si l'opinion a le devoir de prendre en principale considération les vues qui lui sont apportées avec explications à l'appui, elle a aussi le droit de ne pas se laisser entraîner à l'aveugle au delà de ce qu'elle sent être les véritables intérêts du pays. Elle a finalement la haute main, et c'est ce qu'on a oublié un peu trop, du moins au début de cette difficile affaire.

La politique française a été engagée par une série d'actes, plus ou moins secrets, dont on commence seulement à voir les conséquences se dérouler. Ceux qui ont crié casse-cou, en ces temps déjà éloignés, n'ont pas été écoutés. On les accusait de parti pris : le parti pris était ailleurs. Si les questions eussent été sérieusement posées devant l'opinion à l'heure opportune, sûrement elle ne se serait pas laissé entraîner.

L'erreur initiale n'a été possible que grâce à l'universelle indifférence. Et cette erreur s'est manifestée non seulement dans la politique africaine, mais aussi et surtout dans la politique générale. On a déplacé l'axe de notre action diplomatique qui s'était, jusque-là, appliquée à maintenir l'équilibre entre les diverses

puissances. La France, assise au fléau de la balance, n'avait qu'à tirer parti des rivalités d'influence. Il lui suffisait de ménager tout le monde pour être recherchée et respectée par tout le monde.

On a suivi d'autres voies. A-t-on gagné au change? Comparez le point où l'on en est et le point où l'on en était.

Donc, il ne s'agit pas seulement d'une difficulté particulière à résoudre au Maroc ; mais bien de toute une attitude à redresser, là et partout. Il faut avoir le courage de le dire et reprendre les choses *ab ovo*.

L'Acte d'Algésiras nous abrite en ce moment. Sans contenter personne, il rassure tout le monde. Fort bien ! Mais, — est-il besoin de le rappeler? — cet Acte est, par son texte même, condamné à une fin prochaine. Peut-être est-il compromis déjà, rien que par la disparition d'Abd-el-Aziz. Les ulémas qui ont proclamé Moulay-Hafid n'ont-ils pas déclaré qu'ils ne tenaient nul compte du solennel parchemin? Ces jours-ci, la presse anglaise elle-même commençait à mettre en doute sa validité. De toutes façons, dans deux ans, deux ans et demi, il y aura table rase. Et alors?...

Pour moi, je ne cesserai de répéter qu'il faut y penser dès maintenant. Aucun des systèmes qui se disputent l'opinion n'a d'autorité ni d'avenir s'il ne se prête, d'avance, aux dispositions internationales qui succéderont à l'état de choses actuel. Ces trois systèmes : l'action, l'abstention, la procrastination, ne sont qu'en apparence contradictoires ; ils peuvent et doivent se concilier dans l'espoir d'une entente

internationale, fille elle-même d'une meilleure orientation de notre politique générale.

N'est-il pas démontré, dès maintenant, que nous avons, nous et l'Espagne, assumé au Maroc une charge trop lourde, si elle ne nous est pas confiée par l'assentiment universel? N'est-il pas démontré également que la solution qui assurera un règlement satisfaisant de la difficulté ne peut plus être maintenant (à la façon dont les choses sont engagées) qu'une délégation pleine et franche de l'Europe à ceux qui ouvriront le pays à la civilisation et au progrès?

Au fond, les intérêts sont d'accord. Seulement, sans crainte de créer des antagonismes factices, on a tout embrouillé, tout faussé. Ces erreurs ont retardé bien inutilement et bien dangereusement l'œuvre de la nécessité et du bon sens. C'est à cette politique de dissentiment verbal qu'il faut savoir renoncer.

Le premier point est, bien entendu, d'exécuter les engagements pris, droitement, loyalement. Mais cela ne suffit pas. Aussitôt qu'il sera possible, il faut aborder, avec les puissances, dans un esprit de mutuelle confiance et de concession réciproque, la préparation d'un avenir qui arrive à grands pas.

Puisqu'on a laissé à la traîne, dans les grandes affaires du monde, cette suite unique de la politique de concurrence et de rivalité extra-européennes, puisqu'elle obstrue la voie et empêche l'accès à cette période meilleure que j'essayais de prévoir dans *l'Europe qui naît*, je ne vois aucun inconvénient, quant à moi, à ce que, sur ce point, la France prenne les devants et donne l'exemple de la détente.

Pourquoi s'entêter dans des conceptions maladroites dont le temps a déjà fait justice? Ce serait coup double de boucler, par la paix du Maroc, la paix du monde. Il y suffirait, peut-être, d'un geste heureux avec une sincère bonne volonté.

Janvier 1908.

CHAPITRE VI

LA POLITIQUE ANGLAISE D'APRÈS LES LETTRES DE LA REINE VICTORIA (I)

Je doute qu'il ait paru, jusqu'ici, un ouvrage intéressant l'histoire moderne, plus important, plus « suggestif », comme on dit, et surtout plus hardi que les trois énormes volumes de la *Correspondance de la reine Victoria*, publiés par l'ordre et sous les yeux du roi Édouard. Il faut une dynastie et un peuple singulièrement assurés d'eux-mêmes, de leur force, de leur ascendant, pour qu'ils s'exposent ainsi en public et qu'ils n'hésitent pas à découvrir tous les dessous, à dévoiler tous les secrets : secrets d'État, secrets diplomatiques, secrets privés.

On a grandement reproché à l'empereur Guillaume le fait d'avoir écrit personnellement à lord Tweedmouth. En feuilletant ces volumes, on en trouvera bien d'autres et des dérogations autrement graves aux fameux rites constitutionnels ! Lord Palmerston correspondait directement avec l'empereur Napoléon III ; et la

(1) *La reine Victoria, d'après sa correspondance inédite*. Traduction française, avec introduction et des notes par Jacques BARDOUX. (Hachette, 3 vol. in-8°.)

reine, si jalouse qu'elle fût de son autorité, était bien obligée de s'incliner devant l'utile intempérance de son ministre. Victoria elle-même, quand elle crut devoir adresser, en septembre 1856, à la France, des observations « sur les divergences existantes entre les vues des deux gouvernements au sujet du traité de Paris », à qui s'en prend-elle? A l'impératrice Eugénie qui n'en peut mais. Celle-ci reçoit la consultation technique la plus roide, elle subit la pression diplomatique la plus forte qu'un gouvernement ait jamais essayé d'exercer sur un autre gouvernement : « Nos deux pays sont tenus par traité à reprendre les armes... Ces dangers seront écartés à l'instant que la France s'unira à nous pour tenir un langage ferme à la Russie qui tâche de nous désunir, et il ne faut pas qu'elle y réussisse... » La jeune impératrice ne sait comment répondre à ce poulet plutôt sévère : elle est rappelée aux convenances. Après deux mois (7 novembre 1856), elle s'excuse « d'une faute bien involontaire », et adresse à sa « collègue » une lettre où elle essaye de tourner court, mais qui n'en est pas moins un acte politique et gouvernemental au premier chef, passant par-dessus la tête des ministres. Sur la table de la jolie femme, l'encrier diplomatique s'est égaré entre deux boîtes de poudre de riz : voisinage inconstitutionnel ! gronderait le *Times*.

Les trois volumes de la correspondance de Victoria sont bourrés de ces révélations instructives ou édifiantes. Non seulement la reine elle-même, mais le gouvernement anglais, le peuple anglais se montrent tels qu'ils sont. On peut apprendre, là, comment une

personnalité, un pouvoir, un pays jouent leur partie au tapis vert de la fortune, de la puissance et de la gloire.

Si quelque comparaison est permise, c'est avec les *Souvenirs* de Bismarck, ce bréviaire incomparable de l'homme d'État moderne ou bien avec la *Correspondance de Napoléon*. Encore, ce qui se découvre, dans chacun de ces deux ouvrages, c'est la méthode, toujours personnelle, originale et inimitable du génie : ici, c'est surtout le fonctionnement d'un organisme, de l'organisme politique si soigneusement combiné que la plupart des peuples civilisés ont emprunté à l'Angleterre.

I

La reine Victoria fut une femme éminente : ses qualités morales, ses mérites particuliers eussent fait d'elle, en quelque lieu qu'elle fût née, une personne distinguée, respectable et véritablement exemplaire. N'eût-elle eu pour tâche que de tenir sa place dans le monde, de diriger un ménage, d'élever une famille, de fonder une maison, elle l'eût fait avec ce zèle, cette application, cet entrain, cette fougue au devoir qui lui assurèrent le succès. Elle fut reine régnante et même gouvernante ; remarquable reine anglaise parce qu'elle est remarquable femme anglaise ; anglaise représentative : la femme des situations simples, nettes, légitimes, la gardienne du *home* et de la *nursery*, s'enfermant, sans dégoût, dans le cercle des joies et des peines que la société et la nature lui assignent ; ne creusant

pas sa cervelle, comme tant d'autres l'ont fait, pour montrer, le plus souvent, qu'elle est creuse ; ne désirant pas d'autres voies de domination que l'harmonie des cœurs, le foyer aimé et respecté ; la femme, en un mot, qui ne cherche pas à « faire l'homme » ni à « faire l'ange », et qui ne s'expose pas à « faire la bête » ; — je dirais une femme pot-au-feu, si cet éloge « bien français » n'impliquait quelque diminution. Instruite, éclairée, sentimentale, passionnée, amoureuse, tout cela Victoria le fut, mais dans les limites des *convenances* : — cette fois, l'éloge est bien anglais, — anglais du temps de la reine Victoria.

On dit de l'homme : « Cherchez la femme » ; on peut dire de la femme : « Cherchez l'homme. » Et il faut le dire même de la reine Victoria, si reine qu'elle ait été ; elle ne fut achevée, consacrée et couronnée que par une main virile, ou, si l'on veut, elle ne fut elle-même que par le don qu'elle fit de son intelligence aux hommes qui furent, pour elle, successivement, des guides, des inspirateurs, des maîtres : lord Melbourne, le prince consort, Disraëli.

Si bien que cette belle et forte nature se complète par un sentiment d'abnégation qui la soumet spontanément à des hommes distingués, à des professeurs de technicité et d'humanité, jusqu'au jour où, instruite par eux, elle accepte, avec son dernier mariage, son suprême servage, celui qui l'unit indissolublement à son peuple. L'Église catholique dit, des personnes entrées en religion, qu'elles sont les épouses du Christ : Victoria ne fut plus, après la mort du prince consort, que l'épouse du peuple anglais.

Comme il n'est que les femmes pour déshabiller les femmes, j'emprunterai à une femme, à une reine elle aussi (mais d'une autre espèce), la princesse de Liéven, un crayon pris sur le vif, de la Victoria jeune fille, telle que la nature l'avait faite avant le mariage, avant l'amour, avant la vie : « J'ai vu la reine deux fois ; je l'ai vue seule, je l'ai vue dans la société du soir et avec son premier ministre. Elle a un aplomb, un air de contentement, de dignité, qui, avec son visage enfantin, sa petite taille et son joli sourire, forment assurément le spectacle le plus extraordinaire qu'il soit possible de se figurer. Elle est d'une extrême réserve dans ses discours ; on voit que la prudence est une de ses meilleures qualités (en fait, la reine était avisée d'avoir à se méfier de cette Liéven). Lord Melbourne a, auprès d'elle, un air d'amour, de contentement, de vanité même, et tout cela mêlé avec beaucoup de respect, des attitudes très à son aise, une habitude de première place dans son salon, de la rêverie, de la gaieté : vous voyez tout cela. La reine est pleine d'aimables sourires pour lui... Il est évident qu'il est dans la possession entière et exclusive de la confiance de la reine et que ses ressentiments, comme ses peines passées, sont confiés sans réserve à son premier ministre... » Ajoutons un mot plus appuyé, mais venant d'un homme qui la connaissait comme nul autre, qui l'aima et qui fut aussi pour elle un éducateur, le roi Léopold de Belgique : « Votre jeunesse contrainte vous a appris la prudence et la discrétion. »

Voilà les qualités natives, du moins les qualités de

conduite, qui sont comme les données sur lesquelles se construit la figure d'une belle vie : elles n'ont leur valeur que combinées et employées : voyons donc la femme dans l'action.

Une santé admirable, inébranlable, qui, parmi les plaisirs, les couches multipliées, les affaires accablantes, les soucis et les deuils, la soutint jusqu'au bout dans le plus robuste optimisme ; le goût de la campagne, de la mer, du monde ; une inclination naturelle à tout ce qui dépense les forces physiques et qui les reconstitue ; une exubérance sanguine qui finit, d'ailleurs, par prendre le dessus et remplir, enfler, couperoser ce petit corps frêle du début. Dans le temps qui s'est écoulé depuis l'âge où elle inscrivait, sur les monnaies anglaises, ce profil délicat, au chignon tordu à l'antique, jusqu'à l'époque où elle promenait, sur la colline de Cimiez, le lourd bagage de la voiture à âne et des petits chiens, dans cette longue traversée qui dure un demi-siècle, elle représente l'inaltérable humeur d'un estomac qui digère bien. Jeune, elle se rue aux plaisirs : la danse faillit la perdre. L'indulgence de son premier maître, lord Melbourne, dut l'avertir et apaiser ce débordement qui n'avait pas trouvé sa pente.

La pente fut trouvée quand la jeune reine rencontra le prince Albert... Plus tard, le besoin de grand air, le goût des déplacements, l'accomplissement méthodique des mille corvées du métier occupèrent ses journées toujours trop courtes et remplirent une existence que la mort avait si cruellement vidée. La jeune physionomie aux lèvres émerveillées, la vieille figure aux joues

amorties acceptèrent, pendant la longue durée de leurs métamorphoses, toutes les vicissitudes de la vie privée et de la vie publique avec la même moue stéréotypée, où il y avait de la complaisance, de l'indifférence, de l'endurance, de la patience, le tout sur un fonds de solide égoïsme.

L'intelligence a les mêmes allures : à la fois robuste et courte, docile et rétive. Quand elle saisit, elle comprend vite, bien et juste. Mais il est un immense champ où elle ne pénétrera jamais. Elle admire l'ordre, les harmonies simples, le classique : elle dit de Louis XIV : le « Grand Roi, ma grande admiration ! » Elle lit et elle cite Mme de Sévigné. Mais, sauf un petit chatouillement physique qui ne dérange rien à son parti pris, à ses manières, à ses habitudes et à ses préjugés, le beau, l'imprévu, la poésie la laissent froide. Je ne crois pas que l'on trouve une seule mention d'un grand poète anglais, allemand ou français dans cette longue correspondance où les trois langues également bien écrites alternent. L'Italie, la Renaissance, les arts, en tout cas les finesses de l'art, de la littérature, de la pensée, tout cela, dans le siècle de Byron et de Ruskin, lui est clos. Le théâtre, la musique sont, pour elle, des distractions, non des émotions. Quand le devoir est rempli, le mari disparu, les enfants casés, elle revient à ses chiens qu'elle a aimés, d'ailleurs, toute la vie : plaçant ainsi en valeurs de tout repos ce qu'elle appelle, elle-même, sa « débordante sentimentalité ».

Au fond, elle se réserve pour le drame politique et les affaires, en cela sage et forte, et je dirais biblique,

si on la sentait plus émue de religion. Mais, là encore, elle prend les choses avec beaucoup de sang-froid et de mesure : pas exaltée, certes, pas même bigote ; croyante, tout bonnement, comme par hygiène et bon régime de la vie ; tenant la main à ce que les prêtres n'empiètent pas ; pas plus que les médecins ; ceux de l'Église anglicane pas plus que les autres ; mettant, le cas échéant, tout le monde au pas et sachant leur dire, par exemple, que les prières officielles, dans les grandes émotions publiques, sont plus gênantes qu'utiles, ayant souvent exagéré les paniques et rarement produit des miracles.

On voit, à ces traits, se dessiner la figure morale et le caractère. Ils sont soumis à la mesure et au bon sens le plus réaliste, avec, cependant, une sorte de véhémence et de chaleur qui s'animent quand il y a résistance et lutte. Sa santé la fait volontaire, la clarté et les limites de sa compréhension la font tenace et parfois obstinée. Elle a une façon de pincer les lèvres terrible aux entourages. Elle ne manque pas, mais elle n'entend pas qu'on lui manque. Avec cela, de même qu'il y a, dans son cœur, des ressources pour une passion légitime, il y a, dans son caractère, des souplesses pour l'accommodation aux personnes et aux choses. Quand lord Melbourne la quitte, on dirait qu'elle ne se remettra jamais de son chagrin : elle se remet, pourtant, et, quand Robert Peel, qui succéda à lord Melbourne, s'en va, c'est à peu près la même désolation. Il y a eu, dans sa vie, des douleurs immenses qui n'ont pas altéré son équilibre d'âme... Merveilleuse disposition pour un monarque parlementaire !

II

Et au fond, c'est cela qu'elle fut ; cela et nulle autre chose. Les circonstances la prirent dans la peine et le délaissement pour l'élever brusquement sur la scène et la mettre aux responsabilités. Le moule la saisit, la façonna, la refroidit avant qu'aucun linéament de sa nature eût été réellement fixé. Reine, avant d'être jeune fille et femme ; non pas une personnalité, un « organe ». Mais l'organe le mieux formé, le mieux combiné, le plus soigneusement jointé à la machine dont il faisait partie.

Jamais ce système complexe et délicat du parlementarisme anglais ne disposa, pour son moteur le plus élevé, d'une pièce mieux faite et mieux adaptée. Le vieux Melbourne, qui l'éduqua d'abord, lui apprit le détachement et le scepticisme à l'égard des hommes, qu'il avait reçu lui-même par la tradition du dix-huitième siècle. Sir Robert Peel lui apprit le jeu, non pas seulement apparent, mais profond des partis, acceptant toujours leur impulsion des mouvements de l'opinion publique. Le prince consort tenta d'ouvrir pour elle les avenues des philosophies politiques, et si elle n'y avança qu'appuyée à son bras et en trébuchant, elle apprit, du moins, les affaires extérieures, et, tout en s'imprégnant d'un germanisme parfois trop exclusif, elle s'initia aux intérêts de l'Europe. Enfin, Disraëli lui apporta des réalités plus vastes encore : elle devint, par lui, l'impératrice des Indes et « la grand'mère » du monde.

Elle fut reconnaissante à ce prestidigitateur de l'avoir toujours distraite en la haussant toujours. Il semblait qu'elle réalisait sa vie et qu'elle ramassait le gain de tant de sacrifices, de prudences et d'épargnes qu'elle avait accumulées et mises au jeu. Par lui, à la veille de partir, elle faisait « Charlemagne » en passant la fameuse revue de Spithead, sanction colossale de l'impérialisme. Reine parlementaire, reine populaire, reine impériale, elle avait accompli sa destinée. L'organe avait rempli sa fonction.

Mais, pour cela, il avait fallu non seulement qu'elle écoutât et acceptât, mais qu'elle voulût et commandât. Elle avait su s'incliner, mais elle avait su, aussi, défendre sa prérogative et tracer d'une main ferme des limites en deçà desquelles elle entendait rester libre de sa volonté et de ses actes. Reine parlementaire, soit ; mais reine, c'est-à-dire ayant une action propre, une autorité propre, un privilège qui résiste à certains empiétements. De sorte que, dans cette longue vie, elle donne, à la fois, l'exemple de l'obéissance et celui du commandement, de l'abnégation et de la résistance. C'est à ce trait dominant que son caractère se complète et se précise. Maîtresse d'elle-même jusqu'au bout, ayant conscience — et une conscience très avertie — des droits et des devoirs de sa fonction, entendant remplir le plein du pouvoir exécutif et du gouvernement, et par là digne, à la fois, et de la charge et de l'honneur.

La reine Victoria s'était fait la main, si l'on peut dire, au temps de sa prime jeunesse, dans la question

des « dames de la cour ». De vieilles querelles traînaient, entre les partis et la couronne, sur la composition de l'entourage. Quand un cabinet tory fut appelé aux affaires, à la chute de lord Melbourne, il prétendit renouveler le personnel féminin qui accompagnait la reine. Celle-ci se défendit, pied à pied, et manœuvra si bien que, non seulement elle refoula les prétentions du chef du cabinet en formation, mais qu'elle empêcha le cabinet de se former. Pour une fille de vingt ans, ce n'était pas si mal. Elle s'attira les éloges d'un des ministres qui illustrèrent son règne : « Seule, sans conseil, la reine se tint ferme contre tous ces assauts ; montra une présence d'esprit, une décision, une détermination au-dessus de son âge, et eut un avantage signalé dans sa discussion avec Peel et le duc de Wellington (1). »

Celui qui s'exprime ainsi, c'est Palmerston. Personne ne devait, plus que lui, sentir, par la suite, le poids de cette main souveraine. Une longue période du règne fut encombrée de la lutte, d'abord latente, puis ouverte et publique, entre la reine et le fameux ministre. Mais, ici, nous touchons à l'essence même de la fonction royale dans le système parlementaire, — dans le système parlementaire anglais.

L'autorité royale en Angleterre n'est ni une délégation de la souveraineté populaire, ni une émanation du pouvoir parlementaire. Elle existe par elle-même ; elle s'est maintenue à travers les vicissitudes de l'histoire comme la résultante d'une perpétuelle transac-

(1) Lord PALMERSTON, sa *Correspondance intime*, t. I, p. 189.

tion entre les traditions anciennes et les nécessités modernes.

La constitution anglaise reste donc, ainsi qu'elle l'a été, dès l'origine, une charte, c'est-à-dire un pacte. Le prince a encore quelque chose du chef conquérant, quelque chose du seigneur féodal, et même quelque chose du roi divin ; mais tout cela atténué, contrôlé, entouré, ligoté, jusqu'à ne lui laisser que, sur des parties assez rares du gouvernement, une certaine liberté de mouvements.

L'originalité de cette situation tient à ceci que tout ce que les lois ou les usages n'enlèvent pas au souverain, il le garde, — ou du moins peut prétendre le garder ; de telle sorte que la constitution, sur cet objet si important, se fait et se défait sans cesse ; les limites de la prérogative royale sont comme un rivage tantôt couvert, tantôt abandonné par les eaux, selon que la confiance avance ou recule des sujets au roi et du roi aux sujets. C'est donc ici que l'initiative personnelle pourra donner sa mesure, le rôle laissé au prince, en Angleterre, étant la pierre de touche de sa valeur et de l'estime que fait, de lui, l'opinion.

Le degré de cette estime tient surtout à la communion de sentiments et d'idées, plus ou moins complète, plus ou moins étroite, entre la nation et le souverain. Or, voici ce que la reine comprit immédiatement, avec cette aptitude à la conquête et à la séduction qui est si naturelle aux femmes. Elle se donna pour tâche d'être une reine « nationale ». Elle se porta, d'un mouvement sincère et comme instinctif, à se modeler, pour ainsi dire, sur son peuple ; à se joindre

étroitement à lui, à errer, au besoin avec lui ; à souffrir et se réjouir par lui ; à partager ses sympathies et ses antipathies ; à les deviner, à les encourager, à les glorifier, à les subir. Sa pensée ne fut plus, à la fin, qu'un reflet, mais avec la force et l'autorité qu'il y a toujours dans la réflexion. Ce que le prince Albert dit, du *Times*, « qu'il est le baromètre de l'opinion », s'appliquerait, non moins justement et non moins fortement, à la reine Victoria. Il faut lire les passages si nombreux de cette correspondance où ce sentiment d'adhésion, d'abandon absolu se manifeste, touchant presque à l'exaltation. Le cri de sa jeunesse sera celui de toute sa vie : « Je ne puis dire combien je me sens fière d'être la reine d'une telle nation (1) ! »

La reine étant éminemment « nationale » et même « nationaliste », — l'expression est employée, — elle se considère comme ayant, de ce fait, un mandat, non défini peut-être, mais aussi non limité, et qui la charge de veiller toujours à ce que la nation ne subisse nul détriment : *Ne quid detrimenti capiat respublica* ; à ce que le peuple s'élève, s'accroisse et s'améliore sans cesse par la vigilance d'un bon gouvernement. Elle gouverne par l'idéal qu'elle se propose et qu'elle propose à tous, par l'exemple qu'elle donne, par la constante application au mieux, par le conseil, par la parole, par le choix et même par le silence. Ses moues ont quelque chose de royal.

Ces fonctions de haut gouvernement, la constitution, les a particulièrement établies en la personne du

(1) T. I^{er}, p. 176.

prince, par les deux attributions éminentes qu'elle lui confie : 1^o le choix des premiers ministres, ce qui implique une certaine immixtion dans la constitution du cabinet ; 2^o la signature sur les actes gouvernementaux, et, par suite, une certaine vue, sinon un contrôle sur les actes eux-mêmes.

Ajoutons que, par la tradition du chef conquérant, le prince a une autorité particulière sur l'armée ; que, par la tradition du seigneur féodal, il a barre sur les honneurs, les dignités, la hiérarchie sociale ; et que, comme suite à la royauté de droit divin, il est le chef de l'Église anglicane, et maintenu, par ses fonctions de directeur de la conscience nationale, au-dessus des rivalités, des luttes et des partis (1), — et nous aurons un aperçu à peu près complet de ce qu'il reste de pouvoir effectif, dans ce pays de liberté, au roi parlementaire qu'on voudrait faire passer pour une sorte de président de la République ou pour un prince déposé. La vérité est que le roi gouverne, mais il gouverne dans le domaine propre qui lui est réservé, qui le dispense du travail et de la responsabilité, des affaires et de l'administration.

Eh bien ! la reine accomplit ces fonctions royales avec un soin scrupuleux, tenace, parfois pointilleux et offensif.

Si quelque chef d'État parlementaire veut apprendre l'art de résoudre les crises ministérielles, il n'a pas

(1) M. Guizot, dans son livre sur Robert Peel, cite cette réflexion de lord Eldon : « Si les opinions religieuses ne sont de rien dans la politique, le roi de la Grande-Bretagne n'a aucun droit de siéger sur le trône, car il n'y siège qu'en vertu de certaines opinions religieuses particulières. » (P. 34.)

besoin d'autre livre de chevet. La reine a rencontré toutes les difficultés, toutes les complications, toutes les impossibilités. Elle s'est toujours tirée d'affaire en vertu de ce principe, appliqué avec rigueur, à savoir que les partis n'ont pas le droit de laisser le pays sans gouvernement, et que ceux qui renversent un ministère ont pour devoir strict de lui succéder, sous peine de lui laisser, de nouveau, la place, avec la courte honte d'avoir, par légèreté, mis tout le monde, et la reine d'abord, dans l'embarras. Sage barrière aux caprices d'une opposition « quand même » ; habile partage des responsabilités entre ceux qui détiennent le pouvoir et ceux qui cherchent à le leur arracher.

Si l'on veut obtenir un renseignement précis et réfléchi sur la doctrine des *dissolutions*, qu'on lise maintes de ces pages. On y verra le problème clairement élucidé. Pourquoi ne pas citer, ici, une autorité si sûre et si respectable ? Peu de personnes apparemment, parmi celles qui peuvent être appelées à prendre un tel parti, recourront à l'original ; on ne risque rien de leur faciliter la tâche. La reine, donc, écrit à lord John Russell, en 1846 : « Comme lord John dit un mot, dans sa lettre, de la possibilité d'une dissolution, la reine pense qu'il est bon de mettre lord John au courant de son opinion *en général*. Elle considère le pouvoir de dissoudre le parlement comme un précieux et puissant instrument entre les mains de la Couronne, mais qui ne doit être utilisé que dans des cas extrêmes et avec certitude du succès. Quand on se sert de cette arme pour être battu, on abaisse la dignité de la Couronne et on nuit au pays. La reine

est parfaitement convaincue qu'elle commit une faute en autorisant la dissolution de 1841. Elle eut pour résultat de faire élire une majorité de presque cent voix contre la reine ; et, en supposant que les élections eussent donné à peu près le même chiffre aux deux partis, la reine aurait ainsi brisé sa dernière arme, car il lui aurait été impossible d'avoir un cabinet capable de conduire les affaires publiques avec chances de succès (1). »

Dans quelle mesure le chef de l'État peut-il, au nom de l'intérêt national, s'ingérer dans les actes des ministres responsables ; se faire communiquer les dépêches ; surveiller les nominations ; amender, modifier, refuser, le cas échéant, sa signature, c'est ici le nœud, le point où se cachent de ces difficultés insignes qui, selon le mot du cardinal de Retz, ne s'arrangent jamais aussi bien que dans le silence. Eh bien ! sur une si grave difficulté, cette correspondance, si largement publiée, fait la pleine lumière.

La reine eut affaire en général à des ministres courtois et dociles ; mais elle rencontra Palmerston. Lui qui l'avait louée si fortement d'avoir résisté aux torys sur la question des dames d'honneur, il entre en conflit direct avec la Couronne au sujet de ce qui est l'essence même de la fonction royale en tant que nationale : la connaissance et la conduite des affaires extérieures. Les relations avec Palmerston furent le cauchemar de ce règne. La reine le subit longtemps, ne l'aima jamais, et, à force de persévérance, de ténacité, par-

(1) T. II, p. 133.

vint à le tenir, pendant assez longtemps, écarté du pouvoir. Et, pourtant, quel ministre fut plus radicalement anglais et « national », lui aussi? Quel ministre fut plus hardi, plus perspicace, plus laborieux, plus heureux? Mais il entendait agir à sa guise, ne rendre des comptes qu'à bon escient, ne pas être tiré par la manche au moment le plus délicat de la manœuvre. Il avait tous les défauts de ses qualités : orgueilleux, brutal, « tranchant et péremptoire », selon l'expression de la reine. Fier de l'estime qu'il avait inspirée au plus méfiant, mais au plus ardent des peuples ; sachant qu'il était, comme on disait encore, « l'homme du péril », et que le pays tournerait les yeux vers lui quand il y aurait à réparer les fautes que d'autres auraient commises, il bravait les humeurs du prince Albert et les longs ressentiments de Victoria. Il ne voulait pas livrer ses armes et ses moyens d'action à l'hostilité sournoise, cachée derrière le paravent du trône.

Rien ne peut rendre compte de l'acrimonie des reproches et des polémiques respectives. On ne croirait pas que de pareilles discordes pussent se prolonger entre un sujet et un souverain : elles durèrent des années. Le prince Albert, au nom de la reine, adressait mémorandum sur mémorandum aux premiers ministres ; il dénonce à lord Stanley l'insolence de « celui qui, sans rime ni raison, a été sacré l'unique homme d'État anglais, le champion de la liberté, l'homme du peuple, etc., et qui, toujours le même, vigoureux malgré ses soixante-quinze ans, est maintenant considéré comme un chef de clique, un homme

d'intrigues inférieur à sa tâche, en réalité haï dans le pays tout entier (1) ». Et c'est l'homme si cruellement déprécié, méconnu, si pleinement détesté, avec qui il faut vivre, qu'il faut garder, qu'il faut reprendre, et auquel il faut s'accommoder !

Quant à lui, il ne cède jamais, résiste pied à pied, fait semblant de ne pas entendre, de ne pas comprendre. Il oppose au ménage royal, avec son flegme et son ironie glaciale, l'étonnante consultation sur les droits du souverain et leurs limites, à propos de cette maxime que « le souverain ne peut mal faire » : « La maxime de la constitution anglaise est que *le souverain ne peut mal faire*, mais cela ne veut pas dire qu'un ordre royal ne puisse avoir de mauvais effets : cela signifie simplement que, s'il y a eu des fautes commises, c'est le serviteur public qui a conseillé l'acte, et non le monarque lui-même, qui en est responsable (2). » Peut-on traiter avec plus de hauteur des avis qu'on ne partage pas, des conseils, une immixtion parfois fâcheuse, que de les couvrir, sans protester, de sa responsabilité ? Ainsi s'exprimait, s'adressant à la reine elle-même, le ministre téméraire qui a toujours eu l'insolence de sa fortune.

Que ces choses eussent été possibles, qu'elles se fussent produites, on le savait, on le devinait, on le murmurait sous le manteau. Les voici, maintenant, étalées au grand jour. Que de révélations, non moins piquantes, non moins graves, non moins fortes ! Oui, ce recueil est autre chose qu'un livre de famille, une

(1) T. III, p. 468.

(2) T. III, p. 551.

publication pieuse. C'est, au premier chef, un livre d'État. Je voudrais essayer d'en dégager, maintenant, les lois de la méthode politique anglaise pendant ce long règne, et le procédé de la grandeur britannique au dehors.

III

Au risque d'être d'abord mal compris et discuté, on pourrait avancer et soutenir cette opinion historique que le règne de la reine Victoria fut l'accomplissement, en Angleterre, de la Révolution française ; mais cela — naturellement — selon les conditions de l'évolution britannique. Le règne de Victoria est comme le règne d'un Louis XVI qui aurait réussi et qui se serait déroulé pacifiquement, jusques et y compris certaines réalisations obtenues, en France, seulement sous le règne de Napoléon I^{er}. De part et d'autre, le même objet, l'abolition des classes ; le même procédé, la restauration de l'État ; le même résultat, l'avènement de la démocratie, et le même couronnement, l'impérialisme. L'histoire du dix-neuvième siècle, par ces deux épreuves d'une même figure, tirées dans des conditions si différentes, prend une singulière unité.

La Révolution française fut l'ennemie des privilèges, c'est-à-dire des lois particulières, *privatæ leges* : elle fut la grande adversaire des « localisations », quelles qu'elles fussent : les « bourgs pourris » apparurent ce qu'ils étaient, — pourris. L'État prend en charge le travail général des affaires, depuis la plus

haute impulsion nationale jusqu'à la dernière des initiatives locales.

Si la Révolution n'est pas, comme elle s'appelait elle-même, « la destruction des pouvoirs intermédiaires », qu'est-ce qu'elle est ? Et si la destruction des pouvoirs intermédiaires est la grande affaire de l'histoire anglaise au dix-neuvième siècle, qu'est-elle donc, à son tour, sinon l'accomplissement de la Révolution française ?

Écoutons, maintenant, sir Robert Peel, le plus grand homme d'État peut-être, en tout cas, le plus profond, le plus logique de cette époque ; étudions ses projets tels qu'ils nous sont présentés, ici, dans un memorandum qui émane du prince consort, du prince Albert : « *Sir Robert a un plan immense en vue... Il ne proposera pas seulement une mesure sur les lois sur les blés, mais une autre beaucoup plus vaste. Il embrassera tout le système commercial du pays. Il proposera de supprimer toute protection et d'abolir tout monopole, non en faveur d'une classe, pour assurer son triomphe sur une autre, mais pour le bénéfice de la nation entière, des cultivateurs aussi bien que des manufacturiers... Il ne demandera pas de compensation pour la terre, mais, partout où il pourra en accorder et, en même temps, favoriser le progrès social, il le fera. Par exemple, on rendrait un immense service au pays en établissant une *police rurale* sur la même base que celle de la métropole. Si les frais étaient mis au compte du Trésor, les propriétaires seraient singulièrement déchargés, dans tous les comtés qui ont une *police*. Une des taxes les plus lourdes qui pèsent sur*

la terre est l'organisation actuelle de la *justice*. Sir Robert croit que cette situation serait beaucoup améliorée, si *l'Etat nommait un magistrat chargé de poursuivre dans l'intérêt public*; on pourrait empêcher, ainsi, les poursuites vexatoires, illégales et immorales, et réduire les dépenses dans une extraordinaire mesure. *L'Etat pourrait se charger du coût de l'assistance* en vertu de la loi des pauvres, etc. » En un mot, l'État toujours, l'État partout.

La citation était nécessaire pour éclairer à fond les dessous du problème et découvrir, dans son intime secret, la méthode anglaise. Elle ne procède nullement par affirmations générales, par des exposés de principes ou de doctrines : les réflexions, puis les décisions naissent peu à peu des faits ; la pratique suggère l'acte. Mais, le rétrécissement du point de vue n'enlève rien à la force et à la tenue des desseins, et c'est ainsi que le système, construit par en bas et sur les fondations, n'en est que plus solide et plus conséquent avec lui-même.

Voyez comme tout se tient : on a décidé d'abolir les lois de protection agricole ; cela veut dire qu'on *délocalise l'influence* : car la propriété, surtout la grande propriété, est l'assise fondamentale des pouvoirs locaux. Comme suite, on établirait *une police rurale* aux frais de l'État : c'est arracher aux autorités traditionnelles et voisines du sol leur moyen principal d'action publique. On instituera une *justice au nom et aux frais de l'Etat* : une justice d'État ; mais c'est l'État maître et seul maître de la fortune, de l'honneur, de la vie des citoyens. Enfin, on créera une

assistance d'Etat. Et qu'est-ce là, sinon le chemin du socialisme d'État? Et que discutait-on, il y a quelques jours, aux Communes, sinon les conséquences des principes posés par Robert Peel? Si ce programme était réalisé, la « Révolution » serait accomplie.

Et nous trouvons ce graphique téméraire, inscrit négligemment en un coin de cette correspondance royale! Personne ne s'en étonne. On ébranlait, sans y toucher, tout ce qui avait été « la vieille Angleterre! »

Guizot n'a pas besoin de nous affirmer, dans son livre sur Robert Peel, que ce chef du parti tory, le fils du cotonnier de Bury, avait reçu l'empreinte de la Révolution française : « Je le vis assez souvent durant ma mission, écrit-il, et nous causâmes librement de toutes choses, de la France, de l'Angleterre, de l'Europe, des rapports des États entre eux, comme de l'intérieur des sociétés... Je remarquai, plus d'une fois, *l'empire mêlé de sympathie qu'exerçait sur son esprit notre grande Révolution de 1789*, les idées et les forces sociales qu'elles a mises en jeu. Il ne partageait, à ce sujet, ni les maximes ni les passions des anciens torys, et, au fond de son âme, malgré toutes ses réserves morales, politiques et nationales, ce grand conservateur anglais était lui-même *un enfant bien plutôt qu'un ennemi* de ce nouvel ordre social qui demeure puissant et fécond, en dépit de ses fautes, de ses revers, de ses mécomptes et de ses ténèbres (1). »

Les faits sont plus éloquents encore :

Sir Robert Peel réalise, avec une prudence, une

(1) GUIZOT, *Sir Robert Peel*, 1856, p. 78.

réserve, des précautions si minutieuses qu'elles trompent parfois sur les véritables intentions ; il réalise l'idéal de 1789, tel que les cadres et les méthodes de l'organisation anglaise pouvaient l'admettre et le tolérer : espèce de Turgot suivi et soutenu... Voilà ce que les hautes confidences qui nous sont faites nous permettent de comprendre, maintenant.

Notez que la Révolution ne se limite pas en Angleterre au programme, déjà si vaste, esquissé, à un tournant de sa carrière, par sir Robert Peel. Elle se poursuit, avec une force occulte et singulière, dans tous les ordres d'idées, à l'intérieur et à l'extérieur.

Existe-t-il, dans la mentalité anglaise, une disposition plus caractéristique que la religiosité protestante ? On pourrait presque dire que c'est la religion qui a créé la nation — du moins la nation moderne. Le cri de *no popery* est, pendant des siècles, le cri de ce peuple : la Conspiration des poudres est le drame le plus retentissant, le plus durable en ses effets qui ait bouleversé, retourné et comme tordu l'âme anglaise ; or, les hommes d'État qui entreprennent l'œuvre révolutionnaire commencent par signer, au grand scandale des tenants du passé, l'acte d'émancipation des catholiques : c'est, en vérité, plus qu'une « séparation de l'Église et de l'État », comme nous disons en France ; c'est, — par la dislocation du régime, — un bouleversement dans la formation intellectuelle britannique. La politique est libérée de l'histoire.

Cette victoire surprenante est à peine obtenue que la réforme électorale était mise sur le chantier. Engagée avant même que Victoria fût montée sur le trône, elle

couvrira, par ses étapes successives, tout le règne. On veut n'y voir, d'abord, qu'un épisode de la lutte entre la *gentry* et l'industrialisme : c'est cela, mais c'est aussi autre chose de bien plus considérable, à savoir l'abolition des classes au profit de la démocratie.

Un nouveau pas encore, celui qui coûte le plus violent effort à Robert Peel, la suppression des droits sur les blés, c'est-à-dire le délaissement de la puissance agricole et terrienne au profit de la puissance commerciale et maritime. Nulle mesure n'eut une portée plus haute sur la grandeur de la nation. Est-ce cette auréole de prospérité et de gloire entrevue qui décide Robert Peel, et qu'il invoque pour défendre cette mesure? Non ; c'est un idéal de justice. Dans le discours qui emporte le vote, « il exprima l'espoir que l'on se souviendrait de lui avec bienveillance dans les demeures de ceux dont le lot est de travailler et de gagner leur pain à la sueur de leur front, quand ils répareront leurs forces épuisées par une nourriture abondante et affranchie de tous droits, d'autant plus douce qu'elle ne sera plus aigrie par le souvenir d'une injustice ». Et c'est la reine elle-même — le représentant, pourrait-on croire, de toutes les traditions et de toutes les forces du passé — qui, le lendemain, au moment où le ministre novateur est enseveli dans son triomphe, fait de lui le grand éloge que ratifiera l'histoire : « J'avais à me séparer de sir Robert Peel et de lord Aberdeen : ce sont des pertes irréparables pour nous et pour le pays. Ils étaient tellement émus que j'en fus bouleversée. Nous avons

là deux amis dévoués. Nous nous sentions tellement en sécurité avec eux ! *Jamais*, pendant les cinq années qu'ils passèrent avec moi, ils ne me proposèrent une nomination ou une réforme qui fût simplement utile pour leur parti ; mais ils se préoccupaient toujours de ce qui valait mieux pour moi et pour le pays... L'élévation morale de Peel est, je crois, sans exemple (1). »

Les temps sont proches où un homme qui doit devenir, lui aussi, le chef du parti tory, celui-là avec des qualités brillantes et des façons entreprenantes qui entraînent et captivent le pays, Disraëli, peut donner, dans *Coningsby*, le programme qui doit être celui de la « Jeune Angleterre ». « Dans son plan de régénération nationale, il visait une monarchie démocratique. Au sommet, le roi ; à la base, un vaste gouvernement municipal ; rien, entre eux, qu'une presse libre et éclairée, seule et véritable représentation du peuple. Le Parlement ? encombrant et superflu : simple théâtre des misérables querelles des partis. Les pairs ? étroite et jalouse oligarchie dont il convenait d'affranchir à la fois le souverain et la nation. Pas de rouages inutiles, *pas de hiérarchie, pas d'intermédiaires : des sujets libres en face d'une royauté qu'ils chérissent*. Puis, à travers cette masse si simplement organisée, le grand courant, religieusement entretenu d'une opinion dictant les lois, dirigeant la justice, inspirant la presse, décidant des grands actes publics, toujours prête à arrêter les empiétements d'en haut

(1) T. II, p. 120.

comme à guider les mouvements d'en bas, capable de tout corriger et de tout régler (1)... » En un mot, le césarisme démocratique napoléonien, à moins que ce ne soit la monarchie de Salomon, y compris quelques prophètes, maîtres au *Times*, au *Morning Post* et à la *Gazette*, se transmettant, avec le manteau, les fureurs d'Élie et d'Élysée.

L'avisé sémite eut la sagesse de remiser en partie ce beau rêve. Mais, on le retrouve, flottant toujours, au-dessus de ses conceptions d'homme d'État, et inspirant, sur la fin du règne, le dernier acte de l'évolution, l'impérialisme. Comme Napoléon eût voulu le faire, le ministre alla chercher aux Indes la couronne qui n'accabla pas le front menu de la femme si heureusement nommée Victoria. Là encore, il retrouvait une des divinations de son ardente jeunesse : « Vous dites : Malheureuse Asie ! dit un des personnages de *Tancred* ; pourquoi, malheureuse Asie ? Quoi ! ce pays des actions divines et des divines paroles ! Son léger sommeil a plus de vie que la veille pénible de notre Europe. Ainsi les rêves du génie l'emportent sur les graves méditations du vulgaire des hommes !... »

Nous sommes loin du sens pratique propre au peuple anglais et à la reine... Pas si loin ! L'Anglais, s'il reste toujours relié à la terre par le fil de l'intérêt, ne craint pas les envolées les plus téméraires de la pensée : il est le peuple imaginaire entre tous les peuples. On le dit nourri de la Bible et de Shakespeare : quels toniques pour les puissants efforts ! Depuis Rome,

(1) *Lettres de lord Beaconsfield à sa sœur*, publiées par Alexandre DE HAYE, p. 26.

a-t-il existé sur la terre une société capable de rêver, sinon la conquête de l'univers, du moins la dispersion universelle de sa langue et de ses mœurs, la domination de l'Inde, la pénétration de l'Afrique par un chemin de fer comme celui du Cap au Nil, le pacte colonial britannique?... L'Anglais se donne carrière sur ces programmes magnifiques et il charge sa ténacité de les réaliser.

Précisons : chaque homme d'État anglais, par la nécessité où il est de se distinguer, d'obtenir les titres qui l'amèneront au but de son ambition, c'est-à-dire à la situation de chef de parti et de premier ministre, ne songe, d'abord, qu'à se faire remarquer, parmi tant de concurrents, tous qualifiés, tous émérites, tous entraînés. D'où les débuts si souvent singuliers, paradoxaux, parfois subversifs, de ces esprits vigoureux. Ils se confient, surtout, en leur faculté créatrice et ils l'appliquent à toutes les parties de l'art politique et social, de même que la faculté inventrice de la nation se signale, sans cesse, sur tout le champ du domaine naturel, industriel, scientifique : c'est à qui sera le Newton ou le Darwin d'une nouvelle formule gouvernementale. L'imagination et la réflexion sont toujours en éveil : elles soulèvent les vieilles assises ou les reconsolident ; elles ébranlent le monde ou le maintiennent, mais elles agissent. Loin des écoles, des opinions toutes faites, des doctrines et des mandarinats, le trait dominant de l'homme d'État anglais, c'est l'énergie dans l'originalité.

De là ces luttes violentes, ces corps à corps homériques, ces intolérances incompressibles, ces sautes et

ces évolutions soudaines qui caractérisent et, surtout, ont caractérisé le jeu des ambitions anglaises sous le règne de Victoria, c'est-à-dire à l'époque la plus significative et la plus passionnée du romantisme politique. D'autres peuples ont traversé, en même temps, cette même phase. Toutefois, en Angleterre, le sens pratique rétablit l'équilibre ; il est comme le plomb dont parle Bismarck qui remet toujours la bouteille sur son séant. C'est le sens pratique qui sauve ce pays parmi le risque perpétuel de ses spéculations hardies. Ne négligeons pas, toutefois, sa situation isolée du reste du monde qui l'a mis souvent à l'abri des conséquences et des sanctions suprêmes de ses fautes. Riche et protégé, il peut attendre ; ayant toujours comme ressource dernière, la ceinture d'argent... et l'argent.

Quand un parti s'est trop avancé, il passe la main, et l'œuvre est reprise sous d'autres noms et sous d'autres formules : c'est ainsi qu'on vit, sous le règne de Victoria, l'entreprise révolutionnaire se transmettre des torys aux whigs sans que le principe même du mouvement en fût réellement modifié. M. Gladstone, quand il appartenait encore au parti conservateur, avait fait ses premières armes sous Robert Peel. Il conçut, présenta et fit voter l'*income tax*, c'est-à-dire l'impôt sur le revenu, avec toutes les conséquences fâcheuses ou pénibles devant lesquelles la République hésite encore dans le pays de la Révolution. C'est encore M. Gladstone qui prépara la révision du tarif des douanes et l'imposa, à force d'éloquence et de compétence, au Parlement, — prenant

cent trente fois la parole au cours du débat. Du libéralisme économique il vint au libéralisme politique. Sa passion pour le libre échange fit sa passion pour la liberté. Il fut, comme on sait, le protagoniste de la seconde réforme électorale. Or, quelle est sa doctrine, à ce sujet, si ce n'est celle de Jean-Jacques Rousseau et de la Révolution? « J'affirme que tout homme qui n'est pas présumé incapable en raison d'un danger social ou d'une indignité personnelle, a moralement le droit de coopérer au jeu de la Constitution... On ne peut pas arrêter les classes laborieuses au seuil de la Constitution et se contenter de déclarer que les choses sont bien comme elles sont... »

Réformes financières, abolition de la vénalité des grades, scrutin secret, réforme de la justice, assurances d'État, il réalise ou s'efforce de réaliser le programme « révolutionnaire » que nous avons vu tracé par son introducteur dans la vie publique, Robert Peel (1). Il va plus loin : il se prend à cette question douloureuse, écueil de la politique britannique, la question irlandaise : il roule, à son tour, ce rocher de Sisyphe. Il échoue et il faut dire pourquoi. Lorsque, après de longues hésitations et vacillations, il en vient à prononcer les mots : *autonomie*, *affranchissement*, le sens national anglais, le sens de la patrie et de l'in-

(1) Louis Blanc fait observer, dans son discours du 26 octobre 1879, que M. Gladstone emprunta son système des assurances d'État facultatives à l'exposé des projets de loi élaborés, en 1848, au Luxembourg : « M. Gladstone, avait-il lu cet exposé? Je l'ignore. Mais voilà, trait pour trait, mot pour mot, ce qu'il propose, au mois de mars 1864, en sa qualité de premier ministre, ce que la presse anglaise, à commencer par le *Times*, salua de ses applaudissements. » Louis BLANC, *Discours politiques*, p. 386.

térêt public, qui est la loi suprême, se dresse contre lui. Lui, aurait dit, peut-être, comme les hommes de la Convention, ses maîtres : « Périissent les conquêtes plutôt qu'un principe... »

Est-ce trop d'enrôler sous la bannière de la Révolution cet homme dont il a été écrit : « M. Gladstone a un côté chimérique dans la tête qui, sous les apparences de la logique, aurait pu le mener loin? » (Challemel-Lacour.) Portrait exact de ce jacobin insulaire, pareil, par tant de côtés, à notre jacobin qui, lui aussi, poursuivait, jusqu'au bout de sa logique, les redoutables caprices de sa chimère.

IV

Dans les relations avec l'étranger, le procédé caractéristique du révolutionnaire, c'est l'esprit de propagande, et, comme disent les diplomates, d'un mot barbare, l'interventionnisme. Gladstone, malgré son haut sens de l'équité et des convenances internationales, malgré ce « pacifisme » dont il fut un des initiateurs, ne peut s'empêcher de mettre la main dans les affaires des autres, quand la cause de la justice ou de l'humanité lui paraît en péril. Il « intervient » avec éclat dans les affaires napolitaines, dans les affaires bulgares, non pas même comme membre du gouvernement, mais comme simple particulier. Il s'établit expert, arbitre, juge, de sa propre autorité ; il enquête, rapporte et condamne sans souci des conséquences. En 1878, quand il émeut si profondément

l'Angleterre et qu'il jette l'opinion à la traverse du gouvernement engagé du côté de la Turquie, il assume la plus grave des responsabilités ; il contre-balance, à lui seul, l'effort de la politique traditionnelle. Peu s'en fallut qu'il ne laissât la Russie couronner, par une victoire diplomatique, ses victoires militaires. N'est-ce pas le comble de l'auto-suggestion idéaliste et la caractéristique la moins douteuse de l'inspiration révolutionnaire ?

Mais il fallait qu'un autre Anglais, un autre Anglais « représentatif », et celui-là, non un rêveur, un orateur ou un tribun, mais un diplomate et un homme d'État, se fît l'instrument du concept nouveau qui anime la politique extérieure de l'Angleterre, de même que l'esprit de réforme l'agite au dedans : cet homme, c'est Palmerston.

Que veut dire ce nom s'il ne signifie pas propagande ? Partout où la cause libérale se lève, Palmerston accourt et se déclare son champion. Il chargerait plutôt les moulins à vent. Ce successeur de Castlereagh a Metternich en horreur. Il chante : « Mort aux tyrans ! » En Italie, en Espagne, en Portugal, en France, en Allemagne, sur les continents et sur les mers, il est de toutes les parties révolutionnaires. On dit : « Il soigne ainsi les intérêts anglais. » Oui, mais aussi il suit sa pente ; il est fils de la Révolution. C'est parce qu'il a cette poussée derrière lui qu'il est, pendant de si longues années, non seulement le représentant de la politique anglaise, mais l'un des meneurs de la politique internationale ; autrement puissant et influent sur les affaires générales que ne

le furent même un Tayllerand, même un Bismarck. Sa carrière n'a de pendant que — sur l'autre bord — la carrière d'un Metternich : chez l'un et chez l'autre, l'intérêt national avait lié partie avec l'IDÉE.

C'est cette politique d'ingérence, trop souvent taquine et tracassière, qui a le plus fait peut-être pour mettre les esprits prudents, au dehors, en garde contre les tentations si séduisantes de l'alliance anglaise. Vingt fois, des mouvements sincères et confiants ont été arrêtés par l'autoritarisme gênant et la tutelle envahissante d'un ami trop zélé. Il faut voir, dans la correspondance de la reine Victoria, comment, malgré qu'elle en comprenne l'abus, elle ne peut refréner, elle-même, l'excès de cette perpétuelle ingérence. Elle écrit le memorandum du 14 mars 1847, si sévère pour l'action de Palmerston entre les partis en Espagne et en Portugal : « Ces notes tranchantes et péremptoires, ces plaintes constantes produisent le pire et le plus malheureux des effets. Ces septembriseurs (soutenus par lord Palmerston) ont toujours été les plus grands ennemis de l'Angleterre et seraient les premiers à se tourner contre nous s'ils réussissaient... Une fois de plus, la reine prévient du danger que court l'Angleterre de perdre complètement une influence légitime en Portugal, etc. » Elle poursuit, de ses plaintes continuelles, ce libéralisme d'exportation dont Palmerston s'est fait le courtier honnête ; et, pourtant, elle garde son ministre, parce qu'elle le sait « national » et qu'elle craint pour sa propre popularité.

A l'examiner de près, est-il une cause de querelle

plus futile, entre deux grands pays, que celle qui éclata entre la France et l'Angleterre au sujet des « mariages espagnols »? Il est impossible de comprendre aujourd'hui quel danger le mariage de la reine d'Espagne avec un Montpensier ou un Bourbon de Naples pouvait faire courir au prestige et à la puissance de l'Angleterre. Il est impossible de comprendre comment ce caprice sénile de Louis-Philippe put allumer, dans le cœur d'une reine respectée et intangible, la flamme de vengeance qui brûle en des pages trop nombreuses de cette correspondance. Il en fut ainsi, cependant. La reine Victoria, le gouvernement anglais, l'Angleterre ne pardonnèrent jamais cette bien anodine velléité d'indépendance au vieux monarque de Juillet, et il suffit de lire ce livre pour reconnaître de quel poids une rancune implacable pèse sur les affaires françaises. Et c'est la reine qui écrit, en février 1848, quand le malheureux roi vint chercher un asile en Angleterre : « Nous venons de faire une triste expérience des ententes cordiales !... » Qu'eût dit le réfugié de Claremont, s'il avait pu parler?

Qu'on suive, dans le troisième volume, l'évolution analogue des sentiments à l'égard de Napoléon III ; elle se reproduit et se calque, sur l'autre, en quelque sorte, avec une exactitude bien significative. Au début, une chaleur, un enthousiasme presque passionnés ; et bientôt du dépit, de l'humeur, une méfiance qui va jusqu'à l'hostilité et ne se dissimule pas. Il a suffi qu'à la fin de la campagne de Crimée, l'empereur Napoléon III, poussé par l'opinion française fatiguée de la guerre, ait songé à la paix avec la Russie avant

que le programme britannique ait été entièrement exécuté ; il a suffi qu'en 1859, le même Napoléon III, prenant, à son tour, la tête de l'interventionisme, ait agi contre l'Autriche sans l'*exeat* des ministres de la reine, pour qu'il devînt suspect et condamnable.

Voici ce que lord Clarendon écrit, dans une lettre particulière, au prince Albert, dès 1857, mettant dans la bouche d'un Français, partisan déclaré de l'alliance anglaise, les avertissements qu'on croyait utile de faire entendre à Napoléon III : « M. de Persigny m'a dit que, devant Walewski, il avait solennellement prévenu l'empereur qu'il courrait le plus grand danger à dévier tant soit peu de la voie de son véritable intérêt : l'alliance anglaise. Tous les souverains, qui le flattent et le cajolent dans un but d'intérêt personnel, le considèrent comme un aventurier, et ne croient pas plus à la stabilité de son trône, ni à la durée de sa dynastie qu'à des événements d'une extrême improbabilité ! Les Anglais, au contraire, qui jamais ne condescendent à flatter, ni à cajoler qui que ce soit, mais qui cherchent l'intérêt de l'Angleterre, sont attachés à l'alliance française et à l'empereur des Français parce qu'ils estiment d'une grande importance des relations pacifiques avec la France. Ce pays est, en effet, le seul en Europe qui puisse porter atteinte à l'Angleterre, et, d'autre part, l'Angleterre est le seul pays qui soit à même de nuire à la France. La récente guerre avec la Russie n'a pas eu le moindre effet sur la France, si ce n'est de lui avoir coûté de l'argent ; tandis qu'une guerre avec l'Angleterre ébranlerait toutes les parties de la France,

chacune dans un sens spécial, et les dresserait toutes contre l'état des choses existantes ; *l'ordre social serait bouleversé* (1), et dans ce bouleversement, l'empire pourrait disparaître (2). »

Si jamais il y eut un coup droit, ce fut celui-là. Menacer un régime précaire d'une révolution, c'est le mettre aux abois. L'empereur comprit. Il proposa de venir à Londres rendre visite à la reine Victoria. Et voici, à ce sujet, l'avis du même lord Clarendon, en tant que ministre des affaires étrangères : « Je crains qu'une telle visite ne soit pas très agréable à Sa Majesté ; mais dans l'état d'esprit actuel de l'empereur, et étant donnée sa crainte évidente que l'on puisse supposer que l'alliance est ébranlée, si peu que ce soit, je ne puis douter que l'on ne retire un grand bien, ou du moins que l'on évite beaucoup de mal *en permettant à l'empereur de présenter ses hommages à Sa Majesté, comme il l'a demandé* (3). »

Veut-on quelque chose de plus précis et de plus net encore ? C'est, deux ans plus tôt, au fort de l'alliance contre la Russie, alors que la reine dit, elle-même, qu'elle est sous le charme du nouvel empereur : or, à ce moment d'étroite intimité, elle analyse ainsi qu'il suit les avantages de la première visite : « A mes yeux, le grand avantage qui résultera de la visite de l'empereur au point de vue de cette alliance permanente de l'Angleterre et de la France, d'une importance capitale pour les deux pays, sera celui-ci. Étant

(1) Souligné et en français dans le texte.

(2) T. III, p. 448.

(3) T. III, p. 364.

donnés son caractère particulier et ses opinions qui sont très personnelles, la réception aimable, simple, chaleureuse que nous lui avons faite *nous-mêmes* (1), le faisant pénétrer dans le cercle intime de notre famille, est de nature à produire sur son esprit une impression durable... *S'il réfléchit à la chute de la précédente dynastie*, il verra que la principale cause en fut la *violation* d'engagements pris... et, à moins que je ne me trompe beaucoup sur son caractère, il *évitera* certainement de commettre la même faute... J'irai plus loin. Je crois qu'il est en notre pouvoir de le maintenir dans le droit chemin, de le protéger contre l'extrême légèreté, l'amour du changement, et, jusqu'à un certain point, le manque d'honnêteté de ses propres serviteurs et de son pays. Il faudra ne perdre jamais l'occasion de réprimer, dès le début, toute tentative, de la part de ses agents et de ses ministres, pour nous duper... Comme je l'ai déjà dit, les paroles qui tombent de ses lèvres sont toujours le résultat de profondes réflexions et constituent une partie des plans profonds qu'il a conçus et qu'il entend mettre à exécution. Par conséquent, je serais disposée à attacher une grande importance aux paroles qu'il a prononcées, immédiatement après l'investiture de l'ordre de la Jarretière : *C'est un lien de plus entre nous : j'ai prêté serment de fidélité à Votre Majesté et je le garderai soigneusement. C'est un grand événement pour moi, et j'espère pouvoir prouver ma reconnaissance envers Votre Majesté et son pays* (2). »

(1) Souligné en français dans le texte.

(2) T. III, p. 195.

A ce degré, il y avait, dans le sentiment de la reine et de ses ministres, une certaine illusion. Il n'est pas un chef d'État au monde qui puisse prendre, sincèrement, à l'égard d'un autre, de tels engagements. C'est là le point faible de ces ingérences excessives : elles faussent les situations en les forçant et provoquent, par un retour inévitable, des contre-coups auxquels une politique mesurée et prudente ne s'expose jamais.

Cette période est heureusement close. Lord Palmerston est mort et son système avec lui ; les doctrines ne sont plus, nulle part dans le monde, un article d'exportation. Entre la France et l'Angleterre, depuis que de sages négociations ont mis fin aux querelles que la politique coloniale avait suscitées, les choses ont repris leur cours normal : l'entente cordiale s'est rétablie parce qu'elle repose sur des sympathies éprouvées et sur des intérêts communs.

Il n'est aucun des ministres de la reine qui, dans les exposés si divers, publiés en ces trois volumes, n'ait manifesté, à une heure quelconque, ses préférences pour un rapprochement avec la France, se rencontrant ainsi avec la plupart des hommes d'État français. La reine elle-même, avec ce sens « britannique » qui la caractérise, exprime ce sentiment à maintes reprises.

En septembre 1855, au retour de son voyage à Paris, elle écrit ces lignes qui débordent d'une émotion éloquente : « Vous avez lu, dans le *Times*, quelque description... de la merveilleuse beauté et de la magnificence de *toutes* choses ; je ne me suis jamais autant

amusée ; rien jamais ne m'a enchantée et intéressée davantage ; je ne peux plus penser à autre chose et j'en parle sans cesse... C'était touchant et agréable au suprême degré de sentir l'alliance si complètement scellée, *sans qu'aucune des deux nations ait été le moins du monde abaissée*... Nous sommes revenus avec des sentiments de vieille affection et d'intérêt pour la France ; et, vraiment, peut-il en être autrement, quand on a vu *tout* ce qui a été fait pour nous plaire et nous être agréable ? Je me sens aussi une vraie affection pour l'armée, *une si belle armée*, la compagne de mes troupes bien-aimées (1). »

On trouve, là, ce sentiment d'équité amicale qui fut si efficace entre les deux pays jusqu'au temps où le prince Albert, passionné, comme tout Allemand, pour l'unité de l'Allemagne, influa sur les tendances et sur la politique britanniques jusqu'à les faire dévier.

Observons froidement et virilement les choses : ces malentendus se produisent, généralement, à l'heure où l'ami et l'allié de l'Angleterre a réclamé, dans la combinaison à deux, la part qu'il croyait lui revenir légitimement ; dès qu'il s'essaye à trouver la voie de ses intérêts particuliers, tout change. Il semble qu'il y ait, dans ces races vigoureuses, une sorte d'impossibilité à sortir de soi-même ; elles ne savent pas, comme nous disons en France, « se mettre dans la peau des autres ». Et, pourtant, cet effort réciproque n'est-il pas la consécration durable des bonnes amitiés ? Le mot

(1) T. III, p. 216.

sympathie veut dire souffrir et se réjouir ensemble. Si les avantages ne sont que d'un seul côté, les liens n'unissent plus, ils blessent. Contracter des engagements durables, c'est se consacrer consciemment au progrès et à la prospérité mutuels, et non prendre une position heureuse pour laisser à l'un le risque et tirer à soi le profit.

S'il est un point sur lequel les âmes sont sensibles et les bonnes volontés elles-mêmes en éveil, c'est quand il s'agit du prestige et de l'honneur. Chaque État est ce qu'il est, vaut ce qu'il vaut ; il entend que sa valeur, son génie, ses mœurs, son gouvernement, en un mot tout ce qui fait sa personnalité, soit compris et ménagé. Entre amis, il n'y a place ni pour la contrainte, ni pour la servilité, puisque l'intérêt est commun et les avantages réciproques : c'est ainsi qu'en France, nous comprenons les bons ménages.

Quelle émotion chez le peuple français de 1857, s'il eût connu le ton sur lequel lord Clarendon le prenait au sujet de la visite de l'empereur Napoléon III près de la reine ! Même quand ces choses ne se savent pas, elles se devinent. L'éditeur des lettres de lord Palmerston, sir H.-L. Bulwer, le fait observer, avec beaucoup de finesse et d'à-propos, quand il blâme l'attitude de lord Palmerston à l'égard du « vieux Talleyrand » : « La disposition au respect, dit-il, n'était pas fortement développée chez lord Palmerston... Il traitait le « vieux Talleyrand » avec la même absence de déférence ; il lui donnait des rendez-vous pour lesquels il n'était pas toujours

d'une exactitude parfaite. M. de Talleyrand se plaignait d'être parfois pendant une heure ou deux dans les antichambres du Foreign-Office ; et quoique, dans la conviction où il était que la paix ne pouvait être conservée en Europe que par une bonne entente avec l'Angleterre, il supportât tout cela d'un air impassible, on croit cependant qu'il le sentait profondément... De là le conseil qu'il donne à son royal maître de ne pas négliger d'autres alliances. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après sa retraite, on commença à dire autour de lui qu'il n'était pas convenable que la France fût *à la remorque* de la hautaine Angleterre (1). »

Ce sont là de ces impondérables dont parle Bismarck. La sagesse des gouvernements doit les prévoir et les écarter. Une courtoisie prévenante et grave, une vigilance éclairée et avisée, veillant aux intérêts réciproques, une réserve extrême pour ce qui touche aux affaires intérieures, un soin particulier d'éviter tout ce qui semblerait tendre à créer une subordination quelconque d'une politique à l'autre, une communauté cordiale de conduite délibérée de bonne foi, sans arrière-pensée, ni adresse, ni malice, telles sont, entre deux peuples fiers et forts, les vraies bases de tout accord durable.

Quand il s'agit de la France et de l'Angleterre, on voit bien, dans les lettres de Victoria, que cette ligne de conduite honorable et loyale s'accompagne, tout de suite, de part et d'autre, d'un mouvement de

(1) *Lettres de Palmerston*, t. I, p. 418.

sympathie et d'intimité presque fraternelles. Et alors, il n'y a rien de plus grand dans le monde, parce qu'il n'y a rien de plus solidement fondé sur la nature, sur la logique et sur l'histoire.

Avril 1908.

CHAPITRE VII

LES ALLIANCES ET LES ENTENTES

I

Il n'est plus question que d'*ententes*; c'est le mot à la mode et le goût du jour. Certes, le vocable n'est pas nouveau et la diplomatie en avait déjà fait quelque usage. Il traînait dans les mémoires, suivi de son qualificatif inséparable, « l'entente cordiale ». Vague souvenir de la monarchie de Juillet et du second Empire : politique des nationalités, guerre de Crimée, expéditions de Chine et du Mexique, désillusions finales... la préhistoire !

Après 1870, la politique réaliste de Bismarck remit en usage une forme et une formule autrement nettes : l'*alliance*. Ayant échoué dans son premier projet de « l'Alliance des Trois Empereurs », il fonda, sur le roc, l'alliance austro-allemande qui, transformée et complétée bientôt, devint la « Triple Alliance ». Elle dure depuis un quart de siècle.

Dès 1887, l'Allemagne et l'Autriche publièrent le texte du traité qui les liait. Elles déclaraient ainsi à la Russie et, subsidiairement, à la France, qu'en cas

de guerre, elles auraient affaire à la fois aux deux puissances alliées. Une notification si nette donna lieu, comme il fallait s'y attendre, à une contrepartie. Qu'elles le voulussent ou qu'elles ne le voulussent pas, la Russie et la France étaient jetées dans les bras l'une de l'autre. Puisqu'on les mettait au même péril, elles n'avaient d'autre ressource qu'une garantie mutuelle. Elles se la donnèrent l'une à l'autre aussi complète que possible... Cette combinaison, à son tour, a fait ses preuves. Elle durera tant que l'autre durera, — fatalement.

La même nécessité qui avait créé la double alliance, la rendit publique : « Puisque cela est, pourquoi ne pas le dire ? » observait un des chefs d'État intéressés. La déclaration du traité unissant les deux puissances fut faite, à la tribune française, en 1894.

Rien ne fut plus clair, dès lors, que la situation européenne : Triple Alliance, Double Alliance, on connaissait la portée exacte de ces mots. Les positions étaient prises, de part et d'autre, en vue d'une éventualité parfaitement déterminée, la guerre. Les pactes étaient des pactes d'état-major, et les généraux y avaient mis la main tout autant que les diplomates.

Quelqu'un avait, probablement, intérêt à travailler sur une situation si simple et à l'obscurcir. Il courait, en Europe, de vieilles légendes diplomatiques remontant à l'époque du romantisme, je ne sais quels rêves « libéraux », nés aux loges des *carbonari*. Lord Beaconsfield disait : « L'Europe ne se compose pas seulement de gouvernements et de peuples ; il y a, aussi, les journaux et les sociétés secrètes... » Et puis, rien

ne dure sur la terre. On chercha donc autre chose.

Bismarck, avec son génie inquiet, eut, là encore, une part d'initiative et de responsabilité. Quand il fut tombé du pouvoir, il s'épuisa à détruire ce qu'il avait fabriqué, et il se mit à raconter tout haut ces histoires de contre-lettres et de contre-garanties qui commencèrent à troubler les esprits et les choses.

La politique d'aspirations vagues et de sentiments mal définis s'applique dès lors à déformer les traits, jusque-là si nets, de la politique des intérêts. Elle s'exerça d'abord sur les relations franco-italiennes : terrain éminemment propice : il y a toujours, de ce côté, des dispositions complaisantes à la phraséologie idéaliste et mystique. Rome, qui ne se paye pas de mots, sait se servir des mots pour charmer l'univers.

Les premiers actes du rapprochement franco-italien, en 1897-98, avaient porté sur des sujets concrets : affaires de Tunisie, traité de navigation, convention commerciale. Aux tendances nouvelles, il fallait quelque chose de plus. Après la paix latine, l'union latine.

Ce fut, d'abord, comme un murmure, un souffle à peine entendu ; puis des conciliabules secrets dans des cercles très restreints ; puis, on assista à des va-et-vient mystérieux ; il y eut des rencontres, des serments échangés. On parlait à voix basse, comme dans une chambre de malade. La malade, disait-on, c'était la Triple Alliance : elle était compromise, perdue ; les ministres et les ambassadeurs, penchés sur le lit où elle agonisait, retenaient l'haleine et comptaient ses jours. Les diplomates abondaient en diagnostics pes-

simistes, en interviews vite démenties, en insinuations acceptées ou abandonnées selon les circonstances.

Enfin les vapeurs, longtemps indécises, prirent une forme. On parla d'un accord conclu et scellé entre l'Italie et la France. De quoi s'agissait-il? Personne ne le sut exactement; il en est de ce traité fantôme comme des revenants: presque tout le monde y croit, mais nul ne l'a vu. Finalement, le public accepta ce qu'on voulut bien lui dire, et ce fut la première des « ententes », — l'entente méditerranéenne.

Faut-il énumérer toutes les autres ententes? Elles se multiplient au cours des dix dernières années. Rien que celles où la France est partie forment toute une littérature: entente franco-espagnole, entente franco-japonaise, entente relative à la mer du Nord, à la Norvège, à la Suède, les unes communiquées libéralement au public, les autres gardées précieusement sous la triple serrure des armoires de fer; celles-là assez anodines, puisqu'on les montre, les autres plus dangereuses, sans doute, puisqu'on les cache. Diplomatie « secrète » reportant les périls et les responsabilités à *plus tard!*

En général, par ces actes, les puissances contractantes se promettent les unes aux autres de respecter le *statu quo* territorial; parfois, des clauses rédigées en un style plus ou moins énigmatique donnent ouverture à certaines aspirations ambitieuses; parfois même un venin agressif très enveloppé, très adouci, très atténué, semble s'être glissé aux feuilles cachées de certains actes pacifiques; mais, d'ordinaire, l'esprit le plus appliqué démêle à peine la portée réelle des expres-

sions pesées aux balances délicates de la rédaction la plus raffinée.

Un exemple, pour être clair. On se souvient peut-être qu'une entente a été conclue entre la France et l'Espagne, en 1907. Voici le passage principal des protocoles échangés et publiés : « Le Gouvernement de la République française désire porter à la connaissance du Gouvernement de Sa Majesté Très Catholique la déclaration suivante... La politique générale du Gouvernement de la République française dans les régions susindiquées (c'est-à-dire dans la Méditerranée et dans la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique) a pour objet le maintien du *statu quo* territorial, et, conformément à cette politique, ce gouvernement est fermement résolu à conserver intacts les droits de la République française sur ses possessions insulaires et maritimes situées dans lesdites régions... »

Où cela ne veut rien dire, où cela veut dire que la France entend garder ce qui lui appartient. L'Espagne, d'ailleurs, ne contracte aucun engagement à ce sujet ; elle prend acte et porte à la connaissance de sa partenaire des propos analogues sur ses propres intentions. A moins qu'il n'y ait quelque dessous difficilement saisissable, était-ce bien la peine de noircir du parchemin ? Prenons garde : souvent, le mystère nourrit le malentendu.

La liste des ententes n'était pas close qu'on ouvrait une autre série, celle des traités d'arbitrage. Cette fois, le sentimentalisme s'en donnait à cœur joie. On décrétait la pacification universelle. Les puissances

signataires se prêtaient, les unes aux autres, le grand serment de ne jamais plus recourir aux armes, mais d'accepter et même de solliciter, préalablement, l'intervention médiatrice d'un gouvernement ami. Les puissances tierces étaient autorisées à intervenir ; que dis-je, elles avaient le devoir de mettre le doigt entre l'écorce et l'arbre.

On institua la cour de La Haye. Des millionnaires offrirent les sommes nécessaires pour élever le sanctuaire dédié aux déesses amphictyoniques de la justice et de l'équité internationales. La foi en l'arbitrage fut une religion, le doute une hérésie. Les peuples, allégés déjà du fardeau militaire, se forgeaient une félicité à les faire pleurer de tendresse... Tout à coup, la guerre des Boers éclate, puis la guerre russo-japonaise. Le verrou de sûreté du pacifisme ne fonctionne pas. On réunit une deuxième conférence à La Haye. Les espoirs renaissent. Mais les plénipotentiaires, serrant le problème de plus près, s'aperçoivent qu'ils n'avaient embrassé qu'une illusion.

C'était fini... Non point. On s'excita davantage. De grands événements s'étaient accomplis. La guerre russo-japonaise avait compromis l'autorité de la Double Alliance. La France, engagée au Maroc, faisait jouer tous les ressorts des sympathies internationales pour gagner la difficile partie d'Algésiras. L'équilibre des forces était rompu. D'autre part, les grandes rivalités coloniales avaient pris fin ; les concurrences économiques, soit commerciales, soit financières, s'étaient développées. C'étaient les vieux marchés, les plus solides et les plus sûrs en somme, qu'on se disputait maintenant.

Les derniers arrangements conclus entre la France et l'Angleterre permettaient aux deux gouvernements et aux deux peuples voisins de s'abandonner à leur sympathie naturelle. On assista à une première reprise de l'« entente cordiale » ; voyages, banquets, discours, manifestations publiques, travail occulte.

L'arrangement de 1907, entre l'Angleterre et la Russie, mit fin ou, du moins, imposa une trêve aux luttes pour la domination en Asie centrale. Alors les conceptions s'élargirent encore : entrevue de Londres, entrevue de Reval. Il ne s'agit plus, seulement, d'une entente à deux, mais d'une entente à trois, peut-être à quatre, à cinq... Les imaginations sont à l'essor. Toutes les puissances périphériques à l'Empire germanique se prennent par la main ; elles esquissent, en rond, un pas inédit, une figure imprévue, « l'encerclement ».

II

Les deux combinaisons se trouvent, maintenant, juxtaposées. Au milieu, une masse compacte représente l'*alliance* ; à la circonférence, comme un entourage élastique, les *ententes* : elles étendent, en la desserrant peut-être un peu, la « double alliance » qui, heureusement, subsiste et fait fonction d'armature.

Il serait difficile d'apprécier, au moment où elle se dégage à peine, la valeur respective des deux systèmes.

Au point de vue militaire, l'alliance centrale offre,

certainement, plus de solidité et plus de ressources. De Berlin à Constantinople, en passant par Vienne, Pesth et peut-être Bucarest, ce sont trois à quatre millions de baïonnettes prêtes à se dresser au premier signal.

Les « ententes », si fermes qu'on les suppose, ne présentent rien de tel. Quand certaines questions furent posées à Londres au sujet des concours militaires effectifs qu'on pouvait attendre des armées anglaises, le Gouvernement anglais s'est refusé à prendre aucun engagement. Le recrutement de l'armée anglaise reste un problème ; le service obligatoire n'est accepté ni par l'un ni par l'autre des deux partis qui se disputent le pouvoir. En un mot, l'Angleterre s'en tient à l'entente ; elle décline, catégoriquement, l'alliance.

De même, à Saint-Pétersbourg, l'idée d'une autre « triple alliance » ne paraît pas avoir été agréée, à supposer qu'on l'ait même envisagée. Les paroles de l'empereur Nicolas, toutes chaleureuses qu'elles soient, ont soigneusement déterminé le caractère purement négatif du rapprochement. Comparez avec les phrases si claires et si précises que les toasts anciens ont laissées dans les mémoires : « la confraternité d'armes », les « nations amies et alliées »...

Donc, en ce qui concerne l'éventualité d'un conflit international, rien n'est changé. L'entente ne peut avoir ni l'autorité, ni la précision, en quelque sorte automatique, résultant des pactes d'alliance soigneusement délibérés et établis. En cas de péril, elle agirait peut-être ; mais, peut-être aussi, n'agirait-elle pas. C'est

une grave infériorité qu'une telle incertitude : péril égal, sécurité moindre.

Le système des ententes retrouve ses avantages en temps de paix. Il exerce une action notable sur l'opinion. Depuis un quart de siècle, les puissances germaniques, se distinguant en cela des autres puissances européennes, ont tenu peu de compte du travail des idées. Or, ce travail ne s'arrête pas, et il a modifié bien des choses. La vieille diplomatie, aux façons méticuleuses, aux préparations savamment combinées, a perdu de son autorité sur le monde. Les esprits se sont ouverts à des méthodes plus larges et plus généreuses. Les peuples, en mettant leur doigt un peu lourd dans l'engrenage, ont faussé ses ressorts délicats.

Peut-on ne pas tenir compte d'une si puissante intervention? L'opinion est, plus que jamais, « reine du monde » ; elle s'impose à ceux qui parlent en maîtres, et, quand ils croient commander, ils obéissent encore. La politique de l'humanité, du libéralisme et de la paix l'emportera, espérons-le, sur celle de la réaction et de la négation. La douceur et la flexibilité des ententes amolliront la sévérité et la rigidité des alliances. Même au sein des puissances à forte discipline, l'idée est en marche, elle triomphera.

Sur un autre champ d'action, le mérite des ententes ne peut être nié. Peut-être trouverait-on là leur plus intime efficacité. Leur principe et leur conception étant éminemment pacifiques, elles ont un objet tout indiqué dans l'expansion du commerce et l'accroissement des solidarités économiques entre les peuples

qu'elles ont groupés. Le développement des sympathies favorise les échanges. Le client devient un ami ; l'ami se plaît à devenir client. Les rapports multipliés, l'habitude de la vie commune, les goûts et les plaisirs partagés, sont les plus habiles et les plus honnêtes des courtiers. Un idéal identique crée des intérêts communs ; la confiance mutuelle consacre le crédit. Les colonies se fournissent aux magasins de la mère patrie ; l'attrait cause l'achat ; la cordialité est un *zollverein*.

L'entente politique conduit aux ententes commerciales : des traités et des tarifs, habilement ménagés, réservent aux uns des facilités et des tolérances qu'ils refusent aux autres. Dans les affaires, le coup de pouce d'une administration bienveillante et l'arbitraire complaisant de certaines évaluations décident souvent de la différence minime qui fait le profit. Le va-et-vient des échanges accroît le mouvement de l'or et assure, ainsi, aux rapports mutuels, un équilibre inappréciable. En cas de péril, le secours est accordé avant même qu'il soit sollicité. Qui n'a ouï parler de ces interventions financières, opportunes et puissantes, qui, mieux que toutes les combinaisons politiques, ont apporté le salut à des places compromises et ont permis de gagner les jours meilleurs ? C'est aux heures fâcheuses que l'on retrouve ses vrais amis.

Or, ces multiples sécurités, non moins vitales que les autres, ne sont pas inscrites au pacte que les chefs militaires ont souscrit. Faux calcul de ne penser qu'à la guerre, puisque la normale c'est, en somme, la paix.

Les avantages des ententes apparaissent : elles ont, pour elles, leur souplesse même, leur ductilité, leur plasticité ; elles s'adaptent merveilleusement aux rapports entre les peuples, si elles offrent une sécurité moindre aux relations entre les gouvernements. Comme des vêtements un peu amples, elles servent aux circonstances ordinaires de l'existence commune ; elles laissent les mains dégagées et les mouvements libres. Relevant du sentiment plus que de la raison, elles sont capricieuses et mobiles, mais douces et chaudes comme lui.

Les alliances gardent leur supériorité en temps de crise. Ce sont des armes un peu lourdes, mais robustes ; leurs formes arrêtées et précises soutiennent les corps qu'elles protègent et en imposent, d'avance, à ceux qui tenteraient de les mettre à l'épreuve. Les deux grandes alliances européennes ont rempli jusqu'ici leur objet, puisqu'elles ont assuré l'équilibre et sauvegardé la paix. La vertu des pactes d'alliance est dans leur limite même et dans leur précision.

Le défaut inverse est le péril des « ententes ». On ne sait ni où elles commencent ni où elles finissent. Souvent elles se dérobent sous la main qui les cherche et, parfois, en se rompant brusquement, elles la blessent. La France, en 1870, apprit à ses dépens qu'il ne faut pas se confier en elles. Peut-être le sort de Napoléon III a-t-il dépendu d'une signature que son indécision a, trop longtemps, tenue en suspens. Il avait foi en la valeur des ententes : de vagues liaisons avec l'Autriche et avec l'Italie suffisaient à son esprit incertain. Mais il dut donner la mesure de sa force

avant de prendre celle de leur fidélité. Un pacte positif eût assuré, peut-être, une diversion plus prompte, et, par son autorité seule, eût, sans doute, empêché le conflit.

Dans la crise que traverse l'Europe, il en est du remède des ententes comme de ces préparations où la science moderne expérimente des produits dont elle connaît parfois assez mal les effets. Ils surexcitent le malade, lui rendent des forces rajeunies, entretiennent la confiance et parfois l'illusion de la santé ; mais, seule une longue expérience permettrait d'affirmer leur réel bienfait. La médecine ancienne, plus prudente et plus méticuleuse, avait du bon.

Juin 1908.

CHAPITRE VIII

LA RÉFORME TURQUE

I

La Turquie passe pour un pays immobile ; c'est, au contraire, de tous les pays de l'Europe, celui qui, dans le cours du dernier siècle, s'est le plus souvent « réformé ». Ce qu'on nomme le Tanzimat, à savoir Hatti-Chérifs de 1826 et 1839, Hatti-Houmayoun de 1856, Constitution de 1876, ce sont là des actes considérables dans l'histoire libérale de la Turquie.

La Turquie a manifesté, dans son ensemble et dans ses parties, une aspiration constante à une vie publique débarrassée de certaines servitudes et de certaines entraves.

Seulement, deux systèmes de réformes, s'entre-croisant, se mêlant, se contrariant sans cesse, se sont empêchés l'un l'autre de réussir. De ces deux réformes, l'une est « chrétienne » ; elle se propose, comme panacée aux maux dont elle se plaint, l'autonomie locale et le particularisme religieux ; l'autre est « turque » ; elle a pour objectif le salut de l'Empire par des transformations d'ensemble, dans le gouvernement et dans la

marche générale des affaires. La première tend à la liberté par la dissociation, et l'autre par l'organisation ; la première recherche l'appui de l'étranger, l'autre est nationaliste.

C'est un nouvel acte de la réforme nationaliste qui amène au pouvoir la Jeune-Turquie.

Tous ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire ottomane depuis un siècle savent que le fameux sultan Mahmoud fut un réformateur ; il est vrai, un réformateur nationaliste et *alla turca*. Son coup d'éclat, le massacre des janissaires, avait pour objet de corriger les vices et les désordres inhérents au système antérieur. C'était un procédé — un procédé un peu rude — d'amélioration gouvernementale. Il était « Jeune-Turc » à sa manière. En détruisant une milice barbare, survivant au passé, il manifestait sa foi dans l'idée qui était déjà celle des Turcs intelligents, ses contemporains, à savoir que l'Empire ne s'assurerait l'avenir qu'en se rapprochant de l'Europe. Le célèbre amiral Halil-Pacha disait, en 1830, au retour d'un voyage en Russie : « Je reviens de plus en plus convaincu que, si nous ne nous hâtons d'imiter l'Europe, nous devons nous résigner à repasser en Asie. »

Cette réforme affecte aussi, dès l'origine, un caractère centraliste et militaire : elle cherche à augmenter, non à diminuer la force de l'Empire. Aussi, peut-on remarquer qu'elle trouve ses heures d'apogée aux divers moments où l'intégrité est menacée, c'est-à-dire précisément aux époques où l'autre réforme, la réforme « chrétienne », est sur le point de l'emporter. En 1876, quand fut proclamée « la Constitution »,

— cette Constitution restaurée hier, — on disait déjà à l'Europe : « Vous voulez des réformes pour telle ou telle province, tandis que nous, nous vous donnons des réformes beaucoup plus larges pour toutes les provinces de l'Empire. Que demandez-vous de plus (1)? »

La réforme « turque » s'oppose donc à la réforme « chrétienne ». Précisons les caractères de celle-ci.

La Turquie est l'œuvre de la conquête ; son empirisme gouvernemental n'a été que la domination prolongée d'un vainqueur sur des peuples autochtones n'ayant ni le même sang, ni les mêmes croyances. Le Turc est fait pour gouverner et le *raya* pour obéir, voilà la maxime suivie depuis qu'il y a une Turquie.

Cependant le vaincu, la nation soumise, *roum milleti*, comme on l'appelle, a certains droits ou privilèges qui lui ont été reconnus légalement par un acte spontané du conquérant, le fameux *bérat* remis, par le sultan Mohamed II, au patriarche Gennadios. En reconnaissant les communautés non musulmanes, il leur donna une vie à part et laissa subsister, pour ainsi dire *in æternum*, plusieurs nations dans la nation, plusieurs États dans l'État.

Ces peuples asservis, mais ayant pourtant une existence particulière, n'eurent d'autre pensée que de prolonger cette existence, ce statut qui les distinguaient des autres sujets du sultan. Ils étaient vaincus, mais non soumis, non fondus dans la masse. Les membres dispersés se rapprochaient, se reconstituaient

(1) O. FOCIEF, *la Justice turque et les réformes en Macédoine*, p. 81.

en corps, à force de persévérance et de patience. La religion entretenait cette communion tremblante. Quand la race doublait l'autorité de la religion, le corps se sentant plus robuste prenait confiance ; quand certaines conditions géographiques — l'habitat sur les frontières, en quelque district montagneux, ou bien dans les îles de l'Archipel — laissaient quelque ressort à l'esprit d'initiative et de liberté, le corps relevait plus haut la tête ; et quand, enfin, la similitude de religion et de race obtenait le concours des puissances chrétiennes, quand ces puissances intervenaient par la diplomatie ou par les armes, quand les premières défaites du maître autorisaient l'espoir, alors les communautés secouaient l'Empire par des troubles intérieurs, jusqu'à l'heure où leur ténacité séculaire obtenait la pleine réalisation du rêve unique, la délivrance.

Pour atteindre ce but, les voies suivies par chacune des nationalités subsistantes furent toujours les mêmes. Elles réclamaient, d'abord, des garanties ou privilèges, le contrôle des actes administratifs ou gouvernementaux ; puis une certaine localisation du pouvoir, puis des libertés plus ou moins étendues, enfin la pleine et entière autonomie. Suivez l'histoire de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie, du Liban, de Samos, de la Crète, enfin de la Macédoine, vous observerez la marche progressive de chacun de ces peuples aux différentes étapes d'un voyage identique. Soutenues par l'Europe et entretenues dans leur confiance par « l'esprit des croisades », ces populations ont été arrachées successive-

ment ou essayent de s'arracher à l'unité impériale. Pour elles, il n'y a qu'une « réforme », c'est l'indépendance.

Est-il besoin d'ajouter que le grief invoqué par les dissidents aux différents stages de leur séparation n'était que trop fondé : les abus de l'administration turque, les inégalités, les violences, la tyrannie, le brigandage subsistant comme une suite permanente de la victoire initiale. C'est parce que l'Empire en est resté, trop souvent, aux procédés de la conquête que la conquête est en perpétuelle précarité. Les Turcs sont campés parmi les populations européennes : n'ayant pu les rendre asiatiques, ils n'auraient plus, maintenant, d'autre chance de les rallier que de devenir eux-mêmes européens. Et voilà pourquoi, depuis un siècle environ, les plus intelligents des Turcs montrent une disposition très sincère, très loyale et, en somme, très habile à s'euro péaniser, à se transformer, pour durer et se survivre.

La réforme « turque » apparaît, ainsi, comme un topique et comme un tonique contre la réforme « chrétienne », qui n'est rien autre chose que la mort par dislocation et dissolution.

Aux époques où la réforme par autonomie, localisation, dissociation, accomplit son œuvre dans quelque province importante, la réforme « à la turque » apparaît au centre rendant, en quelque sorte, une vigueur nouvelle à un arbre dont on attaque les racines. Il y a une dépêche fameuse de Pozzo di Borgo à M. de Nesselrode, en novembre 1828, à l'époque où le sultan Mahmoud opérait la première réforme *alla turca*,

dépêche qui explique admirablement ce que le Russe, patron-né de la réforme chrétienne, pensait de la réforme inverse : « On trouve, de ce fait, en Turquie, écrit le diplomate, un commencement d'organisation matérielle et morale qu'elle n'a jamais possédée jusqu'ici. Si le sultan a été à même de nous opposer une résistance plus vive et plus soutenue, *quand il avait à peine rassemblé les éléments de ses nouveaux plans de réformes ou de progrès, combien plus formidable eussions-nous trouvé la Turquie, s'il avait eu le temps de leur donner plus de solidité?* »

Il y a une contre-partie, ou plutôt une lumière complémentaire, que je veux placer ici tout de suite, parce qu'elle éclairera d'autres coins cachés : c'est une lettre de sir Henry Elliot, ambassadeur d'Angleterre, à lord Derby, quand arriva au pouvoir Midhat-Pacha, le père illustre et malheureux de la Constitution de 1876 : « Midhat-Pacha a été nommé grand vizir à la place de Mehmet Ruchdi-Pacha... Midhat-Pacha est, à n'en pas douter, le plus énergique et le plus libéral des hommes d'État turcs... Il a toujours soutenu *l'égalité des musulmans et des chrétiens*, et désire une autorité constitutionnelle au-dessus du pouvoir du grand vizir, aussi bien qu'au-dessus de celui du sultan... Il m'a parfois parlé de son *opposition énergique contre l'établissement d'institutions spéciales dans les provinces slaves*... Il n'est pas aimé du parti vieux-musulman, mais il est regardé comme l'espoir des réformateurs mahométans et chrétiens. Il a toujours manifesté le désir de suivre les conseils du gouvernement de Sa Majesté, etc. »

Voilà, bien distincts dans cette lettre, les traits caractéristiques de la réforme « à la turque » ou nationaliste : européanisation constitutionnelle, égalité des musulmans et des chrétiens, hostilité à la localisation des pouvoirs en pays slave, sympathies britanniques.

Il ne faut pas oublier, non plus, les conditions dans lesquelles cette Constitution fut promulguée : la Bosnie, l'Herzégovine et la Bulgarie s'étaient soulevées. La guerre était imminente avec la Russie. Une conférence des diplomates européens se réunissait à Constantinople et elle ne cachait pas son intention de procéder à un démembrement pacifique de la Turquie sous le prétexte d'instituer des réformes particulières et locales, des autonomies provinciales. Or, Midhat-Pacha était un vrai Turc, un Turc patriote. Voyant, avec désespoir, son pays se dissoudre sans coup férir, il se met à la tête du mouvement, et, parmi des tragédies de sérail dont le mystère n'est pas entièrement dévoilé, il élève sur le trône le sultan Abd-ul-Hamid, en lui imposant la Constitution. D'autre part, il oppose celle-ci à l'Europe et soulève un formidable courant nationaliste. Il disait aux Turcs : « Vous combattez pour votre indépendance et votre religion » ; et aux puissances : « Nous nous réformons ; que vous faut-il de plus ? » Midhat-Pacha fut un grand esprit et un grand cœur ; mais il était en avance sur son temps, et il échoua (1).

(1) Voir l'ouvrage si intéressant que vient de publier la piété filiale : *Midhat-Pacha, sa vie, son œuvre*, par ALI HAYDAR MIDHAT-BEY. Préface par M. DE LANESSAN. Stock, 1908.

II

Le mouvement qui vient de se produire en Turquie n'est rien autre chose que la suite de celui qui avait été imprimé à l'Empire, du temps de Midhat-Pacha. D'ailleurs, sa formule n'est-elle pas : retour pur et simple à la Constitution de 1876? Les situations sont analogues ; les hommes eux-mêmes n'ont pas tous disparu. La Turquie est serrée de près pour les affaires de Macédoine comme elle était traquée, alors, pour les affaires de Bulgarie, de Bosnie et Herzégovine ; le sultan est toujours Abd-ul-Hamid ; il a signé et juré la première Constitution. Je reconnais, autour de lui, Saïd, Kiamyl, Hilmi, et on rencontrerait, probablement, dans la coulisse, quelques jeunes barbes d'alors devenues blanches. L'explosion a un caractère militaire et centraliste ; la nouvelle « Jeune-Turquie » proclame, aussi, l'égalité des chrétiens et des musulmans ; elle entend procéder par une certaine européanisation du gouvernement et de l'administration.

Cette tentative, si semblable à celle de 1876, serait-elle donc vouée au même sort? C'est ce qu'on serait en droit de conclure logiquement, si rien ne s'était passé en Turquie et dans le monde depuis 1876.

Depuis 1876, la Turquie s'est enfoncée dans l'anarchie et souffre de plus en plus de la difficulté d'être. Les populations, accablées, sont épuisées : elles n'en peuvent plus. Le procédé gouvernemental issu de la conquête, c'est-à-dire la violence à froid, avec, en

perspective, la répression par le sabre, n'a fait que se dissimuler en partie sous une méthode plus souple et peut-être plus détestable, — je ne sais quelle apparence de procédure légale, quelle œuvre de justice et de police mêlées, quel embrigadement astucieux de toutes les méfiances et de toutes les délations réciproques, la surveillance exercée par un espionnage perpétuel sur la vie de tous, dans un pays affreusement partialisé. Ainsi, une terreur pâle, qui est bien la plus irritante de toutes les terreurs, règne sur des peuples muets.

L'œuvre administrative se borne, pour ainsi dire, à la perception des impôts d'une part, et, d'autre part, à l'entretien des fonctionnaires publics, mais cela par un moyen endémique à la bureaucratie ottomane quand elle est laissée à elle-même : la concussion. Les agents de l'autorité, étant mal rétribués et n'ayant aucune ressource que l'argent extorqué au contribuable, cette rétribution, c'est-à-dire le profit illicite dissimulé sous la forme d'un cadeau plus ou moins volontaire, le *rouchwet*, est devenu une institution. Tout est *rouchwet*, et, à obtenir le *rouchwet*, le fonctionnaire travaille uniquement ; sauf, bien entendu, les honorables exceptions qui se multiplient chaque jour, comme je vais l'indiquer. Une œuvre de persécution et d'intimidation, plus ou moins hypocrite, s'accomplit incessamment et rend la vie publique insupportable. On appelait cela, sous l'ancien régime, en France, car nous avons connu ces maux : « Plumer la poule sans la faire crier. »

Un président de tribunal civil de grande ville, en

Turquie, touche (quand il les touche) 276 francs par mois. Étant données les mœurs assez dispendieuses de l'Orient, c'est une somme tellement infime qu'elle représente à peine le quart de ce qui est nécessaire à un magistrat de cet ordre. D'ailleurs, ces appointements, tels quels, lui sont mal payés, avec des retards, des retenues qui, souvent, les réduisent du quart ou de moitié. Que voulez-vous? le magistrat fait comme les autres : il se paye de ses propres mains. Le contribuable n'est pas content ; le fonctionnaire pas davantage ; mais il faut vivre.

Multipliez ce cas par le nombre approximatif des détenteurs de l'autorité publique. Dans l'armée, généraux et officiers ne sont pas mieux rétribués que les magistrats et les employés. Chacun cherche, s'ingénie. Quand un favorisé obtient une bonne place, il fait sa main. Résultat final : un universel mécontentement, mécontentement qui n'est plus contenu que par l'espionnage et la violence à haute pression. La machine broie, ainsi, à vide, en usant ses propres ressorts, jusqu'à l'heure où elle se sera brûlée elle-même et où elle éclatera... On se sentait, hier, au penchant d'une ruine fatale, absolue et prochaine.

Fort heureusement, en sens inverse, d'autres transformations se sont produites simultanément, et c'est d'elles, peut-être, que viendra le salut. De l'excès du mal est venu le remède ; une réaction s'est produite. La Turquie a tant souffert qu'elle s'est modifiée jusque dans ses molécules intimes. A la place de la « Vieille-Turquie », branlante et croulante, voilà que

surgit une Turquie nouvelle, une Turquie régénérée, « la Jeune-Turquie ».

La « Jeune-Turquie » existait déjà du temps de Midhat-Pacha, mais combien restreinte et impuisante ! bataillon infime composé de quelques hommes d'élite, inexpérimentés, prompts, insuffisamment renseignés, devinant l'Europe plus qu'ils ne la connaissaient et la comprenaient ! Aujourd'hui, des esprits aussi indépendants et mieux avertis se sont multipliés. Vous les rencontreriez jusque dans la dernière bourgade de l'Empire. J'ai connu quelques-uns de ceux qui pouvaient passer pour une avant-garde, il y a vingt-cinq ans ; aujourd'hui, leur escouade est devenue légion.

Légion est bien le mot ; car ils se sont recrutés surtout dans l'armée. L'officier, mal payé, inutilisé, sans avancement et sans gloire ; relativement instruit, en tout cas énergique et résolu ; plus enclin à ressentir certains abaissements et à prévoir certains périls qui le menacent lui-même ; employé, souvent à contre-cœur, à des besognes pénibles ; sentant sa force et décidé à jouer son va-tout, a pris la tête du mouvement. Combien ont répondu avec enthousiasme au premier mot de propagande murmuré à l'oreille par les agents du comité *Union et Progrès* ! Ces coups d'autorité militaires n'ont rien d'extraordinaire en Turquie. Dans le civil, le fonctionnaire, le softa, l'étudiant, le chrétien, le malheureux, l'exaspéré et le désespéré, le sans-pain et le sans-espérance ont suivi. La combinaison de tous ces sentiments longuement comprimés a produit l'explosion.

Il y a donc là, à la fois, un fait de tradition et un fait de culture. La tradition est bien musulmane ; elle est conforme à mille précédents, dans son cadre militaire très caractérisé ; mais la culture est occidentale, européenne, moderne ; je dois ajouter, en toute vérité, qu'elle est, surtout, française. Que de fois ai-je entendu les confidences amicales faites à mi-voix par ces jeunes hommes ? « Vous, Français, vous et votre langue, vous êtes nos naturels truchements avec la civilisation, avec l'avenir. Quand vous expliquez, vous, cela devient clair. La science n'est plus une entité obscure, mais une réalité saisissable et vivante. Et puis, vous avez été toujours, pour l'Empire, des soutiens et des guides. Vous êtes désintéressés : vous ne convoitez aucune parcelle de notre héritage. Nous vous suivons, parce que, par vous, nous comprenons. »

Qui n'a lu *les Désenchantées* ? Eh bien ! avec les vigueurs qu'a mises la touche du grand écrivain, le livre s'applique aux hommes comme aux femmes ; il est l'image de cette moderne Turquie. Les hommes, eux aussi, ont lu, ont vu, ont voyagé, ont comparé. Il s'est levé, en eux, un idéal peut-être encore vague, je ne sais quel soleil obscur : mais ils ont le frisson d'une aube. Ils cherchent, ils tâtonnent, ils invoquent une clarté neuve. Le passé leur est une angoisse, un poids. Rien de plus émouvant qu'une telle perturbation des âmes !

Cet enseignement vénéré, le Coran, a-t-il été stérilisé par la faute des hommes ? Sa richesse, sa flexibilité, sa plasticité ne peuvent-elles pas se plier aux formes de la vie moderne ? Un effort prodigieux de

compréhension et de bonne volonté ne saurait-il pas dégager, de la parole sacrée, ce qui est de tous les temps et de tous les âges? Tout l'humain n'est-il pas inclus nécessairement dans le divin?... Tels sont les problèmes qui s'agitent dans ces esprits sincères et hardis : ils voudraient bâtir l'arche de pont audacieuse qui reliera le passé à l'avenir, et l'Asie, mère des religions et des disciplines, à l'Europe, mère des sciences et de la liberté.

Plus d'une fois, au cours de mes études et de mes voyages, ces mêmes problèmes se sont levés devant moi. Un jour, j'ai essayé de les aborder en toute bonne foi. Intéressé, plus que nul autre, par ces populations inquiètes, je cherchais à voir clair dans leur avenir. Je crus et je dis que cet avenir était dans une certaine réorganisation du pouvoir politique parallèlement au pouvoir religieux. Cette parole touchait à certains intérêts soupçonneux ; elle fut odieusement dénaturée ; et j'eus maille à partir avec « un grand iman » ; on prit, d'abord, un ami pour un adversaire. Après avoir mis les choses au point, je me suis tu. Mais, quand j'assiste à l'évolution qui vient de se produire, je me dis qu'il y avait quelque chose de réalisable, et surtout de conciliable avec le respect des croyances, dans ce que j'avais entrevu : la sympathie est un guide sûr (1).

Ce qui ajoute, en effet, aux chances de cette réforme, c'est qu'elle n'est pas d'importation ; elle est vrai-

(1) Sur tout l'incident et sur la polémique avec feu Mohamed Abou, grand mufti d'Égypte, et avec Ahmed Midhat Effendi, voir Gabriel HANOTAUX, *la Paix latine*, p. 90 et suiv.

ment autochtone. Seulement, elle se glisse dans un moule étranger, le parlementarisme, parce qu'elle voit, dans le suffrage, la seule forme pratique et éternelle de la liberté.

D'autres peuples, en Asie, n'ont-ils pas réussi à adapter leur tempérament national au cadre européen, et un exemple illustre n'a-t-il pas suscité toutes les espérances, celui du Japon? Ah! que le coup de tonnerre de Moukden a retenti longuement sur ces plaines infinies! Les siècles n'en épuiseront pas les échos.

« Où le Japon a réussi, nous aussi nous réussirons », voilà le mot qui soulève et soulèvera ces imaginations enthousiastes. Le correspondant du *Temps* l'a recueilli de la bouche d'un des chefs de l'*Union et Progrès* : « Nous gardons le sultan; *il sera notre Mikado!* » Par là, en effet, par cet exemple et par ce succès acquis, indiscutable, tout s'autorise et se concilie : le califat, la nationalité, l'unité, la réforme, la constitution, la réorganisation, — le salut!

III

Du moins, tel est le rêve! Mais ces hommes vigoureux et zélés, qui marchent les yeux au ciel, ont-ils compté les cailloux du chemin? Ils ont l'énergie et l'union : se sont-ils munis contre la ruse, l'intrigue, les pièges sournois et l'excès même de leur propre confiance?

On dirait que l'instinct nationaliste a prévu l'un des plus graves périls qui menacent ces initiateurs,

malgré tout inexpérimentés, le péril extérieur. La Constitution de 1876 coïncida immédiatement avec la guerre. La réforme de Midhat ouvrit, elle-même, cette fameuse assemblée des notables turcs où fut votée d'acclamation la lutte contre la Russie (janvier 1877). Les événements ont eu vite raison de cette belle confiance. Après l'admirable effort de Plewna, l'Empire, la Constitution, « la Jeune-Turquie » ont été vaincus tous ensemble.

La situation de la Turquie est, en effet, si singulière en Europe que le moindre de ses mouvements a, sur les intérêts les plus divers, de longs retentissements. Toucher à la Turquie, c'est toucher à la Grèce, à la Bulgarie, à la Serbie, à la Roumanie, à la Perse, à l'Égypte, à l'Afrique musulmane, que sais-je? Et, immédiatement, l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre se mettent en garde : la balance de l'équilibre est menacée. Comment ces intérêts multiples et contradictoires se concilieront-ils avec une transformation qui a pour objet déclaré de maintenir la Turquie dans son chez-soi européen d'où tant d'ambitions diverses prétendraient l'expulser?

C'est peut-être en raison de cet inextricable réseau de difficultés, connu et prévu, que les Jeunes-Turcs se sont inclinés devant le sultan Abd-ul-Hamid, selon une autre parole qui a été prononcée : « Son expérience nous servira. » La rivalité des puissances voisines, petites et grandes, sera, cette fois encore, le danger que courra la nouvelle réforme « turque ». Je n'en veux pas dire davantage aujourd'hui.

Si la guerre ne paraît pas à craindre comme en 1877,

il n'en existe pas moins, entre les puissances, de graves suspicions réciproques que ces événements soudains et complexes n'atténueront pas. L'appréhension des hommes d'État européens a toujours été de voir les affaires orientales dégénérer en un conflit universel, et c'est pourquoi certains d'entre eux ont dû, parfois, comprimer leurs sympathies et refréner le devoir de pitié par le devoir de prudence.

Cette fois, pourtant, si toute la Turquie se lève dans un même élan, si la réforme fait tomber les armes des mains à tous les mécontents ; si elle rapproche, dans sa formule large et souple, les éléments hier hostiles ; si, selon l'idéal de Midhat-Pacha, elle institue l'égalité des musulmans et des chrétiens, il serait bien difficile aux ingérences étrangères de s'exercer au détriment de l'apaisement et du progrès. Ce n'est pas seulement sur un point de l'Europe, c'est partout que les mœurs se sont adoucies, que les sagesse se sont confirmées. La civilisation moderne a fait un pacte, non avec la guerre, mais avec la paix. Ici encore, il y a quelque chose de changé.

Et puis, la situation et l'avenir, d'autre part, étaient-ils si clairs ? Aucune des puissances dont le *veto* pouvait intervenir dans les affaires turques ne paraissait sûre ni de son propre intérêt, ni de sa propre pensée. Voyez, seulement, combien les maximes se sont modifiées, sur cette terrible question d'Orient, depuis vingt ans, en Angleterre, en Russie, en Autriche, en Allemagne.

La politique du concert européen était dans une impasse, au sujet des affaires de Macédoine. Impuis-

sance, contradiction, échecs, tel était le bilan des efforts combinés. Muersteg aboutissait à Novi-Bazar. De tout ce qui paraissait compromis dans cette redoutable complication, on n'avait pu sauver, à grand'peine, que la paix. Et peut-être bien que la paix fut en péril dans la phase extrême dont le secret repose encore dans les archives des chancelleries. Depuis quelque temps, une inquiétude traînait sur le monde...

Qui sait? la réforme turque, en obviant à une crise imminente, sera peut-être, pour la Turquie, le salut, et, pour l'Europe, une issue.

Août 1908.

CHAPITRE IX

L'ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

L'INDÉPENDANCE DE LA BULGARIE

I

Il était facile de le prévoir, la réforme turque a eu pour premier effet une intervention de l'Europe. L'Autriche-Hongrie, sous la direction de M. d'Ærenthal, annexe la Bosnie et l'Herzégovine. En même temps, la Bulgarie se proclame indépendante et le prince est proclamé, par ses sujets, tsar des Bulgares.

L'initiative de M. d'Ærenthal est aussi une conséquence de Moukden : on voyait bien que le nouveau ministre autrichien était résolu à ne pas laisser passer la première occasion.

Une tentative fut faite à propos du chemin de fer de Mitrovitza : mais ce coup d'essai n'était pas un coup de maître. Tout à coup, le conquérant élargit sa manière : il donne la main au prince Ferdinand, et ils entrent ensemble dans la danse, sans demander l'avis ni de la galerie ni de l'orchestre.

Pas-de-deux hardi et peut-être téméraire : mais la génération de diplomates qui est actuellement aux

affaires a été élevée sur les genoux de Bismarck, lui-même disciple de Frédéric : « Je prends d'abord : mes jurisconsultes sauront bien, après, me procurer les parchemins. »

Le coup est rude pour la Russie. La puissance rivale lui souffle sa principale cliente, ou plutôt la fille élevée de ses propres mains, la Bulgarie. On met la Turquie aux abois. Toute influence autre que l'influence autrichienne est consignée à la porte de la péninsule. On couronne ainsi, par une conséquence imprévue, les premiers résultats de l'entrevue de Reichstadt où les deux empires s'étaient, en 1876, partagé le morceau ; mais l'Autriche-Hongrie rafle les deux portions à la fois : c'est beau, trop beau !

Si M. d'Ærenthal n'a pas pris toutes ses précautions, s'il n'est pas autorisé et soutenu à fond, sa situation peut devenir périlleuse. Il n'est pas dans la nature des choses qu'un joueur fasse ainsi Charlemagne dès la première mise.

Aussi, a-t-il hésité et s'y est-il pris à deux fois avant de se lancer dans une telle aventure. En cela, sa politique, si hardie soit-elle, a quelque chose de trouble et de contradictoire ; et c'est ce qu'il faut établir d'abord ; car il y a, dans ces incertitudes, certains indices qui permettront peut-être de dégager les modalités de l'arrangement final.

Il n'y a pas un an, le 27 janvier 1908, à propos de l'affaire du chemin de fer de Novi-Bazar, le ministre autrichien faisait un « exposé de sa politique », que je retrouve, fort à propos, dans le livre si utile de mon excellent ami, M. René Pinon. Il disait : « Fidèles à

notre politique balkanique, *nous ne cherchons pas à faire une conquête territoriale*. Dans les Balkans, notre mission est une mission *économique*. Elle est d'autant plus importante que les pays balkaniques sont à la veille d'une ère de développement considérable. L'ouverture à la vie *économique* de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie sera toujours considérée comme un exploit de l'esprit d'entreprise germanique, etc., etc. »

Suit un vaste programme de travaux à entreprendre dans les Balkans. Tout le monde aura ses chemins de fer : la Serbie, la Grèce, le Monténégro. C'est une distribution de prix. L'Autriche-Hongrie se réserve, bien entendu, la part du lion, et le ministre insiste sur les avantages de la ligne Zsvaé-Mitrovitza, dont il a obtenu la concession.

Le plan est peut-être ambitieux, mais sa caractéristique est incontestable : il s'agit d'une entreprise de pénétration pacifique et *économique* (pour reprendre le mot qui revient, à chaque instant, dans ce discours-témoin). Aussi l'a-t-on baptisée immédiatement la « politique des voies ferrées ».

Voilà, donc, l'idée lancée solennellement... Cependant l'exécution du programme rencontre certaines difficultés : rien ne va tout seul en ce monde. La Russie se met en travers, la Turquie use de ses procédés dilatoires ordinaires, la Serbie, le Monténégro réclament, l'Italie coalise les résistances et les cristallise autour d'un projet concurrent. La ligne elle-même, la fameuse ligne Zsvaé-Mitrovitza perd, à la réflexion, tout ou partie de ses mérites tant vantés.

C'est alors que la diplomatie autrichienne change

son fusil d'épaule. La visite du prince Ferdinand l'éclaire sur les lacunes de la politique des chemins de fer. Elle tourne le dos, soudain, à Novi-Bazar. Que dis-je, elle l'abandonne ; et, voulant établir, devant le monde, son esprit de renoncement, elle jure que Salonique n'a plus de charmes pour elle. Par une nouvelle initiative, non moins brusque, non moins imprévue, elle inaugure une méthode toute différente, celle de l'hégémonie non plus *économique*, mais *politique* dans les Balkans.

Cet autre système, puisqu'il faut le caractériser encore, nous l'appellerons de son vrai nom : c'est le système de la « Confédération balkanique » et nous le restituerons à son véritable créateur et parrain, Bismarck : celui-ci a dicté, en effet, dans ses *Mémoires*, cette phrase qui, mieux que les discours un peu alambiqués de M. d'Ærenthal, explique la nouvelle pensée de celui-ci : « La manière dont l'Empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à concilier les intérêts politiques et matériels dans la péninsule : c'est *le plan d'une confédération balkanique sous l'hégémonie autrichienne...* » Quand je vous dis que ces messieurs sont nourris du lait de Bismarck ! Seulement il ne suffit pas d'avaler, il faut digérer.

Ainsi, deux politiques successives : d'une part, la politique économique, la politique de pénétration, la politique des voies ferrées ; elle avait pour objectif Salonique et elle était surtout « germanique » ; et, d'autre part, la politique de développement territorial et d'influence.

Celle-ci vise à grouper, pour les dominer, les principautés balkaniques. Le premier pas, le pas décisif est fait par l'entente avec la Bulgarie ; un certain accord paraît exister souterrainement avec la Roumanie et même avec la Grèce ; on donnera quelques satisfactions de forme — pour ne pas trop mécontenter l'Italie — au Monténégro ; et c'est cette malheureuse Serbie qui paiera les frais : si elle se regimbe, on lui serrera les pouces.

L'Autriche-Hongrie essaie une solution — une solution unilatérale et à son profit — du problème balkanique, du problème des chrétientés européennes d'Orient.

II

La question d'Orient est-elle posée du même coup ? Le sort de la Turquie est-il en jeu, avec toutes les conséquences fatales pour l'équilibre et pour la paix ?

En même temps que l'Autriche-Hongrie, sans égard pour les engagements internationaux, annexait la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie se déclarait indépendante ; elle mettait la main sur la ligne de chemins de fer qui assure les communications avec Constantinople ; enfin le prince Ferdinand se proclamait *tsar* : cela veut dire qu'il entend devenir le successeur des byzantins et le détenteur d'une des trois couronnes slaves : *tsar* à Constantinople, comme on est *tsar* à Moscou et à Saint-Pétersbourg !...

Or, ce qu'il est permis de se demander en présence

des préparatifs militaires de la Bulgarie, c'est si cette principauté (affolée par la tentation de la proie si proche) pourra se contenir longtemps, et si, à bref délai, elle ne se servira pas de la force qu'elle possède et de l'appui qu'elle escompte pour essayer de donner le dernier coup à la domination turque de ce côté du Bosphore.

Telle est donc la portée des événements soudainement déchaînés. Encore une fois, si M. d'Ærenthal ne s'est pas assuré les plus puissantes garanties et collaborations, sa situation est aussi difficile que ses responsabilités sont lourdes.

Le premier mot prononcé, aussitôt que l'initiative de M. d'Ærenthal fut connue, a été le mot *compensations*. Mais, dans le langage des affaires, qui est aussi celui de la diplomatie, *compenser* c'est *liquider*.

Si la conférence s'était réunie sur cette donnée, elle avait à procéder à une liquidation. Voyez-vous les conséquences?

Une liquidation! La Turquie sait bien ce que cela veut dire : croyez-vous qu'elle se serait laissé faire?

Comment résoudre la question des Détroits, qui entraîne fatalement, après elle, la question de Constantinople?

Et la Crète, dont on parle si négligemment! La destinée de la Crète décidera du sort de cette magnifique rade de la Sude dont la possession intéresse au plus haut degré l'équilibre méditerranéen. Il y a de bonnes gens que cela préoccupe peu. Mais le métier des diplomates consiste précisément à prévoir et à

peser les conséquences. L'Angleterre ne perd pas le nord : déjà elle a envoyé un renfort naval et deux bataillons à la Canée. Je ne suis pas curieux, mais je voudrais bien savoir quel serait le résultat final, sur ce point notamment, du jeu des « compensations »?

Croyez-vous que l'Italie assisterait immobile à ces grands événements? M. Tittoni est accusé déjà de s'être laissé tromper; le parti irrédentiste relève la tête; la grande pensée du *lago adriatico* agite les esprits; les ambitions s'excitent au sujet du Trentin, de Zara, de la Tripolitaine, que sais-je?

Et la Macédoine?

Et l'Albanie?

Et l'Asie Mineure?

Vous touchez à tout à la fois, vous dis-je... Tout, c'est beaucoup. Il ne me semble pas que la situation soit assez claire ni les personnages qui mènent l'Europe assez autorisés pour nous tirer, sans risques, d'un pareil guêpier. Bismarck n'est plus là, avec sa grosse moustache, pour imposer silence au pauvre comte Corti.

Je répète donc, pour être clair et précis, que la formule *compensations* était fâcheuse. Ce n'est pas de compensations qu'il s'agit, il s'agit de la paix.

On dit que le programme de la conférence, rédigé à trois, a échoué sur une indiscretion plus ou moins volontaire.

Que voulez-vous! Cela déblaie. On a perdu un temps précieux, et cela, seulement, est regrettable. Avant tout, il faut éviter tout ce qui peut passer pour

une entente particulière et pour une combinaison de calculs intéressés.

Que la paix se fasse par une conférence ou par des négociations de cabinet à cabinet, peu importe. Mais ce qui importe par-dessus tout, c'est que les puissances ne se divisent pas, cette fois encore, en deux camps opposés ; il est à désirer, au contraire, qu'elles se rapprochent en toute bonne foi et sincérité, pour parer au plus proche péril, celui d'un heurt universel qui aurait pour résultat, presque fatal, un universel conflit. Qu'on songe au spectacle que présenterait l'Europe, si, tous les appétits étant déchaînés, chacun, à l'exemple de ce qui vient de se produire, se ruait gloutonnement sur sa proie.

Il faut, dans la vie publique, comme dans la vie privée, à la fois plus de sagesse et plus de vertu. Ceux qui savent renoncer à des « succès » apparents n'y perdent rien. L'honnêteté est, en plus, un bon calcul.

Donc, faire rapidement les concessions nécessaires ; « localiser » la difficulté, comme on dit : tâcher de la résoudre sur elle-même ; travailler en commun au salut commun ; prendre les avis de chacun et surtout ne blesser aucune susceptibilité. Il ne s'agit pas de bénéfices personnels ou de gloriole diplomatique ; il ne s'agit pas de jouer au plus fin, mais de courir au plus pressé. La cause sera gagnée et le profit obtenu (avec la reconnaissance des peuples et de l'histoire), si, à défaut d'avantages plus ou moins douteux, on a fait largesse au monde de ce bienfait tant désiré, la paix.

III

Nous voici ramenés à n'envisager que le problème actuel, tel qu'il a été posé par la double initiative de Vienne et de Belgrade, le problème balkanique. Il présente déjà, par lui-même, assez de difficultés pour absorber toutes les attentions, et mettre à une rude épreuve les bonnes volontés ! Essayons de l'examiner impartialement et cherchons, sans parti pris, les directions qui pourraient conduire à des solutions sortables. Comment vont évoluer, en vase clos, les deux expériences auxquelles se livrent, simultanément, en Bosnie et Herzégovine M. d'Ærenthal, en Bulgarie le prince Ferdinand ?

L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, contraire aux traités, aux paroles échangées, aux signatures données, n'est pas, cependant, un fait qui altère profondément l'ordre européen ; elle n'innove pas, à proprement parler ; elle affirme la pérennité d'une occupation provisoire, voilà tout. C'est grave, mais ce n'est pas mortel. D'autant plus que la renonciation au district de Novi-Bazar atténue incontestablement la portée de l'annexion puisqu'elle révèle, comme je l'indiquais tout à l'heure, une modification appréciable des visées austro-hongroises vers Salonique et vers l'Archipel.

L'occupation des deux provinces dure depuis trente ans ; elle a représenté, pour l'Autriche-Hongrie, une charge des plus sérieuses, une dépense de zèle, de soins

et d'argent, qui méritent une récompense. Dans les rapports internationaux, ce sont là des considérations qui pèsent.

L'Autriche-Hongrie, en accomplissant cette œuvre d'organisation et de civilisation, a éteint un foyer de troubles et de dangers menaçant l'Orient et l'Europe. Elle s'est donc acquis des titres à la gratitude, et on pouvait admettre qu'elle envisageât, dans un avenir plus ou moins prochain, le rattachement plus ou moins complet de ces provinces « rédimées » au corps même de l'Empire. Il ne s'agit guère, en somme, que d'une question de forme ; au point de vue européen, l'affaire peut se régler sans trop de difficultés.

Il n'en est pas de même, malheureusement, au point de vue local ; et voilà où les diplomates auront à faire un premier appel à leur ingéniosité et, surtout, à leur esprit de sagesse et d'équité. Sur les lieux, des obstacles très sérieux existent. Il y a, d'abord, la Serbie. La Serbie peut paraître, à Vienne, quantité négligeable, et, en effet, ce faible royaume, ballotté depuis des années entre l'impuissance et l'incohérence, est dans un bien piteux état. Ses forces militaires, ses ressources financières sont à peu près nulles. Que peut-il faire ?

Mais, à côté de la Serbie constituée, il existe une immense Serbie « dans le devenir » que l'on ne peut traiter par le mépris. Cette Serbie déchiquetée et dispersée, elle se dresse partout, sur le chemin de l'expansion germanique dans les Balkans ; elle couvre le pays entier, de Belgrade à l'Adriatique ; notamment, elle est agglomérée en Bosnie et en Herzégovine, dans le district de Novi-Bazar, sur les pentes qui dévalent jus-

qu'à l'Adriatique et jusqu'à l'Archipel. Sacrifiée jadis par Gortschakoff à la convention de Reichstadt, compromise par les équipées du prince Milan, nullement ménagée au congrès de Berlin, elle n'en existe pas moins ; elle est une force ou, pour être plus exact, une réalité ; elle n'a pas perdu l'espoir ; elle ne perdra jamais l'espoir ; elle se lèverait au cri de guerre d'un Czerni-Georges ou d'un Miloch.

Même si elle s'incline devant le fait accompli, elle subsistera dans les Balkans, — dangereusement pour elle-même et dangereusement pour ses dominateurs. On pourra la comprimer, non la détruire, car il faudrait détruire tout un peuple. S'il s'agit seulement de remplacer la tyrannie turque par la tyrannie autrichienne, l'opération est médiocre, et, s'il s'agit de faire une Pologne dans les Balkans, elle est pire. Cette Serbie est un corps difficilement assimilable dans l'Empire austro-hongrois et plus difficilement réductible hors de l'Empire. A supposer même qu'aucun conflit immédiat ne se produise, M. d'Ærenthal aura perpétué indéfiniment les causes de trouble en Europe, à moins que l'Europe plus sage et plus avisée ne trouve peut-être une issue équitable et honorable à cette première et incontestable difficulté.

Il en est une autre, moins grave peut-être, mais qui est de nature à diminuer le bénéfice d'une opération en apparence si brillante. Le cabinet de Vienne, en se précipitant sur la pente que le calcul de Bismarck lui a préparée et savonnée vers les Balkans, compromet de plus en plus l'équilibre des forces dans l'intérieur même de l'Empire. La puissance croissante de l'élé-

ment slave inquiétait déjà l'élément allemand et l'élément hongrois. Cette nouvelle adjonction, ces deux ou trois millions d'hommes, qui seront demain des électeurs, qui auront voix au chapitre et qui viendront multiplier encore les difficultés de l'existence commune, cet accroissement du troisième élément, déjà presque prépondérant, ne causera-t-il pas quelque inquiétude, sinon à Vienne, du moins à Pesth? Le célèbre prédécesseur de M. d'Ærenthal, le comte Andrassy, l'organisateur, avec Bismarck, de la campagne diplomatique qui a amené précisément l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, a dû quitter le ministère parce que les Hongrois, ses compatriotes, ne lui pardonnèrent pas un succès qu'ils considéraient comme un affaiblissement pour eux. Ils lui reprochaient d'avoir été plus *Slave* que *Hongrois*, et plus *Balkanique* que *Danubien*, en procédant à une conquête qui se réalise, aujourd'hui, dans ses dernières conséquences.

Aussi, les « délégations hongroises » n'ont accepté qu'avec une satisfaction mitigée les déclarations de M. d'Ærenthal. Qui sait si ces inquiétudes et ces humeurs assez justifiées, en somme, ne pèseront pas, avant qu'il soit peu de temps, sur les résolutions du ministère commun et sur les décisions des puissances. Une « plus grande Autriche » balkanique et slave, c'est une préoccupation pour l'Empire lui-même, pour l'Allemagne et pour l'Europe. Il faut que tout cela soit mis au point.

Je n'insiste pas ; car j'ai hâte d'en venir au nœud du problème : il n'est pas à Bosna-Seraï, ni à Belgrade, ni à Pesth, ni même à Vienne ; il est à Sofia. Le sort de

la Bulgarie, voilà ce qui donnera vraiment du fil à retordre aux diplomates.

La proclamation de l'indépendance, le titre de tsar pris par le prince Ferdinand, la confiscation du chemin de fer, ces trois décisions combinées portent un trouble incontestable à l'ordre européen ; et c'est à cela qu'il faut apporter de prompts et efficaces remèdes.

J'ai déjà dit le coup porté à l'influence russe dans les Balkans. Croire qu'une puissance comme la Russie, abandonnée aussi cavalièrement, n'en éprouvera nul émoi, supposer qu'elle acceptera, sans arrière-pensée, cette surprenante conséquence des victoires de 1877 et que le prince Ferdinand n'aura qu'à enregistrer le diplôme qu'il s'est décerné à lui-même, ce serait vraiment faire la part trop mince à la force des choses et à la nature humaine.

Il ne faudra rien moins que les plus hautes et les plus sages interventions pour obtenir, par les concessions nécessaires, les atténuations possibles à un juste ressentiment. Peut-être en ménageant, avec le plus grand soin, les intérêts et surtout l'honneur, arrivera-t-on à pallier, tout au moins, ce que le temps seul peut guérir. C'est, à tout prendre, la mission la plus délicate confiée à la sagesse des puissances. Seule, son entremise peut obtenir un tel résultat.

Une faute grave a été commise : on peut fermer les yeux ; on peut oublier. Mais, il faut, pour cela, que chacun y mette du sien, qu'une population, trop enivrée de son avenir, ne s'obstine pas et admette les tempéraments et les accommodations qui seules pourront aider à une honorable solution. C'est à la condi-

tion de ne pas pousser les choses à l'extrême que la Bulgarie et ceux qui la dirigent obtiendront le *quitus* dont ils ont tant besoin.

On oublie un peu trop la Turquie, dans tout cela. Elle n'a pas dit son dernier mot. Elle a prouvé, en 1877 et en 1897, qu'en s'en prenant à elle, on trouve à qui parler. Affaiblis, aujourd'hui, par leurs crises intestines, ses peuples peuvent se réveiller soudain, l'Asie turque répondrait, sans aucun doute, à l'appel de la Turquie européenne. Le délai même lui est favorable. Déjà, elle relève la tête.

Soyez sûrs que la Turquie ne se résignera pas à payer cette fois, à elle seule, les frais du système des compensations. Elle paraît plutôt disposée à réclamer sa part et exiger sa compensation à elle. Ayant le droit, elle aura bientôt la force. On serait sage de ne pas trop traîner et de ne pas se montrer trop exigeant, à Sofia. Il y a encore assez de sang-froid et de pondération pour que les choses s'arrangent ; mais qu'on se hâte, qu'on se hâte !

Une conduite prudente et coulante tirerait tout le monde d'embarras et notamment une puissance qui n'a pas beaucoup manifesté jusqu'ici, mais qui finira bien par faire connaître son opinion... Quelle sera, en définitive, l'attitude de l'Allemagne ?

Les trois diplomaties qui essayent de se mettre d'accord à Londres pour esquisser le programme d'une grande conférence internationale sont, maintenant, en instance auprès du cabinet de Berlin.

Celui-ci est saisi et il délibère.

Son long silence prouve sa prudence, mais peut-être aussi sa gêne. Pris entre ses devoirs envers l'Autriche et les intérêts qu'il doit ménager à Constantinople, conscient des responsabilités qu'il ne peut décliner et notamment à l'égard de la Russie, obligé de se prononcer à son tour et de « choisir », comme Bismarck l'a fait en 1878, il pèse le pour et le contre. D'après sa décision, la crise se compliquera ou se dénouera. Un mot scellera la paix ou laissera courir les événements...

Or, sans insister davantage, on peut dire, dès aujourd'hui, que le doute doit porter principalement sur la solution à apporter au problème bulgare. A Sofia sont accrochées, si j'ose dire, la question balkanique, la question slave, la question de l'équilibre et celle de la paix. C'est, en définitive, entre l'empereur Guillaume et le prince Ferdinand que la partie se noue. Au tapis vert de la destinée, l'habile Cobourg et le puissant Hohenzollern sont face à face. Si le prince n'a pas pris toutes ses garanties, du côté de M. d'Ærenthal, il doit regarder son jeu non sans mélancolie.

Je me résume :

Les initiatives prises dans les Balkans ont porté atteinte au droit international et à l'équilibre des forces en Europe ;

Peut-être les puissances sauront-elles encore limiter et localiser le mal ;

Mais il faut, en premier lieu, qu'elles s'abordent, les unes les autres, avec une entière bonne foi, dans un

parfait esprit de confiance réciproque et de désintéressement ;

Surtout, pas de coteries, pas de conciliabules particuliers, mais, bien réellement, l'action simultanée de tous, « le concert européen », comme nous disions jadis : c'est ce que M. Pichon appelle, d'un mot heureux, « l'unité morale ».

Renoncer au système des compensations qui mènerait, presque infailliblement, à un conflit ;

Et obtenir, enfin, des gouvernements qui ont la responsabilité de ces événements, les concessions et les sacrifices nécessaires pour que les intérêts vitaux des puissances et de l'Europe soient ménagés et sauvegardés.

Si ces conditions se réalisent, si l'Autriche-Hongrie et la Bulgarie, satisfaites du résultat obtenu, sont prêtes à rentrer au giron ; si l'Allemagne, d'accord avec la Russie, la France et l'Angleterre, pèse sur elles, de la double force que lui assurent son autorité et son alliance, un grand bienfait sera obtenu. La diplomatie aura mérité, une fois de plus, la gratitude de l'Europe en dégageant de cette crise, — pour maintenant et pour l'avenir, — le programme de la paix.

Octobre 1908.

CHAPITRE X

LE MAROC ET LES BALKANS

I

Les événements alternent selon un rythme presque fatal. Aux deux pôles, les deux capitales musulmanes, Constantinople et Tanger : au milieu, les puissances européennes se portant successivement vers l'une ou l'autre des parties malades et s'efforçant de combiner leurs intérêts particuliers avec le souci de la paix.

Les Balkans et le Maroc, le Maroc et les Balkans, l'expansion germanique et l'expansion française, tel est le rythme passionnant de cette large histoire.

Le Maroc d'abord. On disputait mollement sur la reconnaissance de Moulay-Hafid, vainqueur d'Abdel-Aziz ; le résultat paraissait acquis ; la note franco-espagnole servait de thème au travail des chancelleries. Pourtant, on sentait qu'il y avait, de ce côté, comme on dit, « du tirage ». Un mauvais air soufflait de là.

Par ailleurs, un seul point dangereux, la Macédoine. Mais cela durait depuis si longtemps ! Personne ne s'inquiétait. On dormait sur les protocoles.

Tout à coup éclate le mouvement jeune-turc : à la fois nationaliste et libéral, il déconcerte toutes les prévisions. L'Allemagne, qui se sentait si fortement ancrée à Constantinople, par ses attaches avec le sultan, s'étonne de cette « réforme » qui englobe et totalise toutes les autres. Les puissances libérales se découvrent une influence, qu'elles ne se connaissaient pas ; elles s'étaient attachées aux revendications locales et particulières en Macédoine, en Arménie, etc., et les voilà, bon gré mal gré, entraînées par la révolution généralisée qui se réclame de leurs propres principes. Toutes les positions sont changées — sauf à savoir ce qu'apportera l'avenir.

L'Autriche-Hongrie ne laisse pas à l'Europe le temps de la réflexion. Une entente est conclue subitement, à Vienne, avec les deux principales nationalités balkaniques, la Bulgarie et la Roumanie ; et aussitôt, pendant que le prince Ferdinand se proclame tsar, l'Empire annexe la Bosnie et l'Herzégovine. Échec à la Jeune-Turquie, échec à tous les Slaves des Balkans (sauf les Bulgares), échec à la Russie. Grand émoi en Europe. Projet de conférence lancé par M. Isvolski. Il échoue à Londres sur la question des Détroits. Impuissance générale.

L'Angleterre mène le jeu contre l'initiative austro-hongroise, et l'Allemagne soutient son alliée... Est-ce l'heure des grandes résolutions ?

Soudain paraît l'interview du *Daily Telegraph*. L'empereur Guillaume a jugé le moment opportun pour essayer de rompre l'entente franco-russo-britannique : il jette ce brandon de discorde : la Russie et la France

auraient proposé à l'Allemagne une « combinaison à trois » contre l'Angleterre, au temps de la guerre des Boers. C'est l'Allemagne qui a fait échouer ce projet d'intervention... L'indiscrétion se retourne contre son auteur. Réprobation à peu près générale en Allemagne.

Tout à coup le Maroc revient sur l'eau. Comme pour accentuer les procédés tranchants, dont les gouvernements germaniques prétendent user à l'égard de l'Europe, on va chercher, au fond d'un dossier, l'affaire des déserteurs de Casablanca ; on la grossit à plaisir : « — le drapeau est engagé ». Alarme universelle. L'esprit de résistance s'est accru dans l'opinion allemande. La France, forte de son droit, tient bon... Le gouvernement allemand n'insiste pas ; l'affaire de Casablanca est arrangée sur la base établie dès le début, le recours pur et simple à l'arbitrage.

Cependant M. de Bülow prononce, au Reichstag, l'amer discours de la capitulation impériale. Il tire son maître d'un mauvais pas en se faisant le chef subtil d'une opposition unanime. Il ménage l'opinion populaire allemande et il est plein d'éloges pour la France au moment où il découvre le pot aux roses, c'est-à-dire une demande d'impôts nouveaux de 500 millions pour achever les grands desseins militaires de l'Allemagne.

C'est l'aboutissant logique de l'affaire et c'est probablement le mot de l'énigme : Bismarck nous a habitués à ces façons d'agir : faire peur pour faire payer. Mais il semble que, cette fois, la mèche ait été éventée. Le contribuable allemand reste méfiant, les mains sur sa profonde.

En somme, c'est, actuellement, un échec pour le système autoritaire. Cet échec tient, surtout, à l'énergie libérale soudain révélée ou réveillée en Allemagne. Nous en voyons les premières conséquences. D'autres se produiront-elles dans la solution des affaires restées en suspens?

Le premier effet, au dehors, c'est l'adoption, par la Chambre des lords, de la motion de lord Roberts tendant à l'organisation d'une armée d'un million de combattants. Voilà du nouveau, j'espère. Lord Roberts ne parle pas sans avoir pris ses sûretés. Il a, derrière lui, les plus hautes influences, les plus hautes responsabilités. De part et d'autre, le pacifisme triomphe : cinq cents millions au Reichstag ; un million d'hommes en Angleterre. Nous sommes en plein désarmement !

II

Ces vagues puissantes qui alternent et se refoulent, les unes les autres, viennent du conflit des forces en présence. L'Europe, depuis des années, est divisée en deux camps : dans l'un, les pays à tendance autoritaire ; dans l'autre, les nations libérales.

Dans la phase antérieure, les puissances à régime autoritaire paraissent prépondérantes : la Russie, la Turquie, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, ces dernières entraînant dans leur orbite l'Italie liée par la Triple Alliance. De l'autre côté, l'Angleterre avec sa clientèle nombreuse mais dispersée. Et, entre les deux

groupes, la France essayant de combiner les devoirs de l'alliance russe avec les principes radicaux de son gouvernement.

Pendant de longues années, le travail de la diplomatie s'efforça de coupler ces deux forces et de les harmoniser dans une commune collaboration aux œuvres pacifiques ; c'est ce qu'on appelait le concert européen.

Le concert européen présida à la période d'expansion coloniale. Il fallut, en ce temps-là, beaucoup de prudence aux gouvernements pour ne pas réveiller les vieilles querelles intra-européennes. Ce fut la période des ménagements réciproques ; elle permit, en somme, un règlement à peu près satisfaisant des conflits lointains. On ne parlait plus de ce qui divise ; on voulait ignorer les causes permanentes de conflit direct ; les querelles fondamentales étaient remises ou ajournées.

Mais, au moment où l'œuvre de l'expansion coloniale s'achevait, l'entente un peu contrainte et forcée des grandes puissances fut rompue sur deux points : en Orient par la guerre russo-japonaise et en Occident par l'affaire du Maroc.

La Russie se heurta, dans ses projets d'expansion asiatique, à l'alliance anglo-japonaise. L'Angleterre, faussant compagnie aux autres puissances, prend à revers sa rivale séculaire. Celle-ci est vaincue, obligée de se replier sur elle-même.

Le système absolutiste reçoit, en même temps, le premier coup. La révolution russe, les exigences constitutionnelles des partis de gauche, la réunion des Doumas successives, l'affaiblissement militaire et finan-

cier de l'Empire, les longs désordres qui mettent en péril l'unité elle-même, font que la Russie ferme les yeux sur la cause initiale de ses malheurs ; elle rend les armes et traite avec l'Angleterre.

Ainsi, elle accompagne vers des perspectives nouvelles sa camarade de la Double Alliance. La France, en effet, ayant mis fin à ses querelles coloniales avec la même puissance, s'est livrée aux charmes de l'Entente cordiale. Elle a oublié Fachoda, comme la Russie oublie Port-Arthur. Elle abandonne l'Égypte et Terre-Neuve pour désarmer la seule opposition qu'elle appréhende au Maroc.

Le revirement est complet. Un groupement nouveau se produit à l'inverse de celui qui avait été projeté. L'Italie elle-même paraît hésitante. Une vague de libéralisme a passé sur l'Europe.

Mais, en même temps, s'est affirmé le plus grave des dissentiments internationaux, l'antagonisme anglo-allemand. Le concert européen a vécu.

C'est par ces précédents que s'expliquent les événements auxquels nous venons d'assister. L'inondation libérale ne s'est pas arrêtée. Elle a débordé sur la Turquie d'abord, puis sur l'Allemagne elle-même. L'Autriche-Hongrie s'est précipitée pour la refouler, du moins aux pieds des Balkans. Elle espérait rétablir la cause du germanisme et de la Triple Alliance en tablant, un peu hâtivement peut-être, sur l'appui de l'Allemagne. Mais déjà il était trop tard. L'Allemagne était occupée chez elle. La solution rapide prévue et escomptée n'a pas été obtenue.

Si bien que, de cette crise, il reste finalement, sur la

table, deux affaires qu'il faut liquider le plus tôt possible sous peine de voir les inquiétudes reprendre et le danger renaître, — l'affaire du Maroc et l'affaire des Balkans.

Comment l'Europe se tirera-t-elle d'embarras dans l'étroit couloir où elle est engagée, entre un passé ébranlé et un avenir incertain? Ce n'est pas chose facile à deviner, parce que les positions prises dans une phase antérieure ne répondent plus exactement aux réalités présentes. Si on eût pu *bloquer* tout de suite l'affaire des Balkans, on se fût tiré d'embarras tellement quellement. Mais, maintenant, il faut laisser aux gouvernements et aux diplomaties le temps d'évoluer, et ce sont des pachydermes lents et lourds.

Heureusement, les conditions sont favorables : d'une part, les dispositions de l'opinion et, d'autre part, l'évolution qui s'est produite récemment en Allemagne s'opposent à des événements plus graves.

L'opinion est partout foncièrement pacifique ; on l'arrachera difficilement à cette quiétude où elle se complaît. Il en est un peu d'elle comme du temps : quand il fait beau, la terre est sèche et n'attire plus la pluie, mais quand il se met à pleuvoir, on n'en voit pas la fin. Le monde s'étant habitué à la paix, ne veut plus entendre parler de guerre ; il n'y pense plus ; il n'y croit plus. Et c'est un grand point ; car un des principaux mobiles d'action, c'est l'accoutumance.

Le monde se dérobe donc, de parti pris, à toute perspective de conflagration. Chaque conflit existant est handicapé d'une certitude d'arrangement pacifique.

C'est parfait, si certains gouvernements ou certaines personnalités remuantes ne tablent pas trop sur cette longanimité extrême et ne se portent pas à en abuser.

En Allemagne, l'évolution récente s'est accomplie dans le même sens. Plus les peuples auront voix au chapitre, moins les à-coups seront à craindre.

Les peuples sont plus sages que les gouvernements. Ils n'ont pas de blessures d'amour-propre à panser ; leur masse, peu sensible, ne s'irrite pas de la piquûre d'un moustique.

Cet état de l'opinion retient, partout, les diplomates et leur impose une orientation identique : pas de minuties, pas de chipotages ; de l'entournure et du coulant. La génération actuelle fait comme le jeune soldat, elle allège son sac. Puisque la sagesse des nations se contente du nécessaire, celle de leurs représentants consistera à ne pas compliquer le travail et ne pas s'embarrasser du superflu. Talleyrand disait : « Pas de zèle ! » Avis à nos modernes Talleyrands.

III

C'est dans ce sentiment, et conformément au vœu universel, qu'il convient d'aborder, à mon avis, les deux affaires qui restent sur le tapis, l'affaire du Maroc et l'affaire des Balkans.

Au Maroc, puisque toutes les puissances paraissent décidées à reconnaître Moulay-Hafid, va pour Moulay-Hafid ! J'ai dit, déjà, qu'on s'était un peu hâté en faisant empereur ce bonhomme. Les populations maro-

caines ne sont pas dans un état de calme et de subordination tel qu'elles puissent s'incliner toutes devant ce nouveau favori de l'Europe.

Quoi qu'il en soit de la personne qui recueillera le titre de sultan, ce qui importe c'est que, entre les puissances, l'accord peut se faire et doit se faire sur une formule nettement circonscrite et acceptable pour tous : fidélité à l'Acte d'Algésiras. Le *Livre Jaune* rappelle, à diverses reprises, l'affirmation précise du prince de Bülow, à savoir que l'Allemagne n'a d'autres préoccupations, au Maroc, que de garder sa situation *économique et commerciale*. A ce point de vue, l'acte en question lui donne toute garantie. Quant aux autres puissances, l'accord avec la France et l'Espagne est absolu.

Reste donc à déterminer les conditions des rapports futurs entre la France et le Maroc. Ici encore, une réelle amélioration s'est produite : la « pénétration pacifique », telle qu'on l'a conçue d'abord et telle qu'on la pratique, celle qui consistait à déployer des forces considérables pour les tenir à la côte et à menacer sans agir, cette politique, mensongère et contradictoire à elle-même, n'a pas réussi. Toute en demi-mesures et en trompe-l'œil, elle n'a fait qu'ameuter contre nous à la fois les populations et les puissances. Il faut que nous changions notre fusil d'épaule, que nous revenions loyalement, sincèrement, au système dont nous n'aurions jamais dû nous départir, puisque nous ne voulions ni ne pouvions frapper le coup brutal de la conquête, à savoir une communauté de vie amiable et confiante avec nos voisins.

Certaines précautions une fois prises, pour ne pas abandonner complètement l'organisation de la police telle qu'elle est établie par l'Acte d'Algésiras, à quoi bon persévérer dans le parti pris des sacrifices aussi dispendieux que vains. Au lieu de tenir l'épée haute sans frapper, au lieu d'apparaître toujours comme l'adversaire irrité et impuissant, reprenons, avec le Maroc, des relations normales ; sachons l'aider, le soutenir, le reconforter.

Qu'il sente bien que nous n'en voulons ni à son intégrité ni à son indépendance. L'avons-nous assez souvent déclaré ! Une fois rassuré, comme il a besoin de nous, il se rapprochera de nous. Plutôt que de lui montrer toujours la *faccia feroce*, faisons-lui bon visage. Il ne faudra pas longtemps de ce régime pour qu'il ne puisse plus se passer de nous : une formule très simple doit régler notre conduite : « Le protecteur, c'est celui qui protège. »

Évidemment, il nous en coûtera de nous arracher au mirage de ces traités par lesquels telles ou telles puissances nous ont garni les mains en nous donnant ce qui ne leur appartenait pas. Mais quoi ! nous avons perdu la mise sur ce tableau ; ce n'est pas une raison pour achever notre ruine en courant après notre argent.

La crise a servi du moins à ceci, elle a écarté des concurrents qui eussent pu devenir dangereux. Le *noli me tangere* s'applique, non seulement à nous, mais à tout le monde. Et cela, c'est un résultat. L'Acte d'Algésiras a mis obstacle aux ambitions particulières, d'où qu'elles viennent. Nous en serons désormais les

fidèles gardiens. Ainsi, le Maroc est à l'abri de toute intervention politique extérieure. S'il ne s'agit que de garanties économiques, on s'arrangera.

D'ailleurs, nous reprenons, même à ce point de vue, tous nos avantages. Le contact territorial, la puissance de l'argent, l'autorité de l'exemple, tout ce qui constitue les rapports de bon voisinage nous rendra la situation prépondérante que nous occupions jadis et que nous n'aurions jamais dû perdre. La voilà bien, la « pénétration pacifique », la vraie, la seule, celle qui épargne tous les risques d'une conquête brutale et qui, avec le temps, sera non moins efficace.

La France est la première intéressée à la prospérité des tribus marocaines ; celles-ci s'en apercevront bientôt et, comme les moyens dont nous disposons sont puissants sur elles, les semences jetées fructifieront en temps et heure.

IV

Fort heureusement, nos intérêts sont moindres dans les affaires des Balkans et, ici, nous pouvons rester à l'arrière-plan. Mais si la France a voix au chapitre, elle peut, sans inconvénient, conseiller la même méthode ; elle le ferait avec d'autant plus d'autorité qu'elle aurait prêché d'exemple au Maroc.

On parle toujours d'une prochaine réunion de la conférence — la conférence fantôme, comme on l'appelle. Mais cette réunion reste problématique. On parle de Rome comme siège possible de l'assemblée. Je ne vois

pas bien les diplomates austro-hongrois rendant des comptes, au bruit d'une manifestation irrédentiste. L'idée de la conférence était intimement liée à la thèse des compensations ; on se réunissait pour partager le gâteau, selon les précédents du Congrès de Berlin. Du moment où on a renoncé au butin lui-même, pourquoi se hâter de dresser la table et de mettre le couvert ?

La Turquie insiste. La pauvre ! N'aperçoit-elle pas que ces agapes s'achèvent toujours à ses dépens ?

Qui donc a intérêt à voir la conférence se réunir ? Pourquoi fumer en rond autour d'un baril de poudre ? Quelle manie de vouloir légiférer à tout prix, quand ni le sujet ni l'objet ne s'y prêtent. L'Autriche-Hongrie ne veut pas qu'on parle en public de la Bosnie et de l'Herzégovine. Alors de quoi parlera-t-on ?

Prétend-on la sacrer, malgré elle, détentrice légitime des provinces annexées ? Pour le prix qu'elle attache aux traités ! On comprend son hésitation à étaler son cas devant l'aréopage dont les décisions antérieures ont eu si peu de poids à ses yeux. Qu'importe d'ailleurs, puisqu'elle tient le fait. Que les choses, donc, restent en l'état, comme *fait*, sinon comme *droit*. On verra les suites.

Le prince de Bulgarie s'est proclamé tsar à la face des autres Slaves. Est-il nécessaire de justifier, d'urgence, cette atteinte portée au contrat d'où la Bulgarie est née ? Pourquoi battre le tambour pour solenniser la courte honte de l'Europe ? S'il y a des chances pour qu'une entente se produise, elle se conclura plutôt dans le demi-jour des discussions secrètes que dans ces

palabres solennels, devant de trop nombreux et trop dangereux témoins.

La diplomatie moderne, un peu trop paperassière, ne peut pas se résigner à ne pas mettre du noir sur du blanc. Sitôt dit, sitôt écrit. J'en faisais la remarque tout à l'heure, à propos de Moulay-Hafid. On lui jette à la tête des parchemins qui, si le vent tourne, iront peut-être rejoindre, avant peu, le grand cordon d'Abd-el-Aziz?

De même, pour cette affaire des Balkans, n'y a-t-il pas quelque chose de fâcheux dans la hâte avec laquelle on imposerait le sceau des puissances à des actes si peu respectueux de la volonté des puissances ! L'Autriche-Hongrie préfère attendre. Fort bien. L'Europe aussi !

Qu'on se guérisse donc de cette fièvre protocolaire. Le temps est un grand maître ; il se chargera d'arranger les choses en douceur. La Serbie et le Monténégro ne sont pas de taille à troubler, seuls, la paix de l'Europe et les puissances qui pourraient les soutenir ne sont pas prêtes ou ne sont pas pressées. Si les revendications des deux principautés sont légitimes, elles seront prises en considération un jour ou l'autre. Une population nombreuse et courageuse ne se supprime pas par simple prétéition.

C'est là qu'est le point faible de l'opération conçue par M. d'Ærenthal. Dans l'Empire ou hors de l'Empire, les Slaves occidentaux seront désormais, pour l'Autriche-Hongrie, un clou dans le soulier. Avant peu ses propres gouvernants s'en apercevront. L'impérialisme autrichien n'a pas intérêt à reprendre les mé-

thodes de compression ou de répression qui lui ont si mal réussi au siècle dernier.

Lui aussi est bien obligé de compter avec l'opinion. Le boycottage des marchandises autrichiennes en Turquie est une arme pas tout à fait négligeable. Forcera-t-on l'acheteur de Stamboul à consommer des pains de sucre ou des articles de pacotille, sous menace de guerre? Les ministres qui ont engagé cette politique n'ont pas réfléchi à tout cela. Ils en verront bien d'autres! Pour le moment, ils tiennent tête et font à mauvais jeu bon visage. Mais, eux ou leurs successeurs ne seront pas fâchés, peut-être, de trouver un jour l'issue qu'on aura laissée libre et de revenir sur leurs brisées.

Pas de conférence! Eh bien, pas de conférence! Par la patience, par la prudence, par le poids des réalités, l'affaire se tassera. A vouloir serrer de trop près et trop vite les termes du problème, on pourrait bien le rendre insoluble. Laissons du temps au temps.

Puisque l'opinion universelle reste favorable à la paix, elle trouvera bien le moyen de faire sentir sa force. Il n'y a pas d'exemple que le bon sens général n'ait pas eu le dernier mot quand on lui a laissé le moyen de se manifester. Avant d'inscrire, dans le droit et dans l'histoire, des actes qui n'illustreront ni l'histoire ni le droit, qu'on les laisse, du moins, dépouiller leur aigreur et sauver, par quelque délai et atténuation raisonnables, leur trop flagrante irrégularité.

CHAPITRE XI

LA CRISE BALKANIQUE

Dès que M. d'Ærenthal eut avancé son pion sur l'échiquier, la suite de la partie engagée était fatale. L'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, occupées, depuis trente années, par l'Autriche-Hongrie, n'était pas une modification assez considérable au *statu quo* européen pour qu'elle dût amener une conflagration universelle ; la Serbie n'était pas de taille à faire reculer l'empire voisin ; les puissances liées par une simple « entente » ne pouvaient tenir contre les puissances réunies par une « alliance » ; convoquer une conférence, c'était ouvrir le chapitre des compensations ; et en venir aux compensations, c'était en venir aux mains ; donc une conférence était impossible... Ces déductions de simple bon sens suffisaient pour tracer les voies de l'avenir, et, par conséquent, pour jalonner la direction politique.

Il a fallu, pourtant, que l'on touchât du doigt le mur des réalités pour que les diplomates se déclarent convaincus ; il a fallu qu'ils frôlassent le péril pour consentir à rentrer dans le rang et se résigner à ce qu'ils ne pouvaient empêcher.

Après s'être avancé, on a reculé, voilà toute l'histoire de cette crise, un instant menaçante.

Les conversations de M. Isvolsky et de M. d'Ærenthal sont restées enveloppées de mystère. On en est à se demander si les deux ministres n'ont pas été surpris et s'ils connaissaient exactement la technique de l'affaire où ils se sont trouvés engagés, au grand émoi de l'Europe.

M. d'Ærenthal a, tout au moins, hésité, avant de trouver sa voie. Il a marché, d'abord, sur Salonique, et c'est en revenant sur ses pas qu'il s'est jeté dans le guêpier slave. Tout cela sent l'improvisation.

Il n'avait sûrement pas connaissance de cette convention annexe au traité de Berlin qui reposait, pourtant, dans ses dossiers et qui a été révélée par le hasard d'une lecture des *Souvenirs* de Carathéodory-Pacha : hasard qui a valu 150 millions de bel et bon argent à la Turquie (1). Avait-il conscience, d'autre part, des résistances qu'il rencontrerait, soit parmi les populations voisines, soit chez les puissances intéressées? Avait-il prévu qu'il faudrait forcer le succès diplomatique incertain par la mobilisation des armées austro-hongroises? Pensait-il qu'il faudrait inscrire, de ce chef, plusieurs autres dizaines de millions au budget de l'Empire?

Restitution de Novi-Bazar, indemnités à la Turquie, compensations économiques à la Serbie et au

(1) V. dans l'*Histoire de la France contemporaine*, t. IV, p. 369, le texte de l'accord secret du 13 juillet 1878, qui, rendu public pour la première fois, permit à la Turquie de réclamer une indemnité, en échange de l'abandon de sa souveraineté.

Monténégro, dépenses militaires et autres, tout cela pour substituer le mot *souveraineté* au mot *occupation* : c'est cher. Ajoutons, s'il vous plaît, le déficit diplomatique, la méfiance répandue en Europe et dans les Balkans, l'irritation de la Russie, le compte ouvert aux camarades de la Triple Alliance ; car tout se paye et il faudra bien payer l'Allemagne de son concours et l'Italie de son abstention.

M. Isvolsky ne paraît pas non plus avoir vu clair au début. Son idée de la conférence était fâcheuse et a failli tout compromettre. Mais il a manœuvré plus habilement vers la fin : il a ressaisi ce qui pouvait l'être. Sa plus belle opération a été le sauvetage bulgare : peut-être a-t-il repris l'influence à Constantinople et à Sofia par le coup double de l'arrangement turc et de la reconnaissance du nouveau tsar : il se serait rouvert ainsi, à la fois, la Porte et le Seraï. Bien joué.

Cela et les compensations assurées au Monténégro rendent quelque aisance et quelque prestige à la politique russe. Si la voie ferrée Danube-Adriatique peut se réaliser et si elle répond aux espérances qu'elle a fait concevoir, une ligne de retraite très honorable serait assurée aux ambitions ou aux traditions moscovites : une barre transversale s'opposerait aux trop promptes victoires austro-hongroises dans les Balkans.

M. Isvolsky se trouvait, en somme, dans la plus mauvaise situation. Un passé dont il n'est pas responsable et qui remontait jusqu'à la convention du Reichstadt, lui liait bras et jambes. Il a fait ce qu'il a pu. D'autant qu'au cours de l'opération, il a

eu à compter avec une double déception, — on pourrait presque dire défection, — qui a singulièrement embarrassé sa marche : l'une du côté de l'Angleterre et l'autre du côté de l'Italie.

Quand l'idée de la conférence fut mise pour la première fois sur le tapis, qui donc opposa le *veto* aux ouvertures de la Russie relativement à la liberté des Détroits? L'Angleterre. Évidemment, la politique anglaise n'est pas tout à fait guérie des terreurs que lui faisait éprouver, jadis, le fantôme slave; elle n'a pas rompu absolument avec la tradition de lord Beaconsfield et de lord Salisbury; elle n'a pas renoncé au jeu qui consistait à opposer l'Allemagne à la Russie. Quoi qu'il en soit, elle a faussé compagnie à ses partenaires dès le premier pas de l'entente à quatre; et cela n'a pas été sans contribuer à l'échec final.

On croyait pouvoir compter sur l'Italie : la démarche des puissances à Berlin, au moment du voyage du roi Édouard, fut, assure-t-on, conseillée par Rome. En tout cas, Rome insistait pour la réunion de la conférence. Cependant, M. Tittoni gardait le silence sur la nature des conversations qui s'étaient engagées entre lui et M. d'Ærenthal. Avait-il, oui ou non, obtenu sa « compensation »?... Il répondait aux journalistes indiscrets et même aux députés l'interrogeant, par des clignements d'yeux et des phrases quelconques.

On commence à y voir plus clair. Les arrangements relatifs au Monténégro ont été mis sur pied à cette époque, assure-t-on. D'autre part, les rapports entre les puissances de la Triple Alliance n'ont jamais été plus intimes. On en est aux effusions. L'Italie a donc,

une fois de plus, gagné sans mettre au jeu, rien qu'en suivant sa tactique de ménager les deux camps. Il est permis de supposer qu'elle savait où elle allait, tandis que ses partenaires de l'entente ne le savaient pas.

Le trait caractéristique de la situation nouvelle peut s'exprimer en deux mots : la Triple Alliance reconstituée et restaurée.

Le succès entraîne le succès.

S'il y a eu, au cours des dix dernières années, une illusion tenace, ce fut celle qui consistait à prédire, à satiété, la fin imminente de la Triplice. Les habiles ne doutaient pas qu'entre les trois puissances ils eussent glissé le couteau. Des diplomates trop impressionnables ont vécu dix ans dans ce rêve.

Malgré l'avertissement des réalités, ils ne voulaient pas ouvrir les yeux. Ils ont dépensé une réelle ingéniosité à se persuader à eux-mêmes, et à essayer de persuader aux autres, qu'ils touchaient le but. Admettent-ils aujourd'hui qu'ils l'ont manqué? En tout cas, — pour reprendre la métaphore chorégraphique désormais fameuse, — au dernier « tour de valse », la danseuse tombe dans les bras de M. de Bülow qui sourit dans sa moustache énamourée.

Il ne s'agit pas de reprocher à nos bons amis d'au delà des Alpes les nécessités auxquelles ils ne peuvent se dérober. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la pression germanique s'impose à l'histoire de l'Italie. Pour l'arracher sans retour à l'influence gibeline, il faudrait la garantir contre tous les risques subséquents. Le

faites-vous? Non. Alors, laissez-la se tirer d'affaire comme elle peut et gagner sa sécurité au prix de quelques sourires. Avec vous, on peut vivre en bons et cordiaux parents : alliés, c'est autre chose. Si vous ne démêlez pas ces nuances, tant pis : vous êtes dupes de vos désirs et vous vous bercez à vos propres refrains.

Non seulement la Triple Alliance est restaurée mais elle a changé de caractère : elle est devenue sinon agressive, du moins agissante, et cette évolution mérite bien aussi d'être signalée.

Dirigée par l'Allemagne, la Triple Alliance fut surtout défensive et conservatrice ; mais, l'Autriche et l'Italie réclamant leur part, le puissant triangle tourne sa pointe vers le sud ; il fonce et enfonce.

L'Autriche et l'Italie étaient, jusqu'ici, dans le groupement à trois, les puissances de tout repos : elles veillaient au foyer, comme Cendrillon, et gardaient la place chaude, ne demandant qu'à se tenir bien sages. Maintenant, elles veulent aller au bal et mettre, comme leur grande sœur, les belles robes « couleur du temps ».

L'Autriche-Hongrie s'est levée la première. L'Italie, un peu fâchée d'abord, s'est ravisée. Toutes deux, ayant le même objectif, les Balkans, toutes deux étant voisines et alliées, elles ont fini par s'entendre.

Sous les auspices de l'arbitre tout indiqué, l'Allemagne, les intérêts qui paraissaient rivaux ont pu, ont dû se concilier ; les gouvernements auront préféré partager la peau de l'ours au lieu de se la disputer.

L'Autriche, portée de plus en plus vers le bas Danube, se sera rangée un peu à l'ouest, et aura fait place à l'Italie, celle-ci se glissant, qui sait? en Albanie, ou bien encore vers le Tyrol ou le Trentin. L'affaire du Monténégro aura scellé l'accord... Rien ne dit que ces arrangements existent : mais tout le prouve.

Une Triple Alliance aux ambitions renouvelées et précisées, se mettant en marche vers le sud, visant Constantinople, Salonique, Janina, Tripoli, tel est le personnage dont les gestes historiques vont occuper l'Europe et le monde pendant les décades prochaines.

Je prie humblement MM. les diplomates de vouloir bien rayer de leurs papiers les formules dont ils se sont leurrés depuis quelque temps : quadruple entente, encerclement, politique méditerranéenne, pacifisme, arbitrage et congrès de la paix, etc. Je leur demande de ne pas se montrer, si possible, moins clairvoyants et moins avertis que ces socialistes italiens qui confiaient récemment, à un rédacteur du *Temps*, leurs vues toutes simples sur la politique étrangère et les rapports des puissances entre elles : « On nie la possibilité d'une guerre européenne, juste au moment où la mainmise sur une province s'accomplit, malgré l'Europe, grâce aux forces militaires des deux empires du centre... Quel serait, si la patrie était menacée, le devoir des socialistes? Moi, socialiste et révolutionnaire, je n'en vois qu'un : prendre le fusil et courir à la frontière, même sous l'uniforme du signor (*sic*) Victor-Emmanuel... Si la patrie était assaillie, au diable les songes, au diable les théories, au diable tout! » Ceux qui connaissent l'Italie savent si ces

sentiments sont unanimes et sincères. Il n'y a plus guère que le socialisme français qui répète les vieilles romances sur « le prétendu droit nouveau qui est en train de se créer, — le droit de l'humanité! » (Je cite encore les socialistes italiens.)

Quoi qu'il en soit, les théories humanitaires ne sont pas prédominantes au sein de la Triple Alliance, et voilà ce qui importe.

Une descente du germanisme, uni au latinisme méridional, sur les parties de l'Europe qui ont fléchi, c'est-à-dire sur l'Orient, voilà la grande affaire qui doit occuper les années prochaines, comme la politique d'expansion mondiale fut la grande affaire des années qui précèdent : telles sont les suites fatales de l'initiative prise par le baron d'Ærenthal, suites qu'il faut envisager, désormais, avec résolution et sang-froid.

Reconnaissons, d'ailleurs, que si les gouvernements ne s'en étaient pas mêlés, les événements se seraient produits tout de même. Un peu plus tôt, un peu plus tard, nécessité fait loi. Est-il une personne en Europe qui ne sente depuis longtemps le sol osciller?...

A Constantinople les événements se succèdent : « Le mouvement révolutionnaire prend d'heure en heure plus d'extension. Le cabinet Hilmi-Pacha est renversé. Ahmed-Riza, président de la Chambre, a démissionné. On affirme que le ministre de la justice a été assassiné. Révoltes dans les casernes. Batailles dans les rues. Chocs des partis, des comités, des nationalités, etc. »

Ce n'est pas à Constantinople seulement que le torchon brûle. L'Albanie est en armes ; le monde arabe soulevé. Que va-t-on faire de la Macédoine ? Quelles seront les répercussions de la crise sur Athènes, sur Sofia, sur Belgrade ? Les négociations sont en suspens partout, parce que l'avenir n'est clair nulle part.

Pensez-vous qu'il soit possible de détourner les regards de pareils événements, et ne voyez-vous pas à quel point la politique de la tête dans le buisson serait coupable ?

Il faut, maintenant, plus que de la bonne volonté et de la bonne foi, il faut une application soutenue et une diligence unanime pour assurer la paix et le salut de l'Europe. Les vrais pacifiques sont ceux qui prévoient même le pire, qui acceptent le risque et montent sur le pont, en armes.

La poussée de la Triple Alliance, favorisée par de telles circonstances, se produira-t-elle sans trouver de résistance ?

Analysons.

Sur les lieux, les moyens font défaut ou à peu près. La péninsule des Balkans n'est, pour le moment, qu'une poussière de peuples. La grande force que fut l'empire ottoman appuyé sur l'islamisme, est brisée ; l'élément de pondération et d'équilibre qu'il représentait, tel quel, en Europe, a été détruit ou s'est ruiné de lui-même ; la révolution militaire, en renversant le seul simulacre qui subsistât, a précipité cette décadence.

Du jour au lendemain, on peut se trouver en pré-

sence de je ne sais quelle anarchie barbare où les pires passions seront déchaînées. Si, comme il est probable, le comité *Union et Progrès* est emporté dans la bagarre, que reste-t-il? Une vague chance de voir se constituer, *in extremis*, une dictature militaire capable de maintenir l'ordre. Mais à quel prix?

Compter sur Constantinople pour défendre Constantinople et l'Empire serait l'illusion suprême. Le péril immédiat exigera les interventions européennes. Tant de vies menacées et de labeur accumulé attendent du secours. L'heure va sonner. Elle sonne...

Les nationalités chrétiennes fondées successivement sur les ruines de l'Empire : Grèce, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Monténégro ne sont pas prêtes à recueillir l'héritage. Dressées les unes contre les autres, se surveillant jalousement, cherchant des appuis au dehors par suite de rancunes trop longues ou de visées trop courtes, elles n'ont pas su se coaguler en une masse unique capable de s'imposer à elle-même une règle et d'assurer l'avenir. Elles sont surprises en pleine formation et en pleine querelle.

Seule, la Bulgarie, comme la plus voisine et la mieux préparée, a une chance de ramasser quelque butin dans la mêlée ; mais sa position est bien risquée, après la part qu'elle a prise aux événements récents. Elle a successivement abandonné la Russie pour l'Autriche et l'Autriche pour la Russie. Où en est-elle? Où va-t-elle? Que peut-elle? Le tsar Ferdinand est-il de taille à coiffer la couronne des Césars de Byzance qui tomberait de la tête du sultan?

En fait, ces petites puissances n'ont pas su semer

pour récolter ; impuissantes à *fara da se*, elles en appellent à l'Europe.

Donc, de ce point de vue, encore : intervention.

Demain, soit pour faire face aux événements de Constantinople, soit pour parer aux crises qui se préparent en Albanie, en Macédoine, en Asie, en un mot pour assurer la sécurité des populations autochtones ou étrangères et tâcher de préparer un ordre nouveau dont nul ne prévoit la loi, l'Europe devra sortir de son repos et mettre la main à la pâte.

Mais, combien n'est-elle pas divisée elle-même, quels troubles secrets la travaillent !

Il n'y a plus, pourtant, qu'un espoir, c'est qu'elle se ressaisisse et qu'elle reste unie.

On a vu de quel poids énorme la Triple Alliance, ayant déblayé la route devant elle, va peser sur les futurs événements. Toute la question est de savoir si elle saura se contenir, refréner ses éléments les plus ambitieux, s'en tenir aux traités signés, prendre la défense du *statu quo*.

Si elle le fait, elle aura consolidé les affaires européennes et sa propre situation pour de longues années. Elle deviendra, sans coup férir, la protectrice de la *Confédération balkanique* née sous ses auspices ; elle disposera du commerce, de la prospérité nouvelle, de la culture, en un mot, de ces magnifiques régions. Une telle conduite serait pour elle une victoire sans effusion de sang.

Si, au contraire, le monde german, entraîné par

son propre poids, se laisse glisser sur la pente, les autres puissances arrêteront-elles l'avalanche?

La Russie est affaiblie. Mais elle n'est pas isolée. L'avenir du monde slave est en cause à Constantinople. Sur le Caucase, sur la mer Noire, dans les Balkans mêmes cet empire, robuste et vigoureux malgré tout, retrouve son maximum de puissance et d'élan. Il est inadmissible que le sort de l'Orient se décide sans que le vainqueur de 1878 ait voix au chapitre.

Derrière la Russie, il y a le slavisme, il y a la puissance « amie et alliée », et, enfin, par un phénomène bien surprenant dans l'histoire du globe, il y a l'Angleterre.

L'Angleterre, assurée de la coopération des puissances de contrepoids, ne saurait être délogée des rivages méditerranéens. L'Italie se trouverait, même, dans un singulier embarras si elle était obligée de se prononcer.

L'Angleterre, avec sa richesse, sa puissance vraiment mondiale, les ramifications infinies de son autorité, ne laissera pas non plus de pareilles questions se régler en son absence. Sa flotte serait à Constantinople avant qu'un navire européen ait pu prendre les devants. Ancrée à Besika, elle est inexpugnable.

Donc, la partie est, au moins, égale. Personne ne peut dire quelle serait l'issue d'un conflit, éclatant presque fatalement, si on laissait les événements à eux-mêmes. Mais, ce que personne ne peut mettre en doute, c'est que, par le fait de ce conflit, la prospérité européenne et, peut-être, la civilisation moderne,

seraient en grand péril. Une Europe secouée par de telles convulsions ne pourrait, sans doute, résister à ses maux intérieurs. Comme au temps de la décadence de l'Empire romain, le dedans retentirait de tout ce qui ébranlerait le dehors. Une guerre générale serait probablement le signal d'une révolution générale. Je n'insiste pas...

Quand les perspectives sont trop sérieuses et trop graves, le péril même ouvre la voie du salut. J'ai foi dans la sagesse des gouvernements et des peuples.

Donc, l'entente à tout prix, un règlement amiable, et, s'il y a lieu à intervention, des mesures concertées ; en un mot, pour reprendre une expression qui n'a pas servi depuis trop longtemps, le *concert européen*.

Que l'effort nécessaire soit fait à la fois par tous les peuples sur un pied d'égalité et dans un même sentiment d'abnégation, avec la conviction qu'il y va du salut de tous. Quand la maison est en feu, les pompiers ne se jettent pas les meubles à la tête.

Ou la crise va s'arrêter d'elle-même ; et alors, — l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine étant un fait accompli, — nous n'aurons qu'à nous féliciter, les uns et les autres, de nous être tirés, à ce prix, d'une alarme si chaude. Ou les événements prendront une autre tournure : alors, les puissances n'ont plus qu'à sceller entre elles l'engagement loyal de s'en tenir, toutes et chacune, à leur devoir de bons Européens et de tout sacrifier à la paix.

CHAPITRE XII

LA NOUVELLE TURQUIE

Les mouvements de l'histoire sont si lents que, par le répit qu'ils laissent, ils permettent, la plupart du temps, aux hommes d'État de prendre leurs mesures et de parer aux complications trop graves : il y faut seulement du bon vouloir, du bon sens et un grand désintéressement.

Dans la phase critique que traverse l'Europe, ces qualités, heureusement, ne font pas défaut aux gouvernants : la volonté pacifique des peuples écarte les téméraires et refrène les imprudents. Si les heures actuelles sont grosses d'un avenir qui transformera probablement la face de l'Europe, elles éveillent partout un désir sincère de voir l'œuvre s'accomplir sans violences. Il n'y aura probablement pas d'opération césarienne, ... à moins qu'il ne surgisse César.

C'est toujours le sort de l'Empire ottoman qui est en cause. Sera-t-il son propre héritier et la Jeune-Turquie, *prolem sine matre creatam*, présentera-t-elle ce phénomène extraordinaire d'une formation européenne et parlementaire naissant de la mort du vieux califat, comme les abeilles de Virgile s'élevaient, en

bourdonnant, sur les viscères putréfiées d'un taureau? Ou bien les peuples chrétiens qui attendent, depuis longtemps, la dépouille du vainqueur, procéderont-ils au partage?

Tel est le problème qui cherche sourdement sa solution dans les évolutions du temps présent. Tous les peuples de l'Europe, vivement intéressés au spectacle, y assistent silencieux, mais non inactifs : ils comptent les coups et escomptent le dénouement, chacun selon la position que lui ont faite ses traditions, ses appréhensions et ses espérances.

Le drame est dans la salle autant que sur la scène. Il faut le suivre des deux côtés à la fois.

La Jeune-Turquie gagne ses galons de nouveau gouvernement ; on pourrait dire d'elle ce qu'un personnage notable disait de son successeur : « Eh ! eh ! elle dure ! » Cette persistance relative est d'autant plus remarquable que le régime lui-même paraît plus informe et plus dénué de consistance : c'est vraiment l'ombre d'une brosse et l'ombre d'un habit. Un prince évanescent, des comités anonymes, un parlement décoloré, une opinion insaisissable, en tout quelque chose de fantomatique et de spectral... et cela vit.

Cela vit par sa fragilité même : on ne sait à qui se prendre. Voyez ces nouveaux massacres d'Arméniens ; jadis on incriminait le sultan : non sans raison, puisque ayant la charge, il assumait la responsabilité. Cette fois, on ne sait même plus où s'adresser pour réprimer le désordre. Bombarder Yldiz Kiosk? à quoi bon, puisqu'il est inhabité ; menacer Constantinople? ce

serait provoquer d'autres catastrophes. Débarquer en Asie? mais où aller, comment régler la marche des armées, et qui assurerait la pacification finale avec les récompenses que de tels efforts comportent? Les puissances ont mis leurs marins en Crète, il y a douze ans, si je me souviens bien, avec la résolution déclarée de ne rester que le temps nécessaire pour imposer un régime sortable : les marins y sont encore...

Le nouveau gouvernement turc est plein de bonne volonté : il accepte les remontrances et ne ferme l'oreille à aucune des paroles amiables qui lui sont prodiguées : il proteste de sa déférence pour les puissances ; il confie ses finances à M. Laurent et son armée au général von der Goltz ; ses émissaires parcourent l'Asie pour y prêcher la concorde et d'autres parcourent l'Europe pour y implorer des leçons de bon gouvernement. Mais quoi ! Cela ne s'apprend pas, même à l'École des Sciences politiques. Les peuples de l'Asie restent fermés à des notions humanitaires qui, transmises par l'intermédiaire des hommes qui continuent à pendre à Constantinople, perdent quelque peu de leur prestige.

En somme, personne ne commande, personne n'obéit... et personne n'insiste. On attend. Si le sang coule, on détourne la tête, il faut bien se satisfaire à peu de frais puisque, incontestablement, sont libéraux et humains les hommes du comité *Union et Progrès*.

Comme tous les hommes politiques du monde, ils ne veulent qu'une chose : rester au pouvoir. Après les efforts qu'ils ont faits pour ébranler d'abord, puis pour renverser Abd-ul-Hamid, ils savent qu'ils jouent

leurs têtes. Par conséquent, leur résolution est aussi ferme sur ce point que peut l'être résolution humaine. Ils lutteront jusqu'à la mort. Cette volonté, fille de la nécessité, est une grande force.

Mais, sur quoi s'appuient-ils ? Le califat, tel qu'ils l'ont ravalé, c'est-à-dire mis au niveau d'une sorte de pouvoir parlementaire, subordonné aux religions et aux nationalités non musulmanes, n'est plus qu'un mot. La Constitution de Midhat ? A-t-elle seulement fonctionné une heure : en tout cas, pour le moment, le parti aux affaires, vivant de la loi martiale, a bien autre chose à faire que de relire les articles d'un texte désuet.

Reste le parlement et l'armée.

Le parlement n'a pas été élu dans des conditions telles qu'il inspire une grande confiance au régime actuel. Dans la dernière crise, son attitude n'a pas été des plus claires. Il vit par peur, il est supporté par tolérance. On a besoin de son nom, on le ménage ; lui-même voudrait bien donner l'illusion qu'il existe : il discute et il vote. Mais, sous quelque régime que ce soit, c'est toujours la fameuse chambre : « Oui, effendi ! » A Constantinople, c'est peut-être la seule chose qui n'ait pas changé.

Donc l'armée, cette armée qui a miné l'ordre ancien, reste la clef de voûte de l'édifice actuel. Un fait extrêmement significatif, c'est l'autorité prise par Mahmoud Chefket-Pacha ; d'autant plus significatif que ce grand chef ne paraît avoir nulle ambition personnelle et nulle velléité de dictature. C'est à ne pas y croire, mais c'est comme cela ! Le brave militaire ne demande

qu'une chose : qu'on écarte de lui le calice ; c'est le désespoir dans le cœur qu'il en vient à absorber, peu à peu, toute l'autorité gouvernementale. Il serait si heureux de rentrer dans son cher Salonique ! Seul l'enchaînement des faits le retient à Constantinople. S'il commande, c'est qu'il y est contraint, et il ne serait dictateur que par obéissance.

En fuyant ainsi vers les saules, ce général paraît sincère : élevé dans les principes européens, il est persuadé que l'armée ne doit pas se mêler aux choses de la politique, il en tient pour la « grande muette ». Cependant il gouverne, il nomme aux emplois, on ne fait rien sans le consulter. Même ses dissentiments avec le comité *Union et Progrès* ne paraissent nullement une concurrence pour le pouvoir, bien au contraire.

Tous se dérobent et le dictateur malgré lui fait assaut de discrétion avec un comité qui refuse tous les portefeuilles et avec un parti qui maintient aux affaires les hommes du régime précédent.

Pourtant, il faudra que ce jeu finisse : il n'y a pas de vie sociale possible si l'autorité reste indéfiniment cachée ou défailante. Sous une forme ou sous une autre, un pouvoir public surgira.

Tout porte à croire que cette autorité future sera d'origine militaire, et que, finalement, elle se personnifiera dans un homme. Si l'un manque, l'autre se présentera : *non deficit alter*. Les forces intérieures se sont peu à peu dirigées et concentrées de telle sorte qu'elles n'auront plus, à bref délai, d'autre issue. Si, même, au sein de l'armée, des dissentiments sub-

sistent, seul un soldat peut les concilier ou les apaiser. Dans toutes les grandes crises nationales, la ressource suprême a toujours été une épée.

D'ailleurs, à défaut du mouvement intérieur, la situation extérieure l'impose. Pour que la Turquie vive, il faut, maintenant plus que jamais, qu'elle ait une armée et que cette armée soit commandée.

Déjà, à l'extérieur, deux questions urgentes sont ouvertes, la question crétoise et la question bulgare.

L'une et l'autre posent, quoi qu'on en ait, le dilemme de l'abandon ou de la résistance, et, en même temps, le problème des relations avec l'Europe. Les fers sont au feu. Il faut agir et choisir.

La question crétoise est une vieille connaissance : voilà cinquante ans que la diplomatie européenne la couve du regard. A la fin du second Empire, elle faillit mettre le feu aux poudres. Depuis, on a peloté en attendant partie. Est-ce pour cette fois?...

La Crète n'appartient plus que fictivement à l'Empire ottoman. Mais si celui-ci laisse périr ce qui lui reste d'autorité, il perd ses communications avec la Tripolitaine et le dernier lambeau de son pouvoir dans la Méditerranée. Après Rhodes et Samos, cette île est tout ce qui subsiste du chapelet de l'archipel peu à peu égrené. Si elle échappe, la Turquie est finie comme puissance maritime.

Je ne crois pas que ce soit cette perspective qui afflige les diplomates. Il y a longtemps que l'autorité du capitain Pacha est défunte : elle a péri à Navarin et n'a pas ressuscité depuis. Mais si la Crète ne reste

plus rattachée à l'Empire, ne fût-ce que par un lien nominal, si elle est annexée à la Grèce, elle échappe, du même coup, à la protection des traités par lesquels les puissances se sont engagées mutuellement à respecter l'*intégrité* de l'Empire ottoman. La Crète libérée devient une proie pour la première ambition navale errant dans la Méditerranée. De Malte au canal de Suez, il y a ce magnifique port de la Sude. Au moindre incident « hellénique », une flotte occupera ce port et n'en sortira plus. Est-ce la flotte grecque qui le défendra ?

Ce n'est pas la flotte turque, dira-t-on. Mais, s'il s'agit de l'*intégrité* de l'Empire, la Turquie n'est pas isolée : elle invoque les traités, elle cherche des appuis et elle peut en trouver. C'est à ce titre, en somme, que les puissances exercent, à l'heure actuelle, en Crète, une sorte d'autorité internationale et font la « meute du jardinier ».

Disons-le franchement, la question crétoise, c'est la question méditerranéenne.

Cela, la Sublime Porte ne l'ignore pas (qu'il s'agisse de la Vieille-Turquie ou de la Jeune-Turquie) ; elle n'ignore pas que son salut est dans la rivalité des puissances, et elle ne laissera pas traiter par préterition la question crétoise, parce que ce serait, du même coup, son palladium qu'elle briserait en brisant la doctrine de l'*intégrité*. Entamée sur ce point, comment résisterait-elle autre part ? Comment répondrait-elle aux ambitions toutes prêtes, en Albanie, en Macédoine, en Tripolitaine ?

Ne parlons que de la Macédoine, puisque le terrain,

miné là aussi, menace ruine. La question macédonienne, c'est encore la question grecque, mais c'est aussi la question bulgare, et c'est, en conséquence, la question allemande et la question slave. Si l'affaire crétoise est l'amorce, l'affaire macédonienne est le nœud. Laisser saisir l'une, c'est laisser boucler l'autre.

Inutile d'insister : les données sont connues, notoires, publiques ; c'est le pont aux ânes de la diplomatie courante.

Mais par ce pont, si on le laisse libre, tout le monde y passe.

L'âme anxieuse du roi Ferdinand pèse les destinées et les tient en suspens. Qui le portera jusqu'à Constantinople? la poussée slave ou la poussée germanique? Quelqu'un de bien informé affirme que ses préférences secrètes sont toujours pour l'Autriche, mais qu'il est arrêté par les aspirations de son peuple. Et puis, son intérêt n'est pas de se prononcer trop vite.

En attendant, il arme et il traîne les négociations en longueur. Trois cent mille hommes de bonnes troupes, « la faim, l'herbe tendre », ce sont là de bonnes raisons pour le déterminer, s'il n'y avait pas le risque énorme de voir surgir, sur ses derrières, une entente des grandes puissances lui imposant le holà ! Il n'a pas oublié la leçon reçue par le prince Milan en 1878. Et c'est pourquoi, ici encore, la présence d'une armée ottomane résolument commandée et décidée à lutter dans un Plewna quelconque n'est pas sans lui donner à réfléchir.

En Macédoine comme en Crète, on sent que la décision est au-dessus des ambitions et des volontés locales et qu'elle est réservée au comité des grandes puissances.

Celles-ci ne restent pas inactives ; mais, après l'échec trop éclatant de la Triple Entente dans l'affaire de la Bosnie et l'Herzégovine, elles se sont repliées sur leurs positions et chacune d'elles cherche à prendre le vent.

La première idée qui apparaissait après l'opération de M. d'Ærenthal et après les bruyantes manifestations de la Triple Alliance, c'était l'imminence d'un conflit germano-slave. Mais les choses ne sont pas si simples. Il est de bonne technique diplomatique que là où naît un danger, la vigilance des sages s'emploie immédiatement à le conjurer. Les fameux « cercles compétents » ne manœuvrent pas à la Kutusoff : ils n'ont pas pour méthode d'attendre les événements ; ils s'emploient à les prévenir, soit pour les diriger, soit pour les arrêter... soit pour les embrouiller.

Ainsi, on a vu naître tout à coup, dans lesdits fameux cercles, une conception qui, de prime abord, parut prestigieuse : au lieu de laisser l'élément slave et l'élément germanique se précipiter l'un contre l'autre, pourquoi ne pas les unir ? En Russie, un parti hostile aux hommes choisis et gardés par le tsar, hostile non moins à l'alliance franco-russe, a sauté sur ce nouveau cheval de bataille.

La Russie, en se rapprochant des empires germaniques, restaurerait la politique de la Sainte-Alliance :

« Apaisement au dehors et résistance au dedans. Traitons pour les Balkans sur des bases équitables et refrénon l'élément slave partout où il tend à se développer : il est dangereux parce qu'il est révolutionnaire. Sacrifions-le à la paix et à la joie des effusions impériales ! »

L'argumentation est spécieuse. Le projet, soudainement annoncé, d'une rencontre entre le tsar Nicolas et l'empereur Guillaume a fait soudain bouillonner les têtes et marcher les langues : « C'est bien cela ! Évolution ! Fi d'un système suranné. Il nous a conduits à la défaite. Cherchons du nouveau, n'en fût-il plus au monde. »

Le malheur est que ce « nouveau » est tout ce qu'il y a de plus vieux, de plus ranci et de plus usé. Cette politique, on la connaît : c'est celle qui fut pratiquée par Gortschakoff à Reichstadt ; c'est celle qui a conduit la Russie au Congrès de Berlin.

A cette époque, on a cru plus sage de s'entendre à tout prix avec Bismarck et Andrassy. On a cédé la moitié de la péninsule balkanique, espérant obtenir l'autre. On a versé le sang à flots pour constituer la Bulgarie indépendante que l'on sait.

Quant à l'Autriche-Hongrie, en vertu du pacte, elle s'est emparée sans coup férir de la Bosnie et de l'Herzégovine ; elle est en marche sur Salonique ; elle a écrasé la Serbie ; et, si on lui laisse de nouveau la bride sur le cou, elle mettra la main sur Constantinople après avoir mis le pied sur sa complice, la Bulgarie. C'est beau la grande politique !

Il faudrait voir ces choses pour y croire...

Reste, pourtant, l'entrevue annoncée !

Parfaitement. Mais, on voudra bien reconnaître qu'après les longues années où il a vécu, pour ainsi dire, claustré dans son Empire par la nécessité publique et par la raison d'État, l'empereur Nicolas a bien le droit et même le devoir de se donner un peu d'air et de chercher à se rendre compte par lui-même de l'état des choses en Europe.

Qu'il ait songé, en même temps, à pourvoir au péril qui menaçait de précipiter les uns contre les autres les deux forces en concurrence, cela s'explique mieux encore. Les rencontres de souverains et les liens de famille sont de puissants adjuvants de la paix et le tsar Nicolas reste, avant tout, dévoué à la paix. La tournée qu'il entreprend est une mission éminemment pacifique qu'il s'est donnée à lui-même. Voyant les complications possibles, il s'emploie personnellement à les écarter.

La politique russe en Orient est, trop évidemment en ce moment, une politique de *statu quo* : or, nulle part, elle ne trouvera un appui plus sincère et plus loyal que dans la politique de la nation « amie et alliée ».

Ces dispositions sont bien celles des deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris, car, comment interpréter autrement la mesure commune et concertée, par laquelle deux ambassadeurs qui se sont connus à Saint-Pétersbourg sont envoyés simultanément à Constantinople? Ou les actes sont livrés au caprice du hasard, ou de telles rencontres, dans les circonstances actuelles, ont une signification éclatante.

Ceci une fois établi, rien n'empêche de reconnaître que la politique du *statu quo* ne peut pas se faire toute seule. La sagesse veut qu'on la fasse connaître, qu'on l'expose et qu'on lui attire des adhésions qui, d'ailleurs, ne sont pas douteuses. Il suffira que deux grandes puissances, appuyées nécessairement par la puissance principalement intéressée, la Turquie, prononce ces mots : *statu quo*, pour que tout le monde s'y rallie. Qui oserait afficher la politique contraire?

Donc, le voyage du tsar apparaît comme opportun, et utile. L'empereur Nicolas verra l'empereur Guillaume. Il verra, peut-être aussi, d'autres chefs d'État. Il se rendra compte, il appréciera et puis il jugera.

Si ce voyage doit nous apporter quelque surprise, nous verrons bien. Mais, jusqu'à nouvel ordre, le plus sage est de se fier au bienfait qui accompagne d'ordinaire tout changement d'air et tout déplacement.

Dans la Méditerranée, comme dans les Balkans, malgré de légitimes aspirations, on est bien obligé de s'en tenir à ce qui est. Car personne ne peut prévoir ce qui arriverait si on prétendait travailler à « ce qui doit être ». De même, en Europe, tout changement au régime actuel dérangerait l'équilibre. Et une fois rompu, qui donc serait de taille à le rétablir? C'est alors que les événements réclameraient César!

Si la Turquie a des chances de se consolider, c'est en s'appuyant sur son armée et sur une politique extérieure énergiquement défensive.

Si les deux grands empires du centre ne veulent pas devenir un épouvantail pour l'Europe, c'est en s'en

tenant au succès que leur a valu leur union dans l'affaire de la Bosnie-Herzégovine.

Si la France et la Russie veulent garder une autorité dans les affaires internationales, c'est en continuant à combiner leurs efforts et à poursuivre une marche commune, sans souci des clameurs, — comme elles viennent de le faire dans les nominations simultanées d'ambassadeurs à Constantinople.

Si l'Angleterre et les puissances unies dans l'entente cordiale veulent garder sans risque leur autorité dans la Méditerranée, c'est en évitant d'y jeter le trouble par des initiatives imprudentes et plutôt formelles. Ne renouvelons pas, à propos de la Crète, l'affaire de la Bosnie et de l'Herzégovine !...

La paix du monde dépend de tous ces bons vouloirs un peu dispersés. Si nos vœux se réalisent, le voyage du tsar, entrepris à une heure décisive, aura pour effet de les réunir en faisceau.

Juin 1909.

CHAPITRE XIII

NOUVEAUX HORIZONS

I

En Allemagne, comme en France, simultanément, changement à vue (1). L'histoire a de ces surprises. Les mutations dans le personnel indiquent presque toujours une mutation dans les choses. En France comme en Allemagne, et dans ces deux pays comme en Europe, une phase s'achève, une nouvelle phase va commencer.

Les générations politiques se succèdent, de notre temps, avec une rapidité vertigineuse. Chez nous, il est bien rare qu'une équipe serve au delà de cinq ans. C'est à peine si quelques-uns, parmi les plus résistants et les plus souples, tiennent plus longtemps. On les garde en réserve comme des « en cas », jusqu'à l'heure où ils passent, selon le mot spirituel de M. Thiers, à l'état de « vieux parapluies ». On ne recourut à celui-ci qu'au fort d'une averse inouïe et, malgré les services

(1) En Allemagne, le prince de Bülow, ayant donné sa démission à la suite du vote du Reichstag contraire à l'impôt des successions, est remplacé le 15 juillet 1909 par M. de Bethmann-Holweg. — En France, le 20 juillet, le cabinet Clemenceau est remplacé par le cabinet Briand.

rendus, la crise n'était pas finie qu'on se hâta de le rependré au clou.

La politique moderne est un perpétuel « place aux jeunes ». La démocratie et la publicité dévorent les hommes. A Athènes, les magistrats étaient tirés au sort tous les ans. Dans un régime égalitaire, tout le monde se sent apte aux emplois publics. La chance y gagne ce que la prudence y perd.

Les pays non parlementaires eux-mêmes n'échappent pas à cette inquiétude. « L'opinion » règne partout et personne ne peut ni la capter ni la dominer. Dans les pays les plus fermés, la politique a dû ouvrir les fenêtres, laisser pénétrer le grand jour et la lumière.

N'est-ce pas un spectacle symbolique que celui que vient de présenter la crise de chancellerie en Allemagne : l'Empereur, procédant au remaniement ministériel *coram populo*, les rencontres et les mouvements des hauts personnages, l'expression des visages, le geste du souverain, « la main tranchant l'air » et les visages où alternent la préoccupation et la satisfaction, tout cela exposé à la foule, à peine maintenue sur la limite du jardin où la scène se passe, par un fossé sans profondeur et un respect sans servilité?

Leçon de choses d'autant plus frappante, quand on pense que le souverain qui agit ainsi s'appelle « l'Empereur », comme Charlemagne, et que, dans les chansons de geste, les prédécesseurs de ces ministres étaient des « paladins »?

La politique devient décidément terre à terre et pédestre. Elle a dépouillé son armure et elle est descendue de son cheval de parade. Elle traite du sort des

peuples en veston et en souliers jaunes ; — il est vrai qu'à Bismarck suffisait le « caleçon de bain » !

Les mœurs sont comme les costumes : simples et bon enfant. Cela n'empêche pas les passions, au contraire ; et cela n'empêche pas les intérêts ; et cela n'empêche pas les chocs des générations aux prises, des principes en opposition, des systèmes en lutte.

Le drame, pour être moins pompeux, n'en est pas moins émouvant. Notre théâtre bourgeois et réaliste reste mordant et cruel. Si les protagonistes ont délaissé l'épée de Rodrigue et le cor d'Hernani, ils n'en éprouvent pas moins les angoisses et les déchirements qui sont de l'homme.

Avant-hier en Allemagne, hier en France, au fort des batailles parlementaires qui ont amené la chute du cabinet Clemenceau, n'a-t-on pas assisté à des intrigues nouées de longue main, à des corps à corps soudains et terribles ? Les caprices de la fortune qui balancent les succès et les revers, les surprises des passes d'armes où les adversaires s'attaquent avec une violence telle qu'ils s'enferment, la logique des dénouements d'où se dégage la morale infaillible des événements sociaux, toutes ces émotions sont offertes au spectateur de notre temps, comme elles l'étaient, aux âges épiques, mais sans l'appareil des grands gestes et des costumes resplendissants ; et il y prend d'autant plus de plaisir qu'il se sent plus proche des acteurs et qu'il y assiste tout uniment et, comme on dit, « dans un fauteuil ».

En Allemagne, c'est dans ce sens, incontestablement, que l'évolution récente s'est produite.

Après le diplomate, l'homme d'affaires, après le Prussien Bülow le Francfortois de Bethmann-Hollweg ; la politique extérieure cède le pas à la politique intérieure. Pour le moment, la question des impôts prime tout. D'abord vivre !

Le recours à un homme d'affaires habile et expérimenté, à un fonctionnaire savant dans l'art de ménager les partis était d'autant plus indiqué que le vote qui, indirectement, a renversé le prince de Bülow est une manifestation conservatrice et agrarienne. La politique du Centre a profité, une fois de plus, des nécessités où se trouve acculée, au point de vue financier, la politique impériale et impérialiste. En donnant l'argent, mais en choisissant les impositions, la majorité parlementaire occasionnelle a mis à bas le chancelier qui avait été le plus hardi défenseur des droits du Parlement.

Lors de l'incident du *Daily Telegraph*, le prince de Bülow s'était mis du côté de l'opinion. Il disait : « Je mourrai dans la peau d'un libéral. » Du coup, il prêtait le flanc à la coalition, qui s'est immédiatement formée contre lui, de ceux qui voulaient le détruire et de ceux qui ne pouvaient plus le souffrir. Il avait porté atteinte à la Majesté ; elle s'est tue, mais elle a frappé.

Encore une fois, ce succès de coalition — conservateurs et mécontents — coûtera cher à l'Allemagne. Elle payera les impôts nouveaux ; elle les payera de la façon qui lui est la plus pénible, et elle s'enfoncera de plus en plus dans les voies périlleuses de l'hégémonie maritime et mondiale. L'Empereur est et demeure le maître. En tout cas, sa politique étran-

gère est libérée. Au fond, il sera désormais à lui-même, son propre chancelier.

On comprend, maintenant, les raisons qui ont dicté le choix de M. de Bethmann-Holweg. Homme de grand savoir, tacticien distingué, appartenant à une famille qui est plutôt « européenne » que spécialement allemande, sa présence aux affaires est une garantie pour l'ensemble d'intérêts et d'idées qu'évoque ce seul mot : Francfort.

Ainsi, la nouvelle machine impériale a ses deux plans : celui du dessus, rigide et fortement goudronné de conservatisme, celui du dessous, plus souple et teinté de libéralisme. Mais le pilote est unique et c'est selon sa volonté propre, nettement déclarée, que la direction et l'altitude seront désormais réglées.

Si quelque panne survient, les yeux se dirigeront vers la main responsable : c'est celle qui faisait, l'autre jour, dans les fameux entretiens du jardin, les « gestes tranchants » qui ont tant frappé les spectateurs.

Les directions intérieures n'ont d'intérêt pour l'Europe que par contre-coup ou par reflet. A l'extérieur, c'est autre chose. Les puissances et les gouvernements auront à tenir compte, de plus en plus, des dispositions et des sentiments personnels du souverain dans les difficultés qui vont maintenant retenir l'attention internationale.

Ces dispositions et ces sentiments n'ont rien de particulièrement effrayant. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'empereur Guillaume est un pacifique. Selon une observation devenue presque banale à force d'être juste, s'il eût cherché des compli-

cations, il n'eût pas été embarrassé, depuis qu'il règne, pour les faire naître.

Impressionnable, mobile, prompt, amoureux du prestige, désireux de plaire, l'Empereur n'en présente pas moins un ensemble de qualités dignes d'un prince. Il a fait ses preuves. Dans les crises qui se sont produites entre l'Allemagne et les autres puissances, on s'entend à reconnaître qu'il n'a pas poussé aux solutions dangereuses et qu'il a même parfois hésité avant de se prêter aux démarches risquées. Ce sont des garanties dont l'Europe a besoin, au moment où plusieurs graves problèmes sont posés ou vont se poser de nouveau.

II

Je m'en tiendrai, aujourd'hui, à l'affaire du Maroc.

Il n'est pas impossible qu'à très bref délai elle ne reprenne toute son acuité. D'ailleurs, pourquoi se faire illusion? Rien n'est réglé dans l'Empire occidental; tout reste en suspens.

Il était facile de prédire que Moulay-Hafid ne durerait pas plus que son frère, et il est facile de prévoir que, de quelque nom qu'on les nomme, les sultans du Maroc ne vaudront pas, désormais, beaucoup plus les uns que les autres.

La cause de cette infériorité virtuelle est bien simple, c'est le désaccord fondamental qui existe entre la conception du sultanat et la situation du Maroc au milieu du monde civilisé.

Tant que le Maroc était fermé et que son isolement,

résultant de l'absence de ports et de voies de communication, le maintenait à l'écart du reste du monde, les traditions des ancêtres médiévaux pouvaient se perpétuer. Une dynastie consacrée par la religion, une classe gouvernante livrée à l'intrigue, des tribus parfois soumises, parfois rebelles, une administration réduite, ou peu s'en faut, à l'organisation temporaire des mehallas et à la procédure des razzias, tout cela suffisait, à la rigueur.

Les voyageurs et les commerçants européens ne pénétrant pas dans l'Empire, la politique extérieure se trouvait réduite à sa plus simple expression. Si quelques méfaits se produisaient sur les frontières, ou quelque acte de piraterie sur les rivages, on usait d'accommodement. Un système de « protection » de la part des puissances européennes, et une habitude d'indemnité à peu près acceptée par le maghzen, arrangeaient tout.

Mais, qu'on le voulût ou non, cela ne pouvait pas toujours durer, et il fallait qu'un jour ou l'autre, les responsabilités marocaines ouvrirent la question marocaine.

La France a eu mille occasions de la faire naître, soit sur la frontière algérienne, soit dans les ports ; elle s'est, pendant de longues années, volontairement abstenue. Aujourd'hui, l'Espagne est aux prises avec des difficultés analogues à celles que nous avons rencontrées sur la Moulouya et à Casablanca. Personne n'accuse l'Espagne d'agir par esprit de conquête. Elle a bien plutôt l'air d'être surprise que de surprendre.

Ce ne sont donc pas tels ou tels Européens, les natio-

naux de telle ou telle puissance, les membres de tel ou tel corps diplomatique qui sont responsables, ce sont les faits. Un jour ou l'autre, l'heure devait sonner où il faudrait penser au Maroc et « en parler ».

J'ai dit souvent que la France n'a pas agi au mieux de ses intérêts en prenant l'initiative de saisir les puissances et en achetant si cher, à certaines d'entre elles, les vagues engagements qui ont abouti au système de la « pénétration pacifique ».

Nous n'avions pas à être demandeurs quand nous étions défenseurs ; nous n'avions pas à solliciter les puissances, quand nous devions être priés par elles. Il fallait éviter surtout de donner à notre politique un caractère agressif, de lui proposer pour but la conquête et pour procédé le partage.

Par ce manque de doigté et de mesure, nous nous sommes très fâcheusement aliéné des populations qui venaient vers nous, et, en outre, nous nous sommes pour longtemps, pour toujours peut-être, lié les mains. On l'a bien vu, quand, après des sacrifices énormes, nous nous trouvâmes réduits à l'impuissance.

Mais les fautes commises, si elles ont retardé les solutions inévitables, n'ont rien changé à la réalité des choses. Ce qui est évident pour tout le monde, c'est qu'elles ne peuvent rester indéfiniment telles quelles au Maroc.

Tenez, il y a, en ce moment-ci, deux ou trois ambassades marocaines en Europe. Peut-on seulement s'aboucher avec elles, mettre sur pied un programme quelconque, préparer un avenir quel qu'il soit?... Demandez aux négociateurs qui approchent ces mis-

sions. Ils ont affaire, certes, à des gens avisés, intelligents, animés même de dispositions excellentes ; mais quand il faut en venir à la conclusion, ces mêmes gens sont atteints d'inertie. On ne peut plus rien en tirer. On dirait qu'ils ne veulent pas ; plutôt, ils ne savent pas.

C'est un des souvenirs les plus piquants de ma carrière que la circonstance qui me mit, un jour, en présence d'une ambassade marocaine solennelle dont le chef devint fou — oui fou — au cours du premier entretien, d'ailleurs tout amical, que j'eus avec lui. Nous dûmes renoncer à tout travail commun, faire soigner, avec l'aide de son entourage aussi ahuri que nous-mêmes, et finalement rembarquer avec les précautions d'usage et les honneurs traditionnels, ce diplomate singulier que le contact avec l'Europe avait, si j'ose dire, *maboulisé*.

Ceux qui ont la tête plus solide n'en sont pas moins embarrassés pour suivre nos idées, se placer à nos points de vue, se prêter à nos palabres. Dès qu'ils sont à Paris, ils prennent plus volontiers le chemin du Mont-de-Piété et du Moulin-Rouge que celui du Quai d'Orsay ou du Palais-Bourbon... Nous leur faisons l'effet d'animaux bien complexes, bien divertissants et bien mal habillés. Quant à les voir nous prendre au sérieux, n'y comptons pas. Peut-être, au fond, mon ambassadeur marocain était-il persuadé que c'était moi qui étais devenu fou rien qu'à le considérer.

Comment s'entendre ? Par où finir ?

Encore une fois, ce qui se passe sur la frontière des

présides espagnols est une preuve nouvelle des difficultés de vivre auprès de tels voisins. L'Espagne se voit dans la nécessité d'envoyer là des forces considérables, de mobiliser une véritable armée. Ce n'est pas elle qui attaque, elle est attaquée. Quand, après une campagne qui promet d'être sanglante et qui peut motiver des sacrifices énormes sans compensation, le gouvernement espagnol cherchera à traiter et à conclure, à obtenir des garanties, à qui s'adressera-t-il? Ira-t-il chercher, à Fez, un sultan sans autorité? S'adressera-t-il au Rogui? Ou bien, enfin, sera-t-il contraint d'occuper, en permanence, les montagnes du Riff, au mépris des engagements pris à Algésiras? Et alors?...

Ainsi, une difficulté commence sans qu'on l'ait prévue ni voulue ; et on n'est nullement libre de la régler quand et comme on voudra.

La question du Maroc reste ouverte ou elle va se rouvrir. Si, même, on peut la reporter encore cette fois, on la retrouvera à chaque détour de route. Pour voir un Maroc paisible et amélioré prendre peu à peu sa place dans le concert des peuples, il est de toute nécessité qu'on admette une intervention quelconque des puissances voisines dans ses affaires, et même, jusqu'à un certain point, dans son gouvernement.

Il ne s'agit ni de conquête, ni d'emprise, il s'agit de direction et de tutelle. On n'a pas su distinguer cette nuance dans la période initiale ; mais rien n'empêche de revenir au point de départ et de reprendre les choses *ab ovo*. On aura gagné, en s'approchant de plus près, d'y voir plus clair.

Ce n'est pas sans raison que les puissances ont limité à cinq ans la durée de l'Acte d'Algésiras. Bientôt, ces cinq années seront écoulées et on s'apercevra que ce régime, même provisoire, précaire et édulcoré, tel que l'avait conçu la haute assemblée siégeant à Algésiras, était inapplicable et, qu'en somme, il n'a pas eu d'autre réalité que d'avoir été écrit sur le parchemin officiel.

L'histoire du Maroc, dans ces cinq années, se décompose en deux ou trois périodes où l'on ne voit pas trace de l'application de ce régime et qui sont même en contradiction complète avec lui : 1^o guerre de la Moulouya et des Chaouïas ; 2^o avènement de Moulay-Hafid ; 3^o événements de Melilla. C'est-à-dire déchirements, anarchie, impuissance, révolution, et, en somme, intervention. Cependant, le pays se ruine et se délite ; la vie publique est sans boussole ; le commerce est suspendu ; tous les Européens sont expulsés de l'intérieur. Épuiser les diplomates et tirer le canon pour obtenir ce résultat, c'est faible !

La question est donc de savoir, maintenant, si les embarras de l'Espagne, après ceux de la France, vont ouvrir les yeux à l'Europe et si on laissera aux voisins immédiats, responsables devant leurs propres intérêts et devant l'avenir, le soin d'apporter à l'Empire marocain les états indispensables pour qu'il ne s'effondre pas.

Il ne s'agit pas de se méfier et de surveiller ; il s'agit de s'en rapporter et de faire confiance. L'intérêt de tous étant la paix, le commerce, la stabilité et le développement progressif, il faut en laisser le souci et

la recherche à ceux qui sont à proximité et qui en ont les moyens. Sinon, on ne fera que de la bouillie pour les chats. Je l'ai dit et je ne cesserai de le répéter, il n'y a qu'une issue : revision de l'Acte d'Algésiras.

Le problème se pose avec cette acuité singulière au moment où disparaissent de la scène les deux hommes qui ont personnifié, en Europe, la phase de la politique d'expectative qui touche probablement à son terme : le prince de Bülow et M. Clemenceau. Personne ne peut nier que leur action, un peu incertaine au début, n'ait été plus heureuse à la fin.

Avoir mis fin à l'expédition permanente et sans objet qu'on qualifiait de « pénétration pacifique », avoir tenu bon, lors de l'incident de Casablanca, avoir conclu l'arrangement franco-allemand de 1909, ce sont là des résultats qui sont à l'honneur du chef du gouvernement français, étant donné l'état où se trouvaient les choses quand cette politique à la fois plus réservée et plus prévoyante fut inaugurée.

Le prince de Bülow, après avoir été tout autre dans une période antérieure et avoir hésité encore au moment d'aborder celle-ci, paraît avoir compris, lui aussi, la portée supérieure d'une procédure plus modérée, et en y donnant les mains par le règlement arbitral de l'incident de Casablanca et par la conclusion de l'accord, il a ouvert la voie à ses successeurs.

Heureusement, de part et d'autre, les auteurs immédiats de ces ententes, MM. Pichon et de Schœn, restent aux affaires. Ce sont des esprits prudents et mesurés, éloignés de toute passion et de toute vio-

lence. Ils n'ont qu'à suivre leurs propres inclinations et à se conformer à leurs propres initiatives pour savoir se prêter aux nécessités nouvelles et pour laisser les événements les porter, d'eux-mêmes, vers les solutions les plus raisonnables.

Avant peu, il faudra songer à fonder, au Maroc, un régime qui donne la sécurité à tous et les satisfactions indispensables aux puissances voisines. Telle sera la tâche des jours prochains. Des hommes nouveaux, abordant les affaires sans parti pris et sans préjugé, sont naturellement aptes à les mener à bonne fin.

Ces questions, si importantes soient-elles, ne touchent pas, en somme, à l'essence de la vie internationale et aux conditions fondamentales des rapports entre les puissances. Si on ne les embrouille pas par des prétentions exagérées ou des maladresses trop lourdes, elles peuvent se traiter en vertu d'un principe qui a été formulé, et, en somme, accepté pour la plupart des grandes réglementations africaines : « A chacun selon ses responsabilités, à chacun suivant ses œuvres. »

Juillet 1909.

CHAPITRE XIV

FRANCE-AMÉRIQUE

I

Tout le Médoc sait de qui je parle quand j'évoque la figure de mon ami regretté, Bellot des Minières. C'était un haut vieillard à la longue barbe blanche, au teint rouge, à l'œil vif, vêtu de bure, coiffé, été comme hiver, d'un vaste chapeau de paille, la parole haute, le geste dru, le corps taillé à la serpe, un patriarche ! Patriarche, il l'était, en effet, patriarche et prophète du passé, défenseur obstiné de la vieille vigne française, excommunicateur des replantations, greffages, hybridations et autres inventions modernes. Il croyait, dur comme fer, que, malgré le phylloxéra, on eût pu sauver la vigne française en la régénérant au lieu de l'arracher pour la remplacer par une usurpatrice indigne. Quand il parlait du plant américain, cette *liane*, comme il disait, c'était d'un ton à la fois si méprisant et si péremptoire que personne ne se fût avisé de le contredire. Sa parole était, comme sa foi, tonitruante et irrésistible. Il avait, au prix d'une fortune, défendu et sauvé son clos, seul resté planté

en vieilles vignes au milieu du Médoc « régénéré » et, quand on s'asseyait à sa table et qu'il daignait offrir la bouteille de Haut-Bailli 1878, quand il avait empli les verres lui-même, quand il avait solennellement rougi le bord sous la caresse du précieux liquide, alors, il se levait, se découvrait et disait : « Messieurs, ce vin ne se boit que debout ! »

Il n'aimait pas la vigne américaine, certes ; mais il connaissait admirablement les choses de l'Amérique, ayant passé sur l'autre continent la partie la plus féconde de sa vigoureuse carrière. Rien n'était amusant comme les récits variés de ses aventures de pionnier, aux environs de l'année 1860. Débrouillard et apte à tout, en bon cadet de Gascogne, il était revenu en France après fortune faite et il s'était consacré à la défense du domaine paternel que l'insecte américain s'était mis à détruire. Il lutta jusqu'au bout ; car il était de ceux qui ne désarment pas et qui ne se reposent que dans le tombeau.

Un jour, en veine de confiance, il me prit à part et me dit : « Mon cher monsieur, la dernière fois que j'ai mis un habit, c'était pour me rendre à une audience que j'avais sollicitée de l'empereur Napoléon III. A cette époque, l'Empire était sur le point de s'engager dans cette malheureuse affaire du Mexique, qui a bien été le commencement de tous nos malheurs. J'arrivais d'Amérique où j'avais collaboré à la création des premières voies ferrées et j'ose dire que, déjà, j'avais tiré mon épingle du jeu. J'étais un des rares Français qui eussent compris, alors, ce que valait la grande République unie ; j'étais jeune, ardent,

ma conviction faisait mon audace. Je vis donc l'Empereur et je lui présentai respectueusement des observations que l'expérience et la réflexion avaient préparées, sur le projet de cette expédition que M. Rouher allait baptiser bientôt « la grande pensée du règne »...

— Je crains, dis-je à l'Empereur, que la politique française ne fasse fausse route. En intervenant au Mexique, elle va se mettre à dos la République des États-Unis, et c'est juste le contraire de ce qu'il conviendrait de faire. Les États du Nord ont le vent en poupe ; c'est avec les États du Nord qu'il faut marcher. Votre Majesté dispose d'un instrument admirable, c'est la richesse acquise de la France. Les États-Unis ont besoin d'argent ; ils se sont engagés à fond dans la construction de leurs voies ferrées. Portez de ce côté les ressources disponibles du pays. Encouragez hardiment l'union des capitaux français et de l'initiative américaine. Ne craignez rien ; l'affaire est bonne et elle payera. En faisant, dès le début, le premier choix parmi ces grandes entreprises, la France recueillera un superbe bénéfice matériel et un incomparable bénéfice moral ; elle aura pris des arrhes sur le plus bel avenir qu'il y ait au monde ; elle se sera fait des amis tout en s'assurant des clients. Sire, ce n'est pas par la guerre et par les armes qu'il faut intervenir, c'est par la paix et par l'argent. » Selon le désir exprimé par l'Empereur, Bellot des Minières lui remit une note qu'il tenait prête. L'Empereur le regarda doucement de son œil énigmatique et le salua d'un sourire : « Peut-être m'avait-il compris, ajoutait bravement le vieux vigneron, peut-être aussi me prit-il pour un

fou. J'ai su que la note avait été remise à M. Rouher et je n'en entendis plus jamais parler. »

Réussir, c'est agir à temps. Le sagace initiateur que fut Bellot des Minières n'eut qu'un tort : il devança son époque. Telle est la nature de ces hommes d'avant-garde. On ne les apprécie que quand leurs idées sont devenues banales et on proclame leur mérite quand ils sont morts.

Si, vers 1860, la France s'était orientée selon les vues de ce précurseur, elle n'aurait pas à découvrir l'Amérique aujourd'hui, et il faut bien reconnaître qu'elle la découvre, que nous la découvrons chaque jour, et un peu tard. L'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud ont eu le temps de se tailler au soleil la large place qu'elles y occupent, tandis que soufflaient sur nous les rafales politiques et économiques, et, maintenant que, sortis de ces crises, nous regardons ce qui s'est passé en notre absence, nous apercevons, sur l'horizon occidental, cette barre formidable qui a surgi et qui allonge son ombre immense sur la terre trop étroite.

En cinquante ans, la face du monde s'est transformée. L'Asie et l'Afrique ont été, pour ainsi dire, découvertes à nouveau, percées de part en part, civilisées, éduquées ou colonisées. Certes, la France a eu sa part d'initiative dans cette prodigieuse transformation ; en perçant le canal de Suez, Lesseps a modifié la forme de la planète ; en adoptant, à l'heure opportune, la politique coloniale, Jules Ferry nous a réservé une portion suffisante dans la distribution des terres nouvelles. Mais, tandis que l'Orient nous attirait, l'Oc-

cident se passait de nous. La malheureuse opération du Panama, après l'affaire du Mexique, a pesé longtemps sur nos rapports avec les deux Amériques ; d'autre part, les grandes combinaisons européennes absorbaient notre attention et nos ressources. La décroissance de notre marine marchande affaiblissait nos moyens d'action. La routine de nos méthodes commerciales se laissait devancer par les procédés des peuples plus jeunes et moins exigeants. Nous avions occupé des situations qui paraissaient inébranlables et, tandis que la fortune américaine, la puissance américaine, la grandeur américaine se développaient à miracle, notre étiage restait à peu près au point qu'il avait atteint au moment où Bellot des Minières soumettait ses vues à l'empereur Napoléon.

Quelques chiffres : la population des États-Unis était, en 1870, de 36 millions d'habitants, égale à peu près à celle de la France ; elle était de 63 millions en 1890 ; elle dépasse aujourd'hui 80 millions d'âmes.

Le Canada compte plus de 6 millions d'habitants ; les Républiques du Centre, avec le Mexique, 22 millions ; l'Amérique du Sud, qui comptait 35 millions d'habitants en 1890, en est maintenant à 45 millions.

Le commerce général des États-Unis était, en 1870, de 5 milliards et demi de francs ; il est, aujourd'hui, de plus de 16 milliards (dont 900 millions à peine pour la France). Le Canada, dont le commerce était à 750 millions de francs en 1878-1879, atteint, en 1905-1906, 2 milliards et demi ; l'Amérique centrale et le Mexique sont à 2 milliards et demi, les Républiques du Sud à plus

de 4 milliards dont 2 milliards et demi pour le Brésil et un milliard pour l'Argentine.

C'est, en somme, un bloc de 160 millions d'humains et de plus de 25 milliards de trafic qui, en tombant dans la mare internationale, a fait monter d'autant le niveau des affaires mondiales. Or, cette ascension a été à peine sensible sur le chiffre du commerce français. Il tint, longtemps, le deuxième rang, non loin de l'Angleterre : il est, maintenant, rejeté au quatrième rang, bien après l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne.

Nous avons perdu, en Amérique, l'avance que nous avions prise jadis : il s'agirait sinon de la ressaisir, du moins de regagner le temps perdu. La chose n'est pas impossible. Mais il faut le vouloir et y penser, agir avec suite et méthode, retrouver nos traditions et nous servir de nos avantages. Cette préoccupation doit être celle des temps qui naissent. Si la France le veut bien, elle y réussira ; car, quand son devoir lui est clair, elle sait l'accomplir.

Le problème américain fut souvent, au cours de notre histoire, un problème français. La situation exceptionnelle de la France, en face du nouveau continent, avec Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, Brest, Cherbourg, le Havre comme têtes de lignes de la grande navigation, nous portait en quelque sorte vers l'autre rivage atlantique. L'esprit d'entreprise des Honfleurais, des Malouins et des Basques nous mit, des premiers, sur la voie des grandes découvertes et des occupations fructueuses. Il n'est pas démontré que

ce ne sont pas des armateurs normands qui ont conduit Christophe Colomb sur leurs « blanches caravelles ». Il est certain, en tout cas, qu'il y avait à Rouen du bois de *brasil* et peut-être des indigènes du pays ramenés par les aventuriers de la mer, longtemps avant le règne de François I^{er} et probablement au temps de Louis XI.

La plus belle conception panaméricaine qui se soit produite avant les temps modernes fut celle de Champlain. Il ne songeait à rien moins qu'à réunir, en un vaste domaine français, la colonie de la Louisiane et celle de Canada par un immense *hinterland* qui « couvrait », en somme, toute la partie orientale de la République actuelle des États-Unis ; et ce *conquistador* incomparable fut admirablement compris par un homme d'État qui eut tous les avenir dans l'esprit, Richelieu. Il fallut la gravité des complications européennes, où la France était engagée alors, pour empêcher la réalisation de ces vastes projets. Colbert ne put que les reprendre, déjà diminués, et l'échec de notre politique coloniale, sous le règne de Louis XV, détruisit les débris encore magnifiques de l'Empire occidental que ces grands Français avaient conçu et, en partie, édifié. En politique, les fautes ne vont jamais seules. Les passions affectent d'être indifférentes au choix des hommes quand ce sont, pourtant, les hommes qui dictent les événements !

L'ancien régime devait reconnaître, une fois encore, ce que pèse, dans les destinées de la France, la question américaine : jamais la prospérité de la métropole ne fut plus grande qu'à la fin du dix-huitième siècle,

quand florissait le « commerce des Iles ». Tout le luxe de cette époque brillante vint de là. Vergennes fut le dernier grand ministre de la monarchie, parce qu'il ne se détourna pas des problèmes d'outre-Atlantique ; la fortune de l'ancienne France recueillit, grâce à lui, un dernier sourire sur les mers ; elle unit ses efforts suprêmes à ceux de la jeune République naissante et le nom de La Fayette à celui de Washington. L'influence morale des idées françaises se fit sentir dans les luttes qui implantèrent la liberté dans les deux Amériques et il n'est pas indifférent que le centenaire du général San Martin ait été célébré à Boulogne-sur-Mer en même temps qu'en terre argentine.

Le dix-neuvième siècle assista, plutôt en spectateur, au développement des nouvelles nations américaines. Ce temps d'arrêt fut un recul. La pensée de Lesseps, qui eût pu ramener l'attention de ce côté, échoua en France pour être reprise ailleurs, et, aujourd'hui, notre œuvre séculaire est en suspens. Elle attend une suite, un renouveau : *pendant opera interrupta*.

Que fera le vingtième siècle ?

La puissance américaine est un fait, maintenant. Il n'y a plus qu'à le constater. Le capitaine Mahan dépeignait, récemment, les nécessités impériales que sa grandeur même impose à l'Amérique du Nord. Assise sur les deux Océans, elle tient le balancier qui règle les affaires du monde. Déjà, son *quos ego* a contribué à maintenir l'équilibre entre la Russie et le Japon, dans l'océan Pacifique. Un jour viendra, peut-être, où elle sera entraînée, par la même loi, à intervenir dans les querelles des grands peuples européens. En cela, sa

situation présente une certaine analogie avec celle de la France qui, elle aussi, fait, en Europe, essentiellement fonction d'équilibre.

Réfléchissez, voyez les suites, pesez les conséquences. Des combinaisons analogues à celles qui se sont présentées à la fin du dix-huitième siècle se reproduiront. On a déjà eu comme une esquisse de ces combinaisons, en quelque sorte fatales, à Algésiras. L'histoire revient sans cesse sur ses brisées, parce que les situations géographiques et économiques ne se modifient guère. Tout homme d'État clairvoyant doit avoir, désormais, en vue les probabilités de l'action « impériale » américaine.

On dit que c'est une des préoccupations constantes de l'empereur Guillaume. Selon sa manière ordinaire, il ne craint pas de poser ces problèmes dans des conversations à peine confidentielles : combien souvent ce mot *Amérique* revient sur ses lèvres ! Son inquiétude pénétrante aime à scruter les difficultés. Il s'agite, mais il agit : à regarder son fanion on peut deviner, parfois, d'où vient le vent.

J'ai rappelé où en était la partie pour la France : il faut ajouter, tout de suite, que, si elle est compromise, elle n'est pas perdue. Sur certains points, un réveil remarquable s'est produit, par exemple dans nos relations avec le Canada. Je m'enorgueillis d'avoir signé le premier acte rétablissant, avec le *Dominion*, les relations, hélas ! si malheureusement rompues depuis plus de cent ans. Cette question du Canada mériterait, à elle seule, une étude serrée ; elle est, à la fois, très simple et très complexe ; ce que nous ne

pouvons pas oublier, en tout cas, c'est qu'il existe, au Canada, un million et demi d'habitants d'origine française, portant des noms français, parlant la langue française.

Un million et demi d'autres Américains originaires de la France sont disséminés dans la République des États-Unis, notamment dans le Sud. Au Brésil, dans les États de la Plata, au Chili, les chiffres et l'importance des colonies françaises sont loin d'être négligeables. Elles sont peut-être les plus nombreuses et les plus riches que nous possédions dans les États étrangers. A Haïti, la langue française est la langue officielle.

Avec les colonies françaises de la Guyane et des Antilles, c'est un total de plusieurs millions de Français ou d'Américains parlant la langue française assez heureusement répartis et pouvant servir d'introducteurs et de soutiens aux entreprises françaises.

Ces entreprises elles-mêmes n'ont pas déserté le continent américain. Le percement de l'isthme de Panama n'en reste pas moins, malgré tout, une œuvre dont l'initiative appartient à la France. Les capitaux français ont, les premiers, abordé l'obstacle ; les ingénieurs français ont conçu les plans, déblayé le terrain, poussé aussi loin que possible les travaux : après bien des tâtonnements, on en revient à leur conception initiale.

Le génie français concourt aussi à d'autres œuvres considérables : mission géodésique dans la République de l'Équateur, missions militaires au Pérou, au Brésil, service sismologique au Chili ; établissement de nombreuses voies ferrées ; construction des ports de Mon-

tevideo, Rosario, Bahia ; demain, nous l'espérons, de Valparaiso et de Buenos-Ayres, etc.

Le fil n'est pas coupé. Il suffit de le relever et de renouer le passé à l'avenir.

Une irradiation d'influence travaille fort heureusement dans ce sens : et c'est le grand renom de Paris. Paris a un nimbe, une lumière astrale qui fait aurore jusque sur ces contrées lointaines. Paris, en dépit de tout, reste le grand agent de la propagande française. Les services rendus par la France à la civilisation seraient oubliés qu'il resterait encore, sur l'histoire, le flamboiement magique de ces cinq lettres : Paris.

Il n'appartient pas à un Français d'insister. Mais, comment négliger les courants de sympathie qui, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, se portent continuellement vers Paris. J'ai cherché, en vain, une statistique des voyageurs américains venant à Paris et, de là, vers la Côte d'Azur ; mais, sans compter les résidents si nombreux qui ont fait donner, à l'un des plus beaux quartiers de la capitale, le nom d' « américain », on peut dire que, souvent, c'est par milliers que les originaires du nouveau continent sont en passage simultanément à Paris ; on peuplerait une ville avec leur seul convoi. Un voyage en France achève une éducation mondiale, et le luxe croissant au nouveau monde cherche sa consécration et son installation de joie aux pays des origines. Les grandes migrations finissent toujours par revenir vers le berceau méditerranéen.

Paris, donc, détient encore ce sceptre. Les détracteurs de la France ne peuvent lui refuser ce je ne sais

quoi : la grâce du geste, la sûreté du goût, la promptitude de l'invention, le doigté qui marque les choses d'un pli ineffaçable. Les arts français mènent le chœur ; l'élégance française mène la mode. Qui n'est désarmé par un sourire ? Cette primauté du charme, on ne nous la conteste pas, si c'est la seule qu'on nous laisse ; adhésion d'autant plus précieuse qu'elle est consentie, voulue, et qu'elle vole, d'elle-même, vers son objet.

J'ai souvent remarqué l'injustice des statistiques officielles à notre égard. En ne tenant compte, pour ainsi dire, que des marchandises à grand tonnage, la métallurgie, la houille, les céréales, les tissus, les matières nécessaires à l'industrie, elles rejettent, aux vagues rubriques des « divers », les articles de luxe qui sont, pourtant, la fleur du commerce, puisqu'ils produisent, à peu de frais et sans risques (s'adressant à une clientèle riche), les bénéfiques bien sonnants et bien chantants.

Quel est le « tonnage » d'un chapeau de la rue de la Paix ? Que représente-t-il comme matière et comme mise de fonds ? C'est un souffle, l'aile du papillon : avez-vous calculé, cependant, le bénéfice net que représente cette plume au vent ? Que pèse un diamant valant mille fois la tonne de cet autre charbon dénombré avec tant de soins aux tableaux officiels, la houille ? Que pèse une toile de Meissonier ? Poids lourd, bénéfique mince, poids léger, bénéfique énorme. La voilà bien, l'équité de vos graphiques si ennuyeux !

La France est souvent traitée de même. Les auteurs didactiques ne l'aiment pas, parce qu'elle échappe à leurs mensurations. Incapables de saisir l'alacrité de

l'allure française, ils l'accablent de leur pédantisme qui, tout de même, fait illusion. L'ennui est un poids mort, lui aussi, et les ennuyeux, de mortels ennemis.

Cependant, la France s'enrichit (statistiques ou non); et quand il s'agit de trouver des capitaux disponibles, quand il faut obtenir les ressources nécessaires pour sauver une situation compromise (en dépit des statistiques), c'est en France, c'est à la Banque de France que l'on vient frapper. Oui, mais, chose curieuse, ces leçons de fait sont vite oubliées; on reprend l'antienne et les gens à lunettes continuent à démontrer par $a + b$ que *ce n'est pas sérieux*. Nous avons, sans cesse, à remonter le courant de l'opinion que des rivalités persistantes poussent continuellement contre nous. La jalousie ensable nos débouchés comme la mer ensable nos ports. Et, devant l'opinion mondiale, prévenue par ce travail incessant, nous nous défendons mal.

J'ai eu à apprécier, en des circonstances délicates, combien sont dangereux ces remous adverses. C'était en 1897, au fort de la guerre entre l'Amérique et l'Espagne, au sujet de la Havane. Tout à coup, le bruit se répandit, venu d'on ne savait où, que la France était hostile à la grande République américaine. Certes, nous n'avions pas à prendre parti contre nos voisins et amis de la péninsule. Mais si une diplomatie fut correcte et appliqua consciencieusement les règles de neutralité, ce fut la diplomatie française. Les documents l'établiraient au besoin : rien de caché, rien de suspect ! Cependant, le bruit, une fois lancé, grandit jusqu'à devenir, dans toute l'Amérique du Nord, une

rumeur menaçante. C'était un fait admis, établi, que les Américains de passage à Paris étaient mal reçus, molestés, maltraités. La France se mettait à la tête d'une ligue des neutres contre les États-Unis ! Un peu, et elle prenait part à la guerre !

Nous avons beau protester, établir notre entière bonne foi, le non-fondé absolu de tous ces griefs : on n'admettait même plus nos explications et je vis l'heure où, à propos d'un incident de blocus sans importance, nous étions poussés vers une rupture. Ce fut un des plus mauvais moments de ma carrière ministérielle : j'enrageai d'être à la fois sans reproche et impuissant. Il fallut une vigilance de tous les instants et de tous les agents pour doubler ce cap difficile.

J'ai conservé, de ces heures, l'impression très nette que les choses n'étaient pas au point entre la France et l'Amérique, que les deux pays se connaissaient mal et que les sentiments véritables étaient interceptés constamment par un écran habilement disposé et qu'il faudrait écarter, au premier jour.

II

Il vient de se fonder, à Paris, une institution, due à l'initiative privée et qui entend se consacrer à cette œuvre urgente de rapprochement et de sympathie mieux éclairée : c'est le comité *France-Amérique*. Le nom résume la pensée qui a présidé à la création : je dirai qu'il se résume lui-même en un seul trait, — le trait d'union.

Unir, de plus en plus, les deux pays, faire mieux connaître l'Amérique à la France et la France à l'Amérique, et j'aurais dû dire, tout de suite, pour ne laisser aucun doute : *les deux Amériques*. Car, si l'Amérique du Nord offre une emprise plus vaste, l'Amérique du Sud nous invite à une sympathie plus étroite en raison de la race et de la culture générale à tendance latine plus accusée.

Cette tendance est, il est vrai, répandue sur tout le continent. Du Canada au détroit de Magellan, par le Mexique et les Républiques centrales, partout, une forte mixture de sang latin se retrouve dans les artères des races neuves. Mais c'est surtout à l'Amérique du Sud que s'applique le fameux proverbe américain : « Du sang, ce n'est pas de l'eau. »

Donc, les deux Amériques sollicitent, à des titres divers, l'attention du comité. Quoique le champ soit vaste jusqu'à en être effrayant, il n'en retranche aucune partie. L'heure n'est pas venue de restreindre et de spécialiser. Rien n'existe ; il faut créer, d'abord. L'avenir se débrouillera.

Pour les autres continents ou les autres parties du monde, des Comités analogues existent et ont prouvé ce qu'ils savaient faire et ce qu'on pouvait faire. Le Comité de l' « Afrique française » a été le collaborateur le plus utile du gouvernement dans les grandes entreprises coloniales. « L'Asie française » se consacre à une tâche analogue. Le « Comité du Maroc », avec un objectif plus étroitement délimité, travaille à l'expansion française dans le Maghreb.

Rien de tel n'existait pour l'Amérique, et c'est à

combler cette lacune que se sont appliqués les initiateurs de l'œuvre qui achève et complète le cycle : *France-Amérique*.

Ici, il ne peut s'agir, bien entendu, de pénétration ou d'expansion, mais bien de collaboration et d'accord. Nous avons à emprunter, de l'Amérique, autant, au moins, qu'à lui apporter. Si notre civilisation, plus ancienne, est plus raffinée peut-être, comment ne se retournerait-elle pas vers les exemples de vigueur, de réalisme et d'énergie qui lui sont donnés par le jeune continent? Nos vieilles villes ont leurs cathédrales et leurs donjons; les villes récentes, là-bas, ont leurs usines et leurs gratte-ciels. Nous suons l'histoire, ils respirent l'avenir : toutes les grandeurs ont leur efficacité et leur poésie.

La première pensée fut de grouper, en France, les hommes qui s'intéressent aux Amériques, dans l'espoir de grouper, un jour, aux Amériques, les hommes qui s'intéressent à la France, et, si c'était possible, de réunir ces bonnes volontés dispersées, en un faisceau qui, par le simple rapprochement, deviendrait une force.

Ce pas fait, on essaiera d'en finir tout de suite avec cette espèce de méconnaissance réciproque qui, dans une ère de publicité à outrance, subsiste malgré tout et qui coupe trop souvent les communications au moment où un *Allo!* sympathique est sur le point de retentir. On se verra, on se parlera, on se comprendra peut-être.

Pour se connaître, il faut s'instruire les uns des autres. Le groupement France-Amérique entreprendra,

d'abord, de réunir et de coordonner tous les renseignements d'intérêt économique et commercial, scientifique, intellectuel, littéraire, artistique, etc., servir à l'éducation mutuelle.

La fondation définitive ayant eu lieu, la réunion initiale a décidé la création d'une *Revue* qui centraliserait et publierait les renseignements, les documents, toutes les précisions utiles aux rapports et au travail communs. A l'heure présente, les publications au sujet de l'Amérique sont nombreuses et intéressantes : mais, dispersées, elles n'ont pas trouvé l'organe qui les recueille, les mette en œuvre, les confronte, en garde le souvenir. Je sais, par expérience, qu'il est, pour ainsi dire, impossible à un homme, même habitué aux recherches, de réunir des notions précises et exactes sur la France américaine et sur l'Amérique française.

Nos commerçants, nos industriels, nos publicistes, nos consuls eux-mêmes, sont sans guide quand ils abordent ces problèmes. Ils s'épuisent en de longues recherches qui n'aboutissent souvent qu'à des résultats insuffisants. Et puis, les chiffres ne disent pas tout. Ils ont besoin d'être présentés, éclairés, discutés.

Constituer, en France, un centre de renseignements de toute nature, mais, avant tout, économiques, sur les Républiques américaines et sur les rapports des industries et du commerce français avec celles-ci ; aider les intéressés par des renseignements précis sur les questions concernant les relations réciproques ; procéder à des enquêtes exposant, par l'organe de personnes compétentes et qualifiées, les considérations

utiles à connaître de part et d'autre ; emprunter aux publications américaines, françaises et étrangères un choix de tout ce qui peut être utile sans être fastidieux ou encombrant ; suivre, dans des chroniques confiées à des spécialistes d'autorité indiscutable, le détail de la vie publique ; en un mot, renseigner et être renseigné : c'est à cela que seront consacrés les premiers efforts. Dans chacun des pays ou dans chacune des régions de l'Amérique, des correspondants attitrés, en même temps qu'ils veilleront à la propagande, colligeront les documents essentiels (publications officielles, budgets, comptes rendus des principales sociétés, des chemins de fer et des ports, rapport des consuls et des chambres de commerce, journaux et revues importantes). Ce butin, ainsi que des articles de fond, seront la rédaction habituelle de la Revue du Comité.

Cette initiative n'est pas sans précédent. En Amérique même, à Washington, comme conséquence du mouvement tendant à rapprocher toutes les nationalités du nouveau continent, a été fondé, récemment, un « Bureau des républiques américaines ». Il a été créé par l'Union, avec le concours des autres gouvernements. M. Carnegie a doté l'œuvre somptueusement. Elle aura des salles de réunions et de conférences, des offices de renseignement, une bibliothèque et des archives grandioses ; elle publiera un Bulletin. Et tout cela se fait *officiellement*. On prépare, ainsi, de longue main, une campagne de propagande et d'expansion.

En Espagne, l'*Union ibéro-américaine* est logée

depuis deux ans dans une des plus belles maisons de Madrid, aux frais de la haute société espagnole, y possède ses archives et publie une revue. Une œuvre semblable se crée actuellement à Lisbonne pour développer les relations entre le Portugal et le Brésil. En Allemagne, universités et efforts privés s'allient pour attirer en ce pays la jeunesse américaine et lui inculquer une éducation allemande.

La publicité est insuffisante, en effet, si elle n'existait que pour elle-même et si elle n'avait pas un objectif déterminé. Le bulletin n'est qu'un lien. Le Comité France-Amérique a le désir de fonder autre chose, un centre et un foyer. Dans ce Paris où passent tant d'étrangers, — étrangers à nous, étrangers entre eux, — il songe à créer une maison « américaine », un endroit où les voyageurs d'outre-Atlantique se sentent, d'avance, chez eux, où ils aient la certitude de rencontrer des Français amis, où ils puissent se retrouver les uns les autres ; ce serait, en un mot, comme un confluent du Mississipi, de l'Amazone et de la Plata aux bords de la Seine. Dans le voyage d'Europe, il y aurait là une étape connue et fixée d'avance. Tout *globe-trotter*, mettant le doigt sur la carte, pourra dire, comme Napoléon : « Tel jour, je serai là ! »

Déjà, à la Sorbonne, ont été institués des cours ou des conférences spécialement consacrés aux questions américaines. Si les jeunes gens qui viennent achever le cycle de leurs études par un séjour en Europe savaient qu'ils trouveront en France, à Paris, une sorte d'annexe de nos institutions d'enseignement,

s'ils y trouvaient, dès l'arrivée, des relations, des appuis, des conseils pratiques, on verrait probablement se multiplier le nombre des étudiants américains en France. Et quand ces jeunes hommes rentreront chez eux, peut-être n'oublieraient-ils pas, tout à fait, l'accueil cordial qu'ils auraient reçu? Ce cercle, ce foyer panaméricain, qui n'est qu'à l'état de projet, pourra-t-il se fonder un jour? Certes, le Comité France-Amérique ne taillera pas dès le début, sur le patron qui lui est donné, d'ores et déjà, par le « bureau des Républiques américaines » à Washington !...

Pourtant, l'accueil singulièrement favorable qu'il a reçu lui permet d'aborder sa tâche avec confiance. Les succès de l'Alliance française dans les divers pays de l'Amérique, l'écho des conférences instituées par l'Université d'Harward, lui servaient d'encouragement et d'exemple. A peine créé, il vit, du premier jour, les concours venir à lui. La presse française et américaine prit vivement position en sa faveur. Les adhésions les plus hautes se multiplièrent. Les ministères compétents autorisèrent leurs agents à faire partie du comité et à entrer même dans les conseils de l'œuvre. Le Comité de patronage, le Comité de direction se recrutèrent avec promptitude. Les noms les plus illustres y figurent et se sont prêtés de bonne grâce. Ils apportent leur prestige et témoignent, devant l'étranger, du prix que la France attache à une telle création. Les compétences les plus autorisées et les plus variées s'offrirent. Les ressources nécessaires seront assurées. Tous les Français connaissant l'Amérique ou l'aimant, voudront encourager

cette œuvre dans la mesure où ils le peuvent. L'œuvre vit et elle vivra !

Indépendant, le comité France-Amérique l'est avant tout. Ses ressources, son but, sa direction, tout est au grand jour. Les concours qui viennent vers lui sont spontanés et le laissent libre. La tâche qu'il entreprend, sa devise la résume et la limite : faire aimer la France en Amérique et l'Amérique en France.

Certes, cette tâche est complexe et délicate. Mais le Comité sait qu'en se proposant ce but, il marche vers l'avenir.

Faisant appel aux bonnes volontés de l'un et l'autre continent, resserrant des liens déjà solides, abrégeant, si j'ose dire, des distances si étonnamment raccourcies, il ne fait que seconder le progrès que le génie humain accomplit. C'est aussi une télégraphie sans fil, celle du sentiment ! Peut-être, à bref délai, un Blériot et un Wright, voyageant de conserve, prouveront-ils que le « grand espace des mers » ne sépare plus France et Amérique, puisque le grand espace de l'air les réunit !

Décembre 1909.

CHAPITRE XV

LES ÉLECTIONS ANGLAISES

Pour bien comprendre le sens et la portée des élections britanniques, il est nécessaire de se représenter la gravité de la crise que l'Angleterre traverse en ce moment. La fatalité des circonstances ou la logique de l'histoire ont fait que les électeurs étaient consultés, inopinément, non seulement sur les affaires politiques courantes, mais sur les intérêts vitaux de la nation. Le parti libéral, qui était arrivé aux affaires avec une majorité énorme et qui paraissait maître de l'avenir, avait vu ses projets contrecarrés par l'opposition irréductible de la Chambre des lords : celle-ci n'avait pas craint de jouer sa propre existence en refusant de les approuver.

Il fallait que les seigneurs de la Chambre haute eussent le sentiment singulièrement poignant de leur responsabilité devant l'histoire pour qu'ils se risquassent à jouer une telle partie ; mais leur conscience soulevée les porta à cette extrémité.

Jugeant le cas extrême et, en quelque sorte, vital, ils pensèrent que le peuple seul était apte à en décider et ils donnèrent à la Couronne le conseil de faire appel

au pays. Celui-ci avait donc à se prononcer sur ses propres destinées. Qu'a-t-il répondu?

A question obscure, réponse confuse. Dans la mêlée des partis, les points décisifs du débat ont perdu leurs proportions réelles, leurs véritables perspectives. Ainsi, les choses sont restées dans le trouble et l'indécision.

Essayons, après coup, d'y jeter quelque lumière.

I

Le peuple anglais était consulté simultanément sur la politique intérieure du pays, sur sa politique économique et sur la politique internationale. On comprend qu'il ait eu peine à se débrouiller dans l'enchevêtrement inextricable de ces trois difficultés, toutes également instantes et, on peut le dire, également menaçantes.

D'abord, *la difficulté intérieure*. Elle se dédouble encore : d'une part, elle est parlementaire et budgétaire ; d'autre part, elle touche à l'unité nationale et à l'ordre social.

Le point de vue parlementaire et budgétaire est le plus connu. Je n'ai pas à rappeler l'antagonisme classique du parti conservateur et du parti libéral, l'effondrement du jingoïsme sous sa forme la plus élevée, l'impérialisme, après cette guerre du Transvaal (dont les suites, entre parenthèses, seront indéfinies dans la politique anglaise), l'arrivée aux affaires des libéraux, malheureusement mal préparés et sans chef, la nécessité où fut — ou crut être — ce parti de rechercher,

devant les électeurs d'abord, puis au gouvernement, le concours des travaillistes, l'arrivée de ce parti aux affaires, la place bientôt prise par M. Lloyd George, la confection hardie du budget qui menaçait tant de situations acquises, tant de traditions établies, tant de doctrines chères au cœur de la vieille Angleterre, la longue discussion de ce budget, les réformes sociales improvisées, les perspectives de dépenses indéfiniment accrues sans contre-parties suffisamment prévues ; enfin, l'espèce de rumeur qui, dans le pays, annonça les premières alarmes et encouragea les résistances habilement constitutionnelles de la Chambre des lords.

C'est ce ramas de mesures mal débrouillées, ce fagot d'épines, si j'ose dire, que l'on proposait au corps électoral de saisir et de faire sien d'un seul coup, au risque de se piquer les doigts ; on lui demandait aussi de prononcer l'arrêt de mort de la vieille institution, aînée de toutes les institutions britanniques, la Chambre des lords : donc, réforme politique, réforme budgétaire, réforme constitutionnelle, voilà pour la difficulté intérieure !

Et ce n'était pas tout. Après ce bouleversement assez corsé par lui-même, on voyait apparaître les premiers prodromes de la révolution sociale. M. Lloyd George en était le prophète.

On sait la place prise, dans la politique anglaise, par le chancelier de l'Échiquier. Ce ne sont pas seulement ses initiatives sociales, son budget, l'édifice dangereux, qu'il élève surplombant toute la vieille Angleterre, c'est sa silhouette propre, son caractère, son extraordinaire profil d'arriviste puritain qui font de

lui une de ces physionomies que la fantaisie et le brio de la race inscrivent souvent sur le fond bigarré de l'histoire anglaise.

D'abord, ce petit homme, maigre, vif, fin, aux épaules voûtées, au front marqué d'une profonde ride verticale, n'est pas un Anglo-Saxon. C'est un mot qu'il répète sans cesse : « Je suis *welsh*. » Et, de ce mot, nous dirons tout à l'heure la portée. Il est *welsh*, c'est-à-dire Gallois, distinct par sa race de la grande majorité des Anglais ; il est, en même temps, puritain, c'est-à-dire un dissident en religion, et il est socialiste, c'est-à-dire, sous des formes plus ou moins atténuées, un révolutionnaire : cela fait beaucoup d'obstacles à la fois pour s'imposer au peuple anglais ; et, pourtant, il s'impose. Quelqu'un a dit : « Il s'impose par l'ardeur et par la foi ; c'est un homme d'une volonté d'action formidable. Il est, aujourd'hui, le personnage le plus aimé et le plus détesté de la nation anglaise. »

Tout cela sort de la banalité. Né dans les couches les plus pauvres, élevé par un oncle à la fois pasteur et cordonnier, il a les deux passions, celle du peuple qui déteste le riche et celle du chrétien, impatient de l'iniquité.

C'est M. Lloyd George qui a fait faire le pas décisif à la revendication sociale : non seulement elle est entrée par lui dans les programmes politiques, dans les projets de loi, dans la loi, mais il lui a fourni ses formules les plus pénétrantes et les plus agressives. Il ne déteste pas seulement l'injustice, mais les personnes qui profitent de l'injustice. Ce petit homme

dressé sur ses ergots est *hostile*. On lui doit cette image, hérissée de pointes sanglantes et déchirantes, où la Chambre des lords est comparée à une muraille de parc couverte de tessons de bouteilles, et qu'il suffit d'abattre pour prendre possession du parc lui-même.

Son projet financier, frappant la plus-value des biens fonciers, est du marxisme tout pur et je ne pense pas que, dans aucun pays, — en tout cas dans aucun pays de la vieille Europe, — il ait jamais été tenté rien de pareil. Il y a, dans ce projet, quelque chose de spécialement anglais. Ce sont les immenses fortunes territoriales qui sont visées. En France, de telles mesures ne viendraient même pas à la pensée des meneurs socialistes. Ils préféreraient procéder tout bonnement et logiquement par la confiscation. Comment ventiler, en effet, dans notre petite et moyenne propriété, la plus-value infinitésimale due au travail assidu des générations et qui s'évanouirait avec lui? Notre paysan ne tolérerait pas longtemps des inspecteurs en redingote qui viendraient le regarder sous le nez et supputer ce que la sueur de ses bras doit rapporter au communisme égalitaire.

L'offensive de M. Lloyd George est donc spécialement britannique; mais elle n'en est que plus redoutable. Les antiques misères des habitués de workhouses, des tenanciers expulsés, des nationalités écrasées, de tout ce qui a souffert et souffre dans ce monde lamentable et haillonieux qui contemple, les yeux à demi noyés dans le gin, l'illumination des bals de la gentry, il le résume et le représente. Il est et sera

désormais le plus terrible des personnages caractéristiques anglais, parce qu'il est, au pouvoir, l'homme de toutes les oppositions surgissant du sol.

La crise intérieure, c'est lui. Il l'a prédite, prêchée, réalisée ; il est debout au haut d'une pyramide de revendications séculaires. Sa parole exprime toutes les plaintes, toutes les prières. A sa voix, la forêt de *Macbeth* est en marche et l'on ne sait quelles armées redoutables elle abrite derrière ses branchages mouvants.

« Je suis *welsh* », répète sans cesse M. Lloyd George. Sa carrière est la revanche des particularismes ; sa femme a, dit-on, dans les veines le sang du dernier défenseur des libertés locales. Ses premiers succès furent des succès régionalistes, ses premiers triomphes des triomphes gallois. Or, c'est au moment où les députés irlandais vont être les maîtres des scrutins à la Chambre des communes que M. Lloyd George est au pouvoir. Dans toutes les révolutions, particularisme et fédéralisme ont relevé la tête. Nos montagnards proclamaient la République « une et indivisible », par crainte de ces ferments de séparatisme qu'ils sentaient sourdre dans la nation ébranlée.

M. Lloyd George a-t-il oublié, peut-il oublier ses origines ? Mais, d'autre part, l'Angleterre supportera-t-elle longtemps un tel état de choses : l'Irlande et le pays de Galles maîtres de sa politique ?

En voilà assez pour indiquer la grandeur de la crise intérieure : parlementaire par le conflit des deux éléments traditionnel et progressiste ; budgétaire par l'ébranlement apporté aux finances anglaises ; sociale

par la lutte engagée contre les lords ; anti-unitaire, enfin, par la situation arbitrale faite aux nationalités locales, elle pose de tels problèmes, qu'ils eussent fourni, à eux seuls, une ample matière aux réflexions de John Bull ; mais ce n'était que la moindre portion du casse-tête sur lequel il était obligé de s'exercer.

II

Personne n'ignore que la *crise économique* est plus grave encore. Au fond, c'est elle qui a absorbé l'attention des électeurs. Ils ont voté pour ou contre Joë.

Le doigt de la Destinée marque cette date au cadran des siècles : 1910. Retenez-le bien : c'est à ce moment précis que le sort du monde des affaires se décide pour longtemps. D'échéance en échéance, on a reporté ce terme qui n'en était pas moins fatal. Sir Henri Campbell Bannermann disait, en juin 1904 : « Nous sommes à l'embranchement de deux routes : l'une, large et facile, conduit au protectionnisme, au service militaire, à l'abaissement de nos libres institutions... L'autre route conduit à l'extension de la liberté, au développement de la justice, à un arrêt et à une réduction ultérieure des dépenses militaires, etc., etc... » C'était, avec les exagérations de la thèse libérale, la vue la plus exacte des exigences du temps : on est « à l'embranchement de deux routes » ; il faut choisir. Le vingtième siècle sera-t-il protectionniste ou libre-échangiste ?

Protectionniste, cela veut dire nationaliste. Et incon-

testablement, le nationalisme économique tend à l'emporter. On annonçait un pacifisme universel, et voilà que les barrières se hérissent de toutes parts : en dépit des théories, le fait est là. De puissants peuples, producteurs et consommateurs, des peuples jeunes et vigoureux, des ouvriers solides et musclés qui eussent pu soutenir, sans broncher, toutes les concurrences, l'Allemagne, les États-Unis, se sont ceint les reins d'une armure de douanes et se sont jetés dans la lutte internationale, frappant à droite et à gauche, sans souci des blessures. Ils sont maîtres chez eux, n'est-il pas vrai, et n'ont de comptes à rendre à personne.

Pour appuyer cette économie politique où la défensive se fait offensive, ils ont été amenés à inventer une tactique plus large et plus redoutable encore, l'impérialisme. Ils entendent protéger leur commerce, leur production, leur expansion, au besoin par la conquête et par les armes. Combinant avec un art et une méthode soutenus le geste qui défend et celui qui assaille, ils font en sorte que, même dans la paix, leur prodigieux labeur, garanti sur son propre territoire, envahisse les autres. Ainsi, l'exportation devient l'obligée de la protection. Personne n'ignore que c'est par l'intervention efficace du gouvernement et par le jeu des tarifs que de grandes industries allemandes, enrichies par le marché intérieur, peuvent concurrencer les industries rivales sur le marché extérieur.

La protection fait, de chacune de ces grandes nations, comme une seule et unique maison de commerce combinant ses démarches pour s'ouvrir tous les débouchés sans accorder le sien. Je me souviens

d'un conseil que donnait, un jour, à un débutant, un homme d'affaires consommé : « Soyez toujours vendeur, jamais acheteur ! » Cela, c'est le protectionnisme...

Les résultats de ces formidables manœuvres sont connus. L'Allemagne et les États-Unis sont devenus des puissances industrielles et commerciales de progrès continuels et incalculables. Tout fléchit devant leur invasion sans contre-partie. L'Allemagne, surtout, abondante en hommes, en capacités, en énergies, riche de son travail, de son application et, si j'ose dire, de ses besoins mêmes, l'Allemagne a débordé sur le monde économique. Ses chefs ont pris le courant et ne songent plus qu'à élargir indéfiniment la nappe qui se glisse partout, s'insinue, mine, bat le pied des murailles, grimpe aux parapets, enfonce les bastions et pousse son étale jusqu'aux positions que l'on eût cru hors d'atteinte.

Le monde n'a pas encore digéré le tarif général allemand, voté sur la sommation des agrariens, sous l'impulsion obéissante de M. de Bülow, et il est obligé d'avaler le tarif américain Payne-Aldrich. La France suit l'exemple et prépare timidement sa défense.

Que va faire l'Angleterre sur son île libre-échangiste ? Encore une fois, la date est décisive ; il faut se prononcer. Subira-t-elle, inerme et sans parade, l'attaque du *made in Germany* ; assistera-t-elle, impuissante, à la ruine absolue de son agriculture, à l'agglomération de plus en plus dangereuse de toutes ses forces vives dans les faubourgs, où surgit la misère avec le chômage forcé et la mendicité croissante ;

ouvrira-t-elle toujours sa bourse pour entretenir les foyers d'activité s'ouvrant en Saxe et en Westphalie? En un mot, pour rester fidèle à des doctrines surannées, laissera-t-elle son marché sans pareil à la merci d'une conquête lente, mais sûre; consentira-t-elle à l'humiliation d'une défaite sans combat ou d'une résignation vraiment trop douloureuse?

Ou bien se retournera-t-elle, tiendra-t-elle tête? recourra-t-elle aux formules du vieux Chamberlain : impérialisme et protectionnisme?

Et, si elle le fait, n'entend-elle pas gronder la fureur universelle? L'Angleterre a drainé le commerce du monde; elle s'est faite le long-courrier de toutes les affaires libres qui circulent sur la terre. Ses flottes nous appartiennent un peu à tous, puisqu'elles transportent la grosse quantité de produits créés par les autres nations. Si elle s'arrête, tout s'arrête; le cœur cesse de battre. De chemin, si elle se fait barrière, d'exutoire, si elle est obstacle, alors quelle révolution et quelle révolte! Si elle suspend l'écoulement continu et nécessaire du sang et des humeurs, le corps étouffé crie vengeance. L'Angleterre, se mettant en travers du mouvement mondial développé par elle, devient antagoniste à elle-même; elle crée, pour l'existence des autres et pour sa propre existence, un danger brusque, terrible, quelque chose comme un étranglement!

Il y a, dans cette question économique, une question de conscience et de subconscience. Winston Spencer Churchill, le ministre du commerce du cabinet Asquith, le jeune et éloquent homme d'État, qui mêle

au sang des Marlborough celui de l'Amérique, dit, dans un langage presque mystique : « Nous savons ce que nous avons à attendre du parti qui incarne les grands intérêts coalisés dans une formidable confédération : au dedans, la corruption ; au dehors, pour l'appuyer, l'agression, les trucs des jongleries douanières ; l'oppression d'un organisme de parti ; des passions à pleins seaux et du christianisme impérialiste à pleines chopines ; la main ouverte au ministère des finances et la porte ouverte aux débits de boissons ; la nourriture chère pour des millions d'êtres et le travail à bon marché pour le millionnaire : telle est la politique de Birmingham... » En un mot, Joë c'est le Diable !

On avait cru que le débat était tranché et que le peuple anglais en avait décidé aux élections de 1904. Pas du tout ! Le vieil athlète tient bon. Battu, semble-t-il, à plates coutures, il reprend la lutte. La propagande protectionniste fait d'incroyables progrès. Devant certaines défaillances du libéralisme, l'instinct nationaliste a pris l'alarme. La manœuvre des lords réussit et le peuple est, de nouveau, consulté.

III

S'il se porte avec une sorte de fureur au combat, c'est qu'il sent, derrière le conflit économique intéressant sa vie particulière, l'autre, plus grave, qui met en cause l'existence du pays.

L'Angleterre vivra-t-elle pleinement et orgueilleu-

sement, comme elle l'a fait jusqu'ici, ou bien se résignera-t-elle à devoir des jours affaiblis à la modération de ses adversaires? Acceptera-t-elle d'être toujours sous la menace, courbera-t-elle la tête sous l'échec imminent? ou, par un ressaut d'énergie, regardera-t-elle en face ses adversaires, comme elle l'a fait tant de fois, et prendra-t-elle les devants à son gré et à son heure?

Déjà, partout, elle est attaquée dans ses citadelles considérées comme inexpugnables. Sa suprématie commerciale est menacée. Ses rivaux progressent plus vite qu'elle. Quand l'Allemagne, les États-Unis auront cent millions d'habitants et que ces immenses foyers fonctionneront dans leur pleine activité, l'Angleterre aura bien de la peine à garder le premier rang.

L'Angleterre voit sa prééminence fléchir dans les travaux de la paix. Va-t-elle, maintenant, rester exposée sans défense aux œuvres de la guerre?

Ici encore, deux périls au moins, le péril maritime, dont on parle parce qu'il est possible encore, peut-être, d'y porter remède, et le péril militaire... dont on ne parle pas. Sur ces sombres perspectives, un ciel sinistre encombré d'un vol de dirigeables!

Le péril maritime : tout le monde sait qu'aujourd'hui la vieille flotte, c'est-à-dire la flotte *pré-Dreadnought*, ne compte pas. Le raisonnement est bien simple : tout navire qui peut ouvrir le feu sur un autre navire à une distance telle que les coups de l'adversaire ne le touchent pas lui-même, est sûr de la victoire, puisqu'il détruit tranquillement celui qui, ne pouvant ni l'approcher ni le fuir, meurt sans combat.

Telle est la leçon de la bataille de Tsoushima : les puissantes unités font la loi.

L'Allemagne l'a compris tout de suite et elle s'est mise à construire des *Dreadnought* avec une intensité qui serait une folie si quelque pensée profonde, singulièrement inquiétante, ne la justifiait. Donc, faisant abstraction, ou peu s'en faut, de l'immense matériel naval rassemblé dans les ports anglais au temps de la fameuse Revue du Jubilé de la reine Victoria, considérant que cette Armada est rayée de l'histoire et cette gloire évanouie, il faut recommencer sur nouveaux frais, prendre pour point de départ le *Dreadnought* n° 1 et compter sur ses doigts pour savoir si la suprématie maritime restera ou non à l'Angleterre.

Le calcul est des plus simples. L'Angleterre doit avoir, en décembre 1910, 10 *Dreadnought* ; en 1911, 16 ; en avril 1912, 20 ; mais l'Allemagne aurait en décembre 1910, 5 *Dreadnought* ; en 1911, 17 ; en avril 1912, 21 ou 25. Il est vrai que le gouvernement apporte une correction à ces chiffres allégués par l'opposition et qu'il n'évalue le total des *Dreadnought* allemands en avril 1912 qu'à 17. Mais l'accroissement n'en reste pas moins des plus inquiétants, surtout si l'on considère que l'Angleterre est obligée de surveiller et de défendre une immense étendue de mers, tandis que l'Allemagne concentre toutes ses forces d'attaque dans la mer du Nord.

Que devient, avec cela, la fameuse formule « de l'égalité avec deux puissances », en vertu de laquelle l'Angleterre prétend l'emporter non seulement sur

une nation rivale, mais sur deux marines coalisées. D'ores et déjà, cette formule est abandonnée. Et si on veut la ressaisir, que de sacrifices, que de centaines de millions ! Rien que la constitution de la flotte des *Dreadnought*, de 1890 à 1910, a coûté plus de six milliards, — sans compter les autres bâtiments, les croiseurs, les torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins, ports, arsenaux, équipages et le tremblement... tout cela à la merci d'une invention nouvelle, anéantissant, par le réglage d'un mouvement de pendule ou par la détente d'un ressort imprévu, ces flottes d'orgueil et de rêve, éphémères comme la fumée dont elles voilent un instant les flots.

A la défense des Empires, le fer et l'acier ne suffisent pas : la vraie protection, c'est la poitrine des soldats : *civis murus erat*. L'invasion des armées du continent fut, à tous les âges, au temps des Danois, au temps des Romains, au temps des Normands, le cataclysme-étape dans l'histoire anglaise ; pour se prémunir, l'Angleterre n'a qu'une ressource, l'organisation du service militaire. Ce à quoi le parti libéral a répondu par la voix du même Winston Spencer Churchill, — qui fut, d'ailleurs, un si vaillant soldat : « Non ! Nous voulons un gouvernement qui pense un peu plus au travailleur anglais et qui, au lieu de regarder surtout au dehors, regarde surtout, sinon, je crois, complètement, au dedans. » En un mot, on nie le péril, pour en écarter la charge.

Le silence régna presque absolument, pendant la campagne électorale, sur cet angoissant sujet. On en parle peu, mais on y pense toujours. Il faut que la

nation anglaise résolve d'elle-même ce problème ; elle seule peut le faire et prendre sur elle, sur la jeunesse de ses enfants, un tel sacrifice. On parle de peuple « flasque » : un peuple est flasque quand il n'accepte pas le service militaire.

- A diverses reprises, dans les crises diplomatiques récentes, les puissances continentales ont eu à peser ce que vaut l'Angleterre. Malgré les affirmations bruyantes et un peu matamoresques de ses défenseurs attitrés, l'Angleterre n'a jamais répondu nettement à la question nettement posée : « Quels seront vos effectifs en temps de guerre dans l'île et au dehors ? » Pourtant, toute combinaison future dépend de cette réponse. Ici encore, l'Angleterre est à la « croisée des chemins » : être ou ne pas être ?

Voilà donc les trois problèmes : réforme intérieure, avenir économique, politique mondiale, — impérialisme ou pacifisme.

Aux électeurs anglais était soumis le triple nœud : ils n'ont su ni le dénouer ni le trancher. Les choses sont restées en l'état — ou pire. Il y avait une majorité hier ; aujourd'hui, en trouvera-t-on une ?

Jamais, peut-être, il n'est arrivé qu'un grand pays se soit divisé en deux parties égales et qu'il ait tenu, dans un équilibre si étrange, son propre sort en suspens. Personne n'est vainqueur ; tout le monde est battu. Un seul fait ressort des chiffres : *les dissidents, travaillistes et Irlandais, sont maîtres des scrutins, c'est-à-dire de la politique britannique.* Et, pourtant, ils n'ont pas gagné, eux-mêmes. Les travaillistes ont

perdu en nombre et les Irlandais en unité et énergie. Indécision, confusion.

Que sera le gouvernement? Quels seront les *directives*?

Du dehors, il semble que tout gouvernement actif soit impossible. Des cabinets d'expédients peut-être, quel que soit leur acte de baptême. Si le ministère libéral reste aux affaires, une campagne d'agression contre la Chambre des lords peut seule maintenir sa majorité. Mais les nécessités budgétaires sont urgentes. La caisse est vide. Il faut des ressources. Alors, c'est la bataille tout de suite, avec les mises en demeure immédiates des alliés indispensables et intransigeants...

Et après?

Il vaut mieux le reconnaître franchement : ces élections sont une faillite du système majoritaire. Majorités et minorités — groupements assez forts pour tout empêcher, trop faibles pour rien réaliser ; programmes contradictoires, indiscipline forcée des hommes et des choses.

Par exemple, le parti irlandais, devenu l'arbitre, est partagé lui-même entre deux tendances : libéral pour obtenir le *home rule*, protectionniste pour venir en aide à l'agriculture de la verte Érin. Les O'Briennistes ont levé l'étendard contre les Redmondistes.

Le parti conservateur songe à tirer à lui ces volontés dispersées : le voilà qui fait risette au *home rule*. Le parti libéral n'a pas encore accepté, dans la succession de M. Gladstone, cet héritage qui fut, pour lui, une si grande cause d'affaiblissement et de déchéance. Personne ne sait plus exactement où on en est. En

un mot, l'Angleterre ne s'est pas prononcée, l'Angleterre attend.

Elle attend, quoi?

Peut-être un cri de ralliement se fera-t-il entendre dans les ténèbres. Il peut venir du peuple lui-même et sourdre de la conscience nationale bourrelée. Mais peut-être aussi viendra-t-il d'ailleurs.

Puisqu'il s'agit de l'existence d'une grande nation et de la maîtrise qu'elle exerce à la fois sur le monde et sur le vaste empire des idées généreuses, tous les organes qui la représentent doivent entrer en jeu et exercer leur action. La Couronne a été, jusqu'ici, silencieuse. Mais Édouard VII qui la porte n'a qu'à suivre les exemples de sa mère pour connaître l'étendue de ses devoirs. Dans des crises analogues, elle est intervenue, plus d'une fois, vaillamment, sagement. Ses doigts habiles ont dénoué ce que la fatalité avait emmêlé. Elle affermit ainsi la foi nationale au cœur de son peuple et, sur sa propre tête, cette couronne royale « inséparable de l'épée (1) ».

(1) Correspondance de la reine Victoria. *Introduction*, t. I^{er}, p. 15.

CHAPITRE XVI

LA QUESTION DES DÉTROITS

M. Serge Goriainow, directeur des Archives de l'empire russe, a publié, en langue russe, et il donne, en langue française, un ouvrage qui aura, sur l'histoire générale de l'Europe, le plus lointain et le plus profond retentissement : sous le titre *le Bosphore et les Dardanelles*, c'est une étude historique complète sur la « Question des Détroits ». L'ouvrage est entièrement extrait des archives dont M. Goriainow a la garde.

L'auteur a mis quelque coquetterie à ignorer toute la « littérature » du sujet. Visiblement, il n'a pas voulu être troublé dans l'exposé qu'il fait au public de la politique de son pays. Le livre, presque exclusivement documentaire, a la forme sèche et réservée d'un rapport officiel. C'est un examen de conscience de l'histoire russe pendant plus d'un siècle, fait par la Russie elle-même, c'est-à-dire par ses diplomates, ses ministres et ses souverains. Ils viennent, successivement, sur la scène et disent ce qu'ils ont voulu faire, racontent ce qu'ils ont fait, jugent leurs propres œuvres et celles de leurs prédécesseurs. Pour qui sait

lire, ce livre est un livre de bonne foi ; il dit tout.

Pas de politique plus cachée, jusqu'ici, que celle de la Russie, dans ces affaires qui lui touchent si directement au cœur ; mais, maintenant, il n'en est pas de plus claire. Les desseins et les succès, les illusions et les avortements, cette angoissante recherche d'une solution à la fois nécessaire et impossible, ce spectacle émouvant de l'aigle en cage qui veut briser sa cage et qui n'y parvient pas, en un mot ces larges évolutions de l'histoire, — les plus larges et les plus belles, — celles qui mettent en présence l'énergie des peuples et les lois de la nature, tout ce drame est analysé et disséqué dans ce narré didactique et glacial qui, pour ceux qui supportent les nourritures comprimées et savoureuses, n'en est peut-être que plus émouvant.

L'auteur, dès les premières lignes, affirme l'importance du sujet : « Pour la Russie, toute la fameuse question d'Orient se résume dans ces mots : de quelle autorité dépendent les détroits du Bosphore et des Dardanelles ; qui en est le détenteur ? »

Peut-être y aurait-il, ici, quelque réserve à faire. L'histoire de la Russie dans l'orient de l'Europe n'est pas seulement commandée par des intérêts matériels, si pressants soient-ils ; elle est animée aussi de préoccupations morales et surtout religieuses. Combien de fois n'est-il pas arrivé que les diplomates et les hommes d'État ont eu la main forcée par le courant de l'opinion ? Il n'y a pas un cœur russe où ne retentisse, comme un écho douloureux, le nom de Sainte-Sophie. J'ai vu des visages, d'ordinaire contenus, s'émouvoir

à ce nom, et les larmes jaillir. Qui ne saurait surprendre ces sentiments serait indigne de comprendre les mobiles de l'action russe. Et puis, le sang parle : le slavisme n'est pas seulement un mot et la politique des nationalités n'est pas close avec les annales du dix-neuvième siècle. Oui, le problème est plus ample et plus complexe.

Mais, il est vrai que c'est toujours vers cette étroite embouchure des détroits que la poussée russe finit par se précipiter ; c'est là que l'expansion slave se sent prise à la gorge, c'est là qu'elle étouffe et par là qu'elle voudrait respirer ; à cette glotte des détroits tout vient aboutir : l'effort qui veut rompre l'entrave et le geste qui la maintient.

Un mot magnifique d'Alexandre Mavrocordato ouvre cette histoire : « Après avoir conquis le littoral de la mer d'Azow et créé la flotte militaire russe, l'empereur Pierre équipa, pour Constantinople, le premier navire de guerre russe : *Kriépost*, sur lequel débarqua à Tsargrad (Constantinople) le premier envoyé extraordinaire de Russie près des sultans, le diak de la douma, Émilien Oukraïntzow. Il avait reçu pour mission de conclure un traité de paix par lequel, entre autres privilèges, serait accordée, à la marine russe, la libre navigation de la mer Noire depuis Azow-Taganrog jusqu'à Constantinople. Mais le secrétaire intime du sultan, Alexandre Mavrocordato, transmit à Oukraïntzow la déclaration irrévocable de la Porte que *la mer Noire porte chez eux le nom de vierge chaste et pure*, car personne n'a le droit à son accès et la navigation y est interdite à tout bâtiment étranger. »

Du premier coup, la question était posée dans toute son ampleur. Après deux siècles d'efforts et de sacrifices, on peut dire qu'elle n'a pas bougé.

Accès libre de la mer Noire dans la mer Méditerranée, accès libre de la mer Méditerranée dans la mer Noire, souveraineté sur les deux détroits, telles sont les difficultés presque insolubles de cette quadrature du cercle de l'histoire européenne. Les flottes russes déboucheront-elles dans la Méditerranée orientale, les flottes européennes militaires ou marchandes iront-elles parcourir la mer Noire comme elles parcourent les autres mers sur la surface du globe ; le gardien des détroits (quelle que soit la solution adoptée) sera-t-il uniquement et indéfiniment le chef de la religion musulmane, seul souverain de l'Europe qui n'appartienne pas à la grande famille chrétienne ? Et faut-il croire, avec Chateaubriand, que la divine Providence a réservé au mahométisme la garde des Détroits et des Lieux Saints pour éviter les compétitions sans issue que leur possession aurait provoquées indéfiniment entre les puissances chrétiennes ?

A résoudre ce problème, la Russie est la principale intéressée. Elle est intéressée comme puissance continentale et comme puissance maritime ; mais elle rencontre, devant elle, les droits acquis de l'empire ottoman et les inquiétudes des autres puissances méditerranéennes. Si la mer Noire est « une vierge chaste et pure » pour l'un des compétiteurs, elle l'est aussi pour l'autre ; seulement c'est le Turc qui a, jusqu'ici, possession d'état de fiancé légitime ; on assiste au duel des deux rivaux, avec le « tiers larron »

qui, intéressé à ce qui se passe, surveille, l'œil collé au trou de la serrure.

L'histoire du dix-neuvième siècle a assisté à la série des efforts faits, par la Russie, pour obtenir satisfaction. Seulement si la politique impériale est fixée sur le but à atteindre, elle paraît l'être beaucoup moins sur la procédure. Tantôt, comme au temps de Catherine II et d'Alexandre II, elle prétend réussir de haute lutte. Elle se rue à la conquête des Détroits ; ses flottes et ses cosaques débordent par mer et par terre. Mais, chaque fois, elle est arrêtée dans sa victoire : le nœud se serre au moment où elle croit le briser.

Elle se retourne alors ; après la manière forte, la manière douce ; elle devient tendre et maternelle pour la Turquie ; elle multiplie les séductions, vante la sécurité et l'autorité d'une alliance définitive ; elle essaye d'endormir la victime et de la « guillotiner par persuasion ». Dans un excès de bienveillance, la Russie proclame la nécessité de la survivance et de l'intégrité ottomanes ; elle s'offre pour les garantir, elle-même, aux sultans.

Cette politique trouve son origine dans un rapport du comte Victor Kotchoubey à l'empereur Alexandre en 1802. L'auteur expose qu'il n'y a que deux partis à prendre : soit de hâter la fin de la Turquie et de procéder à un partage avec l'Autriche et la France soit d'agir pour conjurer le danger d'un démembrement. Il n'y a pas de doute, selon l'auteur du mémoire, que la dernière alternative ne soit de beaucoup préférable. Les Turcs sont les voisins les plus tranquilles

que l'on puisse rêver et le maintien de leur puissance affaiblie sur les Détroits doit être, dorénavant, la règle fondamentale de la politique impériale. Ce système eut son couronnement lors de la signature du fameux traité d'Unkiar-Skelessi (1833). On peut dire que la Turquie était, à cette époque, sous le protectorat de la Russie.

Le gouvernement russe trouva, au développement et au succès de cette politique, un obstacle imprévu : ce fut l'adhésion trop empressée et, par conséquent, singulièrement gênante des puissances européennes. Elles disent à la Russie : « Vous voulez la conservation de l'empire ottoman? Nous aussi. Vous voulez la clôture de la mer Noire? Nous aussi. » Ce fut le vieux Wellington qui conseilla cette embarrassante tactique. Comme Palmerston l'interrogeait, en 1835, sur la conduite à adopter à l'égard de la Russie, il lui répondit par cette constatation d'une justesse pratique remarquable : « Puisque la Russie veut fermer, fermons : nous sommes, dans ces parages, trop loin de nos ressources et la Russie touche aux siennes. » — Voilà la vue de l'homme d'action et de l'homme d'État. Que les ministres responsables du sort des peuples ne cessent de les méditer : « Nous sommes loin de nos ressources et l'adversaire éventuel touche aux siennes. » Que de fautes eussent été évitées si on se fût réglé d'après ces maximes !

Quoi qu'il en soit, les puissances abondèrent dans le sens de la nouvelle politique russe à l'égard de la Turquie. Puisqu'elle voulait « conserver », les autres cabinets, à commencer par l'Angleterre et par l'Au-

triche, lui répondirent : « Comment donc ! » Et ainsi, peu à peu, ce nouveau système aboutit, lors de la crise de 1840, à l'engagement pris par les puissances de protéger *collectivement* l'existence et l'intégrité de la Turquie. La Russie, au lieu de se trouver isolée et libre de sa politique particulière vis-à-vis de la Turquie, eut les mains liées : elle faisait, désormais, partie d'un *consortium*.

M. Serge Goriainow dénonce cette tactique comme la cause de toutes les erreurs russes : « Cette espèce de tutelle en commun qu'exercèrent, sur la Turquie, les divers États européens, fut la cause d'une lutte secrète entre eux pour la prépondérance auprès du sultan, objet de cette tutelle ; lutte dirigée principalement contre la Russie, comme le voisin le plus puissant qui jouissait d'un prestige particulier au milieu des peuples orthodoxes de la même souche soumis à l'autorité du sultan. La lutte conduisit à la guerre ouverte qui aboutit à la débâcle de Sébastopol. »

Après la guerre de Crimée, les conditions de l'action russe se modifièrent encore. On vit alterner ce que Bismarck appelait « la douche chaude » et « la douche froide ». Tant que l'union des puissances occidentales tint en respect la Russie, elle pratiqua la politique du « recueillement » ; mais quand la Prusse eut laissé entendre à la Russie que l'heure était venue de reprendre ses visées orientales, le prince Gortchakoff ne sut pas résister à la tentation. Il laissa écraser l'Autriche d'abord, la France ensuite par son brillant élève : puis, il s'avança pour recueillir le fruit de ses services.

A la conférence de Londres, l'Europe fut convoquée pour déchirer le traité de Paris. Mais les choses ne se passèrent pas tout à fait comme l'avait espéré le prince. Notamment en ce qui concernait la question des Détroits, l'Angleterre et la Turquie manœuvrèrent assez habilement pour réduire au minimum les concessions faites à la Russie. Une faute de tactique du vieux Brunnow laissa les droits du sultan intacts, à l'heure où on eût pu, avec l'assentiment de l'Europe, ruiner leur autorité et leur pérennité.

L'article 2 de la convention établit le système qui est le droit actuel : « Le principe de la clôture des détroits du Bosphore et des Dardanelles, tel qu'il a été établi par le traité séparé du 30 mars 1856, est maintenu, avec la faculté pour le sultan d'ouvrir lesdits détroits, en temps de paix, aux flottes des puissances amies et alliées, dans le cas où l'exécution des stipulations du traité de Paris du 30 mars 1856 l'exigerait. » C'est, en somme, pour la Russie, le régime cellulaire, non sans quelque tolérance « en temps de paix ».

Mais le prince Gortchakoff ne lâcha pas la partie. Ne pensant pas que ses avances de 1866 et de 1876 lui eussent été remboursées, il se retourna vers l'Allemagne, puis vers l'Autriche-Hongrie et crut qu'avec le concours de deux puissances germaniques il obtiendrait ce que les puissances occidentales lui avaient toujours refusé, à savoir la prépondérance russe dans les Balkans, et notamment sur les détroits.

On voit, par la publication des documents nouveaux qui abondent dans l'ouvrage de M. Serge Goriainow,

quelle fut l'erreur initiale du prince ; il crut que l'Autriche-Hongrie, abattue après Sadowa, n'était plus une rivale dangereuse pour la Russie ; il crut aussi qu'à choisir entre l'Autriche et la Russie, l'Allemagne se prononcerait finalement pour cette dernière puissance.

Sur ces deux points, les événements prouvèrent que le chancelier russe s'était trompé. Pourtant, un mot de Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne, eût dû éclairer la chancellerie russe à qui il fut immédiatement rapporté : comme, quelque temps après le premier rapprochement des empereurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, en août 1871, l'ambassadeur russe Novicow interrogeait Schweinitz sur le résultat de ces entrevues, l'ambassadeur d'Allemagne répondit : « Si on me demandait ce que nous avons promis à l'Autriche en retour de son amitié, je répondrais : la vie ! C'est uniquement à notre bon vouloir qu'elle doit sa conservation, car nous avons intérêt à maintenir son intégrité, *plus nécessaire, selon nous, à l'équilibre européen que celle même de l'empire ottoman...* » Il suffisait de réfléchir un instant pour comprendre que cet équilibre, c'était contre la Russie qu'il s'agissait de l'affirmer : la déclaration ne pouvait avoir d'autre sens : « Nous maintenons l'Autriche-Hongrie contre l'expansion du slavisme en Europe. » On peut dire que l'Allemagne « ne l'envoyait pas dire ».

Gortchakoff, gonflé par la vanité et par l'envie de « faire grand », manqua de clairvoyance. Peut-être a-t-il une excuse : Bismarck, avec ses apparences de rondeur et de bon garçonisme, manqua, de son côté,

de franchise et de netteté. Il laissa le chancelier russe s'enfoncer dans l'erreur ; il riait sous sa moustache.

Sur ce point les documents probants abondent dans l'ouvrage de M. S. Goriainow : « Le prince Gortchakoff écrit à d'Oubril, le 20 mars 1876 : Bismarck a assuré Schouwalow de ce que nous pouvions, sans condition, compter sur lui. La Prusse, dit-il, est débitrice de la Russie pour son appui en 1866 et en 1870. L'acquiescement de cette dette est un engagement d'honneur pour elle. C'est pourquoi, comme gentilhomme et non comme chancelier de l'empire, il déclara que, pour soutenir nos prétentions, la Prusse mettrait à notre disposition une armée allemande. » Et d'Oubril répond à cette lettre que « Bismarck lui avait toujours dit, qu'entre nous et l'Autriche, son choix était fait et qu'il nous donnait la préférence... »

Or, quelques mois après, en automne 1876, comme la Russie avait posé à l'Allemagne la question suivante : « En cas de guerre entre l'Autriche et nous, resteriez-vous neutres ? » ce même Schweinitz reçut du même Bismarck la réponse formelle : « L'Allemagne ne laisserait pas accabler l'Autriche. » (*Souvenirs de Bismarck*, t. II, p. 250.) Et Bismarck dit, dans ces mêmes *Souvenirs* (p. 297) : « Si, ayant le choix entre une alliance avec la Russie ou avec l'Autriche, j'ai choisi celle-ci, je n'ai nullement été aveugle. » Voilà un grave problème d'histoire qui est bien près d'être éclairci.

Gortchakoff n'en persista pas moins dans son illusion, poursuivant une entente à deux avec l'Autriche-Hongrie pour le règlement des affaires balkaniques. Cette entente se précisa lors de la fameuse entrevue

de Reichstadt (28 juin-8 juillet 1876). De la convention qui s'ensuivit nous ne trouvons pas encore le texte dans l'ouvrage de M. Goriainow : mais, avec ce qui est connu déjà (1), il est possible de préciser les points les plus importants. En somme, et pour parler clairement, l'entente de Reichstadt, confirmée par la convention des 3/15 janvier et 6/18 mars 1877, laissait les mains libres à la Russie pour un agrandissement en Asie avec Batoum, mais s'opposait à la constitution d'un grand État slave dans les Balkans, tandis que l'Autriche-Hongrie s'attribuait la Bosnie et l'Herzégovine. On peut dire que le prince Gortchakoff a défini, lui-même, le caractère de cette politique, quand il écrivait, en pleine négociation (octobre 1876) : « Nous aurions, ainsi, le fardeau et les risques, tandis que l'Autriche s'assurerait, sans coup férir, une possession qui pouvait rester définitivement entre ses mains. »

M. Goriainow conclut ainsi, sur cet épisode capital de l'histoire diplomatique européenne : « L'entente des trois empereurs *n'était qu'une fiction.* » Les documents l'établissent, les suites le prouvent. Le fait est acquis à l'histoire par cette constatation des écrivains russes, si conforme à celle qui s'est dégagée, depuis quelques années déjà, de l'étude des documents et des archives françaises.

Mais, comment le prince Gortchakoff a-t-il pu se laisser leurrer si longtemps par cette « fiction »? Après le Congrès de Berlin, dans un examen de cons-

(1) Voir les extraits des Mémoires de Carathéodori-Pacha, dans *l'Histoire de la France contemporaine*, t. IV, p. 364.

science qui ne fut pas sans conséquence sur la suite des événements, Gortchakoff écrit, sous forme de compte rendu à l'empereur : « L'impression générale que j'emporterai du Congrès est que compter davantage sur l'entente des trois empereurs sera une illusion? » A cet endroit de la note, l'empereur écrivit en marge : « C'est aussi mon opinion. »

L'histoire du Congrès de Berlin est un peu écourtée dans l'ouvrage de M. Goriainow. Mais, on voit que, de toutes les exigences qui furent opposées à la Russie au milieu de ses victoires, il n'y en eut pas de plus pénible que celle qui la forçait à renoncer à l'ouverture des détroits. Elle avait cru pouvoir imposer cette formule dans les préliminaires d'Andrinople, antérieurs au traité de San-Stefano : elle dut y renoncer avant même que les plénipotentiaires fussent réunis à Berlin. L'Angleterre avait été assez forte et assez résolue pour arracher à Schouwalow le maintien du régime antérieur.

L'impression produite sur les esprits russes par une telle renonciation ne peut s'exprimer mieux que par ces lignes du prudent annaliste de ces événements : « Ainsi, même avant la réunion du Congrès de Berlin, la Russie avait été forcée à renoncer à une réclamation ayant une énorme importance, non seulement pour sa domination sur mer, mais pour sa prospérité comme grande puissance, nommément au libre accès des détroits accordé au pavillon de guerre. Le droit de libre passage par le Bosphore et les Dardanelles, reconnu pour les bâtiments de guerre russes, *aurait servi de compensation à tous les sacrifices d'une guerre*

longue et coûteuse. Sous les menaces de l'Angleterre, la Russie a enfoui, pour toujours, cette question d'un intérêt si palpitant pour elle. »

On sait, pourtant, que cette même question des Détroits fut remise récemment sur le tapis au moment où le comte d'Ærenthal procéda, si soudainement, à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Comme compensation, la Russie réclama l'ouverture des Détroits : mais elle ne réussit pas plus qu'elle n'avait réussi à Reichstadt, à San-Stefano et à Berlin. L'Angleterre, quoique ses relations avec la Russie se fussent singulièrement modifiées, ne crut pas devoir se prêter aux vues du ministre des affaires étrangères russes. Toute la campagne diplomatique engagée à l'occasion de cet événement considérable échoua sur ce point.

La question reste donc comme un des écueils de la politique européenne à propos de l'Orient : qui la résoudrait aurait apporté une contribution inestimable à l'œuvre de la paix.

Essayons d'indiquer dans quel ordre d'idées on pourrait arriver à dégager, peut-être, une solution.

D'abord, que veut exactement la Russie? Elle ne l'a pas su toujours elle-même et ses incertitudes n'ont pas facilité le travail des diplomates. Entre la « clôture » et l'« ouverture », elle a hésité plus d'une fois : l'un ou l'autre des deux systèmes présente, pour elle, des avantages. Toute réflexion faite, elle paraît s'être arrêtée à un *desideratum* qui, en combinant à la fois la clôture et l'ouverture à son profit, lui donnerait seul une entière satisfaction.

Tout d'abord, l'état de choses actuel lui pèse, parce qu'il l'enferme dans la mer Noire comme dans une prison ; prison d'autant plus pénible qu'elle est plus vaste : ses flottes y sont « embouteillées ». « Les arrangements actuels, dit M. Goriainow, sont conçus dans un sentiment de défiance et d'hostilité à l'égard de la Russie... Ils ont pour résultat de l'isoler dans la mer Noire sans lui offrir aucune garantie de sécurité, tandis que cette mer n'ayant que deux riverains, l'issue devrait, en bonne justice, leur être également ouverte à tous deux. »

A supposer que le principe d'une revision de ces arrangements soit adopté, que pourrait-on mettre à la place? La formule russe s'est, peu à peu, élucidée. M. de Nelidow, un des hommes d'État les plus perspicaces de la Russie, la donne en ces termes, dans un mémoire du 10/22 novembre 1877 : « La libre communication avec la Méditerranée et, en même temps, le moyen d'empêcher les flottes ennemies de menacer nos côtes de la mer Noire, tel doit être et a toujours été le but principal de notre politique maritime en Turquie. Il faut donc chercher des combinaisons qui nous assurent, *à nous seuls*, la liberté de navigation dans les détroits, *à l'exclusion* de tous les autres pavillons de guerre. »

C'est ce « à nous seuls » et ce « à l'exclusion » qui font toute la difficulté.

Comment admettre que le souverain des détroits, quel qu'il soit, n'ait pas le droit de naviguer dans ses propres eaux? Comment lui refuser le droit d'y appeler les flottes de ses alliés, le cas échéant, pour sa défense?

L'exigence russe en revient en somme à une réclamation de souveraineté sur Constantinople.

Il faudra bien que la Russie choisisse un jour, et se demande quel est son intérêt majeur : A-t-elle plus de profit à ouvrir les détroits à tous, surtout à elle-même, ou bien a-t-elle plus d'intérêt à interdire le passage, même à ses propres bâtiments de guerre? En un mot a-t-elle avantage à prendre de l'air ou à se renfermer? Quant à obtenir à la fois les deux conventions selon ses vues du moment, elle ne peut y parvenir que par un remaniement de la carte de l'Europe, non sans des complications dont la sagesse internationale a préféré retarder, jusqu'ici, l'échéance.

Je pense qu'après y avoir mûrement réfléchi, la Russie se prononcera pour la solution la plus simple, la plus large et la plus moderne : le libre passage pour tous. La crainte d'un Sébastopol la hante : mais les temps sont bien changés. La « mer libre », — une telle solution, adoptée en principe et comme un objectif plus ou moins rapidement réalisable, trouverait bientôt, dans des circonstances de fait et à la suite d'évolutions qui se produisent même sous nos yeux, des conditions de réalisation plus promptes peut-être qu'on ne le pense de prime abord.

Un événement considérable vient de se produire : par la construction des nouvelles unités navales autrichiennes, la politique germanique fait son entrée dans la Méditerranée. Les intérêts de l'Angleterre, de la France, de l'Italie ne sont plus tout à fait les mêmes. De nouveau, l'équilibre est menacé. Ces puissances accueilleront, peut-être, à bref délai, le renfort

que peut leur apporter la flotte russe, si cette flotte se reconstitue rapidement. On entrevoit donc, déjà, des solutions plus larges et plus souples que celles que les rubriques traditionnelles ont conservées à l'état de fétiche momifié.

A cette heure-là, si la Russie est prête, elle apportera des arguments nouveaux que l'Europe pèsera selon sa sagesse et ses intérêts.

La question des Détroits est, certainement, une des plus angoissantes qu'il y ait au monde : mais, la politique changeant avec la géographie, elle n'a plus, même au point de vue des puissances maritimes, la même importance depuis que le canal de Suez a été creusé : peut-être la main de Lesseps, en modifiant la géographie méditerranéenne, a-t-elle signé un codicille imprévu au fameux testament — authentique ou non — de Pierre le Grand.

Mai 1910.

CHAPITRE XVII

LA CRISE IMPÉRIALE EN ANGLETERRE

Les conférences entre M. Asquith et les chefs de l'opposition, au sujet de la réforme constitutionnelle en Angleterre, n'ont pas abouti jusqu'ici : il faut espérer encore qu'elles aboutiront. Le patriotisme et les considérations nationales l'emporteraient, finalement, sur l'obstination des partis ; de ces conférences, se dégagerait alors quelque solution transactionnelle qui tempérerait l'autorité des lords et la prédominance de leur fortune immobilière, sans les dépouiller absolument de l'une ni de l'autre.

On dirait que le roi Édouard a voulu rendre un dernier service à son pays en quittant la terre au moment où le glas de sa mort pouvait retentir comme un suprême avertissement. Cette disparition, trop cruellement opportune, a suspendu le combat, arrêté les gestes imprudents, refréné les passions mauvaises. Les fers, déjà croisés, se sont abaissés devant un cercueil.

Le délai imposé par les convenances a laissé le temps à la réflexion. Des deux côtés, on a mieux compris la grandeur et la difficulté des problèmes ; les solutions ont eu le temps de mûrir : ce n'est plus dans

l'ardeur des batailles, mais dans le calme des entretiens acceptés, autour du tapis vert des rencontres pacifiques, que se cherche, désormais, une issue à la crise actuelle.

Pour trouver cette issue, il faut de la patience, de la prudence, de la modération, un grand esprit de conciliation et de sacrifice ; mais, par-dessus tout, des vues très lointaines et très hautes sur l'avenir de l'Angleterre.

La crise, en effet, n'est pas seulement intérieure et constitutionnelle ; elle est nationale et impériale. L'Angleterre en est au point où ses destinées vont s'élever encore et prendre leur essor vers des entreprises toujours plus étendues, ou replier leurs ailes et se consacrer exclusivement à la conservation prudente et terre à terre des résultats acquis.

Montesquieu, qui fit la synthèse de la plus grande histoire de l'antiquité, celle de Rome, dit qu'une heure vint où l'Empire, après s'être étendu jusqu'aux limites du monde connu, s'affaissa sous le poids de sa conquête même. L'Angleterre paraît avoir atteint aussi sa limite. Elle s'est donné de l'espace sur la terre, tant et si bien que la terre lui est trop petite au moment où elle est, d'autre part, trop petite pour la terre.

Même, si son empire est en péril, il faut l'accroître encore pour le sauver toujours. Avant-hier au Népal, hier au Thibet ; demain, en Perse, en Chine. Quand cela finira-t-il ? Elle tient ses colonies lointaines à bout de bras, pour ainsi dire, sans que son bras fléchisse, il est vrai, mais il se fatigue d'être toujours tendu.

Partout l'expansion britannique a atteint des fron-

tières où elle se heurte à des complications, à des concurrences, à des hostilités naturelles ou artificielles. Il y a du mauvais vouloir chez les hommes et dans les choses pour ces prospérités inouïes. En Europe, en Asie, en Afrique, en Océanie, en Amérique, partout où elle domine, l'Angleterre rencontre l'obstacle : « Qui terre a, guerre a ! » Une vigilance presque surhumaine suffit à peine pour parer à tous les dangers. Les responsabilités du gouvernement s'accroissent avec la difficulté de gouverner. J'ai toujours pensé qu'une des situations les plus angoissantes qu'il y eût sur la terre, était celle de premier ministre anglais : mais combien plus dans les conjonctures actuelles !

Et « le premier » ne gouverne pas seul, ni à son gré : il n'a pas seulement la bouche sur le téléphone qui donne des ordres, il doit avoir l'oreille sur celui qui les reçoit. C'est un fait notoire et reconnu par tous les publicistes, qu'au-dessus du gouvernement officiel, avec son roi, ses ministres, son parlement, ses administrations infiniment diverses et dispersées, il y a un maître, ou plutôt une maîtresse, à qui seule appartient le dernier mot : l'opinion.

L'Angleterre, avec son sens aiguë — le plus aiguë qui soit — des choses de la politique, a compris et admis, depuis longtemps, que le ressort suprême du commandement était là ; et ses directeurs, à quelque parti qu'ils appartiennent, n'agissent plus que selon les volontés ou les impulsions, les témérités ou les appréhensions de ce génie versatile et invisible, mais toujours présent.

L'opinion est la reine du monde partout, mais sur-

tout en Angleterre. Elle règne par les Chambres, par la presse, par le cant, par la responsabilité de chaque citoyen, par la mode ; un réseau de fils, cachés au-dessous des chairs et des muscles, forme un système nerveux délicat et sensible, suscitant ou déterminant les actes, les gestes, les mouvements voulus et les impressions réflexes de tout le corps social.

L'opinion, c'est le vouloir-vivre du pays, dont lui-même discerne mal, la plupart du temps, les raisons, comme un organisme vivant ignore le jeu intime de ses propres parties. L'opinion, c'est la réaction immédiate et constante des intérêts particuliers sur l'intérêt général ; c'est la résultante publique de toutes les forces obscures qui font l'âme des peuples.

Quelles sont ces forces, en Angleterre, et comment vont-elles continuer à se composer et à s'additionner pour la survie nationale et impériale ? voilà, précisément, le souci de l'heure présente.

Le problème est étroitement lié à un autre, non moins difficile, celui de l'aptitude des démocraties à la direction de leurs affaires extérieures. L'Angleterre est, désormais, une démocratie : or, jusqu'à quel point le peuple est-il capable de ces « vastes pensers » et de ces « longs desseins », seuls applicables à l'étendue et à l'avenir d'une telle domination ? Comment s'entendra-t-il à dégager, parmi les impressions superficielles et éphémères, celles qui doivent se fixer et se prolonger en actes et en lignes de conduite durables ? Comment, — absorbé et distrait par le souci, les plaisirs et le travail quotidien, — arrachera-t-il la figure esthétique de l'avenir au bloc compact et bigarré des événements ? C'est un

sujet de discussion inépuisable entre les théoriciens...

Cependant la réalité résout, chaque jour, le problème. Quelle que soit la forme des institutions, c'est la volonté de tous qui reste la maîtresse ; et l'autorité directrice appartient, de plus en plus, à ce fameux « tout le monde » qui a plus d'esprit, assure-t-on, que M. de Voltaire.

Mais de quels éléments ce tout le monde, ce *herr omnes* est-il composé dans le Royaume-Uni? Quels sont les « agissants » et les « responsables »? La démocratie anglaise règne sur l'Angleterre : envisageons cet aréopage de rois.

Un observateur attentif vient de nous le décrire, une fois de plus, dans une eau-forte que lui envierait Callot : « Bermondsey passe pour avoir été un joli village au temps où les huguenots français y apportèrent l'industrie de la tannerie : aujourd'hui, c'est un amas de quartiers misérables, peuplé par des ouvriers tanneurs ou brasseurs et des portefaix des docks, Les masures à deux étages sans toits ni gouttières se répètent à l'infini... Si les estaminets, les *pubs* abondent, les boutiques sont rares et minables... Rien ne peut rendre le dénuement de la population qui barbote aux alentours des bars. Les hommes en casquettes plates n'ont, à leurs paletots, ni boutons ni poches. Les femmes sont plus débraillées encore ; certains de leurs chapeaux, cramponnés au chignon, font penser à des coquilles d'huîtres ou à des bouses desséchées ; le cou entouré de boas en loques, elles plongent dans les flaques leurs bottines éculées. Quant aux enfants, ce sont des sans-culottes dont les souliers n'ont plus de

semelles et dont les casquettes, ordinairement aussi trouées que les pantalons, ont pris la couleur du ruisseau. Tels sont les électeurs qui tiennent aujourd'hui entre leurs mains les destinées de l'Angleterre (1). »

L'auteur achève ce triste tableau par quelques traits où il peint le public d'une réunion électorale : « Joux creuses, barbes incultes, épaules étroites ; les plus bruyants sont les gamins, tous chétifs, quelques-uns déjà usés, tel ce jeune voyou, là-bas, au nez cassé qui ricane, une cigarette au coin de la bouche. Même dans le triste faubourg de Bermondsey, je n'ai pas vu à Londres pareils symptômes de dégénérescence morale et physique. »

Pourtant, M. Philippe Millet n'est nullement un pessimiste ; il multiplie, dans son livre, des tableaux plus riants : le ménage soigné et bien tenu de l'ouvrier zingueur ; le comité, à l'allure puritaine, du « Labour party » ; le cottage « dont les briques luisent comme un sou neuf », où vit le cultivateur modeste et bien assis dans l'existence, la figure du vieux paysan : « pantalon serré au-dessous du genou par une courroie, collier de barbe grise qui encadre ses rides aussi dures que les sillons de la terre gelée ».

Certes la « vieille Angleterre » n'est pas morte ; elle conserve son entrain et sa robustesse. Mais, le fond des choses n'en reste pas moins inquiétant, parce que le contraste s'affirme de plus en plus criant, dans les faits et dans les imaginations, entre la magnificence de la domination impériale et la misère haillonneuse

(1) Philippe MILLET, *la Crise anglaise*, 1910, in-12.

des citoyens de l'empire, entre le torrent de richesses qu'une politique savante draine des quatre parties du monde, et cette pénurie indicible d'une trop grande partie de la population. Le peuple anglais, roi de l'Univers, est, trop souvent, un roi déplumé, un roi loqueteux.

Il le sait, maintenant ; il est averti ; il a jeté les yeux au-dessus de lui-même et de son sort. Il crie, comme le faisait déjà, il y a vingt-cinq ans, le très honorable John Burns : « Après quarante-trois ans de libre-échange, après soixante-dix ou quatre-vingts ans de concurrence illimitée et de monarchie constitutionnelle, ne pouvons-nous pas considérer comme un scandale pour la civilisation que nous ayons neuf millions d'Anglais à la veille de tomber dans la mendicité ? Ni les libéraux, ni les tories ne sont allés au fond de la question... ; » et, comme le même John Burns le répète, en 1905 : « Votre argent a été gaspillé en Afrique, au Thibet, au Somaliland, au Soudan, sur tous les coins pierreux du globe. Ce genre d'impérialisme dévore la substance des conquis et aboutit à la banqueroute des conquérants. Les impôts doivent être réduits, pour que le chômage puisse diminuer. »

Le chômage ! c'est le grand mot, l'appréhension incessante et terrifiante qui glace le sang dans les veines de l'Angleterre démocratique, mot qui revient sans cesse, comme un *leitmotiv* dans les discours, dans les programmes, appréhension qu'on sent installée comme une obsession, au fond des consciences.

Chômer, manquer de travail, c'est-à-dire manquer de pain, telle est la continuelle alerte de ce domina-

teur : faute du salaire au jour le jour, c'est la famine soudaine, en l'absence de toute prévoyance et de toute épargne. Les sans-travail barrent, de leurs théories faméliques, le blason glorieux de « la plus grande Angleterre » : c'est la conclusion de cette triste enquête et la raison de la grande réforme conseillée par le plus considérable des hommes d'État du cabinet actuel, M. Lloyd George : « Le paupérisme est une tache au drapeau et ce devrait être le devoir de tous les hommes, ici, pour l'honneur de leur terre natale, d'y mettre un terme. »

Donc, l'Angleterre à l'heure présente est prise — comme d'ailleurs la plupart des peuples européens — entre ses devoirs extérieurs et ses devoirs intérieurs ; elle ne peut suffire à toutes ces tâches que par un accroissement de ses dépenses et de ses impôts sous lequel elle craint de succomber.

La partie se joue entre l'autorité mondiale et le bien-être familial. Dominer l'univers ou rester tranquille chez soi, tels sont les termes du dilemme entre lesquels il faudra choisir un jour ou l'autre.

On peut se demander comment les choses ont tenu jusqu'ici et pourquoi elles ne tiendraient pas, longtemps encore, dans les mêmes conditions. Je répondrai tout simplement, en m'inspirant de la vieille formule classique, qu'elles ont tenu par l'« isolement » et par la « splendeur », et qu'elles menacent de s'écrouler, aux approches de la concurrence, par la diminution du prestige.

Dans la puissance de l'Angleterre, il y eut, long-

temps, un élément conventionnel, un rayonnement fascinateur. Soumise à l'opinion au dedans, la politique anglaise manie admirablement l'opinion au dehors. Ayant eu la haute prudence de se rendre maîtresse des câbles télégraphiques, de la grande presse et des agences, elle dit ce qu'elle veut dire et ne répand que la « bonne semence », c'est-à-dire celle qui lui est profitable. La première leçon reçue par chaque lecteur en ouvrant son journal le matin, — leçon indiscutable jusqu'ici, — fut celle qui lui apprenait la grandeur de l'Angleterre, et enseignée d'un ton qui n'admettait pas de réplique. La façade, entr'aperçue dans les brouillards de la Manche et de l'imagination, est si noble, si imposante qu'on ne cherchait pas à savoir ce qu'il y avait derrière. Il fallut le brutal réalisme des Allemands pour déchirer les voiles et dissiper le mirage.

Je ne serais pas éloigné de penser que le règne d'Édouard VII aura été l'apogée et l'expression suprême de cette domination par l'éclat et l'éblouissement.

Quel roi sut conquérir, sur les générations qui le virent, une autorité plus grande avec des moyens plus simples? Notre Louis XIV épuisa le génie de ses hommes d'État, de ses généraux, de ses écrivains, de ses artistes, de ses tapissiers et de ses jardiniers pour imposer à son temps une empreinte beaucoup moins étendue, si elle fut plus profonde. Napoléon n'enfonça la sienne qu'à coups de victoires... A Édouard VII, il suffit de quelques coups de chapeau.

Jamais personnage public n'appliqua mieux la loi du moindre effort. Gentleman accompli, ce grand

prince royal fit, de sa vie, le chef-d'œuvre du bon ton, de l'élégance et du tact. Il offrit à son pays, comme don de joyeux avènement, le fruit d'une longue expérience des choses et des hommes, le bénéfice d'un jugement sûr et éprouvé, le savoir-faire d'un homme revenu de bien des choses et qui, connaissant les dessous, ne se laissait embarrasser par rien, arrachait les masques et allait droit au but.

Ayant reçu de la nature « cet esprit de finesse », si admirablement défini par Pascal comme l'esprit même de la politique et du monde, il reconnut, parmi les œuvres des ministres qui avaient régi l'empire dans les dernières années du règne précédent, celles qui n'étaient qu'ostentation et péril : il mit fin à la guerre du Transvaal et au débordement colonial. En même temps, il discernait, parmi les concurrences, celles qui étaient véritablement redoutables. Ainsi, il orienta la politique de l'Angleterre plus habilement que ne l'avaient fait des diplomates éprouvés, comme lord Salisbury, ou des hommes d'État passionnés, comme M. J. Chamberlain.

Longtemps avant son avènement, il avait donné des preuves remarquables de cette sagacité divinatrice, puisque, n'étant encore qu'un très lointain héritier de la couronne, il avait démêlé le péril bismarckien. Un de ses familiers écrivait, en 1878 : « Le prince de Galles, c'est l'Angleterre jeune, courageuse, altière, remplaçant l'Angleterre caduque, hésitante, morbide... Le brillant héritier du trône a encore d'autres idées en tête et *qui sont toutes marquées au coin d'une grande méfiance à l'égard de la politique de M. de Bismarck.* »

Ces aptitudes et ces tendances ne se découvrirent que vingt-cinq ans plus tard. C'est alors qu'on vit se développer, dans un règne trop court, tout l'art et tout le charme de cette personnalité vraiment supérieure. Le roi Édouard fut, avec une perfection extraordinaire, le type de l'Anglais tel qu'on l'admire. La tenue, l'urbanité, la dignité, la simplicité, — mais non sans « la distance », — en un mot l'ascendant, il eut tout cela, et c'est ainsi qu'il maintint et magnifia encore cette puissance de majesté et d'illusion qui ajoutait son auréole à la force réelle de la nation britannique.

L'aurore du nouveau siècle se leva dans le prestige anglais. Mais le roi qui l'avait entretenu et accru put se demander si l'astre brillerait encore longtemps du même éclat. L'activité royale était un symptôme : c'est que le péril allemand grandissait puisqu'on prenait les premières mesures pour y parer. Quand le roi Édouard sentit que l'heure était venue de sortir du « splendide isolement », le royaume se trouvait en présence de la concurrence la plus dangereuse qu'il eût encore rencontrée : il n'était que temps de se mettre au calcul des réalités.

Ces réalités sont les suivantes : dans la paix et dans la guerre, il faut qu'un peuple paye de son corps et de ses biens pour vaincre ; le prestige n'a qu'un temps. Un grand empire ne se défend que par les armes ; une situation acquise ne se défend que par l'effort. Pour prospérer il faut du travail, pour réussir il faut de l'ordre, de la méthode et de l'union.

Ainsi se produisit la crise à quadruple face : natio-

nale, constitutionnelle, sociale et budgétaire. Les nationalités mal fondues au corps social réclament leur place et leur droit ; la vieille aristocratie défaillante doit compter avec la démocratie besogneuse et exigeante ; la richesse doit se répartir plus équitablement pour que tous les citoyens soient intéressés à la défense du patrimoine commun ; le contribuable, enfin, doit fournir, par des budgets, sans cesse plus lourds, aux nécessités indéfiniment accrues de la défense et de l'extension de l'empire.

Mais, en cette crise multiforme, se heurtent de telles antinomies qu'il est impossible de prévoir, pour le moment, quelle en sera l'évolution et quel en sera le terme.

Il faudrait des ressources infinies rien que pour subvenir aux deux réclamations inverses : l'amélioration du sort des pauvres et l'accroissement des dépenses militaires. La flotte, qui coûtait 770 millions en 1905-1906, coûtera plus d'un milliard (un milliard 15 millions) en 1910-1911 ; elle coûtera plus cher encore en 1912 ; l'armée absorbe 700 millions, et le grand effort nécessaire pour maintenir à l'Angleterre, rien que dans les affaires européennes, son rang de grande puissance, avec un système d'alliances efficace, est loin d'être accompli !

D'autre part, les dépenses des pensions ouvrières que M. Asquith évaluait, comme part de l'État, à 150 millions de francs, atteindront bientôt 250 et peut-être 300 millions. Ainsi du reste.

« Faulte d'argent » est devenu, pour l'Angleterre un mal chronique probablement incurable, auquel tout

le monde se résigne. — « Faulte d'argent » dans le pays le plus riche du monde, qui a fait, depuis deux cents ans, les gains les plus gros et parfois les plus excessifs ! « Faulte d'argent », tel est donc le résultat de cette colossale entreprise d'enrichissement !

L'histoire anglaise du dernier siècle — une des plus belles histoires du monde — aboutit à une situation presque insoluble. Les ressources ne feront-elles pas défaut si la fortune acquise est menacée par la crainte des réformes sociales ? Mais où trouver de l'argent si on ne le prélève pas là où il existe, c'est-à-dire sur les fortunes acquises ? La démocratie, si elle n'est pas satisfaite, retirera son appui nécessaire à l'ordre et à la grandeur de l'empire ; or, pour la satisfaire, ne va-t-on pas compromettre la défense et la stabilité de l'empire lui-même ?

A cette situation si difficile et si complexe deux remèdes, deux panacées contraires sont proposés par les deux partis qui se disputent le pouvoir : le protectionnisme impérialiste de M. Chamberlain et le socialisme pacifique de M. Lloyd George.

Entre ces deux solutions l'électeur anglais ne s'est pas encore prononcé et c'est à mi-côte de l'une et de l'autre que les chefs plus modérés cherchent une route médiane. L'Angleterre et le monde sont dans l'attente de la décision qui sera prise.

L'équilibre de l'univers en dépend et rien n'intéresse davantage la France. La France serait la plus éprouvée de toutes les puissances si l'athlète, que M. Chamberlain appelait le « Titan fatigué », abandonnait la lutte

et si, selon la décourageante perspective ouverte un jour par l'illustre Joë, « il finissait par ployer sous la trop grande immensité du fardeau, ne se sentant plus la force de supporter le poids de l'empire ».

Avril 1910.

CHAPITRE XVIII

LA FAILLITE DE L' « ENCERCLEMENT »

Il est intéressant de relever, après deux ans, l'évolution respective des deux grandes combinaisons européennes : Triple Alliance et Triple Entente. Où en sommes-nous ? Des deux groupes, lequel a gagné, lequel a perdu ? Les anciens publicistes voyaient l'équilibre européen sous la forme d'une balance, — « la balance politique » : qui l'emporte, à l'heure présente, de l'un ou de l'autre plateau ?

Le groupement Angleterre, France, Russie n'est pas d'une solidité à toute épreuve : il s'en tient, pour se définir lui-même, à des formules timides, modestes et qui n'engagent personne : entente amicale, entente cordiale..., et le reste. Institué à la suite des grandes défaites russes, il s'est élevé sur des ruines ; il a, au fond de son être, le vieil antagonisme russo-anglais en Asie. Mais la nécessité fait loi et les deux gouvernements, en présence de faits nouveaux et de nécessités nouvelles, ont signé un pacte de modération et d'oubli.

La France, alliée déjà ancienne de la Russie, libérée de toute concurrence coloniale avec l'Angleterre, n'avait qu'à se laisser porter par ses sentiments

naturels pour aider au rapprochement de ses deux amies. Ce rôle de courtier honnête est parfois épineux et onéreux : pour une fois, il s'est trouvé facile, agréable et heureux.

Observons, toutefois, que cette combinaison, née d'une circonstance particulière, est l'œuvre d'un roi, Édouard VII, et d'un homme d'État, M. Chamberlain, l'un et l'autre disparus : nous avons dit, ainsi, sa principale faiblesse. Elle n'en reste pas moins forte, et très forte en raison de l'aspiration générale des peuples vers la paix et de cette puissante poussée d'indépendance qui soulève les nations européennes chaque fois que l'une d'entre elles essaye de saisir l'hégémonie.

A Londres, à Paris, à Saint-Pétersbourg, il existe un besoin commun, chez les peuples et chez les gouvernements, de ne pas se trouver sans secours et sans témoins en face de l'expansion progressive des peuples germaniques et, comme l'Allemagne — ou plutôt les Allemagnes — débordent par toutes leurs frontières à la fois, on construit, de toutes parts, un réseau de digues destiné à les contenir. C'est ce qu'on a baptisé un jour d'un mot très malheureux ou très maladroit, l'« encerclement ».

L'encerclement, ainsi présenté, paraissait un ouvrage offensif et d'attaque, comme on dit. Pas du tout. C'est une précaution défensive et dont la fragilité eût apparu au premier choc.

De tout ce passé d'hier il reste ceci, que des gouvernements prudents et un peu timorés se sont munis contre des éventualités qui pourraient leur être éga-

lement désagréables, se sont entendus *pour s'entendre*, le cas échéant.

Dans ces limites, la Triple Entente est sage, raisonnable, utile ; mais il ne faut pas lui demander plus qu'elle ne peut donner. Elle se transforme selon le va-et-vient des événements, soumise au caprice des flots et à la mobilité des vents : elle est surtout affaire de courant et d'opinion. Elle se disloquerait et irait à vau-l'eau si les circonstances se modifiaient : avec des sacs de plâtre on arrête les inondations, mais ce ne sont jamais que des sacs de plâtre, et cela ne vaut pas une bonne maçonnerie bâtie à chaux et à sable.

Qui dit opinion dit prestige. Pour l'art de manier l'opinion, l'Angleterre ne connaît pas de rivale. La plus grande force de la Triple Entente — force réelle, ne vous y trompez pas, — et même, en temps de paix, il n'en est pas d'autre, — c'est cette adresse à entraîner les esprits et à inspirer confiance. Mais, pour que l'opinion suive, pour que le prestige ne subisse aucune atteinte, tout l'art du monde ne suffit pas, il faut voir apparaître, de temps en temps au moins, l'image d'une autorité plus réelle, « la grande ombre herculéenne ».

Cette puissance effective, essence du prestige de la Triple Entente, a-t-on su la ménager et la produire avec un soin suffisant et un succès efficace, depuis quelque temps ?

Je ne reviendrai pas sur le malheureux incident de la Bosnie-Herzégovine. La première fois que la combinaison à trois s'est essayée dans les grandes affaires européennes, elle a échoué, c'est tout ce que l'on peut dire. L'affaire n'avait d'intérêt immédiat que pour

l'un des trois partenaires, la Russie. Mal engagée, elle a été mal soutenue. Peut-être y eut-il une heure où elle pouvait devenir un levier capable d'entamer la combinaison rivale. L'Italie n'était pas satisfaite et il a bien paru que l'Allemagne elle-même, à un moment, fronçait le sourcil. Mais l'opportunité n'a pas été saisie et les diplomaties de la Triple Entente ont dû se replier en bon ordre après s'être avancées un peu imprudemment : elles avaient fait, en somme, un essai assez médiocre de leur capacité et de leur union.

Je ne pense pas qu'il y ait lieu d'être beaucoup plus fier de ce qui s'est passé au sujet de l'emprunt turc. Cette fois, c'est la France qui tenait les cartes. Assurément, l'Angleterre a secondé très loyalement nos efforts ; mais on peut se demander s'ils se portaient au bon endroit : on eût dit que la politique française n'avait, en Orient, que des intérêts financiers. C'est une tentation assez ordinaire à nos gouvernants, et je le reconnais, — pour y avoir cédé parfois, — de se mêler, plus que de raison, à ces sortes d'arrangements. Je me demande si les financiers n'en pâtissent pas eux-mêmes et s'ils ne sont pas les premières victimes du zèle excessif que l'on apporte à leurs affaires.

Quoi qu'il en soit, on a mis tous nos intérêts, en Turquie, dans un seul panier et on l'a offert à la Jeune-Turquie qui s'était mise en route à la recherche d'un tout petit emprunt dans les temps de famine qu'elle subissait. Elle n'a pas voulu le prendre. Alors, on lui a fait les grandes dents : « C'est pour mieux te manger, mon enfant. » Elle s'est adressée ailleurs. L'emprunt s'est fait tout de même, et nous en sommes

pour nos gestes comminatoires. Le petit Chaperon rouge s'est moqué, en somme, de Barbe-Bleue.

Reste, à la traîne, une troisième question, l'affaire crétoise... Elle n'a pas l'air de devoir tourner à l'honneur de ceux qui l'ont, si imprudemment, rouverte... Ne préjugeons pas les événements.

Puisque je suis en train d'examiner les causes d'affaiblissement de la Triple Entente, ces échecs ou demi-échecs diplomatiques ne sont peut-être pas ce qu'il y a de plus grave. Les chancelleries ne gagnent pas toutes les parties qu'elles engagent. A ce tapis vert, comme à celui des casinos, tant que la banque n'a pas sauté, elle a chance de se rattraper. Le gros manque actuel, c'est la crise intérieure anglaise et le sentiment qu'ont les autres, — amis et partenaires, — que cette puissance n'est pas en forme.

C'est une loi de l'histoire, comme c'est une loi de la nature : à l'époque des mues, les êtres se sentent faibles, ils se cachent et n'abordent pas volontiers la lutte. L'Angleterre passe par une crise constitutionnelle et peut-être sociale où son allant extraordinaire s'est atténué et affaibli. Cette Chambre des lords, cette aristocratie dirigeante, cette « ploutocratie », en fin de compte, qui a présidé si longtemps à ses destinées, est en péril. Tant que l'Angleterre n'aura pas vu clair dans son avenir il lui sera impossible de régenter celui des autres.

La crise anglaise présente ce caractère, qu'à moins d'une victoire unioniste bien caractérisée, elle aboutira à un certain affaiblissement de l'initiative gouverne-

mentale, et, par conséquent, de l'expansion impérialiste et interventionniste dans le monde. Ce sont des Anglais de fraîche date, — et de patriotisme plus frais encore, — des adventices et, comme on disait dans l'antiquité, des *métèques*, qui sont maîtres des événements. Irlandais, Écossais, Gallois forment l'avant-garde de tous les « revendicants », de tous les vaincus — non soumis — qui relèvent la tête et demandent des comptes.

Pour s'être faite trop vaste, la patrie anglaise sent ses cadres se rompre. Le noble orgueil de la « vieille Angleterre » fléchit. L'argent du dehors intervient dans les querelles du dedans. Je me souviens d'une prédiction que me fit, il y a vingt ans, un homme qui fut un grand chef de parti en Amérique, Blaine ; il me disait : « Un jour viendra où le sort de l'Angleterre sera à la merci des Irlandais d'Amérique. Quelle faute on a commise de les laisser partir ! » N'est-ce pas lord Lansdowne (dont tout le monde admire la prudence et l'habileté) qui disait hier : « Tant que nous n'aurons pas donné une certaine satisfaction à l'élément irlandais, de près ou de loin, dans nos îles ou ailleurs, nous n'aurons pas la paix de l'Empire. » On en est là !

L'Angleterre va-t-elle s'engager dans un essai de fédéralisme et, en plus, de socialisme agraire ? S'il en était ainsi, elle entrerait dans une période de gestation qui la laisserait, pour longtemps, indisponible au dehors. Tout cela se sait ou se sent, avec les suites immédiates et les conséquences lointaines. Ce n'est plus le *tu regere imperio populos...*

Or, si le principal rouage de la Triple Entente fonc-

tionne mal, si son prestige, encore une fois, est affaibli, la combinaison tend à se déliter, à son tour.

Par contre, ses adversaires prennent du dessus : tout cela se tient.

Tel est, on le voit, maintenant, avec toute évidence, le sens des deux événements qui viennent de se produire et qui sont connexes : la chute de M. Isvolsky et l'entrevue de Potsdam. L'Allemagne a profité très habilement des circonstances favorables. Elle a porté toute son action au point où la Triple Entente, par la série de ses échecs, lui prêtait le flanc, c'est-à-dire en Orient.

En Orient, la Triple Alliance se sent forte ; elle peut agir directement ; elle peut peser de tout son poids, puisqu'il n'y a pas de fossé entre la puissance militaire énorme qui est la sienne et le champ ouvert devant elle. De l'Autriche-Hongrie à la Roumanie, à la Turquie, et même à l'Asie Mineure, il y a un chemin tout tracé, c'est la vallée du Danube. La « marche vers l'Est » est une pente naturelle à cette formidable expansion dont nous parlions tout à l'heure.

Après avoir échoué, en somme, dans les diverses entreprises mondiales où il rencontrait l'opposition ouverte ou déclarée, mais unie, de toutes ses rivales maritimes, l'Angleterre, la France, les États-Unis, l'Empire allemand a trouvé cette voie nouvelle et s'y engage résolument. « La plus grande Germanie » se retourne vers le continent sans abandonner les mers.

Là aussi elle cherche et elle trouve l'Angleterre : l'Angleterre loin de sa base d'opération, l'Angleterre

au point le plus sensible et le plus exposé de sa domination, aux portes de l'Égypte et des Indes.

C'est de cette idée qu'est né le fameux projet du chemin de fer d'Asie Mineure-Bagdad. Il devient, non pas seulement un instrument d'expansion, mais une arme aux mains de ceux qui le construiront. D'où l'importance extraordinaire prise, tout à coup, par ces affaires de voies ferrées dans l'Empire ottoman.

Si l'on relie par la pensée les points où se manifeste cette action de l'Allemagne, on s'aperçoit que le terrain est miné, autour de la puissance anglaise, partout où elle donne prise : à Constantinople, en Asie Mineure, en Syrie, en Perse, et que ce vaste travail de circonvallation a son centre vers le canal de Suez. Le voilà bien l'« encerclement » !

Cette opération de large envergure rencontrait, d'abord, deux difficultés : d'une part, — puisqu'elle avait pour théâtre l'empire turc et les régions qui s'étendent en Asie jusqu'au golfe Persique, — elle pouvait éveiller et elle a éveillé les susceptibilités de la Russie. La Russie s'est opposée, de toutes ses forces, au premier projet du chemin de fer de Bagdad. Inquiète et froissée, elle se jetait dans les bras de l'Angleterre : c'est alors que la diplomatie de M. Isvolsky, après s'être rapprochée de « l'entente cordiale », accédait au partage d'influence russo-anglaise en Perse.

Autre difficulté : l'Allemagne tout en s'étant assuré, à Constantinople, la concession du chemin de fer transasiatique, avec une garantie d'intérêts qui en faisait (sur le papier du moins) une affaire sortable, ne se sentait pas une force financière suffisante pour sou-

tenir, à elle seule, le fardeau. Il faudra (qui sait !) un milliard, deux milliards pour mener l'œuvre à bonne fin et, même en répartissant les travaux de construction sur de longues années, l'aléa est tel qu'une seule puissance, même audacieuse et riche, ne pourrait s'y engager sans s'être assuré préalablement le concours des grandes places européennes. Les adversaires de l'opération crurent qu'ils la feraient sombrer là-dessus. Pas d'argent, pas de voie ferrée.

Ces explications étaient nécessaires, dans leur extrême brièveté, pour faire apprécier exactement le caractère combiné des deux opérations diplomatiques qui se sont produites, presque simultanément : la souscription de l'emprunt turc par les banques allemandes et autrichiennes, l'accord intervenu à Potsdam.

A Potsdam, les deux ministres, le russe et l'allemand, M. Sassonoff et M. de Kiderlen-Wæchter se trouvaient, pour la première fois, en présence tandis que les impériaux cousins échangeaient les cordiales assurances habituelles. Ces nouveaux ministres avaient quelque chose à se dire, précisément parce qu'ils étaient nouveaux. Rarement les successeurs mettent exactement les pieds dans les pas de leurs prédécesseurs. De part et d'autre, on était disposé à passer le linge sur le passé et à chercher « non ce qui divise, mais ce qui réunit ».

Certainement, entre la Russie d'une part, et l'Allemagne appuyant l'Autriche, d'autre part, les choses ne pouvaient rester, sans péril pour la paix, dans l'état de tension où les avait mises l'affaire de Bosnie et d'Herzégovine. Il fallait trouver, quelque part, un

terrain d'entente et de rapprochement. On le chercha et on le trouva en Asie.

Les événements pressent. La Turquie, la Perse peuvent en venir aux mains. Des interventions peuvent se produire qui rendraient toute action diplomatique dangereuse ou inefficace. Donc, il fallait conclure et vite. Voici, dans ses lignes générales, les conditions de l'arrangement qui aurait été élaboré à Potsdam.

Le principe du chemin de fer allemand de Constantinople à Bagdad par l'Asie Mineure, c'est-à-dire de la grande voie de l'Asie turque placée sous le contrôle de l'Allemagne, est admis. Mais ce chemin de fer recevra, sur l'Euphrate, un embranchement transcaspien qui deviendra le débouché des voies russes. Ainsi, les deux réseaux se fondraient en un, comme deux affluents forment un seul et même fleuve. Et tous deux, arrivés à Bagdad, se porteraient sur la rive droite de l'Euphrate, et d'un élan, pour ainsi dire invincible, jusqu'au golfe Persique, jusqu'à Koweït, jusqu'à la route des Indes.

Si les choses sont ainsi, la Russie ou l'Allemagne s'appuieraient, l'une l'autre, dans un avenir plus ou moins éloigné, en tout cas, combinerait leurs politiques pour ne pas se nuire et pour s'ouvrir cette voie unique qui, certainement, sera la plus importante de toute l'Asie.

La Russie atteindrait ainsi indirectement ce but si longtemps rêvé par elle, le golfe Persique. Et l'Allemagne se serait débarrassée de cette opposition slave qui, depuis plusieurs années, contrecarrait ses desseins.

L'Asie centrale serait donc, à bref délai, le lieu de rencontre et le champ clos des trois grandes ambitions européennes. Si, d'autre part, les projets d'irrigation de sir William Wilcoks aboutissent, les plaines de Mésopotamie retrouvant leur antique fertilité, le monde remonterait, en quelque sorte, vers ses origines et il chercherait la loi de son avenir dans les régions où s'est décidée celle de son plus antique passé !

Voilà pour les combinaisons politiques ; et voici, maintenant, pour les moyens financiers. L'Allemagne n'a pas oublié que le projet initial, la ligne d'accès à Bagdad, patronnée par elle, s'était heurtée, jusqu'ici, aux objections financières des porteurs de fonds turcs et des banquiers occidentaux. Sur ce terrain, la situation de la France est prépondérante. L'abondance des capitaux que son épargne met aux mains de ses hommes d'affaires lui a permis de peser, d'une façon presque exclusive, sur les affaires turques. La participation au service de la Dette, la direction de la Banque ottomane sont ses principaux moyens d'action.

Sans revenir sur le détail de l'affaire de l'emprunt turc, il est aisé de reconnaître, maintenant, quelles pourraient être les suites d'une substitution quelconque de l'influence allemande à l'influence française dans les affaires financières ; et il est facile de comprendre, aussi, la satisfaction de l'empereur Guillaume à la nouvelle de la conclusion de l'emprunt par les banquiers allemands, satisfaction témoignée, comme on sait, par un télégramme adressé publiquement aux négociateurs de l'affaire.

Cet emprunt est peu de chose : mais c'est la pre-

mière maille d'une chaîne qui peut fermer « la Porte » à l'influence occidentale pour longtemps.

Après ces explications, l'accord de Potsdam — proclamé officiellement — et l'échec de l'emprunt turc à Paris, ne sont-ils pas, de toute évidence, les deux actes d'une seule et même opération dont l'objet est des plus clairs : affaiblissement momentané de la Triple Entente par un coup droit à l'Angleterre sur le point qui la vise le plus directement, au cœur ?

Les journaux anglais ont dit que l'Angleterre ferait la guerre pour empêcher le chemin de fer allemand de déboucher sur le golfe Persique et, notamment, sur Koweït. Mais, ferait-elle la guerre si elle trouvait devant elle, non pas la seule poussée de l'Allemagne, mais la combinaison de tous les intérêts et de toutes les forces groupées dans ce vaste amphithéâtre où courent les deux fleuves bibliques, à savoir l'Allemagne, la Perse, la Turquie et peut-être même la Russie à l'arrière-plan ; en un mot, la grande majorité des puissances de l'Europe faisant front contre elle, en Asie ?

On ne gagne pas à s'absenter longtemps des grandes affaires ; la place quittée est vite occupée.

Ces perspectives paraissent un peu sombres. Disons, tout de suite, que si les faits actuels marquent une étape, qu'il n'était pas inutile de signaler à l'attention du public, ils sont loin d'être décisifs. Il y a loin de la coupe aux lèvres et l'Angleterre — qui n'est pas isolée — a plus d'un tour dans son sac. Il suffit que le coup soit éventé pour qu'il puisse être paré rapidement.

La Russie a fait savoir qu'elle allait entrer en négo-

ciation avec Paris et avec Londres ; il faut compter sur les retours heureux d'une diplomatie subtile. M. Sassonoff ne se laissera pas enlever, pour des espérances bien vagues et bien lointaines, l'appui immédiat et lucratif que lui offre la Triple Entente.

A Constantinople même, le dernier mot n'est pas dit. L'affaire de l'emprunt n'en est qu'à sa première phase et je ne vois pas les financiers allemands engouissant d'une seule lampée tout le déficit ottoman passé, présent, futur, toute la reconstitution turque et l'énorme aléa de la construction des chemins de fer ottomans. Pantagruel n'y suffirait pas. S'ils s'y décident et qu'ils avalent les yeux fermés, c'est le cas de leur dire : « Bon appétit, messieurs ! »

En Perse, l'influence de l'Angleterre reste extrêmement puissante et active. Enfin, il reste ces mouvements d'« impondérables » qu'une politique si audacieuse ne peut manquer de provoquer en Orient et en Europe, partout où elle doit avoir des suites, — et notamment au sein de la Triple Alliance.

Les Jeunes-Turcs ont beau s'enorgueillir de leur « succès » d'un jour, les lendemains sont tristes. La politique allemande, s'ils s'abandonnent entièrement à elle, les soutiendra comme la corde soutient le pendu. Cette entreprise de captation et d'insinuation (que ce soit par les chemins de fer, que ce soit par les capitaux), couvre, fort mal d'ailleurs, une politique d'invasion et de conquête. Les financiers qui font de la finance sont parfois bien exigeants et bien agaçants, moins, pourtant, que ceux dont les « avances » servent d'amorces à de plus profonds calculs.

Quant à la Triple Alliance, comment résistera-t-elle à ce nouvel avatar? Une « plus grande Germanie » en Orient est fatalement exclusive « d'une plus grande Italie » dans ces mêmes régions. Or, celle-ci n'a pas renoncé à ses ambitions. Elle n'a pas oublié qu'elle est, par Venise, l'héritière « d'un quart et demi de l'empire grec ». Le marquis de San Giuliano, dans son discours récent, conseille de prendre patience ; mais quand l'heure des réalisations aura sonné, l'Italie ne se contentera pas des belles paroles que paraît lui avoir prodiguées le comte d'Ærenthal.

Dans le désarroi où se sont trouvées récemment les affaires de la Triple Entente, la Triple Alliance a, il est vrai, gagné une première manche. Mais le jeu reste ouvert aux contre-parties. Il est probable que des négociations vont s'engager entre les cabinets pour donner, aux accords récents, une forme plus adoucie et qui ne blesse personne. C'est ce que laissait entendre un article officieux de la *Gazette de Weser* : « ... Le problème demeure en suspens. Il reste dans l'avenir un objet d'échange général pour la diplomatie européenne. C'est l'entrevue de Potsdam qui aura fourni ainsi la base d'une discussion pacifique. »

Acceptons-en l'augure ! Avant que des heurts se produisent, la diplomatie a de la marge, comme on dit. Un magnifique sujet est offert à son activité. Il s'agit d'un partage d'influence en Asie centrale, comme le dix-neuvième siècle en a vu plusieurs en Afrique et dans l'Asie d'Extrême-Orient.

Il n'est pas au-dessus de la sagesse des gouvernements, au-dessus de la ferme attache des peuples à la

paix, de couronner, par une conclusion conciliatrice, ces longues et laborieuses rivalités. L'Europe peut reprendre, d'un commun accord, la politique d'Alexandre vers Babylone sans être obligée de trancher, par l'épée, le nœud gordien.

Décembre 1910.

CHAPITRE XIX

IL FAUT CHOISIR

I

■ Je suis de l'avis des *Daily News* : le temps est venu de parler. Il faut que les peuples apprennent — et plus tôt que plus tard — la vérité ; il faut qu'ils sachent ce que renferment les tiroirs de cette fameuse combinaison à secrets, la « Triple Entente ».

Oui ou non, existe-t-il, entre les trois puissances, Russie, France, Angleterre, des engagements formels ? Oui ou non, les trois politiques sont-elles liées ? Oui ou non, l'entente a-t-elle en vue des objectifs précis ? Oui ou non, dispose-t-elle de moyens efficaces ?

Ce n'est pas notre faute si les événements ont mis les diplomaties au pied du mur. Il ne s'agit pas de poser des questions pour poser des questions, ni de chercher à satisfaire une vaine curiosité. Le public, à qui on a pu cacher, pendant de longues années, le fond des choses, ne s'est pas ému, jusqu'ici. Comme il ne sentait pas le péril, il se tenait coi. Deux fois déjà — lors de l'affaire d'Algésiras et au moment de l'incident de Casablanca — la France s'est trouvée au bord de l'abîme, sans savoir où elle en était de sa situation internationale et de ses alliances. Elle sut attendre.

Mais voici, maintenant, que des complications nouvelles se produisent. La sécurité des pactes sur lesquels repose l'équilibre universel est en cause. Restons-nous dans la même ignorance, dans la même indifférence? Faut-il que les événements éclatent pour que nos yeux s'ouvrent, épouvantés?

M. Émile Ollivier vient de publier, dans la *Revue des Deux Mondes*, des pages émouvantes, mais combien révélatrices et suggestives : *la Désillusion diplomatique!* En 1870, le Second Empire a cru, jusqu'à la dernière minute, pouvoir compter sur deux alliances, celle de l'Autriche et celle de l'Italie. On se fiait à des sentiments déclarés, à des positions prises, à des lettres échangées, à la parole des souverains... Il est vrai que les traités ébauchés n'avaient pas été signés ni les éventualités positives — *c'est-à-dire les éventualités militaires* — prévues. Qu'importe! A l'heure du danger, tout s'arrangerait.

Rien ne s'arrangea. Les souverains oublièrent leurs promesses, les ministres désavouèrent leurs correspondances; les sentiments et les intérêts se modifièrent. M. de Beust répondit, avec le plus parfait sang-froid, à M. de Gramont, invoquant des lettres intimes dont l'encre n'était pas encore séchée : « Soyez vainqueurs... et comptez sur nous! » La France fut vaincue et ne trouva même pas, au moment de traiter, l'appui de ces neutres que, la veille, elle avait crus des alliés. Il y eut d'autres désillusions, certes : il n'y en eut pas de plus cruelles et de plus funestes. Cela va-t-il recommencer?

Il est des temps où il suffit de conduire les peuples à

la papa. La route est plane, le ciel est pur, le soleil éclaire, au loin, la campagne tranquille. Nul obstacle, nul danger, nul traquenard possible. Le cheval trot-tine ; le conducteur peut s'assoupir. Mais, il est d'autres moments où, la nuit tombée, les nuages se sont amassés ; on arrive aux passages dangereux. L'embuscade vous guette. L'obscurité ajoute au péril. Ce n'est pas l'heure de dormir : il faut allumer les lanternes, interroger, loin au-devant, la brume épaisse.

Nous sommes à une de ces heures-là. Nous arrivons à la croisée des chemins. Non seulement il faut discerner la route, mais il faut reconnaître la bonne. Voir clair pour voir clair, et voir clair pour choisir, ce sont les deux nécessités de l'heure présente. Que nos gouvernants le sachent bien : il ne leur sera pas permis de s'y dérober très longtemps.

Quand l'alliance franco-russe fut solidement conclue et éprouvée, le gouvernement français ne crut pas pouvoir garder le secret par devers lui. A la première occasion propice, le ministre des Affaires étrangères du cabinet Ribot monta à la tribune et déclara l'alliance. Plus tard, au moment où le président Faure se rendit en Russie, le gouvernement impérial fut saisi de la nécessité où se trouvait le gouvernement français — gouvernement d'opinion — de tenir le pays informé de la réalité des faits. Le tsar Nicolas, averti par son ministre des Affaires étrangères, M. Mourawieff, de ce désir du gouvernement français, répondit avec beaucoup de netteté et de simplicité, selon sa manière ordinaire : « Puisque cela est, pourquoi ne pas le dire? » Et, au toast du *Pothuanu*, les deux nations

furent proclamées officiellement « amies et *alliées* ». Le public vit là-dessus depuis quinze ans.

Cependant, les chancelleries ne sont pas restées immobiles. Tout change, les hommes et les systèmes. La combinaison s'est élargie, paraît-il; elle s'est annexé l'Angleterre; elle est devenue l'*entente à trois*. Il y a, dit-on encore, un traité de 1905... Qu'est-ce que c'est que ce traité? Personne n'en sait rien. La Russie, l'Angleterre, à quoi se sont-elles engagées envers nous et, surtout, à quoi nous sommes-nous engagés envers ces puissances? On n'en sait pas davantage. La diplomatie, un doigt sur les lèvres, garde son secret.

Et s'il n'y avait pas de secret — alors que nous comptons sur cette force occulte dont on fait état avec des gestes muets — ou encore si le secret, trop bien gardé, cachait quelque clause désavantageuse ou pénible, qui serait juge; et qui serait responsable, si les événements, comme en 1870, venaient à nous surprendre? On nous expose, maintenant, avec la sérénité de l'histoire, les « désillusions » de l'heure tragique : qu'elles servent, au moins, de leçons.

Le système du secret est, à la rigueur, admissible sous un régime monarchique, alors qu'une dynastie ou un prince sont les dépositaires de la confiance de la nation. Mais sous un gouvernement d'opinion, avec des ministres et des présidents amovibles, qui donc a qualité pour imposer au pays une politique cachée? A qui appartient le « secret du roi »?

La même méthode hermétique est appliquée à l'affaire du Maroc. Le pays ne savait pas, — et, en

fait, il ne sait pas encore, — ce à quoi il était tenu par les conventions signées avec les puissances, notamment avec l'Angleterre et avec l'Espagne. Les suites ont été trop manifestes : après s'être engagée à fond à Casablanca et sur la Moulouya, la politique française a dû stopper. L'Espagne a marché à son tour ; elle se fortifie et se prépare à Melilla. Si l'on en croit les pronostics du général d'Amade, nous nous réveillerons, un jour, en présence d'une mainmise espagnole sur le nord du Maroc ; et cette puissance nous opposera, sans doute alors, le texte d'un traité signé par nous, qu'elle connaît et que nous ne connaissons pas.

Survienne un conflit, serons-nous en mesure de faire jouer le grand ressort de la Triple Entente ? Quelles sont, parmi les éventualités qui peuvent se produire, celles qui sont visées comme intéressant le *consortium* ? Si une puissance agit, de son chef, pour ses propres intérêts, engage-t-elle les autres ? Et, si elle se dégage, porte-t-elle atteinte à l'union ?

Qu'il s'agisse du Maroc ou qu'il s'agisse de la Perse, la question est la même. Jusqu'où s'étend, en quel point s'arrête, géographiquement et moralement, la portée de cette ample et vague combinaison, la Triple Entente ? Couvre-t-elle le monde ? Se borne-t-elle aux limites de notre petite Europe ?...

Ici, il ne s'agit pas d'une simple hypothèse, d'une éventualité plus ou moins lointaine ; nous sommes en présence d'un fait précis. Les entretiens de Potsdam ont créé, de l'aveu de tous, une situation telle qu'on est bien obligé de se demander, maintenant, si la Russie a rompu le pacte secret, en se prêtant à des

négociations, importantes par le simple fait qu'elles sont, plus importantes encore par le fait « qu'elles continuent ».

II

Eh ! que nous chaut ? va-t-on répétant. Il s'agit des chemins de fer persans, des chemins de fer asiatiques, c'est bien le moindre de nos soucis. La France n'a qu'à laisser faire, après avoir soigneusement tiré son épingle du jeu...

Que voilà bien de nos raisonnements simplistes ! On veut dormir : on dort. Mais la logique des choses ne s'arrête pas ; elle viendra bien, de gré ou de force, vous réveiller dans votre lit.

Ces pourparlers, dont personne ne nie maintenant la gravité, sont-ils réellement de nature à être remisés à l'extrême frontière de nos préoccupations, soumis tout bonnement, comme la peste mandchourienne, à l'optimisme somnolent de la quarantaine diplomatique ?

Le nœud de toute l'affaire gît dans le projet de construction du chemin de fer de Bagdad. Cette entreprise a fait couler assez d'encre pour que personne n'ignore l'étonnante ténacité avec laquelle le gouvernement allemand, après avoir obtenu l'in vraisemblable avantage d'une concession avec garantie, de la part du gouvernement ottoman, en poursuit la réalisation. Elle apparaît, de plus en plus, comme une des « grandes pensées » du règne de Guillaume II. Par ses origines, le projet remonte à l'époque où était

prononcée, d'autre part, la fameuse phrase : « Notre avenir est sur la mer. » Le chemin de fer de Bagdad est le frère du plan naval qui décida de la construction hâtive des dreadnoughts allemands. On ne vit pas, d'abord, pourquoi l'Allemagne se lançait, si précipitamment, dans ces affaires gigantesques et coûteuses. Aujourd'hui, on commence à comprendre. L'Allemagne prépare, de loin, ses positions stratégiques en vue d'une opération militaire ou diplomatique à large envergure, qui paraît, bien décidément, dirigée contre l'Angleterre : un immense croissant allonge ses deux cornes sur le monde, depuis la mer du Nord jusqu'au golfe Persique. Le chemin de fer de Bagdad fait pendant au canal de Kiel. Koweit est visé comme Flessingue. Aile gauche, aile droite, ainsi se dessine le schéma, d'abord pacifique, plus tard peut-être militaire, du vaste « encerclement » — à rebours.

Que ce plan, renouvelé du blocus continental, soit sage ou non, qu'il repose sur des intérêts ou des calculs plus ou moins fondés, voilà ce que je n'entreprendrai pas de discuter aujourd'hui. Mais tout démontre qu'il existe. Et il se combine avec une série d'autres dispositions et d'autres mouvements qu'une même pensée directrice anime pour les mener au même but.

L'un de ces mouvements, une fois lancé, est devenu presque irrésistible ; il porte le monde germanique vers l'Est. L'Autriche, descendant le cours du Danube, a entraîné, dans sa marche, le grand empire du Nord. La population allemande, sans cesse accrue, l'activité allemande devenue incompressible, l'épargne allemande, avec laquelle il faut compter désormais (nous

nous en sommes aperçus dans l'affaire de l'emprunt turc), toutes ces forces cherchent leur débouché. Après l'échec de la politique coloniale allemande en Afrique et en Extrême-Orient, il ne reste plus à cette race prolifique et laborieuse qu'un champ d'action, l'Orient. Elle se porte de ce côté, avec cette force d'entraînement résultant de son poids même. La « marche vers l'Est », *Drang nach Osten*, tel est le cri de guerre des nouvelles invasions germaniques.

A cette expansion prodigieuse, mais fatale, la nature, les populations, des événements imprévus opposeront, sans doute, les obstacles que rencontrent d'ordinaire de telles opérations. Mais la politique internationale a, aussi, son mot à dire : l'équilibre mondial est en cause. Aussi, dès le début, trois grandes puissances, la Russie, l'Angleterre et la France s'unirent pour contrecarrer d'un commun accord, soit à Constantinople, soit sur les marchés européens, le projet du chemin de fer de Bagdad. Cette attitude des trois puissances n'empêcha pas la concession ; mais elle tint en suspens les émissions d'emprunts nécessaires pour en assurer la réalisation.

Or, voici qu'après quelques années d'une opposition déclarée, la Russie change son fusil d'épaule. Affaiblie par la guerre du Japon, se sentant menacée de complications prochaines du côté de la Chine, elle prend son parti d'accepter ce qu'elle ne peut plus empêcher. Seulement, plus adroite ou plus vigilante que ses partenaires, elle négocie la première. Elle ne s'engage pas précisément dans le jeu de l'Allemagne. Sa tactique consiste plutôt à se dérober ; elle se range,

en quelque sorte, et laisse passer la formidable courant qu'elle avait prétendu barrer il y a quelque dix ans.

En agissant ainsi, la Russie ne se met nullement en contradiction avec les modalités précises de « l'alliance ». On sait assez que de telles circonstances n'y sont pas visées. Il faut reconnaître, cependant, qu'un rapprochement avec l'Allemagne, fût-ce sur un point spécial et pour des éventualités lointaines, ne peut pas ne pas avoir de conséquences directes sur les positions respectives des grandes puissances en Europe. La Russie semble en avoir jugé ainsi, elle-même, puisqu'elle a choisi ce moment pour dégarnir la frontière occidentale, et ramener en arrière les corps d'armée qui pesaient sur les provinces de la Prusse polonaise. Ainsi se trouve caractérisé, très nettement, le sens général du mouvement. La Russie, faisant une double évolution, allège sa situation à la fois sur la Vistule et sur l'Euphrate pour agir avec plus d'autorité et de précision à Constantinople et à Pékin.

Pour obtenir ce double résultat, elle s'arrange avec l'Allemagne. Visiblement, elle compte sur l'Allemagne pour contenir l'Autriche dans les Balkans ; en échange, elle laisse le champ libre aux ambitions économiques de la première de ces puissances en Asie.

Une telle politique est-elle sage, est-elle avisée ? C'est ce que l'avenir dira. La Russie s'est laissé, bien souvent, séduire par le mirage d'une entente à trois avec les deux empires germaniques, l'Allemagne servant de « courtier honnête » et d'arbitre. Elle était dans ces sentiments à la veille de la guerre turco-

russe de 1878 qui la conduisit, finalement, au Congrès de Berlin. Entend-elle renouveler l'expérience?

Ou bien subit-elle, pour le moment, la pression d'événements et de nécessités inéluctables, lui imposant la prudence et la longanimité?

Quoi qu'il en soit, le fait est tel : la Russie et l'Allemagne ont réglé leur différend en Perse et dans l'Asie centrale. Le chemin de fer de Bagdad ne rencontrera plus d'opposition du côté de la Russie.

Des trois puissances qui se mettaient en travers de ce projet, restent donc l'Angleterre et la France.

Pour l'Angleterre, il s'agit d'un intérêt capital, on peut même dire vital. Le chemin de fer de Bagdad vise à la fois les Indes et l'Égypte.

Cette voie ferrée est destinée à transporter, le cas échéant, au cœur de l'Asie, les forces militaires européennes de l'Empire ottoman et de ses alliés, et, en sens inverse, à amener, sur le canal de Suez, les forces militaires turques de l'Asie centrale. C'est donc, avant tout, un chemin de fer stratégique. Dans les communications officieuses, il n'est question que de considérations économiques : c'est une manière convenable de dire les choses. Un réel développement économique ne pourra se produire, dans ces régions lointaines et désertiques, que lorsqu'elles auront été conquises, pacifiées, organisées, irriguées. Elles ne le seront que quand une autorité impériale, exclusive de toute concurrence voisine, se sera définitivement imposée à elle.

L'Allemagne se prépare donc un vaste champ d'ex-

ploitation ou d'expériences au centre de l'Asie. C'est pourquoi sa politique est si active et, en même temps, si insinuante et si souple à Constantinople : chemins de fer, fournitures de cuirassés, de canons et de fusils, missions militaires, décorations, emprunts, rien ne manque. On accepte tous les risques politiques, pécuniaires, diplomatiques ; et la même tactique qui investissait le « sultan rouge », s'accommode très bien de la Jeune-Turquie. Il faut gagner la partie, coûte que coûte, puisqu'elle est engagée à fond.

Qu'on le veuille ou non, qu'on l'avoue ou non, c'est l'Angleterre qui est visée. Il s'agit donc d'une des phases magistrales du grand duel qui, encore une fois, ne sera pas nécessairement militaire. L'affaire du chemin de fer de Bagdad est, de toutes les difficultés actuelles, la plus haute et la plus délicate, celle qui touche au plus grand nombre d'intérêts internationaux. Bien autre chose que ce fameux « Cap au Nil » dont on fit tant de bruit, il y a quelque douze ans,

La politique anglaise est trop avertie pour ne pas avoir compris quel péril la menace. Elle cherche les moyens d'y parer. Mais, prise au dépourvu, elle louvoie, elle manœuvre, tantôt annonçant une résistance désespérée, tantôt se déclarant prête à des arrangements bénévoles. Surtout, elle se tourne vers la France et avec les moyens sans nombre dont elle dispose, — s'appuyant, peut-être, sur des clauses ignorées du pacte d'Entente, — elle nous étreint, nous enlace, se colle à nous, si j'ose dire, pour faire front ensemble en Orient.

C'est à Constantinople que se décide, en ce moment,

le sort du futur équilibre mondial. Or, que voyons-nous, là-bas? La France tout le temps sur le devant de la scène; c'est elle qui fait les gestes comme si elle était le principal rôle, tandis que les autres restent dans la coulisse. Avec un savoir-faire et une énergie, d'ailleurs fort louables, notre diplomatie et notre finance ne lâchent pas la Jeune-Turquie; M. Bompart, secondé par M. Revoil, s'efforce d'arracher celle-ci à la politique d'aventure où elle s'est jetée délibérément. Bons terre-neuve, n'attendant d'autre récompense que quelques os à ronger dans le partage des concessions secondaires, d'un avenir économique incertain, octroyées négligemment et *sans garanties*... En fait, nous nous sommes engagés dans une négociation difficile et presque sans issue. Un journal, généralement favorable à l'Angleterre, disait: « La France *doit traiter solidairement avec l'Angleterre la question des voies asiatiques; les nécessités de sa politique générale l'indiquent.* » C'est assez clair!

La « politique générale », cela veut dire « l'entente à trois ». Mais cette « entente à trois » existe-t-elle? Qu'est-elle? Nous voilà donc ramenés au nœud de la question. C'est pourquoi j'ai dit, et je redis maintenant: il faut savoir, parce qu'il faut choisir.

La Russie, elle, a fait son choix; elle s'est ralliée à la politique allemande en Asie centrale; elle se désintéresse de la lutte pour le golfe Persique. Elle a déjà replié ses forces vers le Nord. C'est donc qu'elle a trouvé, de ce côté, ses sécurités et ses apaisements. Nous ne savons pas encore ce qu'on lui a donné en échange, mais on lui a donné quelque chose, soyez-en

sûrs. C'est probablement l'Autriche qui recevra bientôt des nouvelles, de ce côté.

Et la France, que va-t-elle faire? Suivra-t-elle la Russie, se tiendra-t-elle aux côtés de l'Angleterre?

Si la France a pris des engagements, il faut qu'elle les tienne. Mais, alors, quelle est la contre-partie, quels engagements a-t-on pris envers elle? Si ces engagements sont « à trois », comment l'une des puissances a-t-elle pu se libérer sans prévenir les autres? Sommes-nous encore dans « l'entente », ou en sommes-nous aux prodromes d'une « mésentente »?

A force de tourner et de retourner le problème, une supposition vient à l'esprit : si l'entente n'existait pas ; si elle n'était qu'un vain mot, ou une simple disposition « cordiale », sans aucune clause précise, sans aucune prévision circonstanciée et formelle ; en un mot, s'il s'agissait, comme en 1870, de pourparlers amiables, laissant, à chacun, une entière indépendance pour les éventualités décisives (1).

S'il en est ainsi, à plus forte raison faut-il savoir à quoi s'en tenir. Actuellement, la France avertie peut encore réfléchir, elle peut encore délibérer et faire état de ses avantages. Sa position est excellente. En agissant à bref délai, elle deviendrait, sans doute, l'arbitre des concurrences mondiales, comme elle eût pu l'être, au Congrès de Berlin, si ses négociateurs eussent mieux compris sa force et l'eussent mieux employée.

(1) Ces lignes ont paru en février 1911. Depuis, en décembre 1911, les ministres anglais, M. Asquith et sir Edw. Grey, ont déclaré qu'il n'y a, entre la France et l'Angleterre, aucun engagement secret obligeant l'Angleterre à rendre un service militaire ou naval.

En supposant la France encore libre, deux voies lui sont ouvertes : ou bien elle suivra la politique russe dans son évolution, et elle laissera se développer, en Orient, des plans lointains qui ne l'intéressent que bien subsidiairement. Si l'Allemagne se porte vers l'est et vers l'Asie, elle dégage d'autant l'ouest et l'Europe, c'est l'évidence même. Depuis que nous avons laissé périr la haute situation traditionnelle que le protectorat catholique nous assurait dans l'Empire ottoman, la question orientale n'est plus guère, pour nous, qu'une question méditerranéenne. Puisque la Russie ouvre les voies à l'Allemagne sur le Tigre et sur l'Euphrate, nous aurions mauvaise grâce à nous en fâcher et à nous montrer plus royalistes que le roi... Mais, à supposer que nous acceptions ce système, que nous entrions dans ce marché, tirons-en, du moins, les avantages et les bénéfices qu'il comporte.

Ou bien, la politique française se joindra, de plus en plus étroitement, à la politique britannique.

Abandonner l'Angleterre dans la passe difficile où elle se trouve, c'est chose grave. Les conséquences peuvent être mortelles. Dix ans d'entente cordiale n'aboutiraient pas, sans péril, à un tel *fiasco*.

Enfin, que faut-il faire? Quel parti prendre?

La France a, évidemment, des devoirs primordiaux : ce sont ceux qui résultent de sa situation et de ses nécessités vitales. Continentale, non insulaire, voisine de la puissance germanique, enfoncée comme un coin au sein des territoires de la Triple Alliance, riche, disposant d'une armée bien entraînée et d'une flotte qui, comme tout le fait espérer, reprendra bientôt le

rang honorable qu'elle n'aurait jamais dû perdre, — son alliance est précieuse. Mais, pour elle, les risques sont grands.

Que gagne-t-elle à courir ces risques? Que lui offre-t-on? Quels avantages lui assurent, en échange de son alliance effective, diplomatique et militaire, les contrats mystérieux qu'on lui donne comme les garanties suprêmes de sa sécurité?... On le voit, la question est là. Tant que l'opinion n'aura pas des clartés sur ce point, tout conseil est impossible, toute délibération vaine.

L'histoire a marché. Elle apporte, avec des points de vue nouveaux, les plus angoissantes réalités. Elle nous presse; elle pose le redoutable dilemme. Afrique ou Asie, alliance ou entente : il faut choisir !

Février 1911.

CHAPITRE XX

L'AFFAIRE MAROCAINE

J'écrivais, en février dernier, que des événements graves ne devant pas tarder à se produire au Maroc, il était urgent d'aviser aux précautions diplomatiques indispensables.

Les faits, qu'il était facile de prévoir, dès lors, se sont déroulés logiquement depuis. La France a dû prendre position ; elle s'est décidée à défendre ses propres intérêts et les intérêts de la civilisation. Elle a envoyé des troupes à Fez, à Méquinez ; mais, avant d'avoir accompli sa tâche, elle se trouve en présence d'une difficulté grave et d'un problème délicat : la difficulté vient de l'intervention de l'Espagne dans le nord du Maroc ; le problème, c'est de savoir quelle sera, en présence du fait nouveau, l'attitude des puissances.

La marche sur Fez s'est imposée à un gouvernement que personne n'accusera sérieusement de prédispositions conquérantes. M. Monis eût préféré, sans doute, ne pas se détourner des affaires intérieures qui l'absorbent. M. Cruppi eût, volontiers, pris du temps pour

s'installer au quai d'Orsay : on a agi parce qu'il fallait agir, on s'est pressé parce que cela pressait. Il n'y allait pas seulement du sort de nos nationaux et des résidents européens à Fez, mais bien de l'avenir du Maroc dans son entier, et, probablement, de la paix locale et internationale.

Fez, pris par les bandes insurgées, Moulay-Hafid et son maghzen massacrés, le dernière fiction d'un pouvoir régulier s'évanouissait. L'anarchie la plus affreuse s'étendait sur le pays et répandait sa contagion au delà des frontières, sur le monde musulman agité par une telle chute. On n'avait pas le choix. La France, après avoir prévenu les puissances, s'est arrachée à ses hésitations, comme c'était son devoir. L'armée d'opération, rapidement rassemblée, a marché promptement, heureusement, utilement.

Ce n'est pas la France seulement, c'est l'Europe entière, c'est le monde civilisé qui doivent des félicitations au général Moinier. Il est bon que ces exemples, établissant la supériorité de la discipline et de l'organisation sur le désordre et la barbarie, se produisent ; il est bon que l'énergie, le courage, l'esprit de suite s'affirment, à l'heure décisive, et prennent le dessus. Sinon, quelle serait la sanction du perpétuel effort de l'humanité pour s'élever au-dessus d'elle-même ?

Le général Moinier et ses soldats, arrivant à Fez pour mater les auteurs des abominables méfaits qui s'y commettaient la veille encore, — et qui, on peut l'affirmer, ne s'y commettront plus, — le général Moinier et ses soldats étaient les mandataires de l'histoire. Celle-ci ne peut pas se dérober à ses propres lois : les

gouvernements et les peuples indignes périssent ou se transforment.

Les mœurs gouvernementales du maghzen se perpétuant, malgré les conseils, les avis, les châtiments, pouvaient-elles obtenir l'appui et la consécration permanente de l'aréopage européen? Non!... Qui donc, alors, devait mettre le pied sur le nid de guêpes, qui pouvait assainir, purifier, extirper, qui pouvait trancher pour guérir? Qui donc avait mission, qui donc avait mandat; qui donc avait les moyens et la volonté, sinon la France? La colonne du général Moinier a fait ce qu'il était dans l'ordre national et international qu'elle fit. Là-dessus, il ne peut y avoir deux opinions.

Et si cette simple et courte randonnée s'est accomplie dans des conditions de promptitude et de succès vraiment exceptionnelles, qui protestera, qui s'en plaindra? Si des actes héroïques, comme la mort de l'admirable commandant Roumens, ont renouvelé et enrichi le patrimoine des nobles actions humaines, qui cela diminue-t-il? Si, enfin, il a été prouvé, une fois de plus, que l'armée française, par la valeur de ses chefs, par l'aptitude de son corps d'officiers, par le courage et l'endurance de ses soldats, est à la hauteur de toutes les tâches, qui donc, parmi les Français, ne se réjouirait de cette plus-value nationale?

Après Lyautey et d'Amade, Moinier et Gouraud : la France a toujours sa réserve d'hommes intelligents, sages et vigoureux. Ces chefs sont de vrais chefs; ils inspirent confiance au pays et ils honorent l'humanité. De telles rencontres sont assez rares, pour que ceux

qui ont, avant tout, le goût des grandes choses bien faites puissent applaudir sans réserves.

Le coup est frappé : mais l'œuvre n'est pas achevée. Personne ne se fait illusion : l'affaire marocaine commence à peine ; les suites sont imprévisibles. La nation a assumé des responsabilités qu'elle n'était pas libre de décliner ; elle les a assumées, non pas d'aujourd'hui et d'hier, mais dès 1904, en se liant par des engagements précis à l'égard des puissances ; on peut dire même qu'elle les accepta du jour où, par la conquête de l'Algérie, elle alla chercher, sur la terre africaine, une frontière commune avec le Maroc.

Ne s'agirait-il que du point de vue militaire, l'engrenage nous tient ; il faudra faire largement, à l'affaire marocaine, la part des hommes et des millions, si on veut éviter la pire des fautes, celle qui consisterait à hésiter et à reculer, maintenant qu'on s'est décidé et qu'on s'est porté en avant. Certains disaient — et disaient de bonne foi — que la campagne se bornerait à la marche sur Fez, aller et retour. Dès maintenant, il est visible que ce programme restreint est inapplicable à force d'être insuffisant.

A peine Fez occupé, il a fallu marcher sur Méquinez. De Méquinez, on rayonne déjà aux alentours. Le capitaine Moreaux opère vers El-Ksar. A Mahedia même, notre occupation n'est pas à l'abri de l'audace marocaine. Les convois sont partout attaqués, obligés de se tenir en force pour passer. A l'heure présente, nous ne sommes maîtres, exactement, que de la terre où sont les pieds de nos soldats et les roues de nos canons.

Sans artillerie, les combats, déjà si meurtriers, seraient peut-être douteux. Ces Marocains sont, comme on nous l'avait annoncé, d'une bravoure folle ; ils combattent en désespérés ; fauchés par les obus, détruits, disséminés, ils reparaisent, ils renaissent, resurgissent toujours. Nous ne pacifierons le pays que si nous l'occupons.

Il a fallu laisser une garnison à Fez ; on installe, maintenant, une garnison de mille hommes à Méquinez. Les communications ne peuvent être assurées entre tous les postes, éloignés l'un de l'autre, que par une perpétuelle activité et un rayonnement vigilant qui exigera des ressources, sans cesse renouvelées : les hommes succomberaient vite, sous ce ciel torride, si on les confinait dans l'inaction ou si on les condamnerait à la simple défensive. Ceci n'est-il pas de toute évidence après ce qui s'est passé sur la Moulouya ? Une troupe paralysée dans ses mouvements attire l'ennemi, elle s'épuise en des résistances molles et vaines, elle périt de son immobilité.

Ainsi, une emprise réelle sur des espaces immenses (et je n'ai pas parlé des régions du sud), une action continuelle et disséminée qui présentera les mêmes difficultés qu'une conquête, une lutte permanente, de longs sacrifices, voilà le billet, à échéance incertaine, que la France a souscrit en mettant la main dans les affaires marocaines.

M. Cruppi, dans la déclaration aux puissances dont il a donné lecture à la Chambre, s'est efforcé de restreindre ces obligations que la France, à mon avis, ne peut plus décliner. Il a essayé de les faire rentrer,

en quelque sorte, dans le dessein originaire. Mais cette tentative est vaine : les faits seront plus forts que la volonté des hommes.

Puisqu'on parle de *pacifier* le Maroc et de le *réformer*, c'est qu'on prévoit une intervention, — une intervention prépondérante et durable.

Ni Moulay-Hafid ni aucun autre Marocain ne sont de capacité ni de taille à entreprendre une œuvre pareille. Pacification veut dire occupation, et réforme veut dire européanisation.

Si l'on commet la faute de ramener les troupes à la côte prématurément, on retombera dans un mal pire que celui qu'on a voulu guérir. L'opération aura produit l'effet d'un coup de pompe foulante et aspirante. Les rebelles marocains suivront, à la piste, nos troupes en retraite pour tout détruire et saccager derrière elles.

J'ai dit que les choses étant ce qu'elles étaient, on ne pouvait agir autrement qu'on ne l'a fait ; j'ai dit la confiance que nous avons et devons avoir dans nos militaires, chefs et soldats. Mais il n'y a pas lieu de se dissimuler les suites inévitables et les charges d'une entreprise qu'il faut considérer, maintenant, comme définitivement engagée.

Ajoutons que le succès ne dépend pas uniquement des opérations militaires. Il ne s'obtiendra pas sur le terrain, par un fait d'armes décisif (comme, par exemple, la capture de la smala d'Abd-el-Kader) ; ou par l'occupation d'une capitale (comme la prise de Tananarive à Madagascar).

La solution n'est pas là-bas seulement : elle est

aussi en Europe ; elle sera l'œuvre, à la fois, des généraux et des diplomates.

Au point de vue diplomatique, l'affaire n'est plus entière. De même que notre armée d'occupation est ballottée, un peu au hasard des événements, de l'Océan à la Moulouya, de Fez à Méquinez, du Gharb au Sahara, notre diplomatie oscille entre les actes déjà nombreux où elle s'est encerclée elle-même depuis l'année 1902. Traités de 1904, de 1905 avec l'Angleterre, avec l'Espagne, acte d'Algésiras, arrangement franco-allemand de 1909, toutes ces entraves, connues et inconnues, nous les traînons aux pieds et aux mains, tandis que nous aurions tant besoin d'aisance dans les mouvements pour agir et pour saisir. Nous étant jetés un peu précipitamment sur cette proie redoutable, nous avons prêté le flanc aux convoitises rivales, aux concurrences jalouses ; elles ont pris sur nous l'avantage et elles nous tiennent.

Peut-être, à une époque toute récente, aurions-nous pu nous dégager. Quand la Russie et l'Allemagne traitaient à Potsdam, il n'eût pas été inhabile de se mêler à la conversation. Qui sait, on eût obtenu, et à peu de frais sans doute, certaines latitudes qui, à l'heure présente, nous eussent singulièrement facilité la tâche.

Il est bien tard, aujourd'hui. On n'en est plus aux conversations ; ici encore, des faits se sont produits. L'Espagne a débarqué des troupes à Larache ; elle occupe El-Ksar, et bientôt, dit-on, elle occupera Tétouan.

Nous voilà donc en tête à tête avec l'Espagne. Cette

complication était, pour ainsi dire, inhérente aux précédents diplomatiques. Il existe, entre la France et l'Espagne, un traité dont le public ne connaît pas les termes et dont on peut supposer les clauses incommunicables, — puisqu'on ne les communique pas. Tout le monde s'étonne de ce mystère. Quelles conséquences n'est-il pas permis d'appréhender, en présence de telles obscurités?

L'Espagne agit de bonne foi, je n'en veux nullement douter ; la France de même, personne ne le conteste. Alors, si le malentendu persiste, n'est-il pas trop évident que cela tient aux conditions dans lesquelles les deux puissances discutent, c'est-à-dire à la nature du contrat qui les lie? Il est une règle, en diplomatie : ce sont les points obscurs qui deviennent les points noirs ; on ne se brouille que sur des malentendus.

Comment va se dénouer l'incident franco-espagnol? Avant de répondre, il faut considérer les dispositions des assistants, qui peuvent devenir, du jour au lendemain, des participants.

L'Angleterre a eu, dans toute l'affaire, un rôle d'initiateur et d'intermédiaire, elle a fait office de « courtier honnête ». C'est elle qui a réclamé la présence de l'Espagne dans la négociation ; elle a présidé aux arrangements, dont elle reste, en quelque sorte, l'arbitre.

Ce serait pousser la candeur un peu loin que de supposer la politique britannique entièrement désintéressée. Le but qu'elle se propose, — tout en travaillant à la réalisation du traité qui la lie à la France, — c'est d'empêcher qu'une des grandes puissances maritimes européennes ne domine la rive africaine opposée à

Gibraltar. L'action de l'Angleterre tendra donc à un arrangement, mais, sous cette condition, que l'arrangement ne sera pas en contradiction avec ses propres vues, telles qu'elles viennent d'être précisées.

L'Allemagne, après avoir montré les ongles au début de l'affaire, les a rentrés pour le moment ; elle attend, les yeux mi-clos, prête à profiter de la moindre faute. Sans croire qu'elle ait tout à fait renoncé à ses ambitions, je ne l'accuse pas de mauvais desseins. Son intérêt bien entendu n'est pas d'envenimer la querelle et de précipiter des événements qui forceraient les puissances à prendre position non pas sur l'incident marocain, en particulier, mais en vue d'une situation générale. De pousser les exigences à l'extrême, cela ne lui a pas réussi aux temps de la conférence d'Algésiras. Elle a vu la coalition, toujours latente, des puissances rivales se former contre elle. Elle se retrouverait dans une position analogue si, par une manœuvre trop hasardée, elle prétendait forcer la fortune et si elle mettait les autres en méfiance et en garde. Disons, tout simplement, que sa diplomatie nous guette ; si elle peut s'insinuer dans le jeu, sans trop se compromettre, elle y entrera, soyez-en sûrs.

Les positions étant telles, le tête-à-tête franco-espagnol peut être considéré, maintenant, en lui-même, avec ses chances d'arrangement ou de conflit.

La France a un intérêt primordial à rester bien avec l'Espagne ; de cela, il n'est pas un Français qui ne soit convaincu ; il n'est pas un Français qui ne soit disposé à tenir compte, et grand compte, des droits de

l'Espagne, des intérêts de l'Espagne, de l'amitié espagnole, des aspirations espagnoles. Abordée dans cet esprit, la négociation s'ouvre sous des auspices d'autant plus favorables que les sentiments de l'Espagne envers la France doivent être aussi ceux de la France envers l'Espagne. Au Maroc et partout, les deux politiques sont solidaires.

Je ne veux pas reprendre ici le point de vue développé, récemment, par M. de Villanueva. De tant de vérités, parfois un peu amères, qui assaisonnent son discours, il en est une seule que je retiendrai, parce qu'elle est d'ordre général et d'une évidence frappante : « Les alliances, dit l'éminent homme d'État espagnol, ne se font ni ne se défont par la colère, qui est mauvaise conseillère. Les alliances se réalisent dans le calme et avec un concours de circonstances qui ne se peuvent improviser et qui, aujourd'hui, ne nous permettent pas de changer notre direction politique, de rompre des traités existants pour emboîter le pas à qui nous offre une simple satisfaction d'amour-propre. »

Or, ces alliances « méditées dans le calme », ces ententes « qui ne s'improvisent pas », ces traités « qu'on ne peut déchirer sans péril », que sont-ils, sinon le résultat des longs efforts qui ont rapproché la France et l'Espagne depuis vingt années : satisfactions politiques réciproques, avantages économiques, financiers, sécurité absolue de la frontière, consolidation mutuelle des institutions existantes, respect des droits établis, préparation d'un avenir également profitable aux deux parties, disons le mot : étroit esprit de famille,

voilà ce avec quoi il faudrait rompre, en vue d'un bien maigre profit, si les deux gouvernements ne parvenaient pas à s'entendre.

Je dirai, avec une ferme et ardente conviction, que des raisons si fortes laissent bien peu de place et de chance à un désaccord final. Tout bien pesé et calculé, la logique des choses implique l'action combinée et la confiance mutuelle des deux puissances, au Maroc comme partout ailleurs. Si cette harmonie ne se rétablit pas, après un léger trouble, c'est que quelque faute grave aurait été commise, soit dans cet acte secret qui pèse si gravement sur la situation, soit dans les négociations actuellement en cours. Pour échapper à un tel reproche, les diplomaties des deux pays ont un intérêt évident à faire promptement la lumière.

Et si, malgré tout, on ne s'entend pas? Si le conflit, sans prendre une tournure aiguë, reste pendant, comme une épée de Damoclès, quelle ressource restera-t-il à la France, puisque ses troupes et sa politique étant engagées, l'affaire étant amorcée, on ne peut plus reculer?

Alors, que voulez-vous, nous assisterons sans doute, comme à l'époque d'Algésiras, à une nouvelle intervention des puissances. Nous ne la désirons pas, nous autres Français, mais nous ne la craignons pas ; notre cause n'est pas de celles qui ne peuvent être plaidées et gagnées devant un tribunal qui, une fois déjà, s'est montré favorable.

Ce qui est certain, c'est que la question, posée maintenant, ne peut pas ne pas être résolue. Le Maroc

tombe en ruines ; va-t-on le laisser s'évanouir en poussière ? Nécessité fait loi. Si la France ne prend pas en main les affaires marocaines, qui donc s'en chargera ? Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'une grande puissance se détourne de tant d'autres préoccupations intérieures et extérieures qui l'assaillent, pour se jeter dans un pareil guêpier.

Au prix de quels sacrifices et de quelles peines aboutira-t-elle à un résultat bien difficile à déterminer dès maintenant ? Quels bénéfices retirera-t-elle, et au bout de quel laps de temps, d'une entreprise si onéreuse ? De quel poids n'handicape-t-elle pas sa politique générale en prenant en croupe ce difficile compagnon de route qu'est le Maroc ? Les objections sont si fortes que beaucoup de Français (dont je suis) ont refusé, aussi longtemps qu'il était possible, d'aborder l'obstacle, et, en tout cas, auraient préféré d'autres voies.

Mais quoi ? la cloche a sonné, la course est commencée... La France va au Maroc un peu pour elle, beaucoup pour les autres. L'état de choses qui agonise là-bas ne peut plus être défendu. Le roi d'Angleterre a refusé d'agréer la présence, à son couronnement, des envoyés marocains. Parmi les gouvernements sans nombre dont les représentants sont reçus, celui-là seul est déclaré « indésirable ». On sait pourquoi : c'est qu'à la veille de l'entrée de nos troupes à Fez, les ministres du Sultan se livraient encore à des actes d'une sauvagerie affreuse. Est-ce là ce que l'on entend maintenir, en arguant de l'indépendance des peuples et de l'intégrité des Empires ?

Un pays qui ne connaît plus d'autre règle que la violence peut-il subsister tel quel, face à l'Europe, sur les rivages de cette Méditerranée qui a vu naître et se développer toutes les noblesses, toutes les grandeurs humaines?

Non ; il faut en finir. La France est, une fois de plus, l'apôtre de la justice, le champion de la civilisation : elle fera ce qu'elle doit faire ; les concessions qu'elle a consenties, elle les reconnaîtra, tous les arrangements possibles, elle s'y prêtera.

Mais elle est en droit de demander qu'au cours d'une entreprise si nécessaire et si difficile, elle ne soit ni entravée, ni empêchée par des revendications excessives ou par des compétitions pénibles. Quand la besogne indispensable sera achevée, on comptera ; et alors, l'histoire distribuera les couronnes selon son équitable formule : « A chacun selon ses œuvres ! »

Juin 1911.

CHAPITRE XXI

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

I

LE TOURNANT DIFFICILE

A la suite de l'envoi de la *Panther* à Agadir, le gouvernement français a cru devoir entrer en négociations directes avec le gouvernement allemand. Mais les diplomates se sont juré le secret : on ne sait rien d'officiel sur ce qui se traite entre M. J. Cambon et M. de Kiderlen-Wächter. Une seule indication qui a été donnée (celle relative aux revendications allemandes dans l'hinterland de Libreville et sur la Sangha) a permis de jeter un coup d'œil sur l'étendue de la difficulté. On a compris que si l'Allemagne ne tenait pas absolument à rester à Agadir, sa politique, étant surtout une politique de « compensation » et d'équilibre, intéressait les autres puissances africaines, non moins que la France.

Ceci étant acquis, les esprits ont été singulièrement troublés, en second lieu, par l'attitude de l'Angleterre. L'Angleterre a été surprise par le coup d'Agadir ; mais

après avoir reçu le choc, elle s'est appliquée à ne pas montrer son sentiment ; elle s'est repliée sur elle-même et, à l'abri derrière la première déclaration de M. Asquith, elle a cherché ses voies.

Si le gouvernement anglais eût voulu, réellement, intervenir, il l'eût fait dès le début, en envoyant un bâtiment dans les eaux d'Agadir. Car c'était en ce point que les intérêts anglais étaient particulièrement visés. Cette abstention de l'Angleterre et le caractère, un peu réfrigérant, pour la France, des premières déclarations de M. Asquith, ont eu pour effet d'encourager indirectement la diplomatie allemande. Les prétentions de M. de Kiderlen-Wächter, dévoilées après ce premier engagement, n'eussent pas, sans doute, été aussi excessives, si on eût eu, en Allemagne, une idée différente de la situation internationale.

Il semble aussi que les propos mal répétés ou mal compris, ou malintentionnés, de certains ambassadeurs aient contribué à la confusion. Il y a eu, certainement, des « dessous ». Le discours de M. Lloyd George a donné un coup de barre ; mais il ne paraît pas avoir eu de suite efficace. La deuxième déclaration de M. Asquith a plutôt ramené les choses à l'état primitif.

L'Angleterre est, pour la France, un confident sympathique, quoique intéressé ; non pas tout à fait un allié solide et sûr. On peut comprendre, à la rigueur, que si l'Allemagne revendiquait, en Afrique, un « monde », c'est-à-dire le Congo français et le Congo belge réunis, l'Angleterre demanderait à prendre part à la conversation. Encore, n'est-il pas bien certain

qu'elle ne se soit pas lié les mains, d'avance, par un partage éventuel, convenu avec l'Allemagne, des colonies portugaises d'Afrique (1).

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre laisse, pour le moment, la France maîtresse d'agir et de transiger à son gré, surtout s'il s'agit de compensations extérieures au Maroc. Elle n'interviendrait que si les intérêts anglais étaient directement lésés, et sur ces intérêts, elle ne s'explique pas.

La France n'a donc qu'à continuer les conversations engagées à Berlin.

Pourtant, plus les événements se développent, plus il devient évident que la cause défendue par la France n'est pas une cause uniquement française.

L'occupation du port d'Agadir par l'Allemagne, l'installation et même l'extension de l'influence allemande dans le Souss, de tels faits ou de telles éventualités peuvent se présenter ou être présentés, à la rigueur, comme des complications désagréables pour nous ; mais ils ne pèsent pas, cependant, d'un poids essentiel dans l'ensemble de notre politique : moins essentiel, assurément, qu'un accroissement considérable de la puissance allemande, à nos dépens, dans l'Afrique centrale, au Gabon et sur la Sangha.

Le Congo est à nous ; le Congo est une vieille colonie française où nous avons fait des sacrifices persévérants et considérables ; à la colonie du Congo et, notamment, à notre vieille colonie du Gabon, se rat-

(1) Écrit en août 1911.

tache le souvenir d'une des plus pures figures coloniales françaises, celle de Savorgnan de Brazza ; enfin, et surtout, le Congo français est la *clef d'un empire*.

Agadir est, tout simplement, une rade foraine, à peine fréquentée et à peine fréquentable. L'apport européen, jusqu'ici, y est nul. Le Souss est, peut-être, exploitable dans l'avenir, en tout cas douteusement habitable pour les races nordiques. C'est une colonie à créer ; et derrière le Souss, que trouve-t-on?... Le désert.

Si Agadir et même le Souss doivent être la contrepartie d'un échange qui nous assurerait le corps même du Maroc, en limitant soigneusement l'expansion allemande vers le nord, la chose pourrait, à la rigueur, être discutée. Il eût mieux valu, évidemment, ne pas se laisser acculer à cette nécessité ; mais, puisqu'on en est là de choisir entre deux maux, je ne croirais pas prudent, pour la diplomatie française, de se laisser enfermer dans le cercle de Popilius d'une seule et unique solution.

Je disais il y a quelques mois : « Il faut choisir. » En présence d'une action qui ne pouvait plus être retardée au Maroc, je demandais qu'on prît les devants et qu'on abordât franchement l'Allemagne à l'heure de Potsdam. On a perdu une occasion qui nous eût permis de déterminer, nous-mêmes, le terrain de la négociation ; en subordonnant la politique française à d'autres considérations, on a nui aux intérêts français sans être utile, d'ailleurs, aux intérêts connexes.

Une faute toute pareille nous porterait, aujourd'hui, à ne pas « savoir choisir », et à nous enfermer dans la nasse sans issue de la conversation congo-

laisse. Agissons pour nous-mêmes et voyons, d'abord, nos intérêts propres. Puisqu'on nous laisse seuls en présence de la difficulté, travaillons, d'abord, pour notre compte. Les considérations générales reprendront toute leur valeur si, ultérieurement, comme il est probable, une conversation d'ensemble doit être engagée. Jusque-là, défendons-nous âprement. C'est la meilleure façon de mériter l'estime des autres, de les faire sortir de leur inaction.

Rien ne pouvait être plus utile et plus sage, à ce point de vue, que l'entente amicale qui vient de se conclure avec l'Espagne. J'avais craint, de ce côté, quelques fâcheux malentendus. La polémique des deux presses s'était laissé entraîner à des excès, préjudiciables, également, aux deux puissances et absolument disproportionnés avec l'importance et la réalité des faits.

Que la France et l'Espagne le veuillent ou ne le veuillent pas, elles sont liées dans leur politique générale en Europe et dans leur politique spéciale en Afrique. La France sait tout l'intérêt qu'elle a à ne pas jeter l'Espagne dans les bras de ses concurrents ; mais l'Espagne a-t-elle réfléchi aux conséquences, si elle avait pour voisin au Maroc, non pas la France, mais l'Allemagne ? Les puissants se servent des faibles ; ils ne les servent pas. L'histoire de l'Italie est là, si c'était nécessaire, pour ouvrir les yeux aux Espagnols. Quel fut le résultat de la politique rancunière de Crispi, à propos de l'affaire de Tunisie ? Crispi s'est jeté dans les bras de Bismarck ; il a orienté dans le

sens de la Triple Alliance la politique extérieure de son pays. L'Italie a fait les plus grands sacrifices politiques, économiques, financiers, militaires, pour jouer le rôle que le maître de la Triplice lui imposait. Et après?... Elle n'a pas obtenu la moindre satisfaction en Tunisie, elle a été abandonnée à l'heure décisive d'Adoua, et elle n'a repris son autorité et son rang naturels que quand elle eut regagné sa place auprès de ses sœurs latines.

Entre l'Espagne et la France, les choses sont plus engagées. Un traité les lie au point de vue spécial du Maroc, et leur politique générale est étroitement unie depuis plus de vingt ans. Seuls des accidents particuliers, des discussions d'amour-propre, des faits de détail pourraient désunir ce que la sagesse et la nécessité ont rapproché. Par conséquent, les deux gouvernements ont bien fait de délimiter sagement leur sphère d'action provisoire et d'éviter les contacts journaliers et périlleux entre les agents. Ces instructions prévoyantes, si elles sont appliquées selon l'esprit qui les a dictées, empêcheront toutes chances de complications locales ; quant aux directrices de la politique générale, elles n'ont qu'à se conformer aux traditions déjà anciennes pour se maintenir dans une ligne de solidarité féconde et de mutuelle confiance.

L'Angleterre se tenant d'elle-même sur la réserve, l'Espagne étant apaisée, la France se trouve donc seule en tête à tête avec l'Allemagne. Entre les deux puissances, quelles sont les bases de la négociation actuelle, quelles sont ses modalités, quelles sont les issues possibles?

Il faut remonter aux origines et reconnaître que le point de départ de la négociation est le geste de Tanger. La France, quand elle négociait avec les autres puissances européennes, n'ayant pas cru devoir traiter avec l'Allemagne, l'empereur Guillaume a procédé en personne à un premier acte, — acte public et d'allure plus théâtrale qu'effectif et efficace.

Les procédés ont alterné depuis, de même que les explications, par l'emploi successif de la « douche chaude » et de la « douche froide », selon la méthode bismarckienne. Geste de Tanger, avec, comme conséquence finale, le départ de M. Delcassé. Conférence d'Algésiras, avec, comme conséquence ultime, l'arrangement de 1909. Affaire de Casablanca avec recours à l'arbitrage. Geste d'Agadir et, comme suite, la négociation actuellement en cours.

De ce graphique, si curieux par ses hauts et ses bas caractéristiques, il résulte que l'Allemagne n'est pas tout à fait maîtresse de son système ni de ses nerfs. Trois ou quatre théories ou synthèses — pas toutes aisément conciliables, — ont été mises en avant déjà, par elle, pour justifier cette politique de soubresauts et d'à-coups.

Il y a eu, d'abord, la phase des revendications « économiques », où l'on réclamait, pour l'Allemagne, des droits égaux à ceux des autres puissances, et de la France en particulier, dans l'empire marocain. A la rigueur, on eût pu disputer, même à ce sujet ; il est juste, en effet, que qui assume les charges s'assure, aussi, de certaines récompenses. Cependant la France ne s'est pas attardée à éplucher le *desideratum* essen-

tiellement réaliste de l'Allemagne et, puisque cette puissance ne demandait, alors, que la « porte ouverte » au point de vue commercial, on la lui ouvrit toute grande.

Tout à coup, on parle d'autre chose : ce fut la phase de « l'intégrité » marocaine. En la combinant avec la liberté économique, on créa le système de la « non-tunisification ». Il a eu les honneurs de la conférence d'Algésiras, non sans une certaine internationalisation de la question.

Cependant, à Algésiras, les puissances, comprenant qu'il était de toute impossibilité de statuer sur le Maroc sans lui assurer, du moins, une certaine stabilité, ont accepté la nécessité d'une intervention extérieure sur les territoires marocains, en autorisant l'organisation d'une police magzehnienne, avec le concours partie de la France, partie de l'Espagne. Comme base d'opération indispensable, l'Espagne ayant les présides, la France occupait la Chaouïa. Ces différentes infractions au régime de la « non-tunisification » furent adoptées et sanctionnées par les puissances.

Les faits et les nécessités se développent. Le régime purement négatif de la « non-tunisification » apparaît comme insuffisant. L'Allemagne le comprend et elle entre, à pleines voiles, dans un nouveau système, celui de l'arrangement de 1909. Par cet arrangement, la diplomatie allemande dit à la France : « Je reconnais vos droits politiques (sans les définir davantage) ; par contre, assurez-moi, non plus seulement théoriquement, mais par un *modus vivendi* pratique, une participation aux bénéfices éventuels de la nouvelle orga-

nisation dont je vous laisse la direction. » Il semblait que, cette fois, les choses étaient éclaircies et qu'on allait entrer dans une période d'action équitable et de vie supportable, en attendant les événements.

Les événements allèrent encore plus vite que les théories. L'organisation des polices avait à peine eu le temps de fonctionner, que des nécessités plus urgentes mirent la politique française en demeure d'agir en vertu de ces droits « politiques » qui ne lui étaient plus contestés. Le maghzen et le sultan lui-même, bloqués dans Fez, étaient perdus si on ne marchait pas immédiatement à leur secours. Une action militaire s'imposait. On put croire qu'elle n'outrepassait, en rien, l'esprit des conventions.

Les adversaires de la politique française pensaient sans doute que nos armées se heurteraient à des difficultés plus grandes que celles qu'elles ont rencontrées, en effet. La rapidité relative de l'opération poursuivie, en prenant pour base la Chaouïa, et menée à bien, en somme, sans difficultés graves avec l'Espagne, laissait entrevoir une prochaine organisation plus intensément française. Le dilemme était posé : ou le Maroc en pleine anarchie, ou le Maroc sous l'égide de la France.

C'est alors que l'Allemagne transforme encore une fois son système. On rejette le principe de l'intégrité, on passe outre à l'accord de 1909 et à l'acte d'Algésiras ; on encourage les prises de possession de l'Espagne à Larache et à El-Ksar ; et enfin l'Allemagne elle-même envoie la *Panther* à Agadir.

Cela veut-il dire que l'Allemagne réclame sa part de l'empire marocain ? On ne sait. Elle laisse plutôt

entendre qu'elle n'insistera pas sur Agadir si la France lui accorde, quelque part, des « compensations ».

Va pour la thèse des « compensations ». Mais alors, causons : voyons ce que vous abandonnez, voyons quelles garanties vous offrez. En un mot, vous, signataires de l'acte d'Algésiras, vous, signataires de l'accord de 1909, dites-nous quelle foi nous devons avoir dans vos promesses futures et quelles seront ces promesses, en échange des « compensations » que vous réclamez de nous.

Cette question, posée par la nature des choses, limite nécessairement le champ assez étroit des contreparties ; la diplomatie allemande s'en aperçoit, elle change encore une fois son fusil d'épaule : maintenant, il ne s'agit plus de « compensations » ; il s'agit d' « équilibre africain ». La France a conquis, dans le nord du continent, un vaste empire, résultat d'une continuité d'efforts remontant à près d'un siècle ; eh bien ! l'Allemagne entend obtenir, sans coup férir, un empire analogue dans le centre du même continent, et elle a jeté son dévolu sur le Congo français, et, le cas échéant, sur le Congo belge : ou Agadir ou la Sangha.

La disproportion entre les deux éléments d'échange est telle, les demandes adressées à la France sont si excessives, elles la blessent si directement, en un mot, le développement de la politique allemande, dans ses bonds successifs, a paru si exagéré, que l'opinion mondiale s'est manifestée. Déjà, à l'heure où j'écris, on a le sentiment que ce terrain sera lui-même abandonné. On parle, maintenant, de simples rectifications de frontière au Cameroun, au Congo, etc. Cette nouvelle

base est certainement plus sortable ; il peut être sage de chercher, de ce côté, les éléments d'une détente et d'une conciliation durables entre les deux puissances.

Il restera toujours ceci, cependant, que la situation du Maroc ne pourra plus être réglée, maintenant, par des déclarations simplement unilatérales ou même bilatérales : il ne suffit plus que telle ou telle puissance dise à telle ou telle puissance : « Je ne m'opposerai pas à votre intervention au Maroc », parce que de telles paroles n'ont, trop évidemment, aucune sanction. Il ne suffit plus de payer — et très cher — à telle ou telle puissance concurrente, de telles formules négatives ; on a acquis, désormais, la conviction qu'elles n'apportent, avec elles, aucune espèce de sécurité.

Voyons, plutôt, ce qui s'est passé avec l'Espagne ; sans discuter les termes d'un traité qu'on affecte de cacher au public, il est permis d'affirmer que l'Espagne a passé outre, au moins à l'une de ses clauses. D'où les revendications de la France auxquelles on a mis, momentanément, une sourdine : mais le débat sera remis, un jour ou l'autre, sur le tapis.

Il en est exactement de même avec l'Angleterre. Sans nier les bons effets de l'Entente cordiale, nous devons constater que les dirigeants anglais ne parlent exclusivement que des « intérêts britanniques », au Maroc, comme si ces intérêts ne se trouvaient pas modifiés ou rachetés par les traités accordant les conventions que l'on sait en Egypte, à Terre-Neuve, etc.

Que l'Allemagne signe, demain, un traité analogue à ceux qui viennent d'être rappelés, qui l'empêchera

d'en discuter, quelque temps après, la portée réelle, et faute de sanction, la France, qui aura fait des sacrifices et des concessions effectives, n'aura obtenu, en échange, que des mots et des paroles, *verba et voces*.

Conclusion? — Conclusion : la négociation ayant un caractère international indéniable, la négociation ne pouvant aboutir à quelque chose d'efficace que si elle apporte, au Maroc, un nouveau statut de droit et de fait, reconnu par toutes les puissances, la conversation ne pourra plus se prolonger longtemps en tête à tête.

Si, par un tour de force diplomatique que j'ai quelque peine à concevoir, elle aboutit à quelque chose de plausible, même alors, elle aura, pour suite nécessaire, une conversation plus générale, réclamant l'intervention et la sanction des autres puissances intéressées.

En fait, il s'agit du sort du Maroc : voilà ce qui est admis désormais par tout le monde. L'état de choses affreux qui régnait il y a six mois peut-il être restauré? Non. Alors, que mettra-t-on à la place? L'acte d'Algésiras esquissait un premier organisme qui n'a pas réussi. Les autres traités ont peu à peu approché le but. Aujourd'hui, la question doit être serrée encore de plus près. Les événements nous poussent. Ce n'est pas au Congo que se résoudra le problème de l'Atlas.

Même si, par un malheur affreux et par une cascade d'erreurs invraisemblable, les choses tournaient à un conflit mondial, il faudrait encore que la situation marocaine fût réglée internationalement un jour ou l'autre. Puisqu'il faudra y venir, le plus simple n'est-il pas de s'y mettre plus tôt que plus tard?

A l'heure présente, malgré les caprices singuliers et

les sautes de vent extraordinaires qui ont marqué le développement de cette malheureuse affaire, je veux croire encore à un arrangement et à une détente finale ; j'admets même que les lignes générales en soient esquissées dans les négociations engagées à Berlin.

La variabilité des procédures politiques qui se sont succédé indique que personne ne veut *a priori* pousser les choses à bout ; elle indique plutôt que tout le monde veut avoir sa voix au chapitre ; cela n'est pas un empêchement dirimant à l'entente recherchée, de part et d'autre, avec bonne foi. Seuls, des incidents imprévus pourraient modifier cet état d'esprit, relativement rassurant ; mais ces incidents peuvent toujours se produire, quand des intérêts graves sont en cause et que les amours-propres sont en éveil : rappelez-vous la dépêche d'Ems...

La France a poussé jusqu'à l'extrême limite son désir sincère de chercher un accord raisonnable avec le puissant empire voisin ; la France accepterait même, dans une pensée plus haute, une généralisation plus vaste ; elle ne se refuserait pas à chercher, avec les puissances intéressées, les conditions d'un apaisement dont le monde entier éprouve le besoin. Des dispositions analogues sont, autant qu'on en peut juger, répandues dans le public allemand et chez les peuples de la Triple Alliance. Est-il au-dessus des forces humaines — et des aptitudes diplomatiques — de trouver le terrain où ces intentions favorables se rapprocheront pour établir, sur la base d'une paix africaine, un arrangement stable loyalement universalisé ?

CHAPITRE XXII

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

II

CONGO ET MAROC

La négociation entre la France et l'Allemagne a franchi une première étape ; mais la seconde, qu'elle aborde maintenant, n'offre pas moins de difficultés. L'opinion française en attend sans trop d'impatience le résultat ; tout au plus commence-t-elle à s'étonner d'être si mal renseignée sur ce qui se passe. La mettra-t-on et mettra-t-on le Parlement en présence d'un fait accompli sans lui laisser d'autre alternative que l'acceptation ou la rupture ? Ce serait une partie bien dangereuse et qu'il vaudrait mieux ne pas risquer.

A la veille d'une conclusion, annoncée depuis des semaines et toujours retardée, il n'est pas inutile d'examiner, s'il en est temps encore, les conditions possibles de l'accord d'après les indications plus ou moins autorisées qui ont été fournies au public. En les étudiant de plus près, l'opinion avertie pourra s'initier à ce qu'il faudra bien lui communiquer,

quand les signatures auront été échangées : elle sera en mesure, du moins, de préparer d'avance son jugement.

Le problème se présente sous trois faces différentes :

1^o Ce que l'on réclame de nous ;

2^o Ce que l'on nous offre ;

3^o Les conséquences générales d'une telle négociation.

I

CE QU'ON RÉCLAME DE NOUS

Le gouvernement allemand ayant considéré l'expédition du général Moinier sur Fez comme une violation de l'acte d'Algésiras et ne se trouvant pas engagé, par les termes de l'arrangement de 1909, à tenir compte de l'exercice des « droits politiques » de la France au Maroc, a envoyé la *Panther* dans les eaux d'Agadir à titre de protestation contre la politique marocaine de notre gouvernement. Il a fait savoir, en même temps, qu'il entendait réclamer une compensation comme contre-partie des avantages que la France a obtenus en Afrique, et notamment au Maroc, depuis quelques années.

En présence de cette mise en demeure, la France avait le choix entre diverses procédures diplomatiques : ou bien elle se désintéressait de l'occupation d'Agadir et elle laissait l'Allemagne suivre sur ce point, éloigné en somme de notre propre base d'opération, telle politique que le gouvernement impérial jugerait conforme à ses intérêts ; ou bien elle en référerait aux puis-

sances signataires de l'acte d'Algésiras ; ou bien, enfin, elle s'engagerait dans une négociation en tête à tête avec l'Allemagne.

C'est ce dernier parti qui a été adopté.

Du moment où la France acceptait la conversation, du moment où elle consentait à « causer », elle adhérerait, en fait, au principe d'une « compensation ».

Sur quel point du globe se porteraient les prétentions de l'Allemagne? On n'attendit pas longtemps pour en être informé : l'Allemagne avait jeté les yeux sur le Congo français. Tout d'abord, elle réclama le Congo maritime, avec notre vieille colonie du Gabon. Mais il y eut un tel *tolle* en France, et même en Angleterre, que les négociateurs allemands n'insistèrent pas. Faisant subitement volte-face, ils se rabattirent sur l'hinterland. Leurs nouvelles demandes n'en étaient pas plus modérées ; elles n'allaient à rien moins qu'à revendiquer le Congo français, sauf la région maritime : c'est un monde.

On ne sait pas exactement, jusqu'ici, ce qu'il a été répondu par la France à cette demande et même s'il a été répondu quelque chose. La partie de la négociation relative au Congo, c'est-à-dire à ce que nous cédon, a été tenue soigneusement dans l'ombre. On a parlé d'une simple « rectification de frontière », puis d'un « morceau du Congo », puis le silence s'est fait.

Cependant, des cartes ont circulé, il y a quelque temps, indiquant les territoires dont la cession serait possible de la part de la France. Ces cartes n'ont aucune valeur officielle ou officieuse, bien entendu ; mais elles méritent cependant d'être prises en sérieuse

considération : elles ont eu, tout au moins, à un moment, le caractère de « ballons d'essai ». (*Voir la carte, pages 360-361*).

D'après ces cartes, les pourparlers au sujet du Congo pourraient s'engager sur les bases suivantes. La France concéderait à l'Allemagne : 1^o un accroissement de la côte méridionale du Cameroun, par l'abandon du littoral français au sud de la Guinée espagnole ; 2^o une large tranche du Congo français longeant le Cameroun allemand dans l'hinterland immédiat de la côte et se prolongeant jusqu'à la Sangha : c'est le domaine concédé, actuellement, à la compagnie de la Ngoko-Sangha ; 3^o nous abandonnerions le bassin presque entier de la Sangha, rive droite et rive gauche, complété par la cession d'un couloir territorial le long du fleuve Congo jusqu'à l'embouchure de l'Oubanghi ; 4^o enfin, nous céderions encore la rive droite de l'Oubanghi à peu près jusqu'au coude que fait le fleuve au nord de Banghi. En un mot, la vaste colonie française du Congo serait désormais scindée en trois morceaux, séparés l'un de l'autre par les nouvelles possessions allemandes et n'ayant plus de communications entre elles que par le cours internationalisé des rivières et du fleuve, l'Allemagne devenant seule maîtresse de la rive et des territoires riverains. Par contre, nous réclamerions à l'Allemagne un territoire assez étendu du côté de ce que l'on est convenu d'appeler « le bec de canard », c'est-à-dire entre le Logone et le Chari dans la région du lac Tchad. Plus question du Togoland qui, pourtant, avait été visé, semble-t-il, au début de la négociation.

Il est absolument indispensable de jeter les yeux sur la carte pour saisir la véritable portée de ces concessions, s'il était véritablement question de les accorder.

Le Congo français présente, entre l'angle sud-est du Cameroun allemand et le grand fleuve, un étranglement par où communiquent notre colonie supérieure (Oubanghi et M'bomou) et notre Congo inférieur et maritime ; de même, c'est par ce large corridor que se fait la communication entre les régions du lac Tchad et les provinces congolaises bordant le grand fleuve, donnant ainsi l'unité à ce vaste empire. Sans ces deux bassins, Sangha et Oubanghi, qui représentent une superficie à peu près égale à celle de la France, notre Congo n'est plus qu'un archipel formé de trois îlots séparés : *disjecti membra imperii*.

Ne croyez pas que ces régions soient à nous par l'effet d'un simple hasard ou par l'heureuse conjoncture des événements ; non, elles nous appartiennent par suite d'un plan voulu et concerté, d'un programme dont l'exécution a été poursuivie avec soin pendant de longues années. Dans la « course au clocher » pour la possession de l'Afrique, les Allemands, partant du Cameroun, s'avançaient à grands pas vers le Congo. Heureusement, Brazza et les administrations, ses collaboratrices, étaient en éveil. La campagne fut menée rondement par l'énergique explorateur et elle aboutit aux traités du 5 février 1885, du 29 avril 1887 et du 4 février et du 14 août 1894 qui barrèrent la route à nos concurrents.

Brazza a été, dans cette affaire, le grand précur-



NIGERIA
(Angle^{re})

OUBANGUI-CHARI

MILITAIRE
DU CHARI

OUBANGUI-CHAD

LAC
TCHAD

M
W
D
O

Bahr Salameh

Ft. Lamy

Ft. Bretonnet

Ft. Crampel

Ft. Sibut

Ft. de Possel

Ft. Archambault

Ft. Dikoa

Ft. Binder

Ft. Léré

Ft. Lalaï

Ft. M'Bomou

Ft. Carnot

Koundou

L'Agoué (occl.)

Sangha

seur et le grand organisateur ; il a compris et il a agi.

C'est dans son cerveau bouillonnant que s'est dessinée, d'abord, cette carte future de l'Afrique qui assurait à la France les positions dominantes sur le continent noir. C'est à lui que sont dues les initiatives et les directions maîtresses de cette belle histoire des frontières du Congo français, depuis le jour où il se rencontra avec Stanley jusqu'au jour, — trop longtemps retardé, — où il organisa l'expédition de Marchand.

Dans nos longues conversations du quai d'Orsay, j'ai tout appris de Brazza : rien de plus émouvant que de tels souvenirs. Les mémoires, adressés par lui aux deux départements des colonies et des affaires étrangères, resteront comme un témoignage de ses vues profondes et de son ardeur passionnée. C'est son œuvre, l'œuvre de sa pensée, de son labeur, de sa vie, qui est remise en cause, à l'heure présente. Avec quelle hâte il avait couru sur la Sangha, pour aller au-devant de Mizon et fonder l'union du vaste empire créé par lui !

Et comme il nous manque aujourd'hui ! Il exposerait mieux que personne, avec sa fougue communicative, ce qu'il a voulu ; il dirait quel coup on porte à la grandeur française en dépeçant le cadeau royal qu'il avait fait à son pays d'adoption. Mme de Brazza, fidèle gardienne de sa gloire, a élevé la voix ; ses collaborateurs disent, l'un après l'autre, leurs plaintes et leurs regrets. Hier, on entendait la protestation du *Comité de l'Afrique française*, constant appui de cette grande œuvre. Nous avons tous travaillé du même

cœur, pendant quinze années, en vue d'un objet unique : faire un tout des possessions françaises en Afrique ; et voilà ce qu'on abolit d'un trait de plume !

Ceux qui se souviennent de ces choses savent que Bismarck s'était fait, à la conférence de Berlin, le parrain de l'État indépendant du Congo dans l'espoir de devenir, à bref délai, son héritier. Il entrevoyait la création d'un grand Congo allemand. Comptant sur l'Afrique orientale déjà occupée et sur les populations allemandes disséminées dans l'Afrique méridionale, il pensait, qu'un jour ou l'autre, le Congo belge, impuissant, tomberait, comme une poire mûre, dans la main de son triple voisin.

C'est alors que Brazza se jeta à la traverse et fit valoir, avec une justesse et une promptitude admirables, les droits antérieurs de la France. D'une part, il arrêta le roi Léopold et son agent Stanley en apparaissant devant celui-ci au point où devait s'élever Brazzaville ; d'autre part, il occupa tout le bassin de la Sangha (1889-1890) et coupa, ainsi, le développement possible du Cameroun allemand vers l'intérieur. J'ai sous les yeux la copie des lettres qu'il adressait à l'un de ses lieutenants, et qui ne peuvent laisser aucun doute sur ses intentions et sur sa clairvoyance : « M. Zuitgraf, écrivait-il en septembre 1890, est attendu au Cameroun d'où il ne tardera pas à avancer dans les régions comprises entre le bassin de la Sangha et le lac Tchad et nous couper, par le sud, l'accès des régions dont la zone d'influence a été attribuée à l'Algérie par les traités avec l'Angleterre. Je vous dirige vers ces régions et je vais employer

vosre expérience et vosre activité à la défense de nos intérêts dans le haut du bassin de la Sangha. »

Un an après, impatient du résultat, il part lui-même et un correspondant du Congo écrit en France :

« M. de Brazza se propose de gagner aussi rapidement que possible les hautes régions de la Sangha où il importe de devancer par une action rapide les tentatives de l'Allemagne... La présence du commissaire général dans la Sangha donnera certainement plus de poids, aux yeux de l'Europe, à nos actes politiques. Il vient de partir, prêt à donner de sa personne pour tout ce qui sera nécessaire, prêt à tous les sacrifices, certain de gagner tous les résultats que notre situation matérielle permet d'obtenir. »

Et Brazza réussit, en effet ; la jonction du grand empire français, par le lac Tchad, le Chari, la Sangha et l'Oubanghi, fut son œuvre : c'est cette œuvre qui est remise en question aujourd'hui.

Qu'importe, dira-t-on, et que valent ces contrées lointaines à peine connues et exploitées?...

Il ne peut s'agir d'engager, ici, un débat approfondi sur ce sujet et de poser, devant le public, la question si simple pourtant et si décisive qui résume tout le débat : le Maroc à *acquérir* vaut-il le Congo *tout acquis*? Du moins, je dirai d'un mot ce qui fut le fond des pensées du grand explorateur et fondateur d'empire ; je dirai les conceptions qui, émanant de lui, ont présidé à la constitution de notre colonie congolaise, au plein centre et au plein cœur de l'Afrique.

Peut-être ce retour vers le passé suffira-t-il pour faire comprendre à quel point la question, telle qu'elle

se trouve posée, est grave et comme quoi nous ne pouvons abandonner entièrement des territoires qui ont, pour notre politique générale, une si haute importance : puisque dans l'état des choses, des sacrifices doivent être consentis par nous, encore faut-il qu'ils soient combinés de telle sorte *qu'ils ne détruisent pas l'unité congolaise*, car toute la question est là.

Par sa forme orographique, l'Afrique est comparable à une assiette renversée ; tout autour du continent, les bords sont abrupts : une ceinture de montagnes et de cataractes, le contournant à une certaine distance de la mer, rend extrêmement difficile l'accès vers l'intérieur : mais, une fois le bourrelet franchi, on se trouve en présence de plateaux infiniment étendus se rejoignant les uns les autres, fertiles ou désertiques selon qu'ils sont ou non arrosés par les fleuves immenses formant, pour ainsi dire, les artères intérieures de ce vaste organisme. De cette constitution du continent africain, il résulte que la civilisation attendait, pour pénétrer en Afrique, d'avoir franchi le bourrelet ; maintenant qu'elle a abordé le plateau intérieur, elle sera presque uniquement *fluviale*. Le fleuve, c'est l'avenir, en Afrique.

Partant de cette donnée, Brazza et ceux qui l'ont suivi pensèrent qu'il fallait, à tout prix, obtenir pour la France, qui avait eu, la première, une telle intuition, la domination du pays qui assure les communications entre les bassins des trois grands fleuves africains, Niger, Congo, Nil. Voilà, en trois mots, toute notre histoire dans cette région. En fait, le Congo français, tel qu'il a été conçu et constitué, est au point

de contact de ces trois bassins et, pour passer de l'un dans l'autre, les voies du commerce, les canaux de jonction, les réseaux de chemins de fer doivent ou devront emprunter son territoire. Il occupe et, lui seul, occupe les positions culminantes en Afrique.

Ce vaste domaine est habité par une population d'origines diverses, mais, en général, si docile, que l'exploration a suffi pour la conquérir et que quelques centaines de soldats, disséminés dans de petits postes, la tiennent en respect. Brazza répétait sans cesse : « Soyons maîtres, surtout, des territoires de la Sangha et de l'Oubanghi ; tout notre avenir africain est là ; c'est le lieu des passages et c'est le pays des hommes. » Il aurait pu ajouter (on l'a bien vu au Congo belge) : c'est la région des richesses inépuisables, la seule colonie équatoriale qui reste à notre pays.

Nous pouvons, à la rigueur, consentir à diminuer ces possessions ; nous pouvons arrondir le Cameroun allemand : quant à renoncer aux communications entre nos territoires et à l'accès au fleuve, cela nous ne le pouvons pas ; qu'on trouve autre chose !...

Ces vues sont, à n'en pas douter, partagées par nos négociateurs ; encore est-il bon qu'elles soient nettement précisées et éclaircies ; et c'est pourquoi je les expose ici, une fois de plus, avec netteté et franchise, puisque j'ai reçu directement la leçon des fondateurs et des maîtres, les Jules Ferry et les Brazza.

Il ne faut pas que l'histoire voie se renouveler, par négligence ou légèreté, des fautes comme celles qui ont détruit, au dix-huitième siècle, notre premier empire colonial ; il ne faut pas qu'on puisse répéter,

à propos du Congo français, la phrase de l'historien de ces nobles entreprises, le regretté Jean Darcy : « Sur cette terre d'Afrique, qu'il a parcourue en tous sens, notre drapeau a été, bien souvent, le premier à l'honneur ; mais, hélas ! nombreux sont les rivages témoins de ses hauts faits où d'autres emblèmes l'ont remplacé. Trop rarement nous avons su défendre les conquêtes de nos soldats et de nos initiateurs. »

II

CE QUE L'ON NOUS OFFRE

Nous avons dit ce que l'on demande à la France ; voyons ce qu'on lui offre en échange.

Admettons, pour rendre les choses plus simples et plus claires, que l'Allemagne adhère purement et simplement à une formule reconnaissant à notre politique une complète « liberté d'action politique » au Maroc.

Personne ne peut contester l'avantage que représenterait, pour la France — et pour la civilisation — un règlement définitif de l'affaire marocaine, par la prédominance reconnue à notre pays sur les territoires situés à l'occident de l'Algérie. Mettre l'Algérie elle-même à l'abri des complications de toutes sortes résultant d'un tel voisinage, consacrer la sécurité de notre empire africain septentrional définitivement constitué, englober, dans notre sphère d'influence, une des contrées les plus fertiles et les mieux situées

du globe, ces avantages sont hors de conteste. Aucune œuvre ne justifie de plus grands sacrifices et n'autorise de plus persévérants efforts ; une entente, à ce sujet, avec la seule puissance qui ait, jusqu'ici, retardé une solution, pour ainsi dire fatale, serait un véritable bienfait. L'opinion ne marchandera pas son approbation et, s'il est nécessaire, son indulgence aux négociateurs qui, jetés subitement dans une complication si laborieuse, sauraient lui apporter une solution satisfaisante, et elle approuve d'avance le principe de larges concessions en songeant aux bénéfices réalisables et aux conflits possibles écartés.

Ceci dit, — et personne n'est plus porté que je ne le suis moi-même vers les réalisations effectives, plus disposé à s'incliner devant les nécessités et les exigences des situations, — ceci dit, il reste à analyser, cependant, cette formule : « La liberté d'action au Maroc », et à peser ce qu'elle contient effectivement.

« Liberté d'action au Maroc » : mais quel « Maroc ? » et quelle « action ? »

Le Maroc conventionnel dont il s'agit, à l'heure présente, n'est plus, tant s'en faut, identique au Maroc des géographes. Les traités conclus avec l'Angleterre et avec l'Espagne, en 1904, l'ont diminué, d'abord, de Tanger et de toute la région septentrionale méditerranéenne. C'est jouer sur les mots que de parler de « l'Empire de la Méditerranée », à propos de la prise de possession éventuelle du Maroc par la France. Nous n'obtenons, en fait, ni un rivage, ni un port sur cette mer. Les arrangements qui nous rejettent, ainsi, sur le Maroc Atlantique, pourraient bien, au lieu

d'être un apaisement, devenir une semence de conflits : on l'a bien vu lorsque, récemment, l'Espagne a commencé à dévoiler ses intentions en occupant Larache et El-Ksar. Demain, l'Italie, maîtresse à Tripoli et à Benghazi, aura une emprise au moins aussi forte que la nôtre sur « l'Empire de la Méditerranée ».

Au sud du Maroc, la situation n'est pas beaucoup plus nette : réservons, pour le moment, la question d'Agadir. L'Espagne prétend faire survivre un traité de cession relatif à Ifni ou Sainte-Croix-la-Mineure. Or, d'après les géographes les plus autorisés et d'après les revendications officielles du sultan, la frontière méridionale du Maroc serait, sur la côte, le lit desséché de l'oued Saguiet el Hamra, sensiblement au sud du cap Juby. Agadir, situé auprès du cap Guir, est de trois degrés, environ, plus au nord : cette vaste région peut donner lieu, elle aussi, à de bien longues et bien pénibles difficultés. En somme, en mettant les choses au mieux, la « liberté d'action », telle que l'Allemagne est en mesure de nous la reconnaître, s'applique aux deux tiers, au plus, du Maroc actuel. C'est un territoire représentant à peu près un tiers ou un quart de la France, mettons le bassin de la Loire et de la Garonne réunis.

Il faut reconnaître qu'en choisissant le point d'attache de sa négociation à Agadir, l'Allemagne a très habilement manœuvré : elle s'est tenue, en quelque sorte, sur la limite de la difficulté, se laissant à elle-même le choix ou d'insister, ou de se dérober. La vallée du Souss que commande le mouillage, assez satisfai-

sant, d'Agadir, est située au nord du Grand Atlas ; elle est un peu extérieure au Maroc proprement dit ; c'est un couloir fertile et très arrosé entre les deux chaînes de montagnes du Grand Atlas et du Petit Atlas. Agadir était le débouché du commerce saharien occidental, avant que nous fussions installés à Igli et à Tombouctou ; les caravanes venaient y apporter les produits du désert, même ceux de la Nigeria et du lad Tchad ; l'élément israélite y domine ; il y a longtemps prospéré, et si les derniers événements l'ont amené à se replier sur Mogador, on le verrait reprendre un élan nouveau dès que les arrangements politiques lui apporteraient la paix et la sécurité. Le Souss, sans faire partie intégrante du Maroc, en est le complément naturel. Il fait, en quelque sorte, office de flanquement ; une colonie isolée n'y prospérerait pas, mais ce territoire compléterait admirablement toute domination installée à Mogador et à Marrakesch.

Une autre considération — et ce fut probablement la considération décisive — ajoutait à l'occupation d'Agadir une importance exceptionnelle, étant donnée l'intention allemande d'en faire, surtout, un élément de négociation et un objet d'échange : Agadir, située à proximité des Canaries et des Açores, forme avec ces deux archipels un triangle maritime qui commande à la fois les grands chemins de l'océan Atlantique et le débouché du canal de Panama. Ce port, amélioré et fortifié, pourrait devenir une menace pour les archipels eux-mêmes et pour toute la navigation mondiale. L'Allemagne savait bien que les puissances amies de la France conseilleraient passionnément à celle-ci de

ne reculer devant aucun sacrifice pour faire déguerpir l'intrus.

Ainsi se sont engagés ces dangereux pourparlers des « compensations » ; ils portent, en somme, sur un Maroc territorialement incomplet.

Mais, du moins, la « liberté d'action » qu'il s'agit de nous y accorder est-elle absolue ? Une fois installés au Maroc, au prix de sacrifices dont nous pouvons à peine prévoir l'étendue, y serons-nous chez nous et pourrons-nous tirer le meilleur parti possible de notre nouvelle possession ?

Eh bien, non ! La liberté d'action politique, nous l'aurons peut-être, mais la liberté d'action économique nous est âprement disputée. La France a accordé sans difficulté le principe de la liberté commerciale, c'est-à-dire « la porte ouverte ». Cette concession est déjà, par elle-même, assez grave ; un pays neuf a besoin d'argent ; tout y est à faire ; lui interdire la seule source de revenus possible, au début, c'est, pour ainsi dire, le condamner à une naissance misérable et à un développement cachectique. On cite toujours l'exemple de la Tunisie : celle-ci n'a réellement commencé à prospérer que quand on a obtenu pour elle la libre disposition de ses tarifs.

Un Maroc extrêmement coûteux et sans revenus, voilà, au point de vue économique, l'offre qui nous est faite. Au moment où la Turquie, le Japon, la Chine ne travaillent qu'à rompre les servitudes commerciales qui leur étaient imposées et qui leur rendaient tout progrès presque impossible, nous acceptons, nous, d'en créer une beaucoup plus stricte sur un pays

appelé, cependant, à une transformation immédiate et complète, si sa situation diplomatique se trouvait définitivement réglée.

Ce n'est pas tout. L'Allemagne prétendait se réserver, dans les affaires du Maroc, une ingérence autrement délicate et difficile ; son but était (et est peut-être encore) d'intervenir dans l'exploitation des produits et des richesses que l'avenir révélera sur ces territoires encore mal connus. Elle voudrait conserver une sorte de *condominium* économique comme un moyen assuré de faire sentir, le cas échéant, son influence politique. Dans quelle mesure avons-nous accédé à ce désir ? Personne n'en sait rien ; mais les discussions si pénibles entre M. J. Cambon et M. de Kiderlen-Wächter font préjuger qu'on aboutira non sans peine (si on aboutit) à des « formules transactionnelles » qui ne seront pas, il est à craindre, entièrement satisfaisantes pour la France.

Et même acceptées par l'Allemagne, ces conditions le seront-elles ensuite par les autres puissances ? Ce sont de nouvelles sanctions à obtenir, de nouveaux sacrifices à consentir. Que se passera-t-il avec l'Espagne ? Que se passera-t-il avec l'Italie ? Partout se lèvent les difficultés, suite de cette déplorable politique de 1904. Pour une installation précaire au Maroc, elle nous impose l'Espagne comme voisine au nord, l'Italie comme voisine à l'est, l'Angleterre et l'Allemagne comme coopératrices à l'intérieur du pays, sans parler, bien entendu, du développement autrement dangereux des ambitions allemandes au Congo. Nous étions seuls dans notre vaste domination afri-

caine ; nous y voici enserrés, de partout, par de redoutables rivaux dont le premier mouvement sera de se grouper contre nous.

Mais encore, ce Maroc mutilé et entravé, il ne suffit pas de l'acquérir sur le papier, il faut le prendre. Sans rien exagérer, il est bien permis de dire que nos généraux et nos soldats ne sont pas au bout de leurs peines. Comme il arrive dans tous les pays neufs, les maladies éprouvent le corps expéditionnaire. Avant l'hiver, il faut relever les effectifs ; demain ce seront les rébellions locales, les occupations indispensables dans les régions montagneuses et à demi désertiques. En un mot, la prise de possession du Maroc est une affaire coûteuse et de longue haleine. Sans doute, l'effort est justifié par le but à atteindre ; mais, ne convient-il pas de faire entrer en ligne de compte ce que cette entreprise représente d'aléas et de sacrifices pour la mère patrie ; ne convient-il pas de signaler le poids dont elle va peser, pendant de longues années, sur notre politique générale?...

III

LES CONSÉQUENCES INTERNATIONALES

Une affaire de cette nature ne se traite jamais isolément, elle a fatalement des répercussions sur l'ensemble des relations d'un grand pays. La France installée au Maroc, l'Allemagne s'installant dans le Congo central, ou bien, réciproquement, la France tenue en

échec au Maroc, l'Allemagne déçue au Congo, ce sont là des éventualités qui peuvent, soit assurer la paix pour longtemps, soit l'exposer aux plus graves périls.

De toutes les considérations qui pèsent sur une telle négociation, ce sont ces dernières qui touchent le plus immédiatement le public ; son sentiment se traduit par un réel désir de conciliation qui aide singulièrement à l'œuvre des diplomates. A l'heure actuelle l'homme d'État qui troublerait la paix pour obtenir un « succès » porterait une lourde responsabilité devant l'opinion et devant l'histoire. En cas d'échec, ce serait un effondrement, tandis qu'une victoire ensanglantée serait non moins cruelle au vainqueur qu'au vaincu.

Jusqu'ici, les rivalités coloniales ne se sont jamais compliquées de conflits européens. Le monde barbare est assez grand pour que les puissances concurrentes aient pu s'y tailler largement leur part. Si l'Angleterre et la France ont obtenu plus que les autres puissances, c'est qu'elles se sont levées les premières et qu'elles ont fait de plus grands sacrifices. Voilà bientôt un siècle que les armées françaises, débarquant à Sidi-Ferruch, commencèrent la campagne d'Algérie : on sait ce qu'elle nous a coûté ! C'est bien le moins que les ouvriers de la première heure, ceux qui ont porté le poids de la journée, gagnent aussi le meilleur salaire et la plus ample récompense.

L'affaire du Maroc est apparue, dès le début du présent siècle, comme le couronnement nécessaire de cette longue entreprise coloniale africaine. Cependant, la tactique traditionnelle était de temporiser. Tôt ou

tard, rien que par la force des choses, nous serions les maîtres au Maroc. Soudain, la diplomatie française juge à propos de mettre les fers au feu. Elle s'empresse d'obtenir, par des négociations hâtives et très onéreuses, le consentement des diverses puissances méditerranéennes ; mais elle préféra s'abstenir en ce qui concernait l'Allemagne.

On sait les suites de cette attitude : Tanger, Algé-
siras, l'arrangement de 1909, la marche sur Fez,
l'occupation d'Agadir : tel fut le développement des
faits inéluctables qui devaient amener, un jour, l'état
de tension où nous sommes aujourd'hui. Mieux eût
valu assurément prévoir et traiter, dès 1904, ou même
au moment de Potsdam ; mais les événements et les
résolutions se succédaient de part et d'autre d'une
façon si rapide et si capricieuse que l'on fut, presque
toujours, à la fois entraîné et surpris.

Au fond, c'est la politique générale suivie par la
France depuis dix ans qui est mise à l'épreuve. Le
traité de 1904 avec l'Angleterre, relatif au Maroc, fut
le nœud de « l'entente cordiale ». Nous laissons à
cette puissance, devenue notre amie et, je pense,
notre alliée, l'Égypte et Terre-Neuve, elle nous laissait
nous débrouiller au Maroc.

En même temps nous faisons à l'Espagne les con-
cessions que voile encore le fameux traité secret de
1904 et, à l'Italie, nous laissons les mains libres à
Tripoli. Toute la vieille politique française : isolement
africain, intégrité ottomane, était abandonnée pour
cette conception nouvelle. Du même coup, nous étions
engagés à fond dans l'affaire marocaine ; il fallait

réussir tout de suite et à tout prix, la France y laissât-elle de ses plumes.

Malgré les avantages incontestables de « l'entente cordiale », plusieurs, parmi les diplomates et les publicistes français, hésitaient à abandonner une politique qu'ils considéraient comme plus conforme à nos intérêts, c'était la « politique de l'équilibre ».

Entre les forces rivales qui se disputent l'hégémonie mondiale, la France, appuyée sur l'alliance russe, gardait sa liberté d'action. Suivant avec attention le jeu de bascule qui se produisait devant elle, elle se portait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon les circonstances et selon le calcul de ses intérêts, combinés avec ceux de son allié. Ce système nous avait permis de constituer notre empire colonial : Tunisie, Indo-Chine, Madagascar, Niger, Congo. Peut-être eût-il mieux valu ne pas s'en départir sitôt. L'affaire du Maroc se fût réglée plus lentement peut-être, mais sans tant d'à-coups, et surtout sans de si pénibles sacrifices.

Quoi qu'il en soit, nous sommes arrivés, maintenant, au point précis où le premier des deux systèmes va donner sa mesure. S'il nous contraint à des pertes trop fortes pour obtenir un Maroc trop diminué, ou bien s'il nous laisse dans une impasse et en présence d'un conflit possible, il est jugé. Il deviendrait évident que cette combinaison, s'étant renfermée, à tort, dans des questions trop étroites, n'a pas eu une prescience suffisante des obstacles qu'elle devait rencontrer : ayant fléchi à l'épreuve, fatalement elle se transformerait ou disparaîtrait.

On peut croire que le point de vue des deux puissances unies, un peu à l'improviste, par les pactes de 1904, n'a pas été tout à fait le même : l'Angleterre ne reculait pas devant une guerre européenne ; la France, qui devait être le principal soldat de cette guerre, avait plus de foi dans la force des choses et dans l'action diplomatique : ces idées divergentes sont latentes, en somme, dans la situation actuelle.

Qu'une guerre générale européenne puisse être la suite immédiate de la crise, franchement je ne le crois pas. Si inquiétantes qu'apparaissent certaines manifestations plus ou moins autorisées, si nerveux que se soit montré, au début, le monde des publicistes et des financiers, quelles que puissent être les suites de certaines exigences excessives ou d'une maladresse secondaire, il semble, cependant, que partout les sentiments pacifiques l'emportent et que, des deux côtés, l'irritabilité agressive ou le *bluff* imprudent seraient dominés par un cri unanime : « On ne se bat pas à propos du Maroc ! »

Cependant, voilà assez longtemps, trop longtemps que l'on joue avec le feu. Trois fois déjà, — Algésiras, Casablanca, Agadir, — deux grands pays se sont crus à la veille d'en venir aux mains. C'est trop, en vérité : à mettre sans cesse la torche près du fagot, il finira par s'enflammer.

La situation financière des grandes places européennes, et notamment de Berlin, n'est-elle pas un avertissement ? L'Europe ne peut pas rester indéfiniment sous la menace des fantaisies capricieuses des gouvernements et des diplomaties. Un jour ou l'autre,

les opinions surexcitées se mesureraient du regard, et alors tout est possible. Je supplie que l'on prévienne ce péril, prochain peut-être, et qu'on y pare.

On eût pu croire, au début, que, de la crise actuelle, résulterait un grand bienfait : l'affaire du Maroc étant de celles qui se règlent, devait se régler à la satisfaction de tous, et les deux groupes n'auraient eu ensuite qu'à rechercher, sur des bases nouvelles, les conditions d'un *modus vivendi* général qui eût été un soulagement indicible pour l'Europe et pour tout le monde. Ces puissantes manifestations navales et militaires presque simultanées et qui, en quelque sorte, se sont fait *pendant*, ne donnent-elles pas, de part et d'autre, à la fois l'impression de l'effort extrême et de la limite atteinte?

Par un règlement équitable de la question coloniale, une détente eût pu se produire. Quelle belle occasion on a manqué, peut-être?... Mais la tournure prise par les événements nous ramène à des ambitions plus modestes. Contentons-nous, pour cette fois, si les négociations nous apportent un accord *tel quel*, ne laissant pas trop d'amertume de part et d'autre, et où « ce qu'on nous offre » compense, à peu près, « ce que nous cédon ».

Personne ne reprochera au gouvernement français d'avoir poussé la condescendance jusqu'à ses limites extrêmes, si, — *l'unité congolaise étant respectée et les communications territoriales restant assurées en Afrique centrale*, — le Maroc est laissé à notre entière et libre disposition au point de vue politique et juridique.

Mais si ces résultats ne sont pas obtenus, si les exi-

gences de l'Allemagne au Maroc et au Congo sont telles que nous ne pouvons utilement ni déceimment y accéder, qu'arrivera-t-il?...

Je veux espérer qu'alors les choses resteront en suspens une fois de plus et que la diplomatie, reprenant son œuvre de patience, se donnera à elle-même le temps de chercher d'autres procédures et d'autres solutions qui, d'ailleurs, ne manquent pas.

La tactique de l'Allemagne a évolué trop souvent pour qu'elle ne puisse pas se modifier encore. Les territoires congolais que nous pouvons laisser ont aussi leur prix ; à les obtenir sans l'ombre d'un sacrifice, le marché resterait toujours avantageux pour nos partenaires. Leur possession ne nous a été acquise qu'au prix d'un long effort ; elle représente, à nos yeux, un passé glorieux, une situation prédominante et un avenir incalculable. Leur abandon, sans contre-partie suffisante, toucherait, plus qu'on ne le croit à Berlin, notre amour-propre national.

Là, nous cédon*s* des *droits* ; ailleurs, on ne nous abandonne que des *prétentions*. Sur ce vaste champ et avec des dispositions si raisonnables, mille combinaisons sont possibles. Ajoutons que les puissances n'ont pas dit leur dernier mot à Algésiras : leur intervention est, de toute façon, nécessaire ; pourquoi ne deviendrait-elle pas, si on se trouvait dans une impasse, conciliatrice et arbitrale?

Tout vaudrait mieux qu'un arrangement boiteux, traînant avec lui de graves malentendus ou de durables mécontentements. Si l'on ne peut aboutir qu'à un traité inéquitable, imposant à la France des sacrifices

essentiels, mieux vaudrait un retard qui, malgré ses inconvénients, laisserait toujours subsister l'espoir d'une entente ultérieure.

Accord immédiat ou retard plus ou moins prolongé, de toutes façons la crise aura permis de mesurer l'étendue du péril auquel des fautes nouvelles pourraient nous exposer. Peu s'en fallut que l'extrémité qui est, sans doute, dans l'esprit des violents, ne fût atteinte et qu'un immense conflit embrasât l'Europe.

Au lendemain de l'accord ou du désaccord, la France aura à réfléchir sur le système international datant de 1904. Si ce système l'a exposée à des périls graves sans la protéger contre des revendications immodérées, si la France, se sentant bien en forme, n'a pas trouvé, chez ses amis, cette vigueur qui eût imprimé un mouvement décisif à la balance diplomatique ; si, en présence de l'acte d'Agadir, — qui, en somme, intéressait toutes les puissances maritimes, — elle a été laissée seule pour parer au péril commun, elle s'étonnera d'abord et bientôt cherchera autre chose. Le siècle est ainsi fait qu'il lui faut des réalités et qu'il juge les doctrines ou les systèmes d'après leurs résultats.

« L'entente à trois » a déjà été battue en Perse et à Constantinople ; si elle l'est, maintenant, dans cette troisième phase diplomatique, au Maroc et au Congo, elle aura, comme on dit, du plomb dans l'aile. Que ceux qui dirigent les grandes combinaisons du moment veuillent bien y réfléchir : la conclusion d'un accord marocain-congolais aux dépens de la France — outre

les conséquences locales exposées ci-dessus — aurait, sur l'ensemble de la situation mondiale, des répercussions qui ne seraient peut-être pas le moins surprenant résultat de la crise.

30 septembre 1911.

CHAPITRE XXIII

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

III

QUE VAUT L'ACCORD ?

L'effort fait par une partie de la presse pour avertir le gouvernement, la belle tenue de l'opinion publique au cours de la négociation franco-allemande n'ont pas été absolument sans résultat : on a pu se ressaisir dans la dernière phase de la négociation, assurer à la France une situation un peu meilleure au Maroc, lutter pour le salut des communications et de l'unité territoriale au Congo : un certain progrès a été accompli. L'opinion tiendra compte au gouvernement de ce qu'il a pu obtenir et arracher, si j'ose dire, à la gueule du loup. Mais il ne faut pas qu'il se leurre, ni qu'on se leurre : certains résultats acquis en dernière heure et surtout une habile présentation n'ont pu modifier que l'aspect des choses ; au fond, elles sont restées les mêmes, ou plutôt, améliorées dans un certain sens, d'autre part, elles se sont aggravées.

Disons-le franchement, la solution que l'on nous

apporte au Congo, boiteuse, ambiguë, qualifiée, dès l'abord, par une plaisanterie trop facile, de *biscornue*, ne peut être définitive. Elle n'est guère, en effet qu'un trompe-l'œil, un paravent destiné à cacher la déconvenue de deux diplomaties, en présence de l'énergique intervention de l'opinion, qui les avait prises au dépourvu. Donc, malgré les apparences, l'accord n'est pas fait ; il n'est pas fait, parce que son simple énoncé le détruit lui-même et le découvre comme inapplicable, matériellement et moralement ; dans ces conditions, il ne peut donner ni satisfaction, ni apaisement aux deux opinions.

Or, celles-ci, depuis le mois de septembre, ont pris l'affaire en main et se sont mises à négocier par-dessus la tête des gouvernements : averties, elles ne se laisseront ni tromper ni séduire ; même si le papier est signé, pour elles, l'affaire n'est pas réglée. Les gouvernements peuvent se lasser ; elles ne se laisseront pas ; allant droit au fait et droit au but, elles continueront leurs « échanges de vues ». Elles savent parfaitement, qu'entre deux pays comme l'Allemagne et la France tout arrangement équivoque, prêtant aux discussions pénibles et aux contacts irritants, est un danger « mondial ». Elles ne se déclareront satisfaites que quand ce danger sera radicalement écarté. Maintenant que la conversation est engagée, elles la prolongeront, jusqu'à l'heure où elle aura abouti à une solution pratique et loyale, sans compromission et sans piège. La sagesse le veut, l'intérêt public l'exige, les deux pays le comprennent.

Ne désespérons donc pas, et poursuivons notre

tâche en considérant comme une simple étape le traité dont les grandes lignes sont maintenant connues du public. Telle quelle, l'affaire est déférée désormais au tribunal du bon sens ; il faudra bien finir par enregistrer ses décisions.

Essayons de classer les idées en examinant le projet d'accord sous un triple aspect :

- 1^o La nouvelle situation au Maroc ;
- 2^o La nouvelle situation au Congo ;
- 3^o Les suites générales de l'accord.

1^o *La nouvelle situation au Maroc.*

On ne sait pas encore exactement quelles seront les positions respectives de la France et des puissances au Maroc d'après l'acte qui vient d'être signé. Les défenseurs de cet acte reconnaissent qu'il devra être soumis, maintenant, aux gouvernements qui ont participé à la conférence d'Algésiras. Quelles difficultés, quelles oppositions rencontrerons-nous là ? De quel côté viendront-elles et à quels marchandages faut-il nous attendre ? Cela, c'est le secret des cabinets.

Il est incontestable que si notre situation de fait s'est améliorée, notre situation juridique est médiocre. Nous allons comparaître devant un tribunal dont nous nous sommes réclamés nous-mêmes et auprès duquel nous avons pris, jadis, des engagements que nous n'avons pas tenus : au prix que nous avons payé la complaisance d'un des juges, nous pouvons estimer ce qu'il peut nous en coûter de satisfaire tout un aréopage.

Dans l'ensemble, cependant, la difficulté s'est atténuée. Nous avons une grande force (que nous n'avons peut-être pas assez invoquée au cours de la négociation), celle de la nécessité. Il faut, de toute façon, que quelqu'un intervienne au Maroc et ce quelqu'un doit être la puissance la plus voisine et reconnue la mieux qualifiée par l'adhésion unanime ; l'Allemagne, elle-même (compensation ou non), l'a reconnu par le simple fait qu'elle se prêtait à la négociation. Qu'on nous laisse donc libres d'agir, puisque si nous agissons pour notre profit, nous agissons aussi pour le bien de tous.

La vraie difficulté n'est pas là : le point noir des négociations de demain, ce sont nos rapports avec l'Espagne, c'est le mystérieux traité de 1904. Ici, l'opinion a eu beau réclamer la lumière, elle n'a pu l'obtenir.

Mutisme tellement singulier qu'il en devient impressionnant !

On nous affirme maintenant que c'est *le Maroc tout entier* qui est visé par les arrangements franco-allemands. Cette formule, si elle est exacte, est si visiblement en contradiction avec les engagements plus ou moins étendus pris d'avance par la France, qu'on ne voit pas comment nous pourrions échapper à un nouveau conflit — le conflit espagnol — succédant au conflit allemand. Que cette éventualité puisse être escomptée par nos rivaux et qu'ils s'attendent à reprendre position d'arbitres entre l'Espagne et la France, rien n'est plus plausible : donc, avant tout, il faudra régler notre débat particulier avec l'Espagne.

Mais, ce débat engagé, il est difficile d'en apercevoir, dès maintenant, les conditions et l'issue. Nous rappellerons l'Espagne à l'observation des traités; elle aura beau jeu pour nous rétorquer l'injonction. Si l'opération par la frontière algérienne, tant réclamée par nos généraux, ne s'est pas produite, c'est assurément parce que nous ne nous sentions pas tout à fait libres. Maintenant l'Espagne a posé ses jalons dans le Maroc septentrional, elle élargit, chaque jour, son champ d'action; elle a fait des sacrifices considérables; elle les renouvelle; elle invoque ses intérêts séculaires, sa « dignité »; elle voit sa sœur italienne s'installer à Tripoli sous l'œil bienveillant des puissances: et c'est à coup d'arguments diplomatiques que vous comptez lui faire lâcher prise et la faire reculer sur les positions où le sang espagnol coule depuis des mois!

J'ai posé la question: « Quel Maroc? » Et, en effet, elle se pose. Un arrangement qui nous attribue un pays sans délimitation précise et sans frontières est un arrangement dangereux, où les plus perfides surprises peuvent être cachées. Nous ne savons pas ce que sont les traités franco-espagnols de 1902-1904; nous ne savons pas ce que seront les futures frontières du Maroc au nord et au sud: cela suffit pour que nous tenions notre opinion en suspens. Si l'accord franco-allemand enferme, dans ses flancs, une querelle grave avec l'Espagne, il faut regarder à deux fois avant d'y donner une adhésion pleine et entière.

Tant que la négociation avec l'Espagne ne se sera pas produite, tant qu'elle n'aura pas abouti, tant que

nous n'aurons pas défini « le Maroc » qui nous est laissé, l'arrangement franco-allemand lui-même est inquiétant, sinon suspect ; en tout cas, il n'est pas clair, et ce qui n'est pas clair n'est pas *achevé*.

Jeter l'Espagne, pour de longues années, dans les bras de nos adversaires, à propos d'une interprétation de textes qui n'ont jamais été ratifiés ni par les parlements ni par les opinions ; faire ainsi, de notre voisine et de notre sœur latine, une ennemie implacable, serait la plus lourde des fautes, et si c'est là qu'on nous conduit, je supplie qu'on réfléchisse avant d'en venir à une extrémité que les politiques avisés ont toujours considérée comme la plus dangereuse de toutes pour la tranquillité et la sécurité de notre pays.

Quant aux avantages économiques que nous avons concédés à l'Allemagne au Maroc, je n'insiste pas, puisque c'était la carte forcée : rappelons simplement que nous faisons aux puissances un véritable cadeau en leur accordant le bénéfice du libre-échange absolu sur une terre que nous allons pacifier, aménager, amener de la barbarie à la civilisation à force de sacrifices en hommes et en millions.

Même au point de vue « marocain », l'accord, tel qu'il nous est annoncé, ne nous donne donc pas une entière satisfaction ; il n'a pas nettoyé tout le venin. Avant de conclure définitivement, il faut peser, examiner, porter la lumière dans tous les coins obscurs ; surtout il faut savoir où nous en sommes avec l'Espagne, — sans parler, bien entendu, du Maroc lui-même et des charges inévitables que doit entraîner son occupation.

2^o *Le Congo après l'accord.*

Du moment où la France acceptait le principe d'une compensation à la suite de la manifestation d'Agadir, il fallait bien qu'elle se résignât à faire des sacrifices quelque part.

L'Allemagne désigna, d'elle-même, paraît-il, le domaine qui lui convenait et elle demanda, d'abord, de notre colonie congolaise, des parties si considérables que, pour les satisfaire, il eût autant valu la lui abandonner tout entière.

Il y eut, alors, une première résistance de l'opinion ; si on l'eût suivie, on eût évité bien des fautes. Mais au lieu de l'écouter, on s'appliqua à l'endormir ; on l'hypnotisa, par la suggestion d'une simple « rectification de frontière » : elle fit créance à ses mandataires ; ceux-ci se laissèrent engager alors dans ces dangereuses conversations où des paroles graves furent prononcées, où des cartes compromettantes furent déposées ; on renouvela la faute de Benedetti et on livra, au début d'une négociation, des armes qui devaient se retourner contre nous à la fin.

Peu à peu, cependant, les données positives commencèrent à se répandre et c'est alors seulement que le réveil de l'opinion fut complet. Par un sursaut admirable, la nation tout entière fut debout. Elle notifia au gouvernement sa résolution arrêtée de ne pas passer sous les « Fourches Caudines » et de ne pas abandonner une portion considérable du domaine national, une colonie à laquelle s'attachaient tant de souvenirs glorieux, des territoires qui assuraient à

la France une situation prédominante en Afrique.

A cet élan, on mesura, en sens inverse, la sincérité et la valeur réelle du *bluff* qui, au début, avait épouvané nos plénipotentiaires ; *bluff*, en effet, car on déclare tout haut, maintenant, en Allemagne, que jamais on n'a voulu occuper le Maroc, même le Souss, ni envisagé sérieusement l'éventualité d'un conflit.

Cette admirable oscillation psychologique, qui fit passer la vigueur d'un camp dans l'autre, modifia les allures respectives : nous reculions toujours auparavant et nos adversaires reculèrent à leur tour. Avons-nous poussé ce succès imprévu jusqu'où nous devions et pouvions le conduire ? Je ne le crois pas.

Soit faiblesse des négociateurs, soit conséquence irréparable des défaillances de la première heure, nous n'avons pas su obtenir ce que l'équité et les nécessités géographiques et historiques réclamaient pour nous. Nous donnons trop, et nous essayons de nous dissimuler à nous-mêmes l'excès de nos concessions, voilà le mal d'une négociation mal engagée, mal conclue.

Que réclamait, en effet, l'opinion française dans cette période trop courte où elle avait pris, pour ainsi dire, les cartes en main et où elle assignait elle-même les limites qu'elle entendait ne pas dépasser ? Elle réclamait deux choses : le maintien de l'unité congolaise et la liberté des communications entre les diverses portions de notre vaste colonie. Or, malgré les efforts de la dernière heure, l'unité congolaise est détruite et les communications sont coupées.

Je n'ai pas à reprendre ici l'exposé des extraordinaires inventions cartographiques auxquelles on a

abouti pour sauver la parole donnée si imprudemment à Berlin : tout le monde a vu, sur la carte, la langue de terre si mince en certains endroits par laquelle nos possessions du lac Tchad et du Chari communiqueront, désormais, avec le Congo inférieur ; tout le monde s'est étonné de cette fourche bizarre que fait le nouveau territoire allemand vers le fleuve Congo, par la vallée de la Lobaï et vers l'embouchure de la Likouala, de ce double tentacule que le Cameroun agrandi projette vers le Congo belge ; tout le monde a remarqué cet étrange îlot laissé à la France entre ces deux bras qui n'ont qu'à se rapprocher pour nous étouffer. N'insistons pas non plus sur l'ampleur de nos concessions territoriales : un domaine équivalent, à peu près, aux deux tiers du sol français, est abandonné d'un trait de plume. Nous avons un empire, on nous laisse des corridors.

Après ce beau mouvement de l'opinion que je rappelais tout à l'heure, en sommes-nous donc à accepter une telle défaite et à la célébrer comme une victoire ? J'admets qu'il fallait faire des sacrifices : mais M. de Puttkammer indiquait, avec une compétence et une autorité incontestables, vers quelles régions ces sacrifices devaient se produire et où ils devaient se limiter. La véritable formule de l'arrangement, celle destinée à satisfaire les deux parties, était là : des concessions dans la région du bas Chari, du Logone et du lac Tchad ; tout au plus, pouvait-on accepter un certain agrandissement du Cameroun autour de la Guinée espagnole, au détriment de notre Gabon, sur les territoires occupés par la Ngoko Sangha.

Mais, d'avoir laissé les convoitises allemandes s'étendre sur le moyen Congo, le bassin de la Sangha et les approches de l'Oubanghi, voilà la faute capitale, celle dont nos intérêts souffrent profondément, celle dont le retentissement sera infini sur le développement de l'influence française en Afrique et sur l'équilibre continental africain.

Est-il nécessaire de rappeler que cette défaillance annihile l'œuvre de Brazza et de ses collaborateurs? En brisant la colonne vertébrale de notre Congo qui est, en même temps, celle du continent noir, nous handicapons l'avenir d'une difficulté presque insoluble; nos territoires transpercés et crevés, si j'ose dire, par la fourche allemande, sont, désormais, sans défense, à la merci d'un coup de main; quatre hommes et un caporal suffiront pour en finir avec l'unité territoriale et avec les communications.

Du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest, tout notre commerce, tous nos transports, tout le mouvement de l'existence va donc se resserrer dans cet entonnoir fluvial qui seul nous est laissé et qui n'aura d'écoulement que sous le contrôle des deux autorités, nos rivales. La vigilance allemande et la vigilance belge auront tôt fait de nous rendre la vie impossible, en surveillant et en discutant nos moindres gestes, nos velléités les plus anodines, qualifiées trop rapidement d'empiétements suspects. Le conflit perpétuel est enfermé dans l'accord comme l'amande dans la noix.

Et ce n'est pas tout : qui donc consentira à faire œuvre durable sur un domaine ainsi menacé et cou-

paillé? Quelle sera notre autorité aux yeux des indigènes, quand ils nous verront soumis à une telle inquisition? Comment ravitailler nos possessions du lac Tchad et des régions du Chari et de l'Oubanghi, en cas de conflit ou seulement de difficultés, puisque la Benoué et le grand fleuve sont sous le canon allemand? Le Congo français a les reins cassés et la gorge prise; il périra paralysé ou étranglé.

Quand on pense au beau rêve d'empire que nous avons conçu, quand on en revient aux constatations dont la France pouvait se glorifier, hier encore : « depuis Alger jusqu'à Brazzaville, nous sommes chez nous »; quand on remonte aux origines de ce plan si soigneusement élaboré, si vaillamment exécuté; quand on se remet en mémoire les travaux des explorateurs, leurs luttes désespérées, depuis le premier geste de Brazza, jusqu'au geste ultime de Marchand, — vingt ans d'efforts, vingt ans de sacrifices, pour en arriver à ce renoncement, — on se demande en vérité comment de telles choses ont pu se faire, ou plutôt, on les trouve si contraires à la raison, qu'on ne peut voir comment elles se réaliseront; on veut croire encore qu'elles ne se réaliseront pas!

3^o Suites générales de l'accord.

Les intérêts français sont gravement atteints par cet arrangement; mais les intérêts allemands ne sont pas beaucoup plus ménagés. Cette extension du Cameroun loin de la mer ne représente ni un résultat immédiat, ni un profit certain. On sent, dans l'opinion alle-

mande, comme un sourd mécontentement : c'est que le ministre des Affaires étrangères allemand, avec son procédé soi-disant bismarckien, n'a pas su atteindre le but ; il est resté en deçà ou a passé au delà.

Envoyant un bateau à Agadir, il paraissait décidé à employer la manière forte ; s'il en était ainsi, il devait mener la négociation tambour battant et exiger tout ce que le pangermanisme exalté se croyait en droit de réclamer. Il ne pouvait donner satisfaction à cette violence agressive (dont nous avons recueilli les étranges échos dans les journaux) qu'en conduisant les affaires à la trique et en éprouvant la force de résistance de la France. Or, après avoir marqué quelque velléité de s'engager dans cette voie, il s'est arrêté dès qu'il a senti notre fermeté sous le choc ; ayant à compter, en outre, avec des complications financières, d'abord mal appréciées par lui, il s'est assagi soudain.

La France, froissée par les procédés de la première heure, a pris quelque apaisement en se sentant plus respectée, à la fin ; elle n'en conservera pas moins le dépit des sacrifices excessifs arrachés à ses négociateurs et de la surprise diplomatique dont elle se sent la victime. Quelle que soit la valeur de l'arrangement, la procédure a été trop rude pour qu'elle ne lui laisse pas de souvenirs fâcheux. Il eût fallu une solution pleinement équitable pour les effacer.

L'impression reste donc ambiguë et pénible. Est-ce là ce que l'on voulait ? Franchement, je ne le crois pas. Certes, l'Allemagne cherchait à sauvegarder ses intérêts au Maroc et en Afrique ; mais l'habileté eût

consisté à le faire sans porter une atteinte grave à la situation coloniale *acquise* à la France. Par trop de complaisance, on a encouragé ses exigences, tandis que d'une négociation sagement et fortement menée, eût pu résulter un grand bien.

Par les ricochets d'une discussion où l'incompétence s'achevait dans l'imprévoyance, les deux partenaires ont poussé les deux pays dans une impasse et les ont acculés, pour finir, à l'absurde combinaison de la « fourche ». Le domaine colonial français est dépecé, mais le domaine colonial allemand est-il, par contre, constitué d'une façon satisfaisante? Ces tentacules allongés vers le fleuve révèlent les ambitions germaniques, mais ne les assouvissent pas. La politique des « trois tronçons » ne fut pas heureuse, jadis, en Europe : le sera-t-elle davantage, transplantée en Afrique? Cette étrange marqueterie de territoires, où tout est taillé et collé au hasard, n'a ni solidité, ni efficacité, ni prestige. C'est le plus pénible et le plus gauche des pis aller. Étrange sabotage diplomatique qui prend deux peuples en paix pour leur imposer, après une discussion redoutable, cette cote mal taillée, illogique, incompréhensible équivoque et qui n'a d'autre excuse que d'être si visiblement provisoire !

De cet immense remue-ménage et du fiasco auquel il aboutit, un seul fait précis se dégage : c'est que l'Allemagne a voulu, à tout prix, être en contact avec le Congo belge. S'il ne s'agit que d'un cas d'obstination diplomatique et si M. de Kiderlen-Wächter désirait surtout remporter un « succès » quel qu'il fût, ce n'est

que demi-mal. Mais si, réellement, nous nous trouvons en présence d'un plan qu'on entend réaliser progressivement et par étapes, alors le péril s'accroît et la faute commise, de part et d'autre, devient plus lourde encore.

L'Allemagne, en dévoilant un plan qui viserait à la fois la France, la Belgique, l'Angleterre, aurait jeté l'alarme au cœur de l'Europe. Pour la première fois, depuis un siècle, les neutres et les faibles se sentent directement visés.

Et il ne s'agit pas seulement de l'Afrique, il s'agit de l'Europe : en effet, qui dit Congo belge, dit Belgique. La Belgique a éprouvé vivement l'inquiétude des dernières semaines critiques ; avait-elle le sentiment que c'était son propre sort, sa propre indépendance qui était en jeu ?

L'Angleterre fait contre fortune bon visage : mais elle n'aura pas à se louer longtemps de la réserve où elle s'est renfermée au cours d'une négociation qui l'intéressait. Chaque coup frappé au Congo aura son retentissement à Anvers. Voilà de ces détours imprévus, de ces mouvements d'impondérables que les optimistes quand même ne veulent ni voir ni prévoir, mais que la logique des choses impose fatalement à la politique et à l'histoire. Ainsi, par une déduction qui ne saurait être écartée, ce serait la paix mondiale qui serait en péril et pour longtemps.

A dire vrai, je ne crois pas que ces suites lointaines aient été envisagées par M. de Kiderlen-Wächter, quand il a donné à la *Panther* l'ordre d'aller s'embosser devant Agadir ; de même n'a-t-il pas probablement

prévu la tempête de Tripoli avec toutes ses conséquences. Cette affaire marocaine lui a paru une bonne occasion de marquer son arrivée aux affaires et de tirer pied ou aile de la France. A ce réalisme simpliste, un peu d'idéalisme surajouté n'eût pas nui ; mieux averti, le ministre eût vu qu'on ne trouble pas en vain le repos du monde ; en assumant d'un cœur léger le rôle de croquemitaine et d'avale-tout-cru, il n'a peut-être pas rempli tout le devoir de sa tâche ni satisfait aux véritables intérêts de son pays.

La politique bismarckienne était énergique, certes, mais elle était clairvoyante et savait où elle allait ; même si elle usait de la force, elle visait des résultats tangibles, proportionnés aux efforts, se développant selon une ligne de conduite sagement raisonnée et identique à elle-même. Cette méthode s'est-elle transmise aux épigones ?

L'empereur Guillaume paraissait avoir d'autres visées, quand il dirigeait les efforts de sa diplomatie et les initiatives de son peuple vers l'Asie, vers la Perse, vers l'Orient. Cette brusque volte-face, qui retourne la politique allemande du côté de l'Afrique, de l'Europe, est-elle pleinement réfléchie, est-elle raisonnée, est-elle raisonnable ? La « marche sur l'Est » va-t-elle se résoudre brusquement en une marche « sur l'Ouest » ? L'équilibre du monde reposera-t-il désormais sur les deux jambes écartées qui appuient le Cameroun allemand au Congo belge et au Congo français ?...

Pour moi, je reste dans le sentiment que les résultats de cette négociation, à la fois lente et bâclée,

sont aussi fâcheux pour l'Allemagne que pour la France. Fausse orientation, fausse satisfaction, faux apaisement. Tout le monde est mécontent, tout le monde reste inquiet : la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Turquie, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre enfin, quoi qu'on dise, toutes les puissances intéressées vont vivre dans le dégoût d'un accord bâtard, d'une solution qui n'est ni équitable, ni durable et qui n'a d'autre raison d'être que la lassitude impuisante de ceux qui l'ont imaginée. Que le parlement ratifie ou ne ratifie pas, la négociation franco-allemande n'en a pas moins échoué ; la combinaison à laquelle elle aboutit n'est pas viable : c'est à reprendre.

4 novembre 1911.

CHAPITRE XXIV

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

IV

L'ENTENTE CORDIALE ET L'AFFAIRE MAROCAINE

Le jugement sur l'accord franco-allemand dépendra, en grande partie, de l'issue des négociations franco-espagnoles.

L'arrangement franco-allemand reconnaît, éventuellement, le protectorat français sur *tout* le Maroc ; mais le traité « secret » de 1904 réserve, en cas de changement de régime (il est vrai sous certaines conditions), le nord du Maroc à l'Espagne. La question « quel Maroc ? » se pose donc, maintenant, de la manière la plus instante et il est peu probable que les négociateurs allemands se soient aveuglés bénévolement sur cette difficulté qu'ils enfermaient, en quelque sorte, dans le texte de l'accord.

Il est peu probable aussi qu'ils n'aient pas envisagé la possibilité de mettre en contradiction, sur ce point, la politique de l'Angleterre et celle de la France.

Ce n'est un secret pour personne que l'Angleterre a été l'intermédiaire du traité de 1904 et qu'elle en reste, pour ainsi dire, l'arbitre. C'est donc l'entente cordiale qui, par l'habileté allemande, est, à l'heure présente, mise à l'épreuve...

Avant d'aller plus loin, je voudrais m'expliquer sur une allégation qui tend à se répandre au sujet de ma façon d'apprécier le rôle de la France dans ses relations avec les groupements européens. Des âmes charitables me présentent comme un adversaire déclaré de « l'entente cordiale » et comme le partisan d'un rapprochement franco-allemand. C'est ce qu'on appelle mon « système ».

Or, depuis des années que je m'explique, en toute netteté et franchise, sur ces questions devant le public, jamais je n'ai cessé d'affirmer une manière de voir bien différente et toujours la même : partisan déclaré de la politique de « l'équilibre », je demande que la France s'applique à tenir, autant que possible, la « balance égale » entre les grandes puissances.

Pour rendre claire ma pensée, j'invoquerai l'exemple de l'Italie ; elle a su s'approprier cette tactique et elle en recueille aujourd'hui le bénéfice. Au moment où elle s'engage dans une affaire extrêmement difficile, qui menace, au fond, les intérêts de l'un et de l'autre des deux groupes, et qui, en tout cas, porte atteinte à l'un des principaux axiomes de la politique générale, — l'intégrité de l'Empire ottoman, — sa situation diplomatique est si forte qu'aucun de ces deux groupes, quels que soient ses sentiments, n'ose se mettre en travers ou même hasarder la moindre

observation, tant on craint de la rejeter vers la combinaison rivale : elle joue donc sur le velours une partie d'ailleurs des plus risquées et, tout en marchant sur les plates-bandes turques, elle continue à ménager la chèvre et le chou avec une parfaite sérénité.

Mais pourquoi regarder au dehors? Notre propre histoire — notre histoire la plus récente — prouve à quel point une telle politique est conforme à nos intérêts et à nos traditions. Depuis la guerre, notamment, elle s'est imposée à nos gouvernements par la nécessité où ils étaient de ménager les moyens d'action et de profiter des querelles des autres pour améliorer notre situation si diminuée.

Elle s'est imposée à nous avec plus de force encore, quand il s'est agi de développer notre empire colonial. Comme il y avait urgence, notre diplomatie ne pouvait négliger aucune des ressources qui lui étaient offertes : c'est cette pensée qui conduisit M. Waddington au congrès de Berlin, d'où il rapporta la Tunisie; c'est cette pensée qui conduisit M. Jules Ferry à la conférence coloniale, tenue également à Berlin, pour y faire consacrer notre domination sur l'Afrique centrale avec le droit de préemption sur le Congo belge; c'est cette pensée qui, se prorogeant jusqu'aux actes de 1898, nous permit d'obtenir, sans coup férir et sans accorder aucune « compensation » à personne, la libération de la Tunisie, l'extension de l'Indo-Chine jusqu'au Mékong, la prise de possession de Madagascar, l'élargissement considérable de nos établissements de la côte occidentale et de la côte de Guinée, enfin la jonction de toutes nos colonies

d'Afrique par-dessus les étendues immenses qui réunissent les trois bassins Niger, Congo, Nil.

La France, appuyée sur l'alliance franco-russe, est, en Europe, dans une magnifique position défensive ; elle ne provoque personne et elle attend. Aucune puissance ne l'attaquerait sans y réfléchir à deux fois, et, en fait, nous voyons que, dans les crises les plus graves, Fachoda, Algésiras, Casablanca, Agadir, jamais les choses n'ont été poussées à fond contre elle. Donc, sécurité en Europe, accroissement au dehors, tels étaient les résultats manifestes de la politique de l'équilibre.

Cette politique devait-elle être abandonnée au moment où un dernier effort allait être accompli pour achever, en Afrique, notre expansion coloniale ? Avions-nous intérêt à lier notre sort à l'un des groupements et à jeter préventivement notre épée dans la balance des querelles européennes quand nous avons encore besoin de procéder avec les plus grands ménagements pour achever en Afrique ce qui était entrepris, toute la question est là. Après avoir poursuivi, sans succès, la chimère de l'« encerclement », nous avons dû y renoncer et nous nous trouvons en face de la pénible réalité qui nous force à céder le Congo en échange d'un Maroc diminué. Fidèles à l'entente cordiale, nous en avons accepté les risques ; l'heure n'est-elle pas venue d'en recueillir les bénéfices ?

Personne n'est convaincu, plus que je le suis moi-même, de la nécessité, pour la France, d'entretenir des relations amicales et loyales avec l'Angleterre. L'Angleterre pèse dans le monde d'un poids trop lourd

pour qu'on la traite en quantité négligeable. Les vieilles sympathies anglo-françaises se sont ravivées par des appréhensions communes et rien n'est plus agréable, pour un Français, que de se laisser prendre à cette brise tiède qui souffle désormais par-dessus la Manche.

D'ailleurs, les deux puissances n'ont, maintenant, aucune raison de se craindre, encore moins de se détester ; aucune rivalité, aucune concurrence présente ou future ne les séparent ; sur tous les points du globe, les conflits où elles étaient engagées sont réglés.

J'ai connu l'époque où l'Égypte, l'Indo-Chine, Madagascar, la Tunisie, le Congo, le Nil, Zanzibar, l'Ouganda, les Nouvelles-Hébrides étaient des causes perpétuelles de « friction ». Mais, l'une après l'autre, ces difficultés ont été réglées grâce à la volonté laborieuse des gouvernements, grâce à l'estime réciproque que professent l'un pour l'autre les deux pays. Après vingt ans de négociations poursuivies en pleine lutte, après vingt traités signés, si j'ose dire, dans le feu du combat, c'est, entre les deux voisines et sœurs libérales, un apaisement sans précédent dans leur longue histoire. Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui voudrais détruire les bienfaits d'une entreprise de réconciliation à laquelle il m'est bien permis de dire que j'ai énergiquement collaboré.

J'admets donc la politique du rapprochement et de l'harmonie avec l'Angleterre. Mais je demande que cette politique ne subordonne pas, de parti pris, nos intérêts aux intérêts de l'Angleterre, nos points de vue aux points de vue anglais. Je demande que tout

soit débattu en pleine lumière, sans ces cachotteries compliquées révélant un état d'âme peu sûr de lui-même. Je ne sais ce qu'il y a au fond de ce mot mystérieux, l'*Entente cordiale*; je ne sais ce qu'il y a au fond de ces traités, de ces conventions, de ces accords, enfermés sous les triples serrures des chancelleries; je demande à savoir où nous en sommes et où nous allons.

Ami de l'Angleterre, bien entendu; mais la France d'abord. Albert Sorel, qui partageait pleinement mes idées à ce sujet, me disait souvent, avec sa haute compétence historique: « Il y a toujours eu un parti anglais en France »; et il ajoutait: « Restons Français! »

S'il s'agissait de l'Allemagne, je demanderais également que la France gardât les mains libres de ce côté, qu'elle agît toujours selon son devoir et ses intérêts actuels ou permanents, sans rien craindre ni rien oublier; mais que la diplomatie française travaillât toujours et partout, selon les circonstances, pour le plus grand profit du présent et pour la meilleure préparation de l'avenir. Si c'est là un système, c'est mon « système ». Ne l'ayant pas inventé, je m'y tiens: il a fait ses preuves.

Ceci dit, je reviens à l'affaire du Maroc, et je constate que l'Entente cordiale est saisie du litige final et qu'elle est dans la nécessité de le régler maintenant: cela, d'ailleurs, conformément à la logique des choses. Comme elle s'est fondée — de 1902 à 1904 — sur l'affaire du Maroc, il est naturel que ce soit la réalisation de l'affaire marocaine qui mesure sa force ou révèle sa faiblesse.

On ne connaît pas encore très exactement les origines

du rapprochement franco-anglais relatif au Maroc : les premières indiscretions commencent seulement à se produire. Nous avons appris, ces jours-ci, par les discussions de la Commission du Reichstag, qu'il y a dix ans, l'Angleterre offrit à l'Allemagne quatre ports marocains, qu'il dépendait de l'Allemagne de les prendre et que l'Allemagne les a refusés. Il est à peu près établi que l'Angleterre esquissa ensuite, avec l'Espagne, un projet de partage du Maroc. En 1902, elle paraît avoir laissé faire en dehors d'elle le premier arrangement franco-espagnol, l'arrangement qui attribuait à l'Espagne toute la partie septentrionale du Maroc, y compris Fez et Taza. Heureusement pour nous, c'est l'Espagne qui laisse tomber cet accord. Cependant l'Angleterre avertie ou inquiète, prend de nouveau l'affaire en main. Elle offre à la France un Maroc tronqué et réclame d'elle, en retour, l'Égypte et Terre-Neuve. Ces bases sont acceptées à Paris et finalement, intervient la fameuse convention secrète de 1904, dont la publication récente a si vivement ému l'opinion.

L'histoire ajoutera, probablement, bien des notions imprévues à ces données déjà si surprenantes. Cette politique secrète, où il n'y a que des « dessous », nous a conduits, par des corridors obscurs, à la situation où nous sommes aujourd'hui. Disons, pour ne rien omettre de ce qu'on aperçoit dans ces vagues profondeurs, qu'on parle, maintenant, d'un arrangement secret anglo-espagnol garantissant à l'Espagne toute la côte septentrionale du Maroc et même les rives de la côte atlantique jusqu'à Larache et au delà. En

tout cas, le traité de 1904 suffit pour mettre en débat l'extension de notre protectorat sur le Maroc tout entier et c'est assez pour faire apprécier la gravité de la situation présente.

Qu'il ne puisse être question d'un protectorat à deux, France et Espagne, sur le Maroc, cela saute aux yeux et je ne pense pas que le gouvernement espagnol lui-même tienne beaucoup à voir s'établir un régime bâtard qui serait le conflit organisé.

L'autre idée, qui a été suggérée, d'appliquer une sorte de condominium à la région contestée entre les points que nous occupons et les ports méditerranéens, n'est pas beaucoup plus satisfaisante. En cas de difficulté, quel serait le juge, quel serait l'arbitre, quelles seraient les sanctions? D'ailleurs, nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'Espagne, en occupant Larache et El-Ksar, a prétendu s'assurer la pleine possession des territoires qui lui étaient reconnus par le traité de 1904 et qu'elle opposera probablement un refus énergique à toute revendication française.

Admettons que l'intérêt bien entendu de l'Espagne la porte vers certaines concessions territoriales, il n'en reste pas moins que, dans la phase ultime de l'affaire, alors qu'il faudra, comme on dit, se regarder les yeux dans les yeux, l'attitude de l'Espagne sera dominée par les conseils et les directions venues de Londres. Il y a un intérêt espagnol, mais il y a aussi un intérêt anglais dont il faudra tenir compte et c'est ici que le nœud se serrera sur la question à la fois la plus importante et la plus délicate, la question des voies de communication.

Dans quelles conditions seront établies et exploitées, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique et juridique, les routes et les voies ferrées qui réuniront les ports, et notamment Tanger, au Maroc central, c'est-à-dire à la capitale, Fez. Tout dépend de la solution qui sera adoptée sur ce point. Or, il se trouve, par une péripétie extraordinaire, que le traité franco-allemand subordonne la construction de toute voie ferrée au Maroc, c'est-à-dire le développement même de la civilisation, à la construction de la ligne Fez-Tanger, construction qui ne dépend pas uniquement de notre volonté, mais de celle de l'Espagne et, par conséquent, de celle de l'Angleterre.

D'une des clauses annexes de la convention franco-allemande il résulte que les lignes ferrées qui relie-raient l'Algérie ou Casablanca à Fez ne pourront être entreprises qu'en seconde ligne et à la suite de la ligne Fez-Tanger. Pourquoi cette clause singulière et quels motifs ont porté la diplomatie allemande à nous l'imposer?

J'ai beaucoup réfléchi sur ce problème et j'avoue n'avoir trouvé qu'une explication plausible. Je la livre, telle quelle, aux méditations des hommes compétents qui trouveront peut-être autre chose. L'Allemagne, agissant au nom des puissances, a voulu établir un courant d'affaires vers le port international avant de laisser ce courant se produire entre les possessions françaises (Algérie, Chaouïa) et le Maroc central. Ce serait donc une suite des précautions « économiques » prises par l'Allemagne pour s'assurer la « porte ouverte ».

Bien ! Mais voyons les conséquences. La voie ferrée Fez-Tanger, qui doit ainsi primer toutes les autres, et dont la construction donnera le signal de la nouvelle organisation marocaine, cette voie traverse nécessairement les régions occupées et réclamées par l'Espagne. Ainsi, cette grande artère marocaine est sous la coupe d'une puissance qui n'est pas la France, et qui probablement restera pendant de longues années peu favorable à l'établissement français. Non seulement nous laissons la « porte ouverte », mais la clef de la porte est en d'autres mains. Si même il plaisait à cette puissance de ne pas construire la voie ferrée, la France s'étant engagée à n'en construire aucune autre au préalable, l'avenir du pays serait entièrement subordonné à ce *veto*. Voilà un enchaînement des choses bien extraordinaire !

Que pense, de tout cela, l'Angleterre ? L'Angleterre a toujours envisagé l'affaire marocaine surtout au point de vue de la navigation par le détroit de Gibraltar. Par la forteresse de Gibraltar, l'Angleterre commande l'entrée de la Méditerranée : elle n'entend nullement abandonner ou diminuer cette situation éminente. Aussi craint-elle, par-dessus tout, l'installation à Tanger, sur l'autre rive et en face de Gibraltar, d'une grande puissance maritime méditerranéenne. Avant même que la succession marocaine fût ouverte, sa diplomatie, toujours vigilante, s'est attachée à un système tendant à neutraliser et à internationaliser, autant que possible, non seulement Tanger, mais toute la côte méditerranéenne du Maroc.

Tanger internationalisé et neutralisé, il semble, à

première vue, qu'une telle solution doive donner à l'Angleterre un complet apaisement. Mais on peut se demander, maintenant, si cela lui suffit, en effet. Peut-être a-t-elle songé à pousser plus loin les précautions. Peut-être sa politique, toujours si prévoyante, s'est-elle dit que l'internationalisation de Tanger ne serait réelle que si la région environnante, non seulement sur la côte, mais à l'intérieur, était mise, elle aussi, à l'abri d'un coup de main venant par le continent. Une puissance qui, en cas de conflit, serait en mesure d'agir rapidement et de jeter des troupes sur Tanger, deviendrait une menace pour la neutralisation. Donc il serait mieux que ce territoire ainsi que les routes continentales rayonnant de Tanger fussent à l'abri et qu'ils échappassent à la mainmise éventuelle d'une puissance militaire occupant l'intérieur.

Ainsi s'expliquerait l'intervention de l'Angleterre dans toutes les tractations relatives à l'avenir du Maroc, ainsi s'expliquerait la part qu'elle a prise aux pactes de 1904-1905, et peut-être même l'évolution imprévue d'où est née l'entente cordiale. A tout prix, elle voulait avoir l'œil et la main dans cette affaire. Tanger internationalisé ne lui suffisait pas ; il lui fallait Tanger isolé, Tanger protégé par un « État tampon », Tanger couvert par un glacis contre la domination française, désormais inévitable. Les régions environnantes, les routes, les voies ferrées, s'il faut se résigner à les voir se construire, seront, autant que possible, internationalisées et neutralisées, comme la ville elle-même. Un triple rempart de traités protégera la ville et le port défendu, quant à lui, par les

flottes britanniques... Et s'il n'y avait ni routes, ni voies ferrées, ce n'en serait que mieux encore.

Pas de voie ferrée Fez-Tanger! Rêve sans doute irréalisable. Rapprochez, cependant, cette conception de la clause de l'arrangement franco-allemand interdisant tout établissement de chemin de fer au Maroc avant que la voie Fez-Tanger ne soit construite... Ne trouvez-vous pas ce rapprochement suggestif? Les deux puissances qui ont traité avec la France ont porté, sur ce point, leur particulière attention. L'une veut ce que l'autre ne veut pas; mais la combinaison de ces deux volontés contraires aboutit à un résultat unique, à savoir que la France ne construira pas facilement ses chemins de fer au Maroc. Ou il faut refuser la moindre perspicacité aux diplomates allemands, ou il faut admettre qu'ils ont rédigé la clause relative aux chemins de fer de façon à satisfaire non les intérêts de la France, mais ceux de l'Angleterre.

La diplomatie française et la diplomatie anglaise se laisseront-elles prendre au piège? Seule, l'Angleterre peut répondre, et c'est pourquoi je disais tout à l'heure que l'Entente cordiale est mise à l'épreuve.

Ou l'Angleterre, refoulant sa vieille méfiance maritime, marchera franchement avec la France et obtiendra de l'Espagne des concessions qui faciliteront une solution conforme à nos désirs, ou bien, subordonnant toute combinaison internationale à ses intérêts exclusifs, elle se mettra en contradiction avec l'esprit même de l'Entente cordiale. Alors, celle-ci

aura donné sa mesure... Maintenir une zone espagnole autour de Tanger, interdire ou retarder la construction de la voie ferrée, c'est nous arracher le bénéfice le plus clair, le seul bénéfice (et combien réduit !) de la politique qui nous a fait abandonner l'Égypte, Terre-Neuve, Tripoli, le Congo et une bonne partie du Maroc.

On nous laisse un Maroc où tout est à faire ; on le grève d'une servitude économique accablante ; on nous lie dans des formules d'une minutie extrême qui ne nous permettent seulement pas de nommer un gendarme, un collecteur d'impôts ou un douanier sans l'autorisation des puissances ; on nous arrache la partie la mieux située de l'empire pour la livrer à une puissance qui était hier notre amie et qui va devenir, du coup, notre rivale.

Faut-il aggraver encore ces sacrifices et ces difficultés presque inextricables en nous mettant, maintenant, dans l'impossibilité pratique de tirer un parti pratique de cette ombre d'autorité qui nous est laissée ?

Si c'est là que la politique de 1902-1904 nous a conduits, je dis que cette politique est jugée. En tout cas, mieux vaut savoir où on en est avant d'engager définitivement la signature de la France. La situation est assez grave pour qu'on soit en droit de réclamer la lumière, une lumière absolue, complète. Qu'on expose et qu'on explique le sens réel, la portée réelle de ces clauses s'emmêlant et s'enchevêtrant l'une dans l'autre. Qu'on mette tout sur la table, qu'on sorte de ces corridors obscurs, que le travail diplo-

matique soit clair désormais comme les faits en présence desquels nous finirons bien par nous trouver un jour ou l'autre.

Je ne doute pas, quant à moi, que la sagesse britannique n'y regarde à deux fois avant de compromettre pour une considération, en somme, secondaire, une combinaison politique supérieure d'où dépend la paix du monde et où se concilient, dans une sécurité mutuelle, les aspirations des deux grandes puissances amies. Mais des explications entières et franches sont nécessaires et ce n'est pas trop que de réclamer toute la lumière et toute la vérité.

25 novembre 1911.

CHAPITRE XXV

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

V

NOTRE FORCE EST EN NOUS-MÊMES

L'Europe procède à la liquidation des difficultés accumulées par la politique occulte des cabinets depuis près de dix ans. Il manquait à l'opinion des clartés indispensables ; chaque jour les apporte plus précises et plus utiles. On commence à mieux comprendre les avantages d'une politique d'expectative qui, en présence d'une situation générale si embrouillée, nous eût laissé les mains libres et nous eût permis, au moment opportun, de peser, de tout notre poids, du côté où nous eussions eu intérêt à nous porter.

J'examinerai la situation, telle qu'elle se présente actuellement, sous trois points de vue différents : *l'affaire marocaine*, ses relations avec *l'équilibre africain*, les répercussions qu'elle doit avoir sur la *politique générale*.

marocaine a été le mobile directeur de la politique mondiale depuis dix ans et que c'est l'Angleterre qui a déclanché ce moteur. Mettant au premier plan de ses préoccupations la liberté du détroit de Gibraltar, elle a cherché une combinaison quelconque lui permettant d'obtenir des garanties suffisantes ; pour garder le détroit, elle offrit le Maroc à tout venant. Il est avéré également qu'elle commença par l'Allemagne et lui proposa, d'abord, le partage : ce n'est qu'après avoir vu ses offres déclinées de ce côté qu'elle se décida à chercher ailleurs.

Aborda-t-elle l'Espagne immédiatement ou se retourna-t-elle du côté de la France? Ce point n'est pas encore éclairci. D'une lettre de M. Silvela, il paraît bien résulter que la France et l'Espagne avaient réglé, en tête à tête, l'affaire du Maroc en 1902, lorsque fut signée la première convention, par laquelle nous cédions Fez et Taza. M. Silvela écrit, en effet, au duc d'Almavadar (*Imparcial* du 11 juin 1904) que « l'appui diplomatique de la France, comme *l'unique* garantie pour conclure des conventions sur les côtes du détroit, sans en faire part à une puissance amie et intéressée, était, en de pareilles circonstances, insuffisant ». Il est probable que l'Angleterre avait prononcé son *quos ego*. Avertie, elle aurait compris qu'il n'était que temps d'intervenir auprès des puissances latines si elle voulait être dans l'affaire et en surveiller le développement en vue de son objectif principal, le détroit de Gibraltar.

L'ensemble de ces faits réfute l'allégation, produite si souvent, à savoir que la France aurait pris l'ini-

tiative du rapprochement anglo-français pour parer au projet de partage du Maroc entre l'Angleterre et l'Allemagne. Les faits et les dates confirment, au contraire, l'exposé de M. d'Estournelles de Constant, qui fut, comme on sait, un des instruments les plus actifs de l'Entente cordiale.

Ne voulant pas perdre le bénéfice de cette situation éminente, il rappelle, dans une lettre rendue publique, que c'est M. Chamberlain qui donna le coup de barre décisif en juillet 1903 et qui prononça, la première fois, les mots d'« entente cordiale », lors de la visite des parlementaires à Londres. M. d'Estournelles de Constant, retour du voyage, a recommandé cette politique au ministère des Affaires étrangères par une communication publique datée du 3 août 1903.

Dès lors, les fers furent mis aux feux des deux côtés du détroit. M. Chamberlain sentait le besoin, selon les propres expressions de M. d'Estournelles, de donner « une sanction diplomatique » aux paroles échangées et il suggéra à nos Français l'arrangement Égypte-Terre-Neuve-Maroc.

En même temps, la négociation se poursuivait à Paris et à Madrid, cette fois sous les auspices de Londres. Madrid liait Paris par l'arrangement secret de 1904. Londres, en secondant le partage par sphères d'influence, s'assurait l'internationalisation de Tanger et le principe d'un « territoire-tampon » protégeant ce port. En outre, la politique britannique se donnait une sécurité complète par un accord particulier avec l'Espagne, mettant, en quelque sorte, les destinées marocaines de cette puissance sous sa protection.

Telles sont les origines de l'entente cordiale, si on les dépouille de toute rhétorique creuse. L'affaire marocaine en est incontestablement la pierre d'angle. Et c'est pourquoi il est permis d'espérer qu'au moment où s'engagent les négociations entre la France et l'Espagne, l'Angleterre jouera un rôle efficace dans le sens d'un accord honorable et qu'elle se sentira portée à ne pas sacrifier une œuvre si laborieusement poursuivie à un détail, en somme, secondaire.

Il y a trop de sujets de préoccupation dans le monde pour que l'on ne se hâte pas d'en finir avec une difficulté locale où la France ne peut beaucoup céder, sous peine de mettre en péril l'œuvre à laquelle elle a, de son côté, tant sacrifié et pour laquelle elle a compromis, peut-être, des intérêts plus graves : l'équilibre africain et la balance des forces internationales.

2^o Quand l'Allemagne a envoyé un bateau à Agadir, que prétendait-elle? Ses ministres affirment, avec une vigueur croissante, *qu'ils n'entendaient pas rester au Maroc ni faire d'Agadir une base navale*; ils ajoutent même que l'Angleterre et la France savaient parfaitement à quoi s'en tenir. Si c'est exact, l'opinion française aurait été bien trompée!... Mais si l'Allemagne ne voulait ni le Maroc, ni Agadir, que voulait-elle?

Au dire de M. de Bethmann-Hollweg, elle avait pour but d'établir nettement qu'on ne devait pas se passer d'elle pour régler une affaire d'une telle importance. De là la théorie des « compensations ». Ces compensations, l'Allemagne entendait-elle les obtenir aux dépens d'une grande colonie française?

Sur ce point encore, des révélations commencent à se produire. Il semble d'ores et déjà établi que nos offres, au début, furent prématurées, excessives et qu'elles étonnèrent le ministre allemand lui-même. On cite une parole malheureuse : « Que vous faut-il? Voulez-vous le Congo? »

Il y eut, en tout cas, cette carte, si fâcheuse, publiée dans les journaux sur une communication gouvernementale et qui ne fut corrigée, vaille que vaille, que par l'intervention énergique de l'opinion. M. de Bethmann-Hollweg le reconnaît : « Nous devons tenir compte de l'opinion publique française. Si nous ne l'avions pas fait, je crois qu'il eût été difficile au gouvernement français de triompher de la résistance de l'opinion publique. »

L'Allemagne a donc obtenu une partie, une trop grande partie du Congo français ; en plus, elle touche au Congo belge. Mais ce n'est qu'une première bouchée ; l'appétit vient en mangeant. Elle songe, maintenant, à fonder un grand empire équatorial africain.

Quelle sera, devant cette nouvelle poussée de l'Allemagne, l'attitude des puissances et notamment de l'Angleterre? Ici encore, les discussions récentes ont apporté une pleine lumière. Voici les déclarations de sir Edward Grey : « Quel a été le grand objectif de l'Allemagne dans la deuxième période de ses négociations avec la France? Obtenir l'accès du Congo et de l'Oubanghi. Jamais nous n'avons élevé la moindre objection contre cette ambition ; *nous l'avons facilitée autant qu'il a été en notre pouvoir.* »

Quant à l'avenir, le ministre anglais, après avoir

fait certaines réserves qui paraissent se référer au traité de partage des colonies portugaises négocié entre l'Allemagne et l'Angleterre en 1898, ajoute : « Si d'autres changements territoriaux se produisent en Afrique, s'ils peuvent s'opérer à l'amiable par d'autres négociations, *nous ne serons plus de la partie*. Si donc l'Allemagne, en concluant des arrangements amicaux avec d'autres pays, peut s'étendre en Afrique, *nous ne nous mettrons pas en travers de son chemin*. Jouer le rôle du chien qui, pour empêcher le cheval de manger, se met dans la mangeoire ne nous dit rien. »

Je n'ai pas à juger la politique anglaise ; mais, en raison du retentissement que de telles paroles ne peuvent manquer d'avoir sur la politique internationale non seulement africaine, mais européenne (car le Congo belge a pour capitale Anvers), vu ce retentissement certain, je dis que ces paroles sont d'une gravité extrême et que, pour nous, France, il est d'une importance capitale qu'elles aient été prononcées et que nous sachions à quoi nous en tenir pour bien comprendre ce que nous faisons en faveur de la paix, si le Parlement ratifie un arrangement par lequel le gouvernement, trompé par un bluff adroit, a mis, de lui-même, le Congo « dans la mangeoire ».

3^o Reste à apprécier la politique des puissances européennes entre elles, puisqu'elle est mise en cause par la crise actuelle. Là, aussi, une déclaration capitale de sir Edward Grey : « Nous avons publié les articles de l'accord secret de 1904 avec la France, dit-il. *Il n'existe pas d'autre accord secret* » ; déclaration con-

firmée par une autre, plus explicite encore, de M. Asquith (6 décembre) : « Il n'y a aucun engagement secret avec aucun gouvernement étranger *obligeant l'Angleterre à rendre un service militaire ou naval.* »

En un mot, la politique de l'entente cordiale se borne, *en fait*, à l'accord marocain tel qu'il a été négocié en 1904-1905, sur l'initiative de M. Chamberlain. Il y a cela, et rien autre chose.

Ainsi, l'Angleterre prend sur elle de limiter publiquement l'entente cordiale à des faits particuliers ou à des combinaisons qui ne doivent se produire qu'au fur et à mesure des événements, *de cas en cas*, selon le mot de Bismarck. Qu'il me soit permis de constater que ce n'est pas ainsi que l'opinion française avait compris l'Entente cordiale. Quoi qu'il en soit, mieux vaut savoir, encore une fois, de quoi il retourne. L'Angleterre, en se dégageant, nous dégage.

Pour achever le tableau, il faut mettre, en face des déclarations anglaises, les déclarations du chancelier allemand, confirmées par l'accueil qui leur est fait dans le Parlement et dans l'opinion.

« Je me félicite de constater que le premier ministre anglais, d'accord avec sir Edward Grey, a déclaré que *les progrès de notre nation ne lui inspiraient ni jalousie ni mécontentement.* Nous aussi, messieurs (*avec énergie*), nous désirons sincèrement vivre en paix et amitié avec l'Angleterre. (*Profond silence dans la salle, en ce moment.*) Cependant, les relations entre les deux pays ne pourront être en accord avec ce désir que dans la mesure où le gouvernement anglais sera prêt à exposer, *d'une manière positive*, dans sa

politique, ce besoin de meilleures relations. (*Applaudissements.*) Les autres nations, messieurs, *doivent tenir compte des progrès de l'Allemagne. On ne peut arrêter ces progrès.* »

N'exagérons rien. Le chancelier allemand a peut-être forcé un peu la voix dans cette leçon qu'il administre à ses partenaires anglais ; il a cédé sans doute à la nécessité de rallier les pangermanistes à la veille des élections, et il ne s'est pas refusé à une sorte de manœuvre diplomatique consistant à mettre l'opinion anglaise au pied du mur, au moment où on sent celle-ci chanceler.

Il n'en est pas moins vrai que les positions prises de part et d'autre, en Angleterre et en Allemagne, changent, du tout au tout, la face des choses : les paroles des ministres britanniques atténuent l'Entente cordiale ; celles du chancelier allemand brisent la politique de l'« encerclement ».

Qu'on le veuille ou non, le problème des Ententes et des Alliances est posé avec ses nuances et ses énigmes les plus embrouillées, en même temps que l'arrangement franco-allemand est soumis à la ratification des Chambres françaises. De là, l'importance du débat : les Chambres ont à se prononcer, non seulement sur un acte particulier, mais sur la direction de notre politique extérieure, et cela au moment où, en Tripolitaine, en Orient, en Perse, en Chine, des questions non moins graves sont instantes.

Dans de pareilles circonstances, le rôle de la France peut devenir prépondérant. On a subordonné, pen-

dant dix ans, les affaires générales à une affaire particulière ; l'heure est venue de remettre les choses à leur place et de les traiter, d'une vue d'ensemble, dans leur vaste complexité. Je l'ai dit depuis longtemps et je le répète : la France est à l'aiguille de la balance ; la fortune penchera du côté où elle se portera.

Prenons donc conscience de notre valeur, de nos ressources et de nos moyens d'action ; développons-les sans cesse ; mais ne les gaspillons pas ; tenons-les en réserve jusqu'à l'heure opportune. On se disputera notre concours si nous savons le ménager et ne l'accorder qu'à l'instant décisif et pour des causes justes. Ne compliquons pas, par de vaines illusions et des manœuvres plus vaines encore, une politique très simple et très pratique. Restons ce que nous sommes et voyons venir : notre force est en nous-mêmes.

8 décembre 1911.

CHAPITRE XXVI

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE

VI

LE VOTE DU TRAITÉ FRANCO-ALLEMAND

Le traité franco-allemand du 4 novembre 1911 a été ratifié par les deux Chambres.

Le vote est acquis. Mais c'est la fin d'une politique.

Comme il devient de plus en plus évident que, dans la période qui remonte à 1902, la France n'a pas choisi les directions de sa politique étrangère, mais qu'elle les a subies, qu'elle n'a pas agi, mais qu'elle a « été agie », il est juste de constater que, si nous subissons la médiocrité des résultats, nous n'avons pas la responsabilité des initiatives.

En fait, le système fut une merveilleuse invention du génie diplomatique anglais pour aider l'Angleterre à franchir le pas difficile où elle était engagée à la fin du dix-neuvième siècle, lorsque, après Fachoda et à la suite de la guerre russo-japonaise, elle se trouvait en présence d'une Allemagne méfiante, abordant l'ère des grands armements maritimes.

Si les trois puissances échappaient à la fois à l'influence britannique, l'Angleterre était exposée à un dangereux isolement. Mais le gouvernement anglais a cette supériorité, parmi tant d'autres, qu'il ne se laisse jamais prendre en flagrant délit d'inattention. Il négocie toujours. Selon le mot récemment cité de Napoléon, ses véritables armées ce sont ses ambassadeurs. Rien d'admirable comme cette perpétuelle activité, cette escrime inlassable de l'arme, si souvent inefficace ailleurs, la diplomatie.

L'Angleterre se trouvant donc en péril, elle y pare en divisant ses adversaires. Après avoir battu la Russie par le Japon, elle se retourne vers l'Europe et se donne la tâche facile de créer un lieu de « friction » entre la France et l'Allemagne.

La France rêvait du Maroc. Voilà l'appât. On avait offert à d'autres ce lourd cadeau. On le cède à la France, mais sous une condition (parmi quelques autres), à savoir que la France traiterait avec toutes les puissances, sauf avec une, l'Allemagne. Voilà la pomme de discorde.

Pendant dix ans, la diplomatie anglaise peut manœuvrer ; elle a écarté, d'avance, toute contrepartie ; elle a lié à son sort ceux qui pourraient lui tenir la dragée haute et faire pencher la balance.

Elle peut manœuvrer : donc, elle manœuvre. Le roi Édouard invente la politique de l'« encerclement ». Politique d'apparence, non de réalité.

A Paris, où l'on se paye facilement de mots, on croyait qu'on allait, avec du papier, de la ficelle et de la cire à cacheter, engins habituels des diplomates,

boucler et bloquer les quatre ou cinq millions de baïonnettes de la Triple Alliance. On croyait même que celle-ci n'avait plus qu'à se disloquer et que l'Italie, entraînée dans l'orbite des puissances occidentales, compléterait le fameux « cercle ».

Les puissances germaniques, un instant émues, se décident à mettre à l'épreuve la force de résistance du fragile appareil qui leur était opposé. L'Autriche-Hongrie se met d'abord en mouvement ; elle pèse sur les Balkans et engage l'affaire de Bosnie et Herzégovine, non sans s'être assuré la complicité d'une cliente de la Russie, la Bulgarie. La Russie est battue deux fois, à Sofia et à Belgrade ; elle ne peut même obtenir la compensation, réclamée par elle, la liberté des Détroits. Mauvais début pour la Triple Entente.

L'Autriche satisfaite, l'Allemagne s'occupe de ses propres affaires : elle tâte l'Angleterre et la France à Constantinople, l'Angleterre et la Russie en Asie, la France et l'Angleterre au Maroc. A Constantinople, la « Jeune Turquie » abandonne les puissances occidentales ; aux conférences de Potsdam, la Russie consent au partage d'influence en Perse et adhère au projet du chemin de fer de Bagdad ; au Maroc enfin, la France est mise en demeure de s'expliquer avec l'Allemagne.

Après une passe d'armes qui dure huit ans, c'est l'Angleterre elle-même qui finit par lui conseiller de céder ; notre diplomatie essaye de tenir tête, mais elle finit par s'incliner devant chacune des conditions *sine qua non* que la confiance d'un diplomate a révélées à M. Clemenceau : concessions économiques

et administratives au Maroc, cession territoriale au Congo, le tout accordé en rongant le frein, sous la menace d'Agadir : ici encore, la politique de l'encerclement n'a pas « tenu le coup ».

Restait la troisième puissance alliée : l'Italie. On lui avait permis un « tour de valse » ; mais l'heure est venue de la faire rentrer dans le rang. Depuis longtemps, elle a reçu ses sécurités du côté de la Tripolitaine. Le tout, c'est qu'elle puisse débarquer sans que d'autres Méditerranéens s'y opposent ; la campagne est si savamment menée que le fait est accompli avant qu'on y ait seulement songé. Une barrière est jetée en travers de la Méditerranée et coupe en deux cette mer, jusque-là anglaise et française. La Tripolitaine forme un coin entre l'Égypte et la Tunisie ; l'aile gauche de l'armée triplicienne a mis le pied en terre d'Afrique. M. de Kiderlen-Wächter était à Rome, au fort de la crise, comme s'il eût voulu conduire lui-même la manœuvre et achever l'échec complet de la Triple Entente. L'Italie rentre, toute voile déployée, dans la Triple Alliance.

La politique de l'« encerclement » a donc donné les résultats qui viennent d'être exposés. Je ne dis pas qu'il n'y ait nul profit, par contre, pour les puissances qui s'y étaient engagées. Aucune action n'est sans efficacité, surtout quand elle est conduite par le génie britannique.

L'Angleterre a gagné dix ans ; elle s'est assuré, pendant ce temps, la coopération française sur le continent ; elle a vu le parti socialiste prendre un dessus en Allemagne. Le voyage de lord Haldane,

se produisant simultanément avec le discours de M. Winston Churchill, permet de penser que l'Angleterre se trouve assez forte pour aborder directement la conversation avec Berlin sur des bases nouvelles.

C'est un risque peut-être, mais les grands diplomates, comme les grands généraux, aiment le risque.

La Russie a obtenu quelques avantages, dont le principal a été de se refaire, de se rasseoir, sans nouvelles complications intérieures ou extérieures. La visite du grand-duc André à Vienne semble, de ce côté aussi, marquer une étape de relèvement.

La France, enfin, a obtenu la reconnaissance de son protectorat au Maroc. La négociation, assez médiocrement menée, n'a pas donné tous les résultats que nous étions en droit de réclamer ; nous avons failli, à un moment, perdre quelque chose non seulement de notre territoire, mais de notre prestige.

Heureusement, la nation a eu soudainement conscience du péril où une politique de trop longue subordination l'entraînait ; elle s'est levée, elle a fait tête, elle a pris la barre. Son énergie, sa présence d'esprit ont déchiré le tissu trop fragile du travail diplomatique antérieur. Agissant, ainsi, pour son propre compte, elle a sauvé ce qui pouvait être sauvé.

L'étape est franchie. Le pays sait maintenant à quoi s'en tenir sur les causes des longues erreurs qui ont entravé son action et qui, s'il ne s'était réveillé sous la menace de l'affront, eussent peut-être compromis son honneur et son indépendance.

CHAPITRE XXVII

CONCLUSION

L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

I

Le voyage de lord Haldane à Berlin et les résultats de cette visite forment la conclusion naturelle des études réunies dans le présent livre. Pendant quatre ans, je n'ai cessé de signaler l'erreur où un parti pris aveugle entraînait l'opinion française au sujet des rapports entre nos deux puissants voisins ; j'ai dit et répété : « Prenez garde ; il n'y a pas, entre eux, des causes de conflit que les choses ne puissent s'arranger. Si nous tablons sur l'éventualité d'une guerre inéluctable, nous nous réveillerons un jour en pleine désillusion. »

C'est ce qui se produit à l'heure présente. Au-dessus de la mer du Nord, Berlin et Londres se sont tendu la main. La moindre expérience diplomatique permet d'affirmer que le voyage de lord Haldane n'a été qu'un achèvement. Certainement, la négociation était engagée depuis quelque temps, depuis des mois peut-être. La presse anglaise la fait dater déjà du mois

de décembre ; il ne serait pas impossible qu'elle remontât au fort de la crise marocaine, en août-septembre.

Pour que les gouvernements aient pu se découvrir, comme ils l'ont fait, par des déclarations simultanées et *concertées*, ainsi que le déclare sir Edward Grey, il faut qu'il y ait des faits acquis et des éléments d'accord fixés sur le papier. On ne bâcle pas des actes d'une telle importance en quarante-huit heures. Je suppose que notre diplomatie a été informée et a informé notre gouvernement de cette tractation parallèle qui se poursuivait pendant que nous étions, nous-mêmes, dans les affres d'une angoissante négociation.

L'opinion française n'en est pas moins déconcertée et cette impression vient des idées fausses qu'on lui a inculquées systématiquement sur la véritable origine et sur la portée réelle de l'« Entente cordiale ». Pendant huit ou dix ans, l'effort soutenu d'un groupe diplomatique et politique, disposant des moyens d'information et d'action les plus puissants, tendait à nous faire croire que la combinaison franco-anglaise avait été conçue à Paris, — qu'elle liait effectivement les deux puissances jusques et y compris une action militaire commune en cas de conflit, — ce conflit étant donné, d'ailleurs, comme à peu près inévitable. Ainsi, un sentiment se répandit qui pénétra jusqu'au cœur de la nation : « Soyons tranquilles, disait-on, en cas de guerre, nous serons trois. »

Eh bien, nous savons maintenant — depuis que l'affaire marocaine a forcé les gouvernements à mettre

cartes sur tables — que cette façon de présenter les choses était inexacte. La conception de l'Entente cordiale n'est pas française ; elle est anglaise ; elle émane de M. Chamberlain. L'Entente cordiale n'a pas le caractère d'un engagement d'ensemble entre les deux pays ; les seuls accords libellés et signés s'appliquent à la politique coloniale, et notamment au Maroc ; la diplomatie anglaise les a rédigés elle-même de façon à s'assurer à Gibraltar, en Égypte, au Maroc, le maximum d'avantages et de garanties. Maintenant que l'affaire du Maroc est diplomatiquement arrangée, ces accords ne présentent plus qu'un intérêt local et, en quelque sorte, secondaire. Aussi, l'Angleterre ne perd pas de temps : sitôt le traité franco-allemand ratifié, elle s'empresse d'affirmer et de démontrer à l'Allemagne sa parfaite indépendance ; elle envoie lord Haldane à Berlin et ne cache pas sa volonté de négocier en toute liberté.

Il régnait donc, au sujet des relations anglo-françaises, une ambiguïté, que j'ai signalée à diverses reprises. Je trouvais les renseignements que l'on divulguait un peu vagues, les manifestations qui se multipliaient un peu platoniques. Je cherchais, je demandais des précisions. Sur le fond des choses, mon impression différait aussi de celle qui s'était généralement répandue. Je ne crois pas à un conflit inévitable entre l'Angleterre et l'Allemagne ; j'ai toujours pensé que les peuples et les gouvernements étaient assez sages pour parer, le cas échéant, à une telle catastrophe. J'ai toujours dit : « Ne vous emballez

pas ! » On trouvait cette attitude « peu nationale ». Mérite-t-on ce reproche quand on essaye de découvrir et d'exposer la vérité ?

Sans être entré, depuis bientôt quinze ans, dans le secret des dieux, ne sachant rien que ce que tout le monde savait, je constatais, tout d'abord, qu'entre l'Allemagne et l'Angleterre, il n'y a pas de querelle inaccommodable. Les intérêts sont souvent en rivalité ; mais les intérêts — surtout économiques — s'arrangent quand le fond même de l'existence ou l'épiderme sensible de l'honneur ne sont pas menacés ou lésés. L'Allemagne, l'Angleterre, malgré l'âpreté des concurrences commerciales, s'enrichissent parallèlement dans la paix. Sir Edward Grey vient de préciser ce point de vue en des termes si clairs qu'il suffit de les lui emprunter : « Dans ce pays (il s'agit de l'Angleterre) vit un grand peuple industriel, jouissant d'un grand développement industriel, en espérant un plus grand encore ; en Allemagne vit aussi un grand peuple industriel, jouissant d'un grand développement industriel, en espérant un plus grand encore. Dans l'intérêt de ces deux peuples, il faut que la paix subsiste. » Comment supposer que ces deux peuples se jetteront dans la guerre et la ruine pour gagner encore davantage. Gribouille ne préside pas à leurs destinées.

D'ailleurs, entre les deux pays, pour une guerre décisive, quel est le lieu de la rencontre, quel est le champ de bataille ? Je ne le vois pas. L'Angleterre est dans son île ; l'Allemagne sur le continent. La flotte anglaise défend le passage ; l'armée allemande

protège le territoire national. Selon toutes les probabilités, ni l'Angleterre ne pourrait porter à son adversaire un coup mortel, ni l'Allemagne ne pourrait avoir raison de la puissance anglaise. Nous ne sommes plus à une époque où les hostilités peuvent traîner cent ans, trente ans, sept ans. L'entretien de la guerre moderne est trop coûteux : voyez l'Italie, en Tripolitaine. Un conflit anglo-allemand, qui serait un embargo mis sur la vie de l'humanité, apparaît, à la moindre réflexion, comme la chose du monde la moins raisonnable et, par conséquent, la moins probable.

Il faut compter aussi avec les sentiments des peuples et des gouvernements. Ni en Angleterre, ni en Allemagne, le mouvement des esprits ne se porte vers les aventures belliqueuses. En Angleterre comme en Allemagne, la dominante actuelle est, non pas nationaliste et impérialiste, mais socialiste et pacifiste. Dans les deux pays, les élections récentes ont un caractère nettement affirmé dans ce sens. Les partis vaincus, ce sont les pangermanistes d'une part et les conservateurs de l'autre. N'est-ce pas Bebel qui disait, il y a quelques jours : « La paix est assurée pour longtemps. » Je sais que de tels pronostics ne sont pas paroles d'Évangile ; je sais que, dans le discours de M. de Bethmann-Hollweg, une phrase, au moins, retentit comme un bruit d'armes : « La paix de l'Europe n'est jamais plus menacée que quand l'Allemagne est divisée. » Il n'en reste pas moins que la tendance des peuples s'affirme de plus en plus dans le sens de la paix et il est bien difficile aux gouvernements de remonter de tels courants.

D'ailleurs, les gouvernements sont-ils animés de sentiments différents? Je ne le crois pas davantage. L'empereur Guillaume a donné des preuves, peu douteuses, de son esprit pacifique et même de certaines préférences anglophiles. Souvenez-vous de la fameuse interview du *Daily Telegraph*. En affirmant qu'il avait fourni, à l'état-major anglais, des indications utiles pendant la guerre des Boers, que prétendait l'empereur, sinon prouver qu'il n'avait aucune hostilité préconçue et qu'il se sentait le fils et le petit-fils des deux femmes que l'hostilité de Bismarck nommait si brutalement : « les Anglaises. »

Il est vrai que l'empereur Guillaume a parfois pris une attitude différente. Mais sa manière est mobile, prompte, impressionnable ; dans le désir de plaire, son langage diffère selon l'interlocuteur. Et puis, même s'il se sent porté vers l'Angleterre, il reste avant tout Allemand. Comptant sur la force des armes, il sait la préparer et en faire état. Quand il disait au général Obroucheff : « Il est des guerres nécessaires, et c'est à Londres que je signerai la paix du monde », quand il répète la fameuse formule : « Notre empire est sur la mer » ; quand il poursuit la politique des armements maritimes, il se sert, en bon Allemand, des moyens d'intimidation qui sont en son pouvoir pour assurer, par la préparation de *l'ultima ratio*, l'indépendance et la grandeur de son pays. Préférant éviter la guerre, il donne, sans cesse, l'impression qu'il ne la craint pas.

Les choses ainsi comprises, la flotte allemande n'est pas un « luxe », contrairement à l'opinion exprimée

par M. W. Churchill, c'est une nécessité résultant du système de la « paix armée ». Toute la question est de savoir jusqu'à quel point l'Allemagne et l'Europe pourront supporter des charges toujours croissantes et de plus en plus accablantes.

Pour ces diverses raisons, il n'était pas inutile de mettre l'opinion française en garde contre les perspectives, trop facilement acceptées, d'un conflit inévitable entre l'Allemagne et l'Angleterre.

L'illusion entretenue, chez une nation imaginative, provenait d'une double erreur : l'une pessimiste, l'autre optimiste. L'erreur pessimiste consiste à vivre dans un perpétuel état d'appréhension au sujet de la volonté où serait l'Allemagne de faire la guerre à la France. Pas plus contre la France que contre l'Angleterre, l'Allemagne n'a intérêt à chercher un conflit armé. Dans la situation générale des affaires, elle a tout à gagner dans la paix et tout à perdre dans la guerre. Si celle-ci éclatait, en effet, trois grandes puissances, au moins, ont un intérêt identique à ne pas laisser l'Allemagne conquérir, de haute lutte, l'hégémonie. Alors, — traités ou non, — elles se trouveraient unies et l'Allemagne courrait le plus grand risque auquel sa puissance puisse être exposée. Donc, elle y regardera à deux fois avant d'en venir à cette extrémité. Préparons la guerre, puisqu'elle est toujours possible : mais ne la redoutons pas. Il importe seulement qu'au dehors, on n'ignore pas qu'un agresseur soudain trouverait à qui parler.

L'erreur optimiste relève du dicton : « On croit

volontiers ce que l'on désire. » Le public français s'est habitué à l'idée, qu'en cas de guerre européenne, le renfort anglais serait décisif. On a escompté la survenue des régiments britanniques soit à Hambourg, sur les derrières des armées allemandes, soit en Belgique sur leur flanc, soit en Champagne pour protéger Paris. On répète volontiers le mot attribué à je ne sais plus quel ministre anglais : « Notre frontière est sur les Vosges. » Il n'est pas de tacticien en chambre qui n'ait fait intervenir les « jaquettes rouges » sur son échiquier. Plus d'une fois, dans les délibérations de nos gouvernements, de telles éventualités ont, paraît-il, été visées. A force d'entendre la même antienne, on a fini par y croire. Sans insister davantage, je ne cesserai de répéter que le commencement de la sagesse est de ne pas compter sur les autres.

Si l'on eût eu une conception plus nette et plus juste de la réalité des choses, si on n'eût pas été aveuglé par la campagne illusionniste la plus singulière qui se doit produite depuis longtemps dans notre pays, notre politique extérieure eût, sans doute, évité certains dessous et obtenu certains avantages au cours des dix dernières années.

Avec le parti pris de tout subordonner à l'« Entente cordiale », le gouvernement français s'est engagé, à la suite du roi Édouard, dans la politique de l'« encerclement ». Celle-ci n'a rencontré que des échecs, dans l'affaire de Bosnie et Herzégovine, à Constantinople, en Crète, en Asie, et finalement au Maroc, — puisque nous avons prétendu obtenir le protectorat sans le

consentement de l'Allemagne et que nous ne le lui avons arraché qu'au prix d'une négociation pénible et sous des concessions onéreuses.

Trois ou quatre fois nous avons dû subir l'ingérence que nous prétendions écarter. Mieux eût valu aller, de bonne grâce, au-devant d'elle. La pénétration pacifique était un piège où nous trébuchions à chaque pas. On nous a mené aussi loin que l'on pouvait nous mener. A Algésiras, nous avons dû souscrire, les yeux fermés, à un pacte dicté par les puissances, — pacte qui subordonne notre action économique au Maroc, et internationalise le régime administratif. Par la convention du 4 novembre, nous avons cédé, en outre, la partie centrale de notre colonie équatoriale du Congo. Ce que Fachoda n'avait pas obtenu de nous, ce traité nous l'arrache. Donc, la politique de l'encerclement ne nous a pas été plus favorable qu'à nos partenaires.

Plus d'indépendance nous eût valu, d'autre part, de plus sérieux avantages. Pour ne pas rompre le pacte, nous avons laissé passer l'heure de certaines tractations qui eussent pu devenir profitables. Ce qui est certain, c'est que la Russie et l'Angleterre ont pris les devants pour négocier à part avec l'Allemagne, tandis que nous restions hypnotisés sur nos positions.

Au moment de Potsdam, nous sommes restés discrètement en dehors de la conversation. Pourquoi? C'était avant l'expédition de Fez ; mais il était facile de deviner que la question du Maroc allait entrer dans une phase décisive. Je conseillai, alors, au gouver-

nement, d'aborder franchement, avec l'Allemagne, le règlement des questions pendantes ; je ne pensais pas que l'Entente cordiale pût être un obstacle : qu'on me permette de citer : « A force de tourner et de retourner le problème, une supposition vient à l'esprit : si l'Entente n'existait pas ; si elle n'était qu'un vain mot ou une simple disposition « cordiale », sans aucune clause précise, sans aucune prévision circonstanciée et formelle ; en un mot, s'il s'agissait encore, comme en 1870, de pourparlers amiables laissant à chacun une entière indépendance pour les éventualités décisives ? S'il en est ainsi, à plus forte raison faut-il savoir à quoi s'en tenir. Actuellement (ceci est écrit en février 1911), la France peut encore délibérer et faire état de ses avantages. La position est excellente. En agissant à bref délai, elle deviendrait, sans doute, l'arbitre des concurrences mondiales, comme elle eût pu l'être au congrès de Berlin, si ses représentants eussent mieux compris sa force, et si elle eût été mieux employée (1).

Le gouvernement d'alors, au lieu de combiner son action avec celle de la Russie, crut devoir lier son sort à celui de l'Angleterre. Il suivait les conseils qui lui étaient prodigués par le parti illusionniste. Même au sujet de la question asiatique qui nous intéressait si peu, un publiciste écrivait : « La France doit traiter solidairement avec l'Angleterre la question des voies asiatiques (chemins de fer de Bagdad) : *les nécessités de sa politique générale l'indiquent.* »

(1) V. ci-dessus, p. 311 : IL FAUT CHOISIR.

Six mois ne s'étaient pas écoulés que, sans préparation et sans précaution diplomatique, nous étions jetés dans la crise marocaine. Six mois encore et l'Angleterre, suivant l'exemple de la Russie, abordait l'Allemagne et nous mettait en présence des faits que le voyage de lord Haldane, les discours de M. Asquith, de M. de Bethmann-Hollweg, de sir Edward Grey viennent de rendre publics. Nous avons tant admiré, il y a deux mois, le discours du chef du *Foreign Office!*... Nous en comprenons tout le sens maintenant, et nous pouvons méditer la fameuse phrase à l'adresse de l'Allemagne : « L'Angleterre ne fera pas comme le chien qui se met dans la mangeoire. »

Nous ignorons encore les conditions du rapprochement anglo-allemand. Mais on nous en a dit assez pour que nous puissions deviner ses caractéristiques dominantes.

Il semble bien que la question des armements navals ait été, pour le moment, tenue en dehors du débat. Tout au plus, les deux puissances se sont-elles communiqué leurs projets actuels, sans rien engager pour l'avenir. En ce qui concerne les difficultés économiques, à supposer qu'elles aient été envisagées, elles ont dû l'être au point de vue des précautions à prendre à l'égard du mouvement social. Une crise redoutable menace les deux pays ; les gouvernements ont cherché, probablement, s'il existe quelques moyens internationaux d'y parer.

Mais, pour que le rapprochement cherché soit efficace, il faut lui trouver une base concrète. La diplo-

matie anglaise ne se paye pas de mots ; elle ne reconnaît d'importance qu'aux faits. Nous l'avons bien vu dans l'interprétation différente donnée à l'Entente cordiale des deux côtés de la Manche : pour la France sentimentale, c'était une camaraderie, une douce et confiante intimité ; pour l'Angleterre positive, c'était une affaire.

A ce point de vue, plus réaliste, le terrain d'entente adopté entre l'Angleterre, et l'Allemagne paraît bien être l'Afrique. Sir Edward Grey le faisait pressentir déjà, il y a deux mois. Aujourd'hui, les indications se précisent : l'Allemagne et l'Angleterre s'entendront — et probablement se sont entendues déjà — sur l'avenir des colonies portugaises, sur l'attribution définitive de la baie de la Baleine, sur les grandes communications par voies ferrées au travers du continent, et, peut-être aussi, sur les destinées du Congo belge. Il existe en Angleterre un groupe très actif, très influent, hostile au maintien de la domination belge dans l'Afrique équatoriale : peut-être ce groupe a-t-il pris barre sur le gouvernement.

D'autre part, la présence de M. E. Cassel à Berlin, au cours des négociations, tend à prouver que la question du chemin de fer de Bagdad a été mise sur le tapis : il est possible qu'un accord parallèle intervienne à ce sujet : c'est probablement de ce côté que l'Angleterre recevrait quelque satisfaction. Si ces conjectures se confirment, le sens de la négociation se dégagerait en une formule assez simple : l'Angleterre ferait dériver, autant que possible, l'emprise allemande de l'Asie sur l'Afrique.

S'il en est ainsi, tant pis pour nous. Car, c'est sur nous que pèserait désormais le poids nouveau de l'invasion germanique. « La marche vers l'ouest » serait substituée à « la marche vers l'Est ». Au Congo, au Maroc, en Tripolitaine, en Guinée, partout nous sommes entourés et voilà que des sacrifices bien lourds s'imposent à nous du fait de cette « frontière du Midi » qui nous est ainsi créée, sur le continent noir, par les arrangements récents.

II

Que faut-il penser maintenant de la situation qui vient de nous être révélée si subitement ?

Je ne me sens, quant à moi, nulle envie de récriminer contre la résolution, prise par l'Angleterre, de chercher les voies nouvelles de sa politique dans le sens d'un rapprochement avec l'Allemagne. Elle agit selon ses intérêts et elle tâche de les sauvegarder en maintenant la paix.

Rien à dire à cela. A ces deux points de vue, il n'y a de trompés que ceux qui ont voulu se tromper eux-mêmes. La politique britannique est la plus loyale du monde pour ceux qui savent la comprendre : et, dans les circonstances actuelles, bien des raisons expliquent son évolution.

Un parti pris de méfiance et de bouderie à l'égard d'un bloc militaire aussi redoutable que l'est le bloc germanique pouvait mener l'Angleterre à des événe-

ments dont elle n'eût plus été la maîtresse. Ni sa préparation militaire, ni sa situation intérieure ne lui permettent de courir de tels risques. Le système de l'« encerclement » avait tendu la corde à l'excès. L'Angleterre y renonce ; c'est qu'elle a vu clair. Temporiser est presque toujours une sagesse. Les conditions et les conséquences d'un conflit universel sont imprévisibles. Les hommes d'État qui, selon le mot de Bismarck, tenteraient de « prévenir les desseins de la divine Providence », seraient bien téméraires et bien coupables.

En cherchant à consolider la paix, les ministres anglais remplissent donc, en conscience, le premier de leurs devoirs envers leur pays et, j'ajoute, envers le monde. Ils déclarent leurs intentions hautement, franchement. Cela vaut mieux. Ce qu'il y avait de plus dangereux c'était la demi-obscurité où l'intrigue travaillait à l'aise. Du moins, maintenant, nous savons à quoi nous en tenir ; on a déchiré le dangereux trompe-l'œil dont le prestige nous a égarés trop longtemps !

L'Entente cordiale reste ce qu'elle est, ni plus ni moins, et cela suffit. Sir Edward Grey, qui éprouve le besoin assez naturel de renseigner l'opinion sur sa nouvelle manière, n'a pas manqué de déclarer que les rapports améliorés entre l'Allemagne et l'Angleterre ne sont nullement inconciliables avec les « ententes » et les « amitiés » qui lient celle-ci à d'autres puissances. Il est bon que ces choses soient dites ; mais elles ne seraient pas dites, qu'elles resteraient évidentes.

L'Angleterre n'a d'autorité diplomatique que si elle

mise, à la fois, sur les deux jeux : elle ne sera pas assez imprudente pour tourner le dos à la France et se mettre à la merci de l'Allemagne, tandis que les conséquences de son mouvement sont à peine esquissées. Nous n'avons pas su nous assurer en temps utile une pareille liberté d'action ; notre système a manqué de souplesse et d'opportunité ; mais notre force, pour entravée qu'elle soit, subsiste. Il n'est loisible à personne de la traiter comme une quantité négligeable.

Ne cherchons donc pas, dans l'orientation nouvelle de l'Angleterre, autre chose que ce qu'elle entend y trouver elle-même : c'est-à-dire, d'après les déclarations de sir Edward Grey, dissiper les méfiances et les suspicions afin de confirmer, autant que possible, les chances de paix.

Il suffit de réfléchir un instant à l'état général des affaires pour observer combien est pressant le devoir d'entente entre les grandes puissances. Les questions les plus graves sont instantes partout ; pour les régler pacifiquement, son seul organisme aurait une autorité suffisante, c'est ce que nous appelions, de notre temps, le « concert européen ».

A nos portes, la guerre italo-turque met en péril à la fois l'équilibre méditerranéen et l'équilibre balkanique. L'homme malade est, encore une fois, bien malade. Il est impossible de prévoir quel incident peut produire la crise. La mort du comte d'Ærenthal changera, peut-être, les dispositions gouvernementales en Autriche-Hongrie et cela suffirait. Un coup de barre, donné à faux, jetterait au rocher la barque

qui, d'ailleurs, fait eau de toutes parts. La Bulgarie, la Serbie, le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine n'attendent qu'un signal. En un tel péril, le besoin de se concerter est tel que la Russie oublie ses blessures d'hier et envoie à Vienne le grand-duc André pour chercher les éléments d'une entente pourtant si difficile et si souvent trompeuse.

L'Asie est agitée plus profondément encore. Le plus vieil empire du monde s'écroule ; la plus jeune république s'agite dans ses langes. Yan-Chi-Kaï, ce Thiers oriental, qui vient de couper sa natte, comme nos opportunistes avaient coupé leur queue, saura-t-il conjurer les malheurs qui menacent son immense patrie ? Partout la discorde, la guerre, les misères publiques et privées, les luttes intestines, et, comme conséquence peut-être, le démembrement.

Le Japon, la Russie, l'Angleterre, les États-Unis, toutes les puissances voisines ou intéressées sont aux écoutes et en alarme. On se bat dans les faubourgs de Wei-hai-Wei. Les régiments japonais ont mis le pied sur le continent. La Russie se dérobe avec peine au devoir d'intervention qui s'impose à elle. Comment supposer que ces problèmes, aux retentissements infinis, vont se résoudre d'eux-mêmes ?

Il y a quinze ans, quand trois grandes puissances occidentales, la Russie, l'Allemagne et la France, se sont concertées pour retarder autant que possible de tels événements, je disais : « La mort et la putréfaction de la Chine serait pour le monde un empoisonnement. » Demain, peut-être, une nouvelle guerre des Boxers nécessitera la présence combinée des troupes interna-

tionales. En présence de telles éventualités, serait-il sage que l'Europe s'attardât sur ses dissensions particulières?

Les gouvernements doivent aux peuples la paix et ils se doivent, les uns aux autres, la confiance. Les difficultés sociales, le renchérissement de la vie, la mise en valeur des territoires récemment conquis sur la planète, le renouvellement urgent des vieux mécanismes soit matériels soit politiques, les plus hauts débats de la pensée et de la morale, la conciliation des inconciliables, la réalisation des promesses et des rêves semés si imprudemment, autant de problèmes qui sollicitent l'attention des gouvernements, qui surchargent les budgets, qui épuisent la bonne volonté des peuples et des opinions. Si la civilisation ne veut pas se casser la tête contre la muraille, il faut qu'elle freine et modère son allure. Ne dérangeons pas le chauffeur qui mesure sa marche sur celle de l'équipe et qui cherche plutôt à la régler qu'à l'affoler.

Ajouterons-nous par surcroît, à tant de sujets de préoccupation, la mesquine entrave des intrigues embrouillées et des compétitions médiocres?

En France, nous nous sommes trompés sur la valeur d'une combinaison introduite chez nous surtout à la faveur de nos querelles intestines. Aujourd'hui, nous nous trouvons en présence de la réalité. Prenons le temps comme il vient et les choses comme elles se présentent. Tâchons d'échapper seulement au dangereux illusionnisme que les survivants d'un système naufragé essayent de maintenir contre l'évidence.

Appuyés sur l'alliance franco-russe qui reste la base,

un peu trop négligée, de notre situation internationale, fidèles à nos amitiés, mais soucieux d'abord de notre honneur et de nos intérêts, n'oubliant rien, ne craignant personne, ne bravant personne, nous pouvons réclamer notre rang et tenir notre place dans les conseils qui vont décider de l'avenir du monde.

24 février 1912.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE. — L'ORGANISATION DE LA PAIX	I
---	---

CHAPITRE II

L'AFFAIRE DU MAROC.....	31
-------------------------	----

CHAPITRE III

LE MAROC ET LES PUISSANCES.....	45
---------------------------------	----

CHAPITRE IV

L'EUROPE QUI NAIT.....	55
------------------------	----

CHAPITRE V

L'AFFAIRE DU MAROC ET L'OPINION.....	67
--------------------------------------	----

CHAPITRE VI

LA POLITIQUE ANGLAISE D'APRÈS LES LETTRES DE LA REINE VICTORIA	81
--	----

CHAPITRE VII

LES ALLIANCES ET LES ENTENTES.....	123
------------------------------------	-----

CHAPITRE VIII

LA RÉFORME TURQUE.....	135
------------------------	-----

CHAPITRE IX

L'ANNEXION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE. — L'INDÉPENDANCE DE LA BULGARIE	153
--	-----

CHAPITRE X

LE MAROC ET LES BALKANS.....	169
------------------------------	-----

CHAPITRE XI	
LA CRISE BALKANIQUE.....	183
CHAPITRE XII	
LA NOUVELLE TURQUIE.....	197
CHAPITRE XIII	
NOUVEAUX HORIZONS.....	211
CHAPITRE XIV	
FRANCE-AMÉRIQUE.....	225
CHAPITRE XV	
LES ÉLECTIONS ANGLAISES.....	247
CHAPITRE XVI	
LA QUESTION DES DÉTROITS.....	265
CHAPITRE XVII	
LA CRISE IMPÉRIALE EN ANGLETERRE.....	281
CHAPITRE XVIII	
LA FAILLITE DE L'« ENCERCLEMENT ».....	295
CHAPITRE XIX	
IL FAUT CHOISIR.....	311
CHAPITRE XX	
L'AFFAIRE MAROCAINE.....	327
CHAPITRE XXI	
LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE.....	341
I. — <i>Le tournant difficile</i>	341
CHAPITRE XXII	
LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE.....	355
II. — <i>Congo et Maroc</i>	355
CHAPITRE XXIII	
LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE.....	383
III. — <i>Que vaut l'accord?</i>	383

TABLE DES MATIÈRES 449

CHAPITRE XXIV

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE 399
IV. — *L'entente cordiale et l'affaire marocaine* 399

CHAPITRE XXV

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE..... 413
V. — *Notre force est en nous-mêmes*..... 413

CHAPITRE XXVI

LA NÉGOCIATION FRANCO-ALLEMANDE..... 423
VI. — *Le vote du traité franco-allemand*..... 423

CHAPITRE XXVII

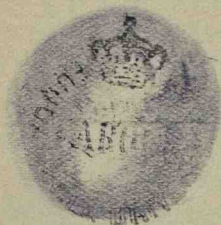
CONCLUSION

L'ANGLETERRE, L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE..... 429

VERIF AT
198/

BIBLIOTECA
CENTRALA UNIVERSITARA
BUCHURESTI
29

VERIFICAT
2007



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C^{ie}

Rue Garancière, 8

VERIFICAT
2017